« L'Économie » : la folle audace du Crédit lyonnais

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14743 – 6 F

MARDI 23 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Menaçant d'intervenir militairement dans les conflits de l'ex-URSS

Moscou se pose en défenseur des russophones

Un coup à droite un coup à gauche

UN coup à droite, un coup à gauche. M. Boris Eltsine, qui s'était employé, au cours de son voyage aux Etats-Unis et au Canada, à courtiser l'Occident par des concessions en matière de désarmement et en confirmant sa politique libérale en économie, a adopté dès son retour chez lui un ton assez différent, autoritaire et nationaliste.

Tout en dénonçant comme « outrageantes » les accusations des conservateurs qui avaient vu dans les accords de Washington une « trahison des intérêts nationaux », le président russe a, dans le même souffle, flatté le même courant, en menaçant d'intervenir plus activement dans les conflits interéthniques qui déchirent l'ex-Union soviétique. De fait, trois de ces conflits se sont aggravés ces derniers temps : entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, en Ossétie et en Moldavie.

OR, mis à part le premier, dont personne à Moscou ne souhaite vraiment se mêler, beaucoup de Russes éprouvent à leur endroit ce que l'on pourrait appeler le « syndrome serbe ». Pour ceux-là, la minorité russophone du Dniestr, coincée entre la Moldavie roumaine et une Ukraine quasiment hostile, doit être protégée, au besoin comme les Serbes de Slavonie et de Krajina l'ont été par Belgrade.

Les mêmes jugent nécessaires de défendre les Ossètes du Sud, qui rêvent de rejoindre leurs frères du Nord intégrés à la Russie, face aux tentatives de conquête de leurs « colonisateurs » géorgiens. Cette région n'est certes pas encore une nouvelle Bosnie-Herzégovine. Mais le fait qu'Edouard Chevardnadze, ancien fédérateur soviétique et ami des Russes s'il en est, ait trouvé là, depuis qu'il préside aux destinées de la Géorgie, son premier sujet de conflit avec Moscou, en dit long sur l'importance du nationalisme dans la nouvelle donne post-communiste.

A cela s'ajoute le poids de l'armée ex-rouge, qui, tout comme en Yougoslavie, représente le noyau dur du nationalisme dominant. Cette armée a d'autant plus tendance à se poser en protectrice des 25 millions de Russes vivant dans ce qu'on appelle à Moscou « l'étranger proche » que ces Russes sont souvent des membres des familles des militaires et que c'est là – beaucoup plus qu'en Russie proprement dite – que se trouvait le cœur de sa force. Comme l'écrit Jim Hoagland dans le « Washington Post », le défi que doit relever M. Eltsine est de réussir là où l'Empire romain déclinant avait échoué, « lorsque les légions impériales en retraite répandirent à Rome amertume et chaos ».

C'est bien pourquoi le président russe ne désavoue pas son vice-président Routskoï, un ancien général qui ne craint pas de faire le jeu des plus « durs ». Ce n'est pas un hasard non plus s'il a nommé chef d'état-major de l'armée russe le général Doubynine, un homme qui s'était fait remarquer en Pologne, du temps de M. Gorbatchev, par sa défense intransigeante des intérêts des militaires soviétiques en voie d'évacuation. L'ennui est que ces contradictions, voire ces contorsions, dans la politique officielle risquent de jeter de l'huile sur le feu des conflits.

M. Boris Eltsine a menacé, dimanche 21 juin, d'intervenir militairement dans les conflits ethniques, pour la défense des russophones. Il a particulièrement mis en garde la Moldavie, où deux jours de combats ont fait « des dizaines et des dizaines de morts », a-t-il dit. La Géorgie, qui accentue sa pression sur l'Ossétie du Sud, a aussi été visée.

MOSCOU

de notre correspondant

L'encre des accords de Washington sur la réduction des arsenaux nucléaires russes et américains n'était pas encore sèche que M. Boris Eltsine retrouvait un ton guerrier et tapait du poing sur la table pour avertir ses « voisins » que la Russie restait encore capable de se faire respecter. Le président russe a en effet déclaré, dimanche 21 juin, que la Russie ne pouvait rester indifférente lorsque la guerre se déroulait *« à ses frontières »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite et nos informations page 7

Alors que le Congrès se prononce sur la révision de la Constitution

L'UDF met en garde M. Chirac contre un « non » au référendum

Les députés et les sénateurs devaient se réunir en congrès, mardi 23 juin à Versailles, pour se prononcer sur le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht. Le vote des deux Assemblées, la semaine dernière, laissait prévoir que la majorité requise des trois cinquièmes serait atteinte. L'attitude du RPR, qui envisage de ne pas participer au scrutin, confirme la division de l'opposition. Deux des principaux dirigeants de l'UDF, MM. Léotard et Millon, ont affirmé qu'ils ne sauraient soutenir un candidat à la présidence de la République qui aurait prôné le « non » au référendum.

par Daniel Carton

L'opposition s'apprête à aller à Versailles en piteux équipage. A la crise politique qui l'agite depuis plus d'un mois s'est ajoutée, depuis la semaine dernière, une sorte de délabrement psychologique rarement atteint.

Quoi qu'on en dise, les invectives lancées jeudi dernier à l'Assemblée nationale par des élus RPR à l'adresse des députés UDF et centristes laisseront des traces. M. Charles Millon, par exemple, se souviendra longtemps d'avoir eu face à lui un Jacques Chirac perdant toute contenance et le menaçant *« de le retrouver sur sa route jusqu'à la fin de ses jours »*.

Un moment que le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale avouait n'avoir jamais vécu de toute sa carrière politique, même face aux socialistes lors du difficile débat sur les nationalisations en 1981.

Lire la suite et nos informations page 11

Agriculteurs en révolte

La Coordination rurale, qui regroupe plusieurs milliers de paysans opposés à la réforme de la politique agricole commune décidée le 21 mai, a confirmé sa volonté de bloquer les accès de Paris dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin, malgré la décision du ministre de l'intérieur d'interdire toute manifestation d'agriculteurs entravant la circulation. Quinze préfets de la région Ile-de-France et de départements limitrophes ont pris des arrêtés interdisant les rassemblements ou cortèges de véhicules agricoles.

Lire pages 19 à 21 les articles de FRANÇOIS GROSRICHARD ERICH INCIYAN et GÉRARD VALLÈS

ESPACE EUROPÉEN

■ Mêlée transatlantique : concurrence dans les projets de réorganisation de la sécurité en Europe. ■ Un entretien avec M. Helmut Sonnenfeldt, ancien conseiller au département d'Etat.

L'ÉCONOMIE

Industries de terroir

Que sont devenues les industries traditionnelles? Avec la Franche-Comté et la Savoie commence un voyage de six semaines à travers l'Hexagone.

■ Le Crédit lyonnais peut présenter des résultats flatteurs, mais dans sa course à la mondialisation, la banque nationalisée s'est engagée dans beaucoup d'entreprises risquées (Maxwell, Parretti, Olympia and York, etc.).

Lire aussi le dossier (le Fonds monétaire international), les pages Mode d'emploi, Actualité, Perspectives, Conjoncture, Opinions et la chronique de Paul Fabra *pages 27 à 38*

Les deniers du sang

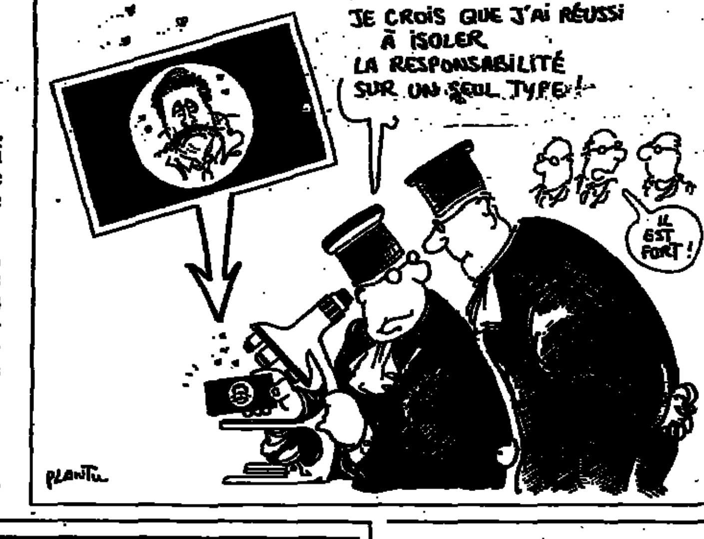
Le procès des responsables de la transfusion sanguine s'ouvre à Paris

par Laurent Greilsamer

« Responsable, mais pas coupable... » Voilà le leitmotiv annoncé, sinon la morale toute provisoire du procès qui s'ouvre, lundi 22 juin, devant la 16e chambre correctionnelle de Paris. Le « procès » d'une absence – deux cent cinquante hémophiles contaminés par le virus du sida sont déjà morts – et d'un cri, celui de mille deux cents hémophiles sidéens représentés par quelques dizaines des leurs qui se sont constitués parties civiles. Le procès pénal aussi, surtout, de quatre médecins qui doivent répondre d'un drame humain, doublé d'une déroute médicale et politique.

Les docteurs Michel Garretta, quarante-huit ans, et Jean-Pierre Allain, quarante-trois ans, tous deux anciens dirigeants du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), responsables de l'importation et de la fabrication de dérivés sanguins, censés soigner et en réalité hautement contaminés.

Lire la suite page 14





Jacques Almira
Le bar de la mer
roman
nrf
GALLIMARD



Cambodge : la paix en panne

Les Khmers rouges se sentent aujourd'hui assez forts pour tenter de bloquer l'application de l'accord de Paris

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

A l'initiative du Japon, trente-deux pays et une douzaine d'organisations se sont réunis, lundi 22 juin à Tokyo, pour préparer la reconstruction du Cambodge. Cette réunion, à laquelle la France est représentée par M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, a été maintenue, mais les discussions devaient plutôt porter sur les moyens de remettre le plan de paix des Nations unies sur les rails. Revenant sur leur refus de se rendre à Tokyo à la suite de multiples pressions et de la menace de sanctions (1), les Khmers rouges ont finalement accepté d'y être présents.

La reconstruction du Cambodge, hélas, n'est plus une priorité tant les programmes de l'ONU ont pris du retard, notamment parce que les Khmers rouges refusent de participer à la deuxième phase du plan de paix, celle du regroupement et de la démobilisation des forces militaires en présence, qui devait commencer le 13 juin. Huit mois après la conclusion de l'accord de Paris, qu'ils ont pourtant signé, M. Pol Pot et ses associés se sentent désormais les coudées assez franches pour faire traîner les choses à leur avantage et même jouer cartes sur table. Fin août 1991, soit deux mois avant la signature des accords et au lendemain du retrait du Cambodge des derniers conseillers militaires vietnamiens, la présence des Khmers rouges sur le territoire évoquait une peau de léopard en demi-teinte.

Pendant les deux précédentes saisons sèches, propices aux offensives – celles qui ont suivi le retrait de l'essentiel du corps expéditionnaire vietnamien – leur guérilla n'était pas parvenue à resserrer sérieusement son étreinte sur le pays.

Avec un petit coup de pouce, au moment opportun, des Vietnamiens, l'armée de Phnom-Penh avait réussi à les tenir à distance. Elle leur avait même infligé une leçon en attaquant, début 1991, la région de Païlin, « cœur » de la principale zone khmère rouge frontalière de la Thaïlande.

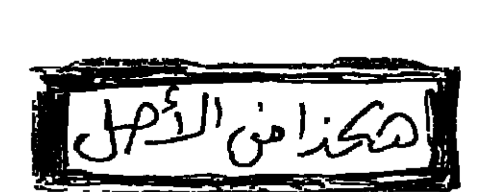
JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 3

(1) Contrairement à ce que nous avions annoncé, sur la foi d'une dépêche d'agence, dans nos éditions datées du 20 juin, M. Kiejman n'a pas déclaré qu'il était *« un peu trop tôt pour parler de sanctions »*. Au contraire, c'est une option qui est sérieusement discutée actuellement entre la France et ses partenaires.

M 0147 - 0623 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Un entretien avec Yirmiyahu Yovel

« La source des valeurs morales et sociales n'est pas à chercher dans un au-delà »

Né le 20 octobre 1935 à Haïfa, Yirmiyahu Yovel est l'une des principales figures de la recherche philosophique en Israël aujourd'hui. Après une carrière universitaire internationale, qui l'a conduit à enseigner à l'université Paris-IV Sorbonne (1978-1980), ainsi que dans les universités de Princeton, Columbia, New-York et Milan, il enseigne à présent à l'université de Jérusalem, où il dirige également l'Institut international Spinoza dont il est le fondateur. Auteur d'ouvrages consacrés à Kant, à Spinoza et à Nietzsche, il a vu deux de ses titres traduits en français :** Kant et la philosophie de l'Histoire **(« Méridiens » Klincksieck, 1989), et récemment** Spinoza et autres hérétiques **(Seuil, 1992). Remarquablement pénétrant et accessible, ce dernier volume a suscité, en Israël comme aux Etats-Unis, et dernièrement en France, de nombreux commentaires, bien au-delà des cercles spécialisés. Dans l'entretien qu'il nous a accordé à Jérusalem, Yirmiyahu Yovel indique quelles sont, à ses yeux, les particularités du travail philosophique en Israël et évoque surtout sa propre conception du rôle et des limites de la raison dans un monde dépourvu de transcendance.

« Vous êtes philosophe et vous vivez et enseignez à Jérusalem. Pensez-vous que le fait de travailler en Israël a, sur votre pensée, une incidence marquante ?

– De manière générale, il n'est pas commode d'être un intellectuel en Israël, tellement notre vie politique et sociale est intense. Nous vivons à travers beaucoup de changements, et sommes constamment appelés à agir ou à prendre position sur telle ou telle affaire. Le rythme et l'intensité de cette vie politique, qui ne me semble pas avoir d'équivalent ailleurs, ne nous laissent pas toujours la tranquillité nécessaire au travail intellectuel. Il nous arrive de devoir aller travailler au calme quelque temps, en France ou en Angleterre par exemple.

» Cela dit, il y a deux particularités qui marquent la réflexion philosophique ici. Le fait qu'Israël soit un pays juif ne domine pas le contenu ni les thèmes de la recherche philosophique, qui sont ceux de la communauté internationale d'aujourd'hui. Mais cela suscite, par exemple, chez plusieurs d'entre nous, un intérêt plus aigu qu'ailleurs pour la réflexion sur l'Histoire, dans la mesure où les juifs modernes se posent des questions d'identité liées à l'Histoire. Et lorsqu'on vit en Israël, on se sent au cœur d'une expérience à la fois passionnante et dramatique dont la dimension historique nous est toujours présente.

» Le fait d'être un petit pays entraîne une autre particularité, qui nous est commune avec beaucoup d'autres, comme, par exemple, la Belgique ou le Danemark : nous sommes ouverts à plusieurs traditions philosophiques. Il y a eu ainsi une influence de la philosophie allemande (et européenne en général) à travers l'enseignement de grands professeurs comme Bergman, un ancien condisciple de Kafka à Prague, ami également de Martin Buber. Et puis, le fait que la langue internationale soit ici l'anglais, et que beaucoup d'Israéliens aient soutenu leur thèse à Oxford ou aux Etats-Unis, a entraîné une arrivée massive de la philosophie analytique en vigueur dans le monde anglo-saxon. Cette double influence a engendré à la fois des conflits et des possiblités de rencontres qui n'existent pas ailleurs sous cette forme.

– Le fait que vous ayez vous-même enseigné aussi bien à Princeton qu'à la Sorbonne vous donne-t-il un regard particulier sur les relations qu'entretiennent des traditions philosophiques différentes ?

– Le plus frappant est sans doute l'ignorance et même le mépris réciproque.

» En effet, quand une culture est puissante et riche, elle risque toujours d'engendrer une illusion d'autosuffisance qui n'est, en fait, qu'une forme de clôture sur soi. En dépit de leurs limites, il me semble que les petits pays ont pour avantage d'échapper à cette forme d'enfermement.

– Vous avez consacré à Spinoza un livre qui a eu, en Israël et aux Etats-Unis, un retentissement allant au-delà des cercles philosophiques. Vous avez également fondé à Jérusalem un institut de recherches consacré à Spinoza, que vous présidez. Quelle portée possède, pour nous, aujourd'hui, la pensée de ce philosophe du XVIIe siècle ?

– Plutôt que le détail de sa doctrine, c'est la place de Spinoza dans l'histoire de la pensée qui m'intéresse. Il a révolutionné la philosophie et ouvert la voie à toute la modernité en inaugurant une pensée de l'immanence.

« Le fait qu'Israël soit un pays juif ne domine pas le contenu ni les thèmes de la recherche philosophique »

– Si le lecteur vous demandait ce que l'idée d'immanence signifie, que lui répondriez-vous ?

– Je soulignerais trois éléments. D'abord l'affirmation que ce monde-ci, celui où nous vivons, ne laisse rien derrière ni au-delà. Ce monde est l'horizon total de l'être, il n'y a pas d'autre domaine qui lui serait transcendant. Cela n'empêche, bien sûr, qu'il y ait dans ce monde-ci des dimensions, des profondeurs, qui nous échappent normalement, et qui appellent à des interprétations complexes. Deuxièmement, ce monde est la seule source et le seul contexte de toutes les normes éthiques ou politiques. La source des valeurs morales et sociales ainsi que de la légitimité politique n'est pas à chercher dans un au-delà. Elle se trouve dans les êtres humains, hommes et femmes, qui s'interrogent pour les élaborer. Troisièmement, ces deux premiers éléments sont la condition de toute émancipation, de toute libération – ainsi restreinte soit-elle – dont l'humanité peut être capable, et le salut, qui ne peut être que partiel, est à chercher dans le monde fini où nous vivons et non dans un espace métaphysique situé ailleurs.

» Spinoza n'est pas l'inventeur de cette idée d'immanence. Elle se trouve déjà chez les plus anciens philosophes grecs. Mais elle avait été submergée par la culture judéo-chrétienne et la théologie médiévale. Avec Spinoza, cette idée d'immanence ressurgit et reçoit sa systématisation la plus forte puisque, pour lui, Dieu lui-même est identique au monde immanent et n'en est pas le créateur, extérieur à sa création et différent d'elle.

– Ce n'est pas exactement ce que les religions révélées enseignent...

– Il va de soi que cette idée conteste la tradition commune aux trois grandes religions monothéistes (judaïsme, christianisme, et islam) qui sont fondées sur la transcendance. Spinoza se place ici non seulement en dehors des religions révélées, mais aussi en dehors de la tradition philosophique de son temps, que ce soit celle de Descartes avant lui, ou de Leibniz, après lui, qui demeurent tributaires de l'idée d'un Dieu personnel créateur.

» Ce serait toutefois une erreur de considérer la pensée de l'immanence comme nécessairement athée et antireligieuse. Cette possibilité existe et s'est développée chez Nietzsche, par exemple. Mais la possibilité d'une religiosité profonde est également ouverte par cette idée d'immanence, comme en témoignent Spinoza lui-même et, plus tard, à sa manière, Hegel.

– Ce qui est combattu, dans tous les cas, c'est le fanatisme...

– Chez Spinoza, tout à fait. Sa pensée de l'immanence est, en ce sens, une antidote radicale contre la dégradation de la religiosité authentique – qu'il veut non-confessionnelle – en superstition, en particularisme excluant les autres, et contre tout ce qui porte à l'ingérence du religieux dans le politique. C'est dire qu'il s'agit d'une pensée très actuelle, puisque chacun sait combien les fondamentalismes religieux surgissent à présent sous des formes vulgaires, que ce soit dans le monde musulman, dans le monde juif, ici même, en Israël, ou dans le monde chrétien de la Pologne et de la Russie jusqu'au protestantisme américain.

– Cela veut-il dire que si tout le monde réfléchissait plus et mieux, c'en serait fini des superstitions et des fanatismes ?

– Hélas non. Je ne partage pas, sur ce point, l'optimisme du siècle des Lumières, qui croyait possible d'édifier un monde d'où tous les préjugés auraient disparu. C'est là une impossibilité. Nous sommes et nous serons toujours dans le processus. A la confiance excessive de Spinoza dans les pouvoirs de la raison, nous devons substituer, à partir de l'idée même d'immanence, un rationalisme fini.

– Qu'entendez-vous par là ?

– Il s'agit de prendre conscience du fait que l'idéal d'une raison « pure » et « une » est transcendant lui aussi. Notre raison n'est ni complète ni transparente. Elle renferme des « impuretés » constitutives impossibles à éliminer et elle s'ouvre à une pluralité d'interprétations possibles. La contingence, les marges d'incertitude, l'ambivalence des interprétations, les brèches de communication, ainsi que la dépendance (en partie) du jugement rationnel sur l'inavoué : le langage, le désir, la volonté de puissance, etc., tout cela ne constitue pas des « accidents » qui viendraient perturber le fonctionnement « normal » de la raison. Ce sont ses traits propres qu'il s'agit d'accepter – et, dans la mesure du possible d'en réduire les effets, – sans espérer les éliminer, ni désespérer pour autant du projet rationnel tout entier.

» Surtout, il est vain d'attendre que la Raison prenne la place du Dieu défunt de Nietzsche, avec ses consolations transcendantes et ses assurances intemporelles et absolues. Cette attente relève d'une mentalité de métaphysique transcendante. C'était le projet des Lumières dont l'échec a entraîné le désespoir de la rationalité – également non justifié – qui marque la pensée plus récente.

Pour moi, l'immanence n'a de sens que dans la reconnaissance de la finitude, mais aussi de la rationalité, qui se modifient l'une l'autre. De même que notre raison est finie, de même notre finitude est rationnelle, car la raison (le discours sensé, structuré) pénètre dans la totalité de notre existence, y compris la perception sensible, la vie affective, jusqu'à notre physiologie. Il faudrait donc que nous arrivions à tenir ensemble ces deux aspects. D'un côté la raison œuvre, crée des systèmes de signes qui ont leur valeur et leur validité, construit des formes de communication, des réseaux et des espaces scientifiques, politiques, éthiques... ; d'un autre côté, elle demeure à jamais dans l'impureté, l'inachèvement et la finitude, et non dans cette relation à l'éternité que lui attribuaient les philosophes classiques et encore Spinoza.

– Il n'y a donc plus rien de stable ?

– De stable oui, d'éternel non. Il faut apprendre à accepter, et même à nous réjouir de la permanence relative que nous-mêmes introduisons dans les choses. Nietzsche n'a cessé de souligner combien le monde où nous sommes, celui de l'immanence, le seul monde, est impermanent et transitoire. Ce qu'on peut lui reprocher, selon moi, c'est d'avoir remplacé le culte de l'éternel par celui de l'éphémère.

» Là encore, je crois qu'on peut être plus fidèle à la réalité de notre rationalité finie. Même si le monde n'a pas de substance éternelle, même si nos valeurs ne sont pas enracinées dans la volonté d'une puissance divine, elles n'en sont pas moins valables, dans la mesure où nous les construisons pour qu'elles durent. Tout le geste de l'humanité et de la civilisation, c'est en effet de combattre l'éphémère et de bâtir, qu'il s'agisse de maisons ou de sciences, des cités ou des valeurs morales qui nous épanouissent, dans lesquelles nous pouvons reconnaître nos propres traces et par lesquelles nous donnons plusieurs sens à la vie.

« On peut créer un espace rationnel sans le déifier »

» En un sens radical, tout est destiné à passer : nos échafaudages scientifiques, notre système politique, notre morale, nous-mêmes. Et pourtant, notre manière d'exister est de faire face à cette existence transitoire en créant des structures qui possèdent une signification. Finalement, nous trouvons le sens humain de notre vie dans cette organisation de l'éphémère au sein de structures de plus en plus larges et intelligibles dans lesquelles nous nous retrouvons – au moins partiellement – comme chez nous, et qui puissent répondre à nos désirs existentiels même sans les satisfaire complètement.

– Par exemple ?

– Vous vivez dans une maison, que ce soit à Jérusalem, à Paris ou à New-York. Vous savez bien qu'un jour ces villes ne seront plus, ni cette maison, ni vous-mêmes. Mais tant que vous, vos enfants, et d'autres peut-être, vivez, que vos enfants grandissent, etc, vous voulez que votre maison vous convienne le mieux possible et exprime votre empreinte dans le monde. Nous ne vivons pas seulement dans des villes géographiques, nous vivons aussi ontologiquement au sein de l'Etre et nous désirons y creuser notre demeure et y laisser notre empreinte par nos divers édifices culturels, sociaux et politiques, scientifiques, etc. C'est par eux que nous ne cessons de résister à l'éphémère et créons du sens.

» J'ajouterai pour finir que nous ne créons pas n'importe comment. Bien que notre raison soit imparfaite, il existe des contraintes à l'intérieur de chaque configuration rationnelle, qui dessinent une carte des possibilités et des impossibilités qui leur sont propres. Reconnaître la finitude de la raison ne veut donc pas dire l'anarchie. Renoncer à la rationalité finie serait renoncer à nous-mêmes. De même, glorifier la raison comme éternelle nous fait perdre les apports de l'immanence. On peut créer un espace rationnel sans le déifier. »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

IUA SAN FRANCISCO
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.
220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

■ **Université à San Francisco,**
spécialisée en management international, habilitée à délivrer le :

MBA *Master of Business Administration for International Management*

■ **Filière d'admission : 3e CYCLE :**
Diplômes de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises

■ **Programme américain de 12 mois à San Francisco**, unique dans son concept - une pédagogie interactive liée à l'expérience du projet professionnel - **conduisant au MBA en Management International.**

Informations et sélections pour l'Europe :
17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris

Tél.: (1) 40 70 11 71

IUA SAN FRANCISCO

Communiqué par International University of America - San Francisco - CA
Programme associé en Asie : AMA HONG KONG

OMS

Réponse au docteur Luiz Pereira da Silva

par Bernard Kouchner

DANS un article intitulé « Il ne faut pas tirer sur la pianiste » (*le Monde* du 30 mai 1992), Luiz Pereira da Silva, directeur de recherche au CNRS, interprète une part de mes déclarations à la tribune de l'Assemblée mondiale de l'OMS et en tire une leçon dont je tiens à récuser certains termes :

Trop schématiquement, la thèse défendue par le chercheur est que *« seule la voie de la coopération économique internationale pourra permettre aux pays pauvres d'apporter par eux-mêmes, à long terme, les solutions à leurs problèmes de santé... »*

Certes, je ne méconnais évidemment pas que l'effondrement des cours du café, du cacao, des fruits exotiques ou celui des matières premières soient une des causes d'une situation économique de plus en plus désastreuse dans les pays *« à faibles revenus »*.

Je n'ignore pas non plus que ces derniers pays disposent pour se soigner de moins de 10 dollars par an et par habitant, tandis que nous en sommes à plus de 10000 francs par an et par habitant, chez nous. Je me suis frotté à ces situations.

Bref, les contrastes seraient trop forts pour qu'une aide puisse avoir la moindre utilité dans un contexte aussi déséquilibré. Cela ne me semble pas très vrai, et l'expérience de nombreux médecins le dément.

Il y a vingt-cinq ans, j'ai choisi une autre attitude, dont j'ose penser qu'elle a sans doute sauvé plus de vies qu'une docte réflexion sur l'optimisation de l'emploi des ressources dans le tiers-monde, même si le résultat en reste insuffisant. Cette attitude consiste à m'engager, comme médecin, c'est-à-dire comme soignant, et d'abord au premier degré. Je soigne les malades et les blessés tels qu'ils se présentent. Je m'interroge éventuellement après sur le bien-fondé de ma pratique, mais pas avant.

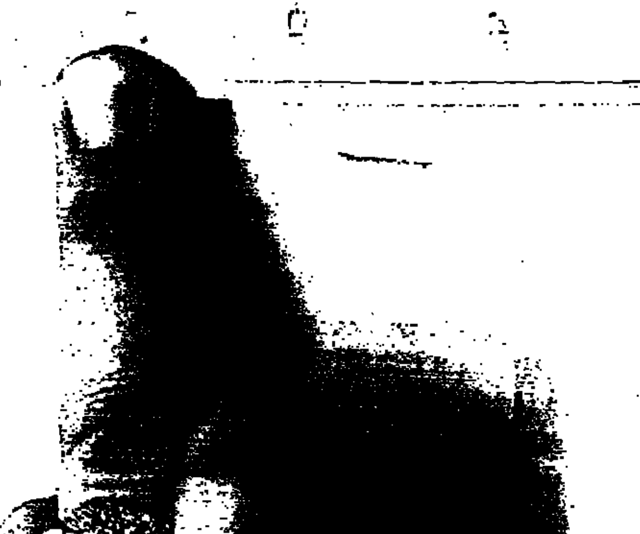
Je ne tire surtout pas sur les pianistes : ils font sans doute leur travail à leur manière, très respectable. Je leur demande d'accélérer un peu la musique, et de s'intéresser un peu à ceux qui l'écoutent. Je ne méconnais pas les immenses résultats déjà obtenus. J'entends que l'OMS puisse être ce chef d'orchestre et contribue à attirer l'attention des pays riches. La France se fait un devoir d'engager l'Organisation mondiale dans cette voie.

Si je plaide pour une force de frappe sanitaire, c'est que l'action réveille, c'est que le terrain est une excellente école, c'est qu'une présence humaine à côté de ceux qui souffrent, où que ce soit, vaut déjà quelque chose, même si l'économie ne peut le traduire en chiffres.

« Assez de cette pensée plate et scolaire qui réduit la politique à l'économie », écrivais-je en 1986 : je garde cette idée-là toute neuve. M. Pereira da Silva évoque le nom de « Zorro », d'autres parlent de « cow-boys » pour qualifier mon équipe. Tant mieux, tant pis : nous avançons.

Nos témoignages deviennent des nouvelles, des interpellations, des prises de conscience. C'est ainsi que nous mobilisons les hommes, les associations, les gouvernements. Nous avons commencé avec quelques dizaines de millions de francs et, en quatre ans, nous avons multiplié notre pouvoir d'agir par vingt.

Aurait-on pu faire mieux ? Sûrement, mais pas en attendant que le cours du cacao s'améliore...

ÉTRANGER

Israël : les « hommes en noir », coûteux arbitres des élections

Une demi-douzaine de partis se disputent les voix des 20 % d'Israéliens considérés comme religieux. Un cinquième seulement de l'électorat, mais qui pèse lourd dans la formation des coalitions de gouvernement.

TEL-AVIV

de notre envoyé spécial

« Votez ! Oui, ne perdez pas votre temps à militer, mais votez pour la Torah unifiée et puis retournez vite à l'étude du Talmud ! » Pour la plupart non-sionistes, mais toujours promptes à vendre leur soutien au parti de gouvernement qui leur offrira les meilleurs portefeuilles ministériels et le meilleur financement public possible pour leurs activités, les organisations politiques orthodoxes jouent, depuis plus d'une décennie, un rôle majeur dans la formation des coalitions gouvernementales d'Israël.

Actuellement titulaires d'un record de treize sièges sur les cent vingt que compte la Knesset, ceux qu'on appelle ici les partis *« haredis »* – littéralement « ceux qui craignent » – seraient cependant en passe de voir leur influence réduite. Motifs : l'arrivée de quatre cent mille Juifs de l'ex-URSS pour la plupart anti-religieux, la corruption de certaines de leurs élites et les profondes divisions ethnico-théocratiques du mouvement dans son ensemble.

Cassé en deux sous la lumière chaude des projecteurs, le *rav* Eliezer Menahem Schach, le plus vieux et l'un des plus puissants patriarches du judaïsme orthodoxe mondial, est retourné en titubant s'écrouler sur sa chaise. Dans un même élan passionné, cinq à six mille barbus l'applaudissent à tout rompre. Débordante de respect, l'assistance s'est levée. Devant la longue barbe blanche de l'ancêtre qui fait et défait les « rois » d'Israël depuis une dizaine d'années, certains ont les larmes aux yeux. D'autres s'accrochent aux jumelles de théâtre, aux longues-vues apportées pour l'occasion.

Surtout ne pas perdre une miette de ce spectacle. Surtout ne jamais oublier les traits du « saint homme », sans qui Itzhak Shamir n'aurait pu demeurer premier ministre aussi longtemps. Tout là-bas sur son siège, au milieu de ses pairs, les vénérables « sages du grand conseil de la Torah » qui régentent la communauté des « craignant Dieu », le vieil homme paraît maintenant endormi. Il n'y a pas une femme à l'horizon. Pas une veste qui ne soit sombre, pas une tête qui ne soit couverte de la kippa réglementaire ou d'un chapeau-feutre. C'était la semaine dernière à Tel Aviv. Pendant tout un soir de pleine lune, le stade de basket Yad Eliahu a appartenu aux « hommes en noir ».

Quel prix pour les futures alliances ?

Vingt-cinq minutes durant, le vieux maître de l'académie « lituanienne » de Ponovetz a tenu son public en haleine, expliqué *« des choses simples »* puisées dans la Torah et sangloté d'émotion en évoquant le shabbat, ce rituel si *« sacré et si central dans notre vie »*. Didactique, très peu politique, utilisant tour à tour l'hébreu puis le yiddish, il a parlé de la Providence, des justes et des hérétiques, du châtiment et de la transgression. Et puis il s'est lancé dans un réquisitoire sans appel contre cette société israélienne qu'il ne comprend pas, *« qui perd sa culture et qui se détache de la Torah »*. Il a dénoncé le culte de l'argent et des armes, lancé de vibrants anathèmes contre la laïcité *« envahissante »* qui menace la survie du peuple juif.

« Celui qui bâtit Israël n'est pas l'industriel ni le soldat ! », s'est-il exclamé. *« C'est l'étudiant talmudique. La force d'Israël est là et pas ailleurs ! »* Il y a quatre-vingt-douze ou quatre-vingt-seize ans – selon les biographes – le *rav* Schach est né quelque part en Pologne. Réfugié en Lituanie, il est parvenu à gagner la Palestine juste avant les heures fatales, en juin 1940. Célébré et respecté depuis des décennies dans le monde du Talmud, il a présidé, pendant les années 80, à la fondation de deux des quatre grands partis politiques orthodoxes d'Israël : le Shas, qui regroupe essentiellement les *haredis* d'origine séfarade (juifs d'Orient) et le Deguel Hatorah, qui rassemble des ashkénazes (juifs d'Europe).

Toutes deux issues de l'Agoudat Israël, le grand parti orthodoxe historique fondé en 1912, ces organisations sont aujourd'hui à couteaux si tirés, que même la *« haute figure paternelle »* de leur maître-à-penser commun n'est pas parvenue à les rabibocher. Les divisions « ethniques » de la société israélienne d'aujourd'hui n'épargnent pas les religieux. A l'intérieur même du « monde noir » la campagne a été agitée et parfois violente. Les coups de poing ont été fréquents entre militants de listes concurrentes. Tel parti a promis des bénédictions par correspondance à ceux qui voteraient pour ses candidats. Tel autre a contraint des élèves de *yeshivots* – les écoles talmudiques – à distribuer des tracts opposés aux choix des parents. Plusieurs plaintes de police ont été déposées.

Conduit par M. Arieh Deri, un jeune ministre-rabbin, qui fait l'objet d'une enquête de police pour escroquerie et abus de biens publics, le Shas (cinq sièges à la Knesset) a refusé de rejoindre la liste de la Torah unifiée, qui regroupe – sans doute temporairement – ce qui reste de l'Agoudat historique, le Deguel et le Moriah, un nouveau parti créé, celui-là, par un transfuge du Shas, ministre-rabbin lui aussi, M. Itzhak Peretz.

Il y a aussi une autre formation ultra-orthodoxe, la Rédemption d'Israël qui, elle, se déclare sioniste et nationaliste (un siège), ainsi que le Mafdal, le vieux Parti national religieux (cinq sièges actuellement), qui se veut également sioniste et dont les électeurs, pour être « observants » de la Loi, sont rarement orthodoxes. Mais l'important, pour les deux grands partis laïcs – Likoud et travailliste – qui se disputeront l'honneur de diriger la prochaine coalition gouvernementale, est de savoir laquelle des organisations citées plus haut acceptera, au lendemain de la consultation, de s'allier à l'un ou à l'autre. Laquelle et, surtout, à quel prix ?

PATRICE CLAUDE

ASIE

Cambodge : la paix en panne

Suite de la première page

Deux divisions khmères rouges avaient été dispersées lors de cette opération. En octobre, les sources les mieux placées évaluaient les forces des Khmers rouges à quelque vingt-cinq divisions et plusieurs régiments autonomes, soit un peu moins de 15 000 combattants aguerris et disciplinés. Ces unités – 450 hommes en moyenne par « division » – étaient présentes sur l'ensemble du territoire, à l'exception des provinces de Prey-Veng et de Svay-Rieng dans l'Est. Elles constituaient une guérilla très motivée, mais dispersée et faisant face à de sérieux problèmes de communication.

Les « Maghrébins » du Cambodge

Les troupes de Phnom-Penh rassemblaient de leur côté, avec les forces régionales, environ 130 000 hommes, souvent peu disciplinés, médiocrement encadrés et, surtout, très mal payés. Il reste que l'armée et l'administration de MM. Hun Sen et Chea Sim géraient alors au moins 80 % des sept à huit millions de Cambodgiens. La « paix » a-t-elle, depuis huit mois, modifié ce rapport de forces favorable à Phnom-Penh ?

Sur le plan militaire, les Khmers rouges n'ont pas fait la différence. C'est sur le plan politique et de la propagande qu'ils ont fourni des efforts payants. Ils sont parvenus à pénétrer dans de nombreux villages. Les paysans se plaignent moins de leurs méthodes. Ils en oublieraient presque non seulement le million de morts de 1975 à 1978, lors de leur passage au pouvoir, mais aussi la sinistre évacuation des villes, les travaux forcés auxquels a été condamnée au moins une partie de la population, la suppression de l'école, de la monnaie et de toutes les libertés. Les Khmers rouges conservent une image détestable à l'étranger ; ils sont en train de donner une autre impression d'eux-mêmes aux paysans khmers.

Ils ont marqué un deuxième point dans leur guerre psychologique en réveillant le vieux démon racial à l'égard des *Yuon*, expression péjorative pour qualifier les Vietnamiens. Ces derniers, forts nombreux au Cambodge, y assurent de petits métiers indispensables : pêcheurs, mécaniciens, électriciens, maçons, vendeurs ambulants... Ce sont eux qui ont restauré Phnom-Penh au cours des derniers mois.

Si ces « Maghrébins » du Cambodge venaient à se retirer, l'économie du pays, déjà bien fragile, en pâtirait. Les Khmers rouges le savent et leur campagne anti-vietnamienne porte. Ils ne se contentent pas de réclamer les preuves du départ des soldats vietnamiens, ce qui n'est plus qu'un prétexte pour refuser – ou reporter – toute démobilisation. Ils font campagne contre la présence de civils vietnamiens.

L'argument est populaire : il a été repris par M. Son Sann, le président du FNLPK, et par l'entourage du prince Ranariddh, fils du prince Sihanouk. L'APRONUC (l'Autorité provisoire de l'ONU) a même été accusée par les Khmers rouges de compter, dans ses rangs, des « éléments » faisant preuve de « partialité ».

Toujours les mêmes objectifs

Enfin, les Khmers rouges ont réorganisé leurs zones, où les bérets bleus de l'ONU sont toujours interdits de séjour, pour alimenter leur trésor de guerre. En treize ans, ils ont créé un tissu de relations, sur la frontière, avec des militaires et des hommes d'affaires thaïlandais, engagés aujourd'hui dans l'exploitation fructueuse de concessions forestières et de mines de pierres précieuses.

Pour arrêter ces opérations fort rentables, il faudrait que l'armée de Phnom-Penh retrouve sa liberté de manœuvre, à condition qu'elle soit assez bien organisée pour en profiter. Ce qui n'est pas encore le cas puisque ses généraux, repassés à l'offensive ces derniers jours, n'envisagent, pour l'instant, que de reprendre le terrain perdu depuis l'accord de Paris.

M. Pol Pot a donc marqué des points. Certes, Phnom-Penh, notamment en prêtant le flanc aux accusations de corruption, a contribué à faire son jeu. Mais les Khmers rouges sont ainsi parvenus à tenir jusqu'à l'arrivée des pluies, sachant que les programmes de l'ONU, déjà en retard, risquent de s'embourber jusqu'à la prochaine saison sèche, en octobre-novembre.

Une trentaine de milliers de réfugiés seulement, sur 370 000, ont été rapatriés et aucun d'entre eux n'a encore reçu un arpent de terre. Le déminage – un problème quasi insoluble – en est encore, pour l'essentiel, à la phase préliminaire de l'instruction. Le contrôle des administrations n'a pas commencé. Celui des frontières a été mis en place, sauf, bien évidemment, dans les zones que les Khmers rouges contrôlent sur la frontière thaïlandaise.

La situation n'est pas pour autant irréversible. Mais que peut faire l'ONU ? Sur le terrain, pas grand-chose, puisqu'elle n'a pas le droit de forcer les barrières sur les pistes gardées par des Khmers rouges. Demander à la Chine d'intervenir ? C'est fait, mais les Chinois n'ont plus qu'une influence limitée sur leurs anciens protégés.

Exercer des pressions sur la Thaïlande ? C'est également en cours : on a demandé au tout nouveau gouvernement thaïlandais, formé de gens responsables, de rappeler à l'ordre les Khmers rouges. La bonne volonté des ministres de Bangkok n'aura, cependant, pas d'effet immédiat sur ce qui se passe sur la frontière du Cambodge. Un porte-parole militaire thaïlandais a clairement indiqué, vendredi, que des sanctions contre les Khmers rouges *« n'étaient pas possibles »* et que *« les doutes »* émis par ces derniers concernant la présence de troupes vietnamiennes *« n'avaient pas été vérifiés »*. Entre-temps, M. Khieu Samphan aura tout loisir d'annoncer un jour un pas en arrière et d'y renoncer le lendemain. Pour l'instant, il oppose son veto à la poursuite de l'application du plan de l'ONU. Il pourra le lever le jour où cela conviendra au mouvement.

Car les Khmers rouges poursuivent toujours les mêmes objectifs. Depuis 1988, leur *« stratégie de paix »* est au point. Ils veulent obtenir le démantèlement de l'administration de Phnom-Penh et le transfert de ses pouvoirs au CNS, le Conseil national suprême présidé par le prince Sihanouk au sein duquel leurs deux représentants disposent, dans la pratique, d'un droit de veto.

Les Khmers rouges n'ont aucune raison de ne pas faire front et de s'opposer aux demandes de l'APRONUC. Jusqu'ici, cette tactique leur a servi. Pourquoi y renoncer ? Parce que la société internationale a déjà investi des centaines de millions de dollars dans les opérations de l'ONU au Cambodge ? Pour ne pas peiner le Conseil de sécurité ? Pour éviter l'opprobre général ? Dans les hameaux qu'ils contrôlent de nouveau, les jeunes Khmers rouges ne se posent pas ce genre de questions.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les délégués palestiniens qui ont rencontré M. Arafat ne seront pas arrêtés

Les autorités israéliennes sont revenues, dimanche 21 juin, sur leur décision d'arrêter trois responsables palestiniens des territoires occupés, pour avoir rencontré le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat (*le Monde* du 21-22 juin) ; elles ont annoncé qu'ils seraient simplement *« interrogés »*.

Le porte-parole du ministre israélien de la police, M. Tami Paul-Cohen, n'a cependant pas exclu que des poursuites soient engagées ultérieurement contre M. Haïdar Abdel-Chafi, Mme Hanane Achraoui et M. Fayçal Husseini. Selon le quotidien *Haaretz*, les Etats-Unis ont demandé à Israël de faire preuve de retenue dans cette affaire pour ne pas mettre en péril le processus de paix. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a néanmoins affirmé que son gouvernement *« tiendra compte de la rencontre »*, durant les prochaines étapes des négociations de paix. – *(Reuter, AFP.)*

EGYPTE

Six morts lors d'agressions islamistes contre des coptes

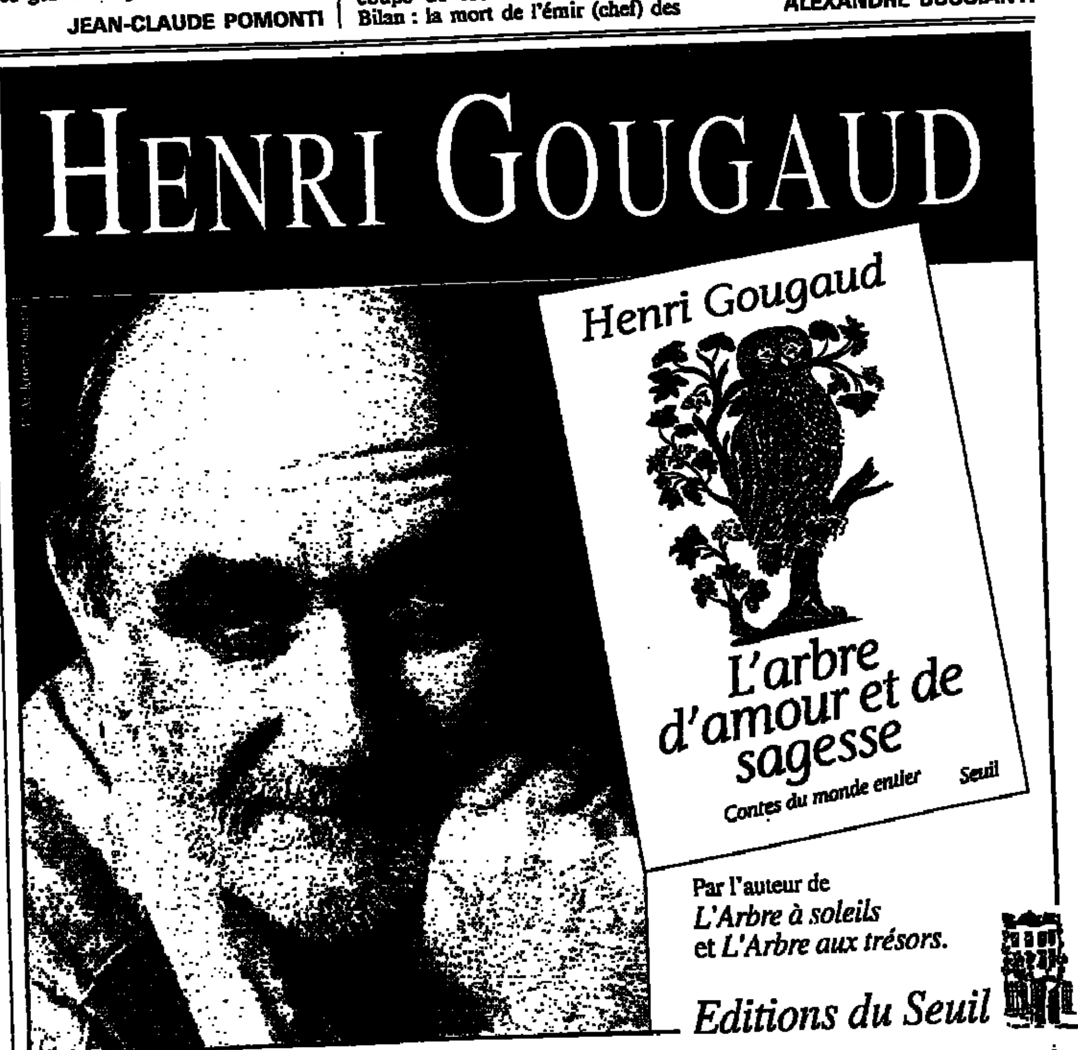
LE CAIRE

de notre correspondant

Six personnes ont été tuées et neuf autres blessées, à la fin de la semaine dernière, dans le village de Sanabou, près d'Assiout, en Haute-Egypte, à la suite d'agressions commises par des extrémistes musulmans contre des chrétiens. Les incidents ont commencé vendredi 19 juin, lorsque près de deux cents islamistes, sortant de la mosquée, ont saccagé et incendié une vingtaine de magasins et de maisons appartenant à des coptes (près de six millions sur cinquante-huit millions d'Egyptiens). Les forces de l'ordre sont intervenues et des coups de feu ont été échangés. Bilan : la mort de l'émir (chef) des islamistes de Sanabou et de son adjoint ; sept militants ont été arrêtés. Les intégristes ont contre-attaqué le lendemain, en tuant par balles un médecin et un cordonnier coptes. Trois autres chrétiens ont été blessés, dont un grièvement. Un commando a par ailleurs mitraillé un car de police, tuant deux membres des forces de l'ordre et en blessant quatre autres.

Dimanche, les islamistes ont à nouveau sévi, incendiant et saccageant une quinzaine de maisons et de boutiques appartenant à des coptes. C'est la troisième fois depuis le mois de mars que des extrémistes musulmans attaquent des chrétiens à Sanabou (*le Monde* du 6 mai).

ALEXANDRE BUCCIANTI



AFGHANISTAN : après l'appel de M. Hekmatyar à une « marche sur Kaboul »

Le refus du président intérimaire de transmettre ses pouvoirs fait monter la tension

La tension est brutalement montée ces derniers jours en Afghanistan alors qu'approche le 28 juin, date prévue par l'accord du 25 avril entre sept factions islamiques pour organiser la transition des pouvoirs à Kaboul. M. Sibghatullah Modjaddedi, président intérimaire, a déclaré, dimanche 21 juin, qu'il ne s'effacerait pas devant son successeur désigné, le chef du Jamiat-i-Islami, M. Burhanuddin Rabbani. Il entend transmettre l'autorité au *« Conseil de la guerre sainte »*, l'ancien *« Conseil des 51 »* récemment porté à soixante-quatre membres par l'adjonction de huit personnalités chiites et de cinq représentants du nord du pays. M. Modjaddedi a récemment estimé que M. Rabbani avait violé l'accord de Peshawar en constituant par avance son gouvernement et en prenant en son nom certaines décisions.

Des dizaines de commandants de moudjahidins, de dignitaires religieux et de chefs tribaux ont demandé dimanche à M. Modjaddedi, lors d'une cérémonie au palais présidentiel, de demeurer au pouvoir pendant cinq ans.

De son côté, M. Gulbuddin Hekmatyar, chef de la faction Hezb-i-Islami, a demandé à ses partisans réunis dans la province de Paktia, à 150 kilomètres au sud de la capitale, de *« marcher sur Kaboul »* afin de *« combattre les vestiges du communisme »*. Selon le dirigeant fondamentaliste, M. Modjaddedi est *« un otage sans pouvoir »* manipulé par les milices du général ouzbek Rashid Dostom.

Lundi matin, les partisans de M. Dostom ont célébré bruyamment à Kaboul le démenti apporté à l'annonce, par une personnalité pakistanaise, de la mort de leur chef dans un accident d'avion.

La même source avait assuré que l'ancien président communiste afghan Babrak Karmal était décédé dans le même avion. – *(AFP, AP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La préparation du conseil européen de Lisbonne

Les Douze veulent éviter toute polémique à propos de l'élargissement de la Communauté

Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis samedi 20 juin à Luxembourg pour préparer le sommet qui se tiendra en fin de semaine à Lisbonne, se sont efforcés de désamorcer les polémiques virtuelles, notamment à propos de l'élargissement de la Communauté.

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

C'est en douceur et avec comme premier souci d'éviter toute controverse sérieuse que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze aborderont, les 26 et 27 juin, à Lisbonne, le dossier de l'élargissement de la Communauté. Nul ne sera chargé, à ce stade, de préparer un rapport sur les réformes institutionnelles qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre pour que la Communauté puisse fonctionner de façon efficace après l'adhésion de quatre ou cinq pays de l'AELE (l'Autriche, la Finlande, la Suède, la Suisse, peut-être la Norvège). L'idée d'un «comité des Sages» qui serait chargé de réfléchir sur l'organisation future de la Communauté n'est pas envisagée.

On expliquera, au contraire, que cette «première vague» d'adhésions peut s'opérer en bon ordre moyennant des ajustements institutionnels mineurs, ou qu'il n'y a pas urgence à tracer les contours d'un nouveau modèle institutionnel. Une conférence intergouvernementale n'est-elle pas prévue par le traité de Maastricht pour 1996? Par opportunité politique, parce que les procédures de ratification sont en cours, certains des problèmes centraux que soulève le fonctionnement d'une Union élargie seront donc provisoirement occultés. Plutôt une Communauté informe qu'une Communauté morte!

Mettre sur la table, aujourd'hui, les problèmes que soulève l'organisation politique de la Communauté élargie pourrait donner argument aux anti-Maastricht, rendre plus difficiles les négociations d'adhésion et plus problématique le retour au bercail de l'enfant prodigue danois. Autant de raisons pour s'en tenir à un profil bas.

La Commission n'a pas poussé à la roue. Avant la réunion du conseil, la majorité de ses membres, refusant de reprendre à leur compte le *«schéma»* de rapport préparé par M. Frans Andriessen, le vice-président chargé des relations extérieures (*le Monde* des 21 et 22 juin), s'étaient prononcés pour une attitude de réserve. M. Andriessen n'a pas cherché à dissimuler les hésitations de ses collègues. Certains, a-t-il expliqué en substance, croient que des réformes institutionnelles en profondeur sont nécessaires dès la première vague d'adhésions, d'autres en sont persuadés mais jugent cela peu opportun, d'autres enfin n'en voient pas la nécessité.

La Commission éprouve donc des sentiments pour le moins ambigus. Le Conseil aussi, comme en témoignent les préoccupations exprimées dans un mémorandum rédigé par les trois pays du Bénélux. *«L'élargissement,* y lit-on, *ne peut pas constituer une menace pour la finalité et la cohésion de la Communauté et de l'Union. L'élargissement est pour nous, au contraire, un moyen de renforcer la voie de l'approfondissement de l'Union... Par le fait de l'élargissement, les adaptations institutionnelles et structurelles à effectuer dans le cadre des négociations d'adhésion deviendront à la fois inévitables et souhaitables. Les négociations d'adhésion pourraient en tout ou en partie coïncider avec les révisions prévues du traité»*.

Ce mémorandum révèle également la crainte des gouvernements du Bénélux de voir l'élargissement mettre en péril les perspectives ouvertes à Maastricht en matière de politique étrangère et de sécurité commune. D'autant que le Royaume-Uni n'éprouve aucune sympathie pour ce chapitre du traité et ne pleurerait certainement pas si l'entrée de nouveaux membres, dont quatre neutres, lui portait un coup fatal!

Vive la subsidiarité!

Gloser sur l'élargissement et les réformes institutionnelles de caractère plus ou moins fédéraliste qui devraient l'accompagner risque d'interférer dangereusement dans le débat sur la ratification du traité de Maastricht. En revanche, valoriser le concept de subsidiarité, c'est-à-dire, au bout du compte, circonscrire le champ d'action des institutions de la CEE, c'est caresser dans le sens du poil ceux qu'inquiètent les empiètements supposés abusifs de ces institutions. Les Douze et la Commission, M. Jacques Delors en tête, sont prêts à s'y employer, même si ce n'est pas pour aller aussi loin que le souhaiterait M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office. Les conclusions du conseil européen de Lisbonne devraient inclure un passage bien senti sur ce thème.

S'agissant du budget de la Communauté au cours des années à venir (ce qu'on appelle le «paquet Delors 2»), les Douze sont à la recherche d'un compromis, mais loin encore du consensus. Quelques orientations recueillent une majorité de suffrages : le fonds de cohésion (pour financer la modernisation des infrastructures et l'amélioration de l'environnement dans les quatre pays les moins prospères, à savoir l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal) sera créé cette année et deviendra opérationnel dès 1993; la programmation des dépenses sera échelonnée sur sept ans (1993-1999), au lieu de cinq prévues initialement, et au cours des deux premières années le plafond actuel, soit 1,20 % du PNB, sera maintenu.

La majorité des Etats membres défendent aussi l'idée d'une progression globale des dépenses sur sept ans plus modérée que ne le prévoyait la Commission : si cette tendance se confirme, le plafond en 1999 serait donc inférieur au 1,37 % du PNB proposé aujourd'hui ... pour 1997. La difficulté consiste à décider où seront effectuées ces économies. M. Roland Dumas a expliqué, samedi, qu'il était trop tôt pour considérer, comme l'avait fait quelques jours plus tôt la Commission, que la réforme de la politique agricole commune permettrait de stabiliser les dépenses de soutien.

L'inquiétude la plus vive est le fait des pays les moins prospères, et en particulier des Espagnols, qui redoutent que le conseil s'écarte des promesses faites à Maastricht. Ils comptent sur un doublement des crédits des fonds structurels (y compris le nouveau fond de cohésion) à l'issue de la période budgétaire. C'est ce qu'a proposé la Commission, et c'est nécessaire, font-ils valoir, pour qu'ils puissent rattraper les Etats «riches» et accéder à la troisième étape de l'union économique et monétaire. Non seulement le terme de la prochaine programmation budgétaire s'éloigne (1999 au lieu de 1997), mais ce doublement des fonds risque d'être compromis.

PHILIPPE LEMAITRE

La ratification d'un pays à l'autre

Espagne : le besoin d'un débat

L'idée d'un référendum a fait son chemin petit à petit en Espagne, après le «non» des Danois aux accords de Maastricht le 2 juin. Le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, avait écarté au départ cette procédure, mais des voix se sont élevées depuis pour réclamer une consultation populaire, et les sondages donnent une large majorité en sa faveur.

MADRID

de notre correspondant

Le quotidien conservateur *ABC* – le seul à publier intégralement le texte du traité – a donné les résultats d'une enquête d'opinion selon laquelle 63,3 % des Espagnols sont en faveur d'un référendum ; 43,7 % estiment d'autre part que leur pays devrait ratifier les accords, 40,4 % ne sachant pas.

Le souhait que soit organisé un référendum reflète peut-être essentiellement le besoin d'un débat dont l'opinion espagnole a jusqu'à présent fait l'économie. Le secrétaire d'Etat pour les Communautés européennes, M. Carlos Westendorp, a affirmé que *«le gouvernement n'est ni opposé ni partisan d'un référendum mais il ne le considère pas nécessaire».*

Il est vrai que, selon un autre sondage réalisé par la revue *Mercado*, 62 % des Espagnols sont en faveur du traité. Et il ne fait guère de doute que le Congrès des députés se prononcerait à une large majorité pour l'adoption du texte. Parmi les partis politiques, seul le Parti communiste, au sein de la Gauche unie (Izquierda Unida), a exprimé des réserves. Son chef de file, M. Julio Anguita, estime que quatre points des accords doivent être renégociés.

Vers une révision de la Constitution

La principale formation d'opposition, le Parti populaire, est, elle, en faveur du traité. Son président, M. José Maria Aznar, pense que *«les raisons qui ont conduit les Danois à dire non pourraient être les mêmes qui incitent les Espagnols à dire oui».* De toute façon, rien ne sera décidé avant que le Conseil constitutionnel rende son avis sur la nécessité ou non de réformer la Constitution. La date n'a pas été fixée mais cet avis – demandé par l'exécutif – devrait être donné très prochainement. Le chef du gouvernement a dit que de toute façon il le respecterait. Cette juridiction doit se prononcer sur la modification éventuelle de l'article 13 afin de permettre aux ressortissants européens qui résident en Espagne de participer aux élections municipales et surtout de pouvoir être élu, ce qui n'est pas expressément mentionné.

S'il faut modifier la Constitution – ce qui semble inévitable à certains experts, – cela peut se faire avec l'accord des deux chambres à une majorité des trois cinquièmes. Cependant, la réforme de la *Carta magna* ouvre la voie au référendum si seulement 10 % des députés l'exigent. Dans ces conditions, tout est encore possible.

MICHEL BOLE-RICHARD

Portugal : le souhait d'un référendum

Si, après la déception du «non» danois, le «oui» irlandais a remis du baume au cœur des responsables de la présidence portugaise à la veille du sommet européen de Lisbonne, le problème de la ratification par référendum du traité de Maastricht est au cœur d'un débat qui divise la classe politique et donne lieu à d'étranges conjonctions entre partisans et adversaires d'une telle consultation.

LISBONNE

correspondance

Le gouvernement, s'appuyant sur la Constitution, a d'ores et déjà annoncé que la ratification du traité ne donnerait pas lieu à un référendum dans la mesure où l'article 118 stipule que *«le référendum ne peut avoir pour objet que d'importantes questions d'intérêt national»*, et exclut de son champ d'application un certain nombre d'actes relevant spécifiquement de la compétence de l'Assemblée de la République (Parlement), parmi lesquels l'approbation de *«conventions internationales et des traités concernant la participation du Portugal à des organisations internationales* (article 164 J).

Pour autant la position clairement réitérée il y a quelques jours par le premier ministre portugais, Anibal Cavaco Silva, et relayée à l'Assemblée par son parti, le PSD (Parti social-démocrate), qui y détient à lui seul la majorité absolue et dont la thèse est partagée par le Parti socialiste, seconde formation du pays, n'a pas mis un terme au débat entre partisans et adversaires du référendum.

Ce débat a repris de l'acuité avec le «non» danois, mais il avait en fait été lancé par le président Mario Soares, qui s'était résolument prononcé pour l'organisation d'un référendum, estimant que, compte tenu de l'enjeu de Maastricht, *«la population portugaise doit pouvoir participer aux grandes décisions»* engageant son avenir. M. Soares laisse à l'Assemblée de la République le soin de décider les modalités d'une telle consultation.

Confusion chez les socialistes

Même si certains commentateurs voient avant tout dans la position présidentielle – qui prend à contre-pied celle du gouvernement – un des épisodes de la cohabitation assez mouvementée entre le chef de l'Etat socialiste et son premier ministre de centre droit, il n'empêche qu'elle émane de la première personnalité politique du pays et peut donc à ce titre être difficilement ignorée.

Outre la gêne causée au gouvernement, l'attitude du président ne laisse pas aussi d'embarrasser ses amis politiques, puisque le Parti socialiste, sous la houlette d'Antonio Guterres, milite au sein de l'Assemblée de la République pour une ratification de Maastricht par la voie parlementaire. Selon M. Guterres, il serait *«dangereux de modifier le régime démocratique en admettant un plébiscite sur cette question»*, mais le leader socialiste se déclare toutefois persuadé qu'en cas de référendum les Portugais voteraient «oui».

Pour ajouter encore à la confusion dans les rangs socialistes, l'actuel maire socialiste de Lisbonne, Jorge Sampaio, prédécesseur d'Antonio Guterres à la tête du parti a lui aussi souhaité un référendum.

Les communistes, de leur côté, hostiles au traité de Maastricht, ont tout d'abord prôné la nécessité d'un *«vaste débat national»* au lendemain du «non» danois, pour opter ensuite en faveur d'un référendum, quitte à modifier la Constitution. Ils ont indiqué qu'ils venaient de déposer au Parlement un projet de révision constitutionnelle portant sur un seul point : l'admissibilité du référendum pour le traité de Maastricht, par l'approbation d'une *«norme transitoire»*.

Dans cette bataille parlementaire, ils ne manqueront pas de bénéficier du soutien des chrétiens de droite, car leur parti, le CDS (Centre démocratique et social), tout aussi résolument anti-européen que le PC portugais, a été le premier à monter au créneau pour exiger un référendum en se déclarant persuadé qu'en cas de consultation la réponse serait «non».

Toujours dans le camp des pro-référendum, plusieurs personnalités, dont certains transfuges du PC portugais, viennent de constituer une *«plate-forme de gauche»* et entendent faire du 1er juillet une *«journée nationale en faveur du référendum»*, en organisant dans tous les lieux publics une consultation de la population.

Celle-ci, déjà interrogée à travers divers sondages, témoigne d'une volonté référendaire égale à celle de son indécision. Ainsi, le «oui» recueillerait de 44,7 % à 48 % des suffrages contre 9 % à 14 % de «non», selon les derniers sondages rendus publics. Mais une large partie de l'opinion est pour l'instant indécise (de 42 % à 46 %).

Ce sont peut-être ces derniers chiffres qui poussent le gouvernement portugais, fortement traumatisé par l'échec du référendum au Danemark, à persister dans la voie de la prudence et à confier aux députés le soin de trancher, quitte à s'entendre dire qu'à vaincre sans péril...

M. Cavaco Silva souhaite aller vite et faire en sorte que le traité soit ratifié d'ici à la fin de l'année. Quant aux Portugais qui seraient hostiles à cette procédure, ils ont été conviés à attendre les prochaines élections législatives pour manifester leur opposition, c'est-à-dire à l'horizon 1996. D'ici là, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts du Tage.

ALICE ILICÉE

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Onze islamistes et un directeur de journal arrêtés

Un officier de police a été tué, vendredi 19 juin à Laghouat, d'une balle tirée à bout portant par un inconnu qui a pris la fuite. Les forces de l'ordre ont procédé à une série d'arrestations, dimanche 21 juin, dans les milieux proches de l'opposition islamiste. Selon la gendarmerie nationale, onze militants du Front islamique du salut (FIS), impliqués dans une affaire de fabrication d'armes artisanales, ont été interpellés à Médéa.

Par ailleurs, le directeur de l'hebdomadaire en langue arabe *Ech Chourouk El Arabi*, M. Ali Fodhil, et un chroniqueur de ce journal, M. Sâad Bouakba, ont été arrêtés par la gendarmerie, qui aurait pris d'assaut les locaux du journal. Selon les journalistes de l'hebdomadaire, qui ont également été interpellés et retenus durant six heures dans les locaux de la gendarmerie à Alger, il serait reproché au directeur la publication d'articles portant *«atteinte à l'honneur de l'armée et des responsables politiques du pays»*. – *(AFP.)*

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
Livres russes
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

BANGLADESH

Deux morts lors d'émeutes à Dacca et à Chittagong

Au moins deux morts et 200 blessés ont été relevés à Dacca et Chittagong après deux jours d'émeutes, les samedi 20 et dimanche 21 juin. La tension était née, dans la capitale du Bangladesh et son principal port, de la volonté d'un *«Comité anti-fondamentaliste»*, soutenu par le principal parti d'opposition, la Ligue Awami, de faire pression sur le premier ministre, Mme Khaleda Zia, afin que soit exécuté un extrémiste religieux et politique, M. Golam Azan. Chef du parti fondamentaliste islamiste Jamaat, M. Golam Azan est accusé d'avoir collaboré avec les autorités pakistanaises, en 1971, en vue d'empêcher l'indépendance du pays. Anticipant le déclenchement d'une grève générale dimanche par ce comité, des fondamentalistes ont lancé samedi leur propre mouvement. Ils ont fait exploser des centaines de bombes artisanales, détruit des véhicules et attaqué des adversaires. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PAKISTAN

Journées de violence à Karachi

L'armée et des unités para-militaires ont été déployées, samedi 20 juin, à Karachi, où une dizaine de personnes ont été tuées lors de combats entre deux factions rivales du MQM, formation représentant les *«immigrés»* venus d'Inde lors de la partition de 1947. Le MQM est un parti-clé sur l'échiquier politique du Sind : participant à la coalition au pouvoir dans la province, il est aussi membre de l'Alliance démocratique islamique (IJI) qui gouverne à Islamabad. Les locaux du MQM avaient été attaqués vendredi par des commandos d'une branche dissidente. Le président du MQM, M. Altaf Hussain, qui vit à Londres – pour *«raison de santé»*, mais en fait parce que sa vie est menacée – a accusé l'armée de vouloir *«détruire»* son parti. Le chef des dissidents, M. Amir Khan, reproche à la direction du MQM de vouloir *«dissocier le Sind du Pakistan»*. Islamabad, de son côté, accuse l'Inde d'entretenir des menées séparatistes au Sind. La tension demeure vive à Karachi où l'armée a instauré un couvre-feu partiel. – *(AFP, UPI.)*

TCHAD

Combats dans le Nord et près du lac Tchad

Des combats ont éclaté dans l'extrême nord du pays, à Chicha, près de Faya-Largeau, ainsi que dans la région du lac Tchad, où des renforts ont été envoyés afin de repousser des partisans de M. Abbas Kotti, auteur, selon le gouvernement, d'une tentative de coup d'Etat (*le Monde* du 20 juin), ont indiqué, dimanche 21 juin, des sources militaires à N'Djamena.

Le ministre de la défense, M. Nadjita Beassoumal, a déclaré que l'armée avait détruit huit véhicules de rebelles qui tentaient une jonction entre Faya-Largeau et le lac Tchad. *«La situation est contrôlée à 100 %, mais nous demeurons vigilants»*, a-t-il déclaré à Radio-France internationale. Le gouvernement n'a publié aucun bilan officiel, mais, selon les militaires, il y a eu des morts dans les deux camps.

Samedi, le ministre de l'information, M. Djiddi Bichara, avait annoncé que l'offensive des rebelles avait été repoussée. Selon lui, les insurgés avaient lancé jeudi *«un ultimatum demandant la démission du président Idriss Déby dans un délai de soixante-douze heures»*. – *(Reuter.)*

La fin de la visite de M. Eltsine au Canada

Un million de tonnes de blé supplémentaire pour la Russie

MONTRÉAL

correspondance

Venu au Canada pour parler affaires plus que diplomatie, le président russe Boris Eltsine en est reparti, samedi 20 juin, en ayant obtenu un million de tonnes de blé supplémentaire, malgré les retards pris par la Russie dans les paiements de livraisons antérieures (*le Monde* daté 21-22 juin).

Si la classe politique canadienne a chaleureusement manifesté son soutien aux réformes économiques que M. Eltsine a vantées tout au long de sa visite de deux jours, elle ne lui a cependant promis aucune aide additionnelle significative. Le premier ministre, M. Brian Mulroney, s'est tout au plus engagé à plaider, au sommet du G 7 à Munich en juillet, pour un rapide déblocage des 24 milliards de dollars promis à la Russie par les sept pays les plus industrialisés. A Montréal, dernière étape de sa tournée nord-américaine, la foule, moins blasée sans doute que celle de Washington, a réservé un accueil enthousiaste au président russe lors de sa promenade à pied dans la vieille ville.

C. L.

SCIENCES-PO
ENTRÉE EN AP
Stage intensif d'été
Préparations annuelles et semestrielles
Préparation parallèle à l'université
ipesup
18, rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris
(1) 43.25.63.30
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

... d'un débat

MICHEL BOLE-RICHARD

... référendum

SCIENCES-PO
ENTRÉE EN AP
Stage intensif d'été
Préparations annuelles et semestrielles
Préparation parallèle à université
ipesup
(1) 43.25.63.30

"...l'immeuble de Canal +, signé par l'américain Richard Meier [...] A l'angle du quai André-Citroën et de la rue des Cévennes, offrant à la Seine un "front" d'une inhabituelle élégance, l'immeuble de la chaîne cryptée a le caractère dérangeant, définitif, d'un Picasso ou d'un Matisse dans un musée [...]

Blanc ou transparent le jour, lumineux comme une lampe de chevet et presque indécent de transparence la nuit, il a dans sa fluidité, sa perfection, sa dureté aussi, quelque chose du diamant [...]

L'organisation des bureaux dissimule sa fonctionnalité derrière le luxe de l'espace [...]"

Frédéric EDELMANN
Le Monde. 14 Janvier 1992



MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

remercie Canal + de sa confiance.

ALS CONCEPTION ET CRÉATION

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : les menaces de M. Mandela après le massacre de Boipatong

Le dialogue entre pouvoir blanc et majorité noire au point de rupture

Jamais, depuis deux ans, les négociations entre le pouvoir blanc et la majorité noire n'ont été aussi proches de la rupture en Afrique du Sud. Le massacre de quarante-deux personnes – selon le dernier bilan – dans la cité noire de Boipatong, au sud de Johannesburg, le 17 juin, a, en tout cas, clos le chapitre des bonnes relations entre le gouvernement de M. Frederik De Klerk et le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela (*le Monde* du 20 juin). Le premier envisageait, samedi, la réinstauration de l'état d'urgence, levé en 1990, et le second a menacé, dimanche, d'abandonner ou de suspendre toute discussion avec la minorité blanche.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le président De Klerk s'est rendu, samedi 20 juin, à Boipatong, sur les lieux du drame. Mais les habitants de la petite cité noire ne l'ont pas laissé descendre de sa limousine blindée. Sa visite n'a duré que quelques minutes. Il aura compris qu'il n'est pas le président de tous les Sud-Africains. Une heure plus tard, au cours d'une conférence de presse improvisée, M. De Klerk rejetait la responsabilité du camouflet qui venait de lui être infligé sur l'ANC et la mobilisation de ses militants. *« Nous ne laisserons pas ce pays sombrer dans l'anarchie et le chaos »*, a-t-il affirmé, laissant clairement entendre qu'il songeait à la réinstauration de l'état d'urgence.

Si la foule menaçante du ghetto avait rapidement obtenu gain de cause avec le départ du président, la police et l'armée, elles, étaient restées sur les lieux, où la tension a grandi. Sans sommations, les forces de sécurité ont alors ouvert le feu, de sang froid, à balles réelles, sur les manifestants. Une vingtaine d'entre eux sont tombés, la plupart touchés dans le dos alors qu'ils s'enfuyaient. Le sang versé le 17 juin n'avait pas séché qu'il coulait de nouveau : trois hommes ont été tués et dix huit autres blessés.

« Rien ne sera plus jamais comme avant », affirmait le président de l'ANC après avoir visité le ghetto sinistré, dimanche. *« Je suis convaincu que nous ne traitons plus avec des êtres humains mais avec des individus qui se comportent comme des animaux »*, déclarait M. Mandela devant trois mille résidents de la cité noire traumatisée. *« Nous voulons des armes ! Nous voulons des armes ! »*, hurlaient plusieurs milliers de jeunes lorsqu'il prit un bain de foule au stade de Sebokeng, une autre cité noire. Le président de l'ANC eut du mal à se faire entendre tant la tension était grande.

L'ANC resserre les rangs

M. Mandela, les traits tirés, leur tint à peu près le discours qu'ils voulaient entendre. Il affirma que le fossé qui séparait l'ANC et le gouvernement était désormais *« infranchissable »* et que les pourparlers avec le Parti national (NP) et le gouvernement étaient suspendus. *« Le processus de négociations est en lambeaux »*, lançait-il avant d'annoncer qu'il avait convoqué, pour mardi, une réunion du Comité national exécutif (NEC), la plus haute instance de l'ANC, qui déciderait d'un éventuel abandon des négociations.

« Pourquoi devrions nous continuer de dialoguer avec un régime qui nous assassine » ?, demandait M. Mandela. Avant d'annoncer qu'il avait écrit au secrétaire général des Nations unies pour lui demander de convoquer une session spéciale du Conseil de sécurité consacrée au massacre de Boipatong, le président de l'ANC répéta ce qu'il avait dit quelques semaines auparavant, au cours d'un périple européen : *« Les nazis en Allemagne ont exterminé des millions de personnes uniquement parce qu'elles étaient juives. Ici, en Afrique du Sud, la police et l'armée au service du pouvoir blanc tuent des êtres humains parce qu'ils sont noirs. »*

Depuis la conférence nationale annuelle de l'ANC, fin mai, et la décision de lancer une vaste campagne d'actions de masse, la direction du mouvement s'est rapprochée de sa base militante. La turbulente – et influente – Ligue de la jeunesse semble se solidariser avec la direction de l'organisation. Son président, M. Peter Mokaba, est désormais de toutes les réunions politiques. Il s'exprime brièvement avant M. Mandela, galvanisant ses troupes avec des slogans bien rodés : *« Tire pour tuer »*, *« Tue le Boer et le fermier »*, *« Rugissez, jeunes lions, rugissez »*. Autant de formules que M. Mandela tempère aussitôt en appelant à la *« stricte discipline »* et à la *« prudence »*. Un numéro de duettistes efficace : en durcissant le ton, en s'opposant ouvertement au pouvoir en place, la direction de l'ANC a réussi à resserrer les rangs. Paradoxalement, l'ANC sort renforcé de son épreuve de force avec le gouvernement.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : selon une enquête du journaliste Bob Woodward

M. Ross Perot a fouillé le passé de M. Bush dans l'intention de le discréditer

WASHINGTON

Correspondance

« Dans un monde de lions et de tigres, vous êtes un lapin », aurait dit M. Ross Perot à M. George Bush, alors vice-président, en 1986... L'apostrophe est rapportée dans le *Washington Post* par Bob Woodward, qui s'illustra jadis, dans le même journal, comme inquisiteur dans le scandale du Watergate. Son enquête contredit le milliardaire texan lorsqu'il prétend n'avoir jamais eu la moindre animosité à l'égard du président Bush.

M. Perot a en réalité fait preuve d'une extraordinaire ténacité dans ses efforts pour discréditer M. Bush, lui reprochant en particulier de ne pas l'avoir aidé dans son entreprise pour retrouver les soldats américains disparus au Vietnam. Selon M. Woodward, M. Perot a tenté, mais en vain, en 1986, d'établir que M. Bush, lorsqu'il était directeur de la CIA, en 1976-1977, avait cédé aux pressions des employés de ses services l'invitant à garder le silence sur l'affaire des prisonniers américains. Il n'a pu trouver non plus aucune preuve que le président Bush était impliqué *« jusqu'au cou »* dans le scandale de l'Irangate. En 1987, M. Perot aurait financé une enquête sur une déduction fiscale abusive obtenue par une société dans laquelle le vice-président Bush avait un intérêt, ainsi que sur quelques investissements douteux. M. Perot aurait, enfin, *« amicalement »* informé le vice-président des activités douteuses de deux de ses fils.

Dans les propos de M. Perot dont M. Woodward se fait l'écho, M. George Bush apparaît comme une chiffe molle, sans conviction, un homme faible plus ou moins honnête, et un émotif facilement au bord des larmes. Ainsi, parce qu'il n'arrivait pas à remettre en marche son hors-bord, M. Bush aurait *« presque pleuré »*. M. Perot est également tenace dans sa conviction que les officiels américains ont des informations sur la présence de soldats américains toujours prisonniers au Vietnam. A plusieurs reprises et encore dernièrement, il a cependant refusé de révéler les noms de ces *« officiels »*, en avançant qu'il leur aurait promis le secret. La campagne électorale offre des sujets de distraction. S'il est élu, M. Perot serait, à l'exception de Madison, le second plus petit président de l'histoire des Etats-Unis. Le *New York Times* rappelle que le président le plus grand était Lincoln (1,89 m), suivi par Washington (1,85 m). M. Perot (1,68 m) viendrait tout juste à la hauteur du nœud de cravate de ses rivaux, le président Bush et le gouverneur Clinton (1,85 m chacun)...

Autre anecdote de la campagne : le vice-président Quayle, qui s'était signalé par sa croisade pour les vertus familiales, a fait faire publiquement, à la télévision, une faute d'orthographe à un écolier en l'invitant à mettre un « e » au mot *potato* (pomme de terre) (*le Monde* du 17 juin). Les médias n'ont pas raté cette belle occasion de s'en prendre à leur cible habituelle. Un commentateur a fait venir l'écolier, qui a péremptoirement déclaré : *« Le vice-président devrait étudier un peu plus. »* Bien sûr, la femme de M. Quayle s'est indignée : *« Il a prononcé cinq discours par jour ces derniers vingt-cinq mois et n'a jamais fait une faute. Il en fait une et tout le monde en parle. »* M. Dan Quayle, beau joueur, a reconnu qu'il s'agissait *« d'une trop belle histoire pour être ignorée par les médias »*. Mais il a cité Mark Twain : *« Il ne faut jamais faire confiance à un homme n'ayant qu'une seule façon d'épeler un mot. »* Malheureusement, certains experts doutent que cette citation puisse être attribuée à l'écrivain...

HENRI PIERRE

La rappeuse, le candidat et le pasteur

WASHINGTON

de notre correspondant

D'un côté, Sister Souljah, une petite rappeuse noire de dix-huit ans, qui, sans doute par habitude rythmique, parle un peu trop vite ; de l'autre, M. Bill Clinton, le candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre, qui traîne lamentablement à la dernière place dans les sondages. Au milieu, le pasteur noir Jesse Jackson, qui, pour garder ses fidèles, joue les défenseurs outragés de la communauté noire. Ce trio se débat depuis une semaine dans une polémique qui pourrait ne pas être sans conséquence sur la convention démocrate de la mi-juillet à New-York.

La bagarre a commencé le 13 juin lorsque le candidat démocrate, gouverneur de l'Arkansas, a été invité à parler, à Washington, à la conférence de la Rainbow Coalition (la « Coalition arc-en-ciel »), l'organisation du pasteur Jackson. Devant un public presque exclusivement noir, M. Clinton prit à partie Sister Souljah qui avait, le jour précédent, prononcé une allocution à ce même podium. M. Clinton, installé à côté de son hôte, M. Jackson, a lancé que la Rainbow Coalition ne s'était pas *« honorée »* en donnant la parole à Sister Souljah. La mine du pasteur s'est renfrognée.

M. Clinton a souligné que la rappeuse avait, à propos des émeutes de Los Angeles, tenu des propos *« imprégnés de haine raciste »* dans une interview au *Washington Post*. Il a cité quelques extraits. Sister Souljah « explique » qu'il est *« sensé »* que des Noirs tuent des Blancs : *« Vous comprenez, comme des Noirs tuent tous les jours des Noirs* [ce qui se passe effectivement dans les ghettos urbains], *pourquoi est-ce qu'ils ne prendraient pas une semaine pour tuer des Blancs ? »*

Le gouverneur n'est pas convaincu : *« Changez le mot noir par blanc »*, dit-il, et vous avez *« la rhétorique de David Duke »*, un ancien militant néo-nazi, ex-chef du Ku Klux Klan. M. Jesse Jackson s'est estimé offensé. S'il n'a pas défendu la rappeuse, il a dénoncé le *« machiavélisme »* de M. Clinton, qu'il soupçonne non pas d'avoir été choqué outre mesure par Sister Souljah, mais d'avoir monté un « coup politique » aux dépens de la communauté noire. La « sortie » du gouverneur n'aurait été qu'une *« manœuvre soigneusement préparée »* pour *« séduire l'électorat conservateur blanc »*, a dit M. Jackson.

A peu près assuré du vote noir, même amputé de nombreux abstentionnistes, M. Bill Clinton, bon dernier dans tous les sondages, veut récupérer l'électorat blanc, conservateur, du Sud qui, depuis la fin des années 60, a lâché le Parti démocrate à chaque scrutin présidentiel. Le problème pour M. Clinton est que le pasteur Jackson représente tout de même un certain poids à la convention démocrate et qu'il a promis de se rappeler au bon souvenir du gouverneur à cette occasion. Dimanche, M. Jackson s'est refusé à dire s'il soutiendrait la candidature de M. Clinton en novembre...

ALAIN FRACHON

SURINAM

Normalisation des relations avec les Pays-Bas

LA HAYE

de notre correspondant

Les Pays-Bas et le Surinam ont conclu, *jeudi 18 juin*, un traité-cadre d'amitié et de coopération qui devrait donner un élan, nouveau mais prudent, aux relations entre La Haye et Paramaribo. Négocié depuis plusieurs mois, cet accord a été signé dans la capitale politique néerlandaise au terme de la visite officielle du président surinamien, M. Ronald Venetiaan, la première effectuée par un chef d'Etat de l'ancienne Guyane hollandaise depuis l'indépendance de celle-ci en 1975.

Les Pays-Bas s'étaient alors engagés à verser au Surinam une aide d'environ 10 milliards de francs, mais ils avaient suspendu leurs subsides au lendemain du coup d'Etat de décembre 1982. L'élection, en mai 1991, de M. Ronald Venetiaan, exempt de collaboration avec les régimes précédents, a donné le signal d'une normalisation progressive des relations entre les deux pays.

Ayant un temps pensé à la constitution d'un « Commonwealth » surino-néerlandais mais ayant renoncé à cette idée pour ne pas encourir l'accusation de recolonisation, les autorités de La Haye sont aujourd'hui prêtes à remettre à la disposition de Paramaribo la quasi-totalité du solde de l'aide initiale, soit 3,9 milliards de francs.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **PÉROU : dix-sept morts dans une embuscade du Sentier lumineux.** – Onze militaires péruviens ont été tués, samedi 20 juin, lors d'une embuscade du Sentier lumineux contre une patrouille de l'armée sur une route du département d'Ayacucho, à 570 km au sud-est de Lima, a annoncé le commandement conjoint des forces armées. Six civils, qui voyageaient dans le même camion que la patrouille, ont également trouvé la mort. – *(AFP.)*

□ **CUBA : le ministre des relations extérieures remplacé pour « raisons de santé ».** – M. Isidoro Malmierca, ministre cubain des relations extérieures depuis plus de quinze ans, a été relevé de ses fonctions pour *« raisons de santé »* et remplacé par M. Ricardo Alarcon de Quesada, a rapporté, samedi 20 juin, *Granma*, le quotidien du Parti communiste. M. Alarcon de Quesada était jusqu'à présent ambassadeur de Cuba auprès des Nations unies et premier vice-ministre chargé des relations extérieures. – *(AFP.)*

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : après l'accord sur un processus de partition

Le président Havel demande la tenue d'un référendum

Le président Vaclav Havel a estimé dimanche 21 juin que le sort de la Tchécoslovaquie devait, en dernier ressort, être décidé par un référendum, plutôt que par un accord passé entre les deux principaux partis politiques tchèque et slovaque (*le Monde* daté 21-22 juin). Un référendum, a-t-il dit, *« est le seul moyen constitutionnel de procéder à un tel changement. Je dirais même que c'est la seule méthode morale »*. Des petits partis, notamment le Parti démocrate, ont, pour leur part, contesté le fait que *« la future forme de l'Etat soit décidée par les représentants de deux partis politiques »*.

Par ailleurs, après le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Meciar, le Parti de la gauche démocratique, celui des anciens communistes slovaques, a annoncé qu'il s'opposerait à la réélection de M. Havel à la présidence, le 3 juillet, compromettant ainsi très sérieusement ses chances d'être élu par le Parlement.

PRAGUE

correspondance

L'organisation d'un référendum sur le sort de la Tchécoslovaquie, nécessiterait vraisemblablement l'adoption d'une nouvelle loi.

« Aucune des solutions proposées par le président du Parti civique démocratique (ODS) Vaclav Klaus, ni par le chef de file du Mouvement pour la Slovaquie démocatique (HZDS) n'est conforme à la loi sur le référendum inscrit dans la constitution », souligne M. Zdenek Jicinsky, vice-président de l'Assemblée fédérale.

L'organisation du référendum, qui doit être annoncée par le président de la République, peut, en effet, être demandée par l'Assemblée fédérale ou par le Parlement d'une des deux Républiques, tchèque ou slovaque. Même s'il a lieu dans l'ensemble de la Fédération, la question doit porter sur l'organisation de la Fédération ; *« Donc, juridiquement*, précise M. Jicinsky, *il est impossible de poser la question de la division de l'Etat. »*

S'il a lieu dans l'une des Républiques, ainsi que le revendique le dirigeant slovaque Vladimir Meciar, la seule question possible est celle de l'abandon de l'Etat commun à laquelle les électeurs doivent répondre par « oui » ou par « non ». La suggestion, donc, de M. Meciar, de demander aux citoyens s'ils veulent l'indépendance, une confédération ou une fédération, serait, elle aussi, incompatible avec la loi existante.

Bref, si la tenue d'un référendum n'obéit à aucune contrainte temporelle, hormis celle de son organisation matérielle, les formules défendues par chacun des dirigeants politiques ne sont, pour l'heure, pas applicables. La seule possibilité serait de changer le texte législatif, ce qui requiert, comme pour toutes les lois constitutionnelles, l'aval des trois-cinquièmes de l'Assemblée fédérale. *« Avec notre échiquier politique morcellé, ce ne serait pas une mince affaire »*, conclut M. Jicinsky.

CATHERINE MONROY

Les Douze se disent « attristés »

Les ministres des affaires étrangères des Douze sont *« attristés »* par la perspective d'une partition de la Tchécoslovaquie, ont-ils indiqué, samedi 20 juin, au Luxembourg. La CEE va être obligée de *« revoir sa coopération »* avec la Tchécoslovaquie en cas de division du pays, a souligné M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne.

La Communauté européenne a conclu des accords d'association début 1992 avec Prague, Budapest et Varsovie, considérés comme un premier pas vers une adhésion à part entière de ces trois pays d'Europe centrale à la CEE. Mais l'idée d'une *« demande conjointe d'adhésion »* est *« maintenant problématique »*, a affirmé, samedi, M. Béla Kadar, le ministre hongrois des relations économiques internationales. Il estime qu'il faudra également redéfinir la coopération économique dite du « triangle de Visegrad » entre ces trois pays.

L'embarras de l'Allemagne

BERLIN

de notre correspondant

Autant les milieux politiques allemands, dans le cas de la Yougoslavie, étaient vite parvenus à la conclusion qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de reconnaître le droit des différentes Républiques à l'indépendance, autant l'affaire tchécoslovaque suscite l'embarras.

Seul l'éditorialiste Herbert Kremp, représentant des milieux néo-nationalistes, défend, lundi, dans le quotidien *Die Welt*, la décision des dirigeants tchèques et slovaques de divorcer en soulignant que leur union n'était plus d'époque. La plupart des médias soulignent cependant depuis une semaine les difficultés auxquelles la Slovaquie se prépare.

La différence faite par les Allemands entre les ex-Yougoslaves et les Tchécoslovaques s'explique sans doute en partie par la popularité en Allemagne du président Havel, qui avait été l'un des premiers à soutenir l'unification allemande. Mais les Allemands n'oublient pas non plus que le séparatisme slovaque avait été défendu pendant la guerre par les nazis, et Bonn n'a aucun intérêt, dans le cas d'une séparation, à avoir de mauvaises relations avec les Tchèques, économiquement plus développés.

Sur le plan politique, l'éclatement de la Tchécoslovaquie ne peut être pour Bonn qu'une source d'ennuis, notamment en raison des problèmes de minorités entre la Slovaquie et la Hongrie voisine, avec laquelle l'Allemagne entretient de bonnes relations. Sur le plan bilatéral, les associations de rapatriés allemands des Sudètes, région au sud de la Bohême, feront sans doute pression pour demander la renégociation du nouveau traité de bon voisinage signé, l'année dernière, entre Bonn et Prague.

Les revendications des rapatriés, qui veulent être indemnisés pour les biens perdus après la guerre lorsqu'ils furent expulsés des Sudètes, ont considérablement empoisonné l'atmosphère ces derniers mois. Le traité n'a été ratifié par le Bundestag que le 20 mai dernier. La Bavière, dont le gouvernement chrétien-social – parti frère des chrétiens-démocrates du chancelier Kohl – a pris fait et cause pour les rappatriés, vient d'annoncer qu'elle refuserait de voter la ratification au Bundesrat.

HENRI DE BRESSON

□ ***HONGRIE* : revers électoral pour le gouvernement.** – Le gouvernement conservateur hongrois a subi, dimanche 21 juin, son deuxième échec en l'espace d'un mois lors d'une élection partielle. Le candidat socialiste, M. György Keleti, un personnage connu dans le pays, qui a démissionné de son poste de porte-parole du ministère de la défense au mois de mars, a recueilli 68,5 % des voix contre 17,3 % pour le candidat du gouvernement. Mais cette victoire n'a été obtenue qu'au huitième tour de scrutin, les sept premiers n'ayant pas donné lieu à une participation suffisante. Le mois dernier, le ministre des relations économiques internationales n'est arrivé qu'en troisième position lors d'une élection partielle dans le sud de la Hongrie. – *(Reuter.)*

MÉDECINE
PHARMACIE
Stages de pré-rentrée
Encadrement scientifique annuel
Soutien par matière "à la carte"
ipesup
18, rue du Cloître-Notre-Dame
75004 Paris - (1) 43.25.63.30



EUROPE

Tandis que l'ONU suspend ses efforts pour la réouverture de l'aéroport de Sarajevo

Les autorités bosniaques proclament l'état de guerre

Alors que le bilan des victimes de la guerre en Bosnie-Herzégovine ne cesse de s'alourdir au rythme des violations des différents cessez-le-feu décrétés par les belligérants – le dernier en date devait entrer en vigueur le lundi 15 juin, – l'ONU a suspendu, dimanche 21 juin, ses opérations visant à la réouverture de l'aéroport de Sarajevo. Un bombardement de la capitale bosniaque par les irréguliers serbes a fait au moins trois morts et trente-cinq blessés lundi matin.

BELGRADE

de notre correspondante

Responsable de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) dans la capitale bosniaque, le général canadien Lewis Mackenzie a annoncé que les opérations visant à la réouverture de l'aéroport de Sarajevo ne reprendraient que lorsque les parties en conflit auront respecté *« pendant quarante-huit heures d'affilée un cessez-le-feu absolu »*.

En attendant que cet « ultimatum » du général MacKenzie soit entendu, l'agonie de Sarajevo se prolonge. Dans les quartiers encerclés par l'artillerie serbe et coupés du monde, comme celui de Dobrinija – l'ancien village olympique situé à la périphérie de Sarajevo, – les habitants, privés depuis des semaines d'eau et d'électricité, brûlent parquets et meubles pour préparer leurs dernières réserves de nourriture.

Constatant la poursuite de *« l'agression perpétrée par l'armée yougoslave, la Serbie, le Monténégro et les extrémistes du Parti démocratique serbe »* de M. Radovan Karadzic, la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine a proclamé, samedi, l'état de guerre dans l'ensemble de la République. Dans un communiqué officiel, les autorités bosniaques justifient cette décision par la nécessité d'organiser une *« défense plus efficace »*, en engageant *« tous les potentiels humains et matériels de la République pour la libérer de la présence de l'agresseur »*.

Mobilisation générale

La guerre a, selon la présidence, coûté la vie à plus de 40 000 personnes et contraint près de 1 400 000 autres à l'exode. De plus, *« les agresseurs occupent 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, retiennent quelque 60 000 personnes dans des camps de concentration et poursuivent la destruction d'objectifs, notamment civils et religieux »*. Ce décret prévoit le passage de toutes les formations armées présentes sur le territoire bosniaque sous un commandement unique qui sera chargé de coordonner *« la résistance généralisée »*, en accord avec la législation internationale et l'article 51 de la Charte des Nations unies qui régissent le comportement d'un Etat en guerre.

Cette décision, votée à l'unanimité par la présidence collégiale, où sont représentées les différentes communautés de Bosnie-Herzégovine (en l'absence, toutefois, de l'un des deux représentants croates), coïncide avec un décret de mobilisation générale. Celle-ci concerne, d'une part, les réservistes âgés de dix-huit à cinquante-cinq ans et, d'autre part, *« tous les citoyens aptes au travail »*, entre dix-huit et soixante-cinq ans pour les hommes et dix-huit et cinquante-cinq ans pour les femmes. Cette frange de la population devra rejoindre les unités de la défense civile. Le décret prévoit également la réquisition civile et le travail obligatoire pour assurer le fonctionnement des entreprises, publiques comme privées.

La proclamation de l'état de guerre intervient une semaine après la conclusion d'un accord de coopération militaire entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, remis en question vendredi par des incidents, à Novi Travnik (cent kilomètres au nord de Sarajevo), entre les forces bosniaques, loyales au président Alija Izetbegovic, et les forces croates soumises aux autorités autonomistes locales.

Cet accord visait à légaliser la présence de forces armées croates sur le territoire de Bosnie-Herzégovine, tout en les mettant sous l'autorité d'un commandement unique bosniaque. A Novi Travnik, où se trouve la plus grosse usine d'armement de l'ex-Yougoslavie, le Conseil de défense croate (HVO) de cette localité à majorité croate réclamait la subordination des forces bosniaques au HVO.

De son côté, l'un des leaders croates de Bosnie-Herzégovine, M. Mate Boban, a déclaré que le HVO (formé dans toutes les communes à majorité croate) contrôlait désormais l'Herzégovine occidentale et son chef-lieu Mostar ainsi qu'une partie de la Bosnie centrale. Ces zones, selon M. Boban, doivent constituer un canton croate autonome au sein de l'Etat indépendant de Bosnie-Herzégovine.

FLORENCE HARTMANN

□ **Clôture officielle du dossier du Haut-Adige après l'accord entre l'Autriche et l'Italie.** – L'Autriche et l'Italie ont mis formellement fin, vendredi 19 juin, à l'ONU, au différend sur le Haut-Adige (Tyrol du Sud) qui les opposait depuis trente-deux ans. Les ambassadeurs italien et autrichien auprès de l'ONU ont remis des documents au secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali, dans lesquels leurs gouvernements respectifs considèrent comme définitivement clos le conflit. L'Autriche et l'Italie étaient parvenues à un accord, le 11 juin (*le Monde* du 13 juin), sur le statut d'autonomie et les droits de la minorité germanophone et ladine de cette région rattachée à l'Italie. – *(AFP.)*

MOLDAVIE : le conflit de Transnistrie

Les combats ont fait des dizaines de morts à Bendery

Après deux jours de combats meurtriers, les forces de police moldaves et les russophones de Transnistrie, appuyés par des chars russes, s'affrontaient toujours, dimanche 21 juin dans la soirée, pour le contrôle de la ville de Bendery. La Roumanie, qui craint d'être entraînée dans le conflit, a dénoncé *« l'agression »* contre les *« frères moldaves »*.

BUCAREST

de notre correspondant

Chisinau, la capitale moldave, inaugurait deux manifestations, vendredi 19 juin au matin : une exposition « Terres en flammes », sur l'annexion par l'URSS en 1940 de la Moldavie roumanophone à laquelle fut ajouté un territoire à l'est du Dniestr peuplé de Slaves ; et une conférence sur « Les relations interethniques », organisée pour montrer la volonté de la Moldavie, désormais indépendante, de *« régler pacifiquement »* le conflit qui l'oppose à ces russophones de Transnistrie. Mais, dans la soirée, ce conflit allait dangereusement déraper, menaçant de mener vers la première intervention militaire directe de la Russie hors de ses frontières. Voire à une intervention de la Roumanie.

Selon la version moldave, deux policiers moldaves du commissariat de Bendery, ville russophone bien que située sur la rive ouest du Dniestr, ont été blessés après une *« attaque massive »* menée par la garde russophone. Celle-ci affirmait que les policiers moldaves avaient, auparavant, arrêté trois de leurs hommes. Quoi qu'il en soit, les autorités moldaves ont saisi ce qui ressemble fort à un prétexte pour, comme l'a déclaré le président moldave Mircea Snegur, *« rétablir l'ordre constitutionnel »* à Bendery, ville « stratégique » qui abrite une importante garnison de la 14e armée passée sous juridiction russe et où se trouve aussi un vital nœud ferroviaire. Autrement dit, pour reprendre le contrôle de cette ville théoriquement incluse dans les « frontières » de la « République » autoproclamée de Transnistrie.

Estimant avoir fait preuve de sa « bonne volonté » après l'adoption, le 16 juin, par le Parlement moldave, d'un plan de règlement du conflit, Chisinau a lancé ses forces dans la bataille. Retranchés dans plusieurs bâtiments, les russophones se sont retrouvés, dès samedi, en grande difficulté, amenant l'assemblée des officiers de la 14e armée russe basée à Tiraspol, la « capitale » de Transnistrie, à lancer un ultimatum aux Moldaves.

Dénonciations mutuelles

Quelques heures auparavant, des chars de cette armée théoriquement neutre avaient emprunté le pont menant de Tiraspol à Bendery pour voler au secours des assiégés. Trois d'entre eux, portant les couleurs russes, ont été détruits par les forces de Chisinau et montrés à la télévision.

Moscou prenait à son tour prétexte d'*« attaques contre la 14e armée »* et ses agences de presse parlaient d'un *« génocide »* contre la population de Transnistrie : le vice-président russe, M. Alexandre Routskoï, et le gouvernement autorisaient l'armée à intervenir *« pour se défendre »*. Après une nuit d'accalmie, les combats recommençaient de plus belle dimanche au matin. Les chars russes brisaient le blocus moldave, mais sans contrôler totalement la ville, alors que des bombardements avaient repris tout le long du front sur le Dniestr. Un colonel de Tiraspol a parlé de 61 morts et 160 blessés parmi les russophones, d'autres, de *« centaines »* de morts. Dimanche soir, les deux camps dénonçaient *« des concentrations de troupes et d'armes »* adverses près de Bendery.

Le président Mircea Snegur a envoyé, dimanche, un télégramme à M. Boris Eltsine, qui, de retour à Moscou, venait d'entériner les positions de son vice-président. M. Snegur en appelait au *« bon sens »* du président russe et au souvenir de la *« résistance commune contre les putschistes »* d'août 1991. A Chisinau, des manifestants réclamaient des armes.

A Bucarest, M. Constantin Ené, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avant de partir dimanche à Chisinau pour une réunion d'urgence de la commission quadripartite de conciliation (Russie, Ukraine, Moldavie, Roumanie), a estimé qu'une intervention militaire directe de la Roumanie *« ne représenterait pas la meilleure solution »*. Dans un communiqué, le ministère roumain des affaires étrangères a exprimé sa *« profonde inquiétude »*, dénonçant *« l'intervention ouverte de la 14e armée »* et ses *« graves conséquences pour toute la région »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Moscou, défenseur des minorités russophones

Suite de la première page

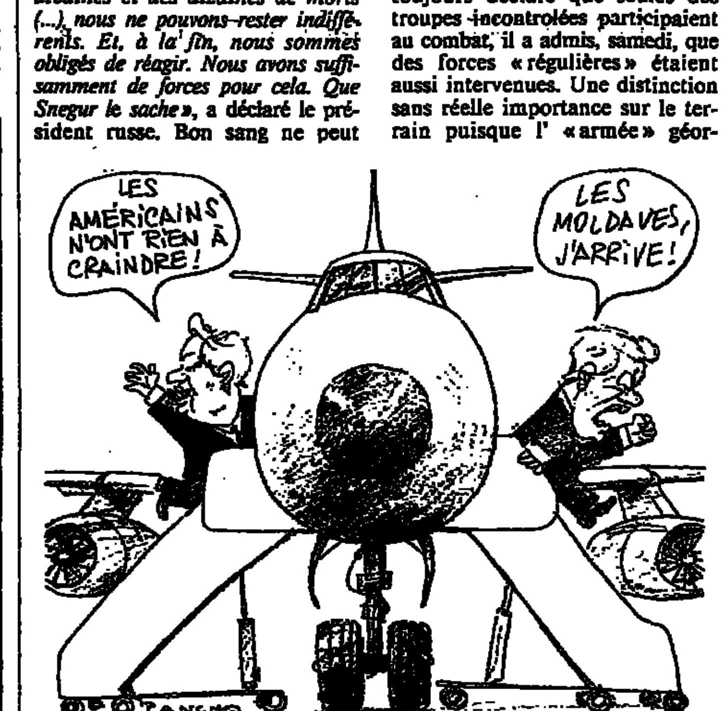
En faisant allusion aux événements de Moldavie il prend, au passage, quelques libertés avec la géographie en oubliant que la Russie et la Moldavie étaient séparées par l'Ukraine.

Imprécision topographique ou acte manqué mis à part, le message de Boris Eltsine est clair : Moscou ne tolérera pas que les minorités russophones des ex-Républiques de l'URSS soient en butte aux attaques des forces armées de ces Républiques. L'avertissement a été précis à l'attention du président moldave, que Boris Eltsine a cité nommément. *« Lorsqu'il y a des dizaines et des dizaines de morts (...), nous ne pouvons rester indifférents. Et, à la fin, nous sommes obligés de réagir. Nous avons suffisamment de forces pour cela. Que Snegur le sache »*, a déclaré le président russe. Bon sang ne peut mentir : revenu chez lui, Boris Eltsine s'est donc vite empressé de se dépouiller du smoking diplomatique emprunté pour son séjour aux Etats-Unis et au Canada et de retrouver un ton de « patron ».

L'avertissement doit être pris au sérieux. Et pour cause, puisqu'il avait été précédé, samedi, d'une décision du gouvernement russe autorisant la XIVe armée russe à utiliser *« tous les moyens disponibles pour repousser les attaques contre les soldats et leurs familles »*.

Si Boris Eltsine a cité directement le président moldave, le vice-président russe Alexandre Routskoï, lui, a aussi mis en cause les autorités géorgiennes. Les forces armées de ce pays auraient atteint, samedi, les abords immédiats de Tskhinvali, le chef-lieu de l'Ossétie du Sud, région appartenant à la Géorgie mais qui demande son rattachement à la république de l'Ossétie du Nord, qui fait partie de la Fédération de Russie.

C'est la première fois depuis qu'elles en avaient été chassées en janvier 1991 par les séparatistes ossètes que les forces géorgiennes reprennent pied dans cette ville. Quelles forces ? Si, jusqu'à présent, le président du Conseil d'Etat géorgien Edouard Chevardnadze avait toujours déclaré que seules des troupes incontrolées participaient au combat, il a admis, samedi, que des forces « régulières » étaient aussi intervenues. Une distinction sans réelle importance sur le terrain puisque l' « armée » géorgienne est, en fait, constituée de milices dépendant de tel ou tel chef de guerre. Mais les Russes peuvent ainsi s'en prendre directement aux responsables de Tbilissi, toujours fragilisés par la persistance d'une opposition menée par l'ancien président Zviad Gamsakhourdia.



MM. Snegur et Chevardnadze n'ont pas attendu pour réagir aux propos du vice-président russe, qu'ils ont directement attaqué. *« Routskoï soutient les forces néocommunistes qui veulent rétablir l'ancien empire communiste »*, ont-ils déclaré dans un communiqué conjoint publié dimanche. *« Les conflits*, ont-ils ajouté, *n'existent que là où l'armée russe est présente. »*

Cette aggravation des conflits dans l'ex-empire ne sera peut-être qu'une poussée de fièvre que des négociations – souhaitées officiellement par tous les responsables – pourraient faire retomber. Il reste que le ton très dur de MM. Eltsine et Routskoï est révélateur d'une montée du nationalisme russe. Ces déclarations sont à double portée : d'abord à l'intention des dirigeants des anciennes Républiques, auxquels il est bon de montrer que la Russie, même si elle n'est plus la puissance mondiale d'hier, reste capable d'imposer sa loi dans la région.

Opposition constructive

M. Eltsine a voulu ensuite rassurer l'opinion publique de son pays, totalement désarçonnée par le cours erratique de l'évolution politique et économique de ces dernières années. En proie à d'immenses difficultés matérielles, une grande majorité des Russes semblent aussi très affectées par la perte de puissance de leur pays. Pour le moment, les manifestations des ultra-nationalistes, menées par les communistes « orthodoxes » et les fascistes de tout poil, ne groupent que quelques milliers de personnes au maximum. Mais qu'en sera-t-il demain, notamment si ces groupes trouvent un leader habile et charismatique ?

La création, dimanche à Moscou, de l'Union civile, regroupant, dans une structure très souple, *trois partis relativement importants* sur l'échiquier politique, ne doit pas non plus satisfaire outre mesure Boris Eltsine. Cette coalition regroupe le Parti populaire de la Russie libre, dirigé précisément par M. Alexandre Routskoï ; l'Union pour le renouveau, inspirée par M. Arkadi Volski, tenant du complexe militaro-industriel, et le Parti démocratique de Russie, présidé par M. Nikolaï Travkine. Elle se déclare, certes, décidée à développer une *« opposition constructive »* au président. Mais les discours des protagonistes n'ont guère été tendres pour la politique, économique notamment, de Boris Eltsine, auquel ils reprochent essentiellement de vouloir aller trop vite dans la voie des réformes, *« sans tenir compte de la réalité russe »*.

Bref, si le nationalisme va vraisemblablement se manifester avec force dans les mois qui viennent, il reste à savoir s'il sera canalisé dans des structures démocratiques ou exacerbé par des mouvements extrémistes.

JOSE-ALAIN FRALON

Une manifestation à Paris

« Justice pour Chypre »

Même le ciel les avait abandonnés samedi 20 juin. Une pluie battante accueille, sur l'esplanade du Trocadéro, plusieurs centaines de Chypriotes grecs habitant l'Hexagone et rassemblés pour protester contre le *lourd silence international* qui s'est abattu sur leur pays. Ils sont venus réclamer, en plein Paris, *« justice pour Chypre »*.

Depuis l'été 1974, l'invasion de l'armée turque a pratiquement coupé l'île en deux. Trente-cinq mille soldats d'Ankara campent dans le nord du territoire ; deux cent mille personnes, plus du tiers de la population, ont été chassées de leur foyer. Réfugiées dans leur propre pays, installées dans la partie sud de l'île contrôlée par le gouvernement légal. *« Pourquoi ce qui était valable pour le Koweït ne l'est-il pas pour Chypre ? »*, demande Diomidès, un jeune Chypriote qui fait ses études dans la capitale.

A ses côtés, Démétrakis lève bien haut une pancarte sur laquelle est écrit en lettres rouges « Le mur est tombé à Berlin, il est toujours présent à Nicosie ». Deux mondes séparés par les « casques bleus ».

Accrochés au manche de leur parapluie, ces hommes et ces femmes, évadés d'un roman de Kazantzakis adouci par Seféris, réclament le départ des troupes turques et le retour à la maison perdue. On se souvient aussi des disparus dont on n'a jamais plus entendu parler après l'invasion des chars de la Sublime Porte. Ils sont au nombre de 1 619. *« Qu'on nous dise ce qu'ils sont devenus. S'ils sont en vie, qu'on nous les rende. S'ils sont morts que l'on nous indique où ils reposent »*, lance Antonis.

On a volé les hommes, on dérobe les œuvres d'art. Dans la bourrasque de ce début d'été, on évoque des églises transformées en mosquées, les chapelles reconverties en dépôts de munitions, les icônes brisées, et le pillage archéologique qui a lieu dans le nord de la vieille terre achéenne. Comme si l'occupant voulait effacer le passé : *« l'île au large »* chantée par Homère. Chypre est devenue une mine pour les iconoclastes et les contrebandiers. Et l'Islam règle ici sa querelle ancestrale avec le monde byzantin.

A dix-neuf heures, le rassemblement se disperse. On range bannières et pancartes. Avec toujours au cœur cette île qui n'est plus l'Occident mais pas encore l'Orient.

JEAN PERRIN

... toujours plus de temps perdu.

En centre ville, 2% de trafic en plus aux heures de pointe, c'est 20% d'embouteillages supplémentaires.
Pour que nos villes bougent, priorité aux transports en commun.

هكذا من الأصل

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Mêlée transatlantique

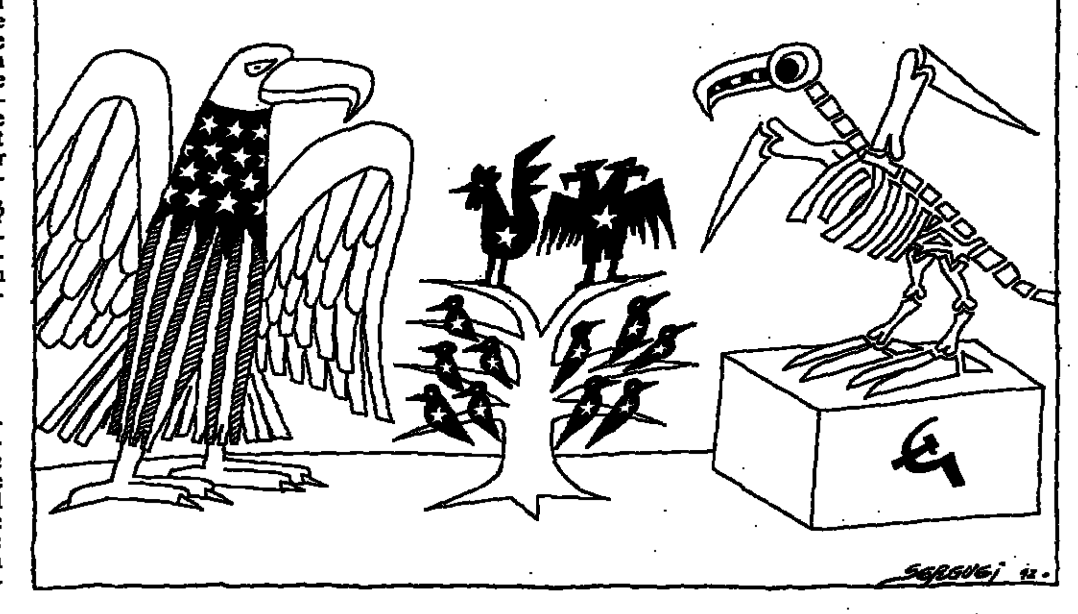
Les projets de réorganisation de la sécurité en Europe se développent dans la concurrence plutôt que dans la complémentarité

LA problématique de la défense européenne n'est jusqu'ici guère présente dans le débat sur le traité de Maastricht, hormis dans certains secteurs de l'opinion allemande. Il est vrai que les passages qui lui sont consacrés font partie de ces chapitres encore très ouverts du traité qui demanderont à être révisés – c'est-à-dire précisés – dans quelques années, pour autant que les polémiques entre Etats membres aient été résolues et que leur volonté d'agir de concert soit d'ici-là avérée.

Les accords de Maastricht lèvent pourtant un tabou de taille puisqu'ils confèrent à l'Union européenne la vocation à élaborer *«une politique étrangère et de sécurité commune»* qui pourrait conduire *«à terme»* à une défense commune, toutes choses que les signataires du traité de Rome, après l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954, s'étaient interdites. Mais il ne s'agit encore que d'une perspective lointaine qui n'impose à ce stade aucun transfert de souveraineté. Surtout, cette ambition est depuis un an tragiquement démentie par l'actualité yougoslave : les morts de Vukovar et de Sarajevo confèrent à tout discours sur la sécurité européenne un caractère spéculatif, coupé du réel, pour ne pas dire dérisoire. La Communauté se trouve dans la situation difficile où, étalant son impuissance, elle doit en même temps convaincre de son ambition d'y remédier.

Elle n'est d'ailleurs pas seule en cause. Aucun des systèmes existants n'est en mesure de faire mieux dans le cas yougoslave : ni la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) rassemblant tous les Etats du continent européen avec les Etats-Unis et le Canada, seul forum du dialogue Est-Ouest pendant la guerre froide, et qui prétend maintenant avoir pour tâche essentielle de prévenir les conflits et de désamorcer les crises; ni l'OTAN qui cherche à s'adapter au nouveau contexte international, qui reste perçue, à l'Est notamment, comme le seul dispositif militaire sérieux en Europe, mais qui ne pouvait que décliner les récents appels en faveur de son intervention au Haut-Karabakh ou en Bosnie-Herzégovine, parce qu'elle n'a tout simplement pas été faite pour cela; ni l'ONU, pourrait-on ajouter, et c'est avec amertume que certains entendront ces jours-ci M. Boutros Ghali leur présenter un rapport sur ce que devrait faire à l'avenir la *«diplomatie préventive»* des Nations unies, soit très exactement ce qu'il n'a pas fait en Yougoslavie.

Comment répondre aux risques d'un type nouveau affectant la sécurité en Europe? Comment adapter les dispositifs militaires existants (dont la tâche première reste la mission défensive contre une agression extérieure aujourd'hui aléatoire), au nouveau contexte international? Faut-il, pour cette mission défensive, créer un autre dispositif, européen en l'occurrence, ou seulement réformer l'OTAN? Comment répondre au «vide sécuritaire» dans lequel se retrouvent les pays d'Europe centrale et orientale, démunis face au voisin russe, après la disparition du pacte de Varsovie? Comment prévenir l'éclatement de conflits qu'un demi-siècle de communisme avait gelés dans l'est européen? Est-on prêt à y intervenir pour rétablir la paix ou pour l'y maintenir? Avec quels moyens militaires, avec quelle légitimité politique? Comment, enfin, articuler les différentes organisations politiques et militaires intéressées à la sécurité en Europe pour rendre l'ensemble efficace?



Une lutte de pouvoir

Telles sont en substance les questions qui se posent aux pays occidentaux et qui trouveraient sans doute plus facilement une réponse s'il ne s'agissait que d'efficacité. Mais il s'agit aussi, et peut-être surtout, de politique et de pouvoir, à savoir du rôle respectif qu'entendent jouer à l'avenir les Américains et les Européens dans les affaires du continent.

Le contre-exemple yougoslave ne correspond certes qu'à l'un des types de crise possibles. Il n'en est pas moins politiquement intéressant car, au moment où tout bouge, où toutes les organisations se réforment ou s'inventent en même temps, il met à l'épreuve des faits les intentions affichées par les uns et les autres, derrière lesquelles il faudrait décrypter la part de l'influence et celle de l'engagement réel.

Quand le mois dernier, après un long silence, les Américains tapèrent du poing sur la table à propos de la Yougoslavie, les Anglais opérèrent sur le champ un virage à 180 degrés, la France rechigna mais suivit comme tout le monde, et une résolution d'embargo contre la Serbie fut adoptée tambour battant au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce fut une remarquable démonstration d'influence. Ce ne fut que cela, et les Etats-Unis, dont pas un soldat ne se trouve parmi les «casques bleus» en Croatie, se sont gardés à ce jour de prendre le moindre engagement quant à un soutien militaire éventuel aux sanctions contre la Serbie.

De cette influence, les dirigeants français ne peuvent faire abstraction dans l'espèce de guérilla qu'ils mènent sur tous les fronts (à l'OTAN, à la CSCE, à l'Union de l'Europe occidentale) contre ce qu'ils perçoivent – M. Joxe mis à part – comme une volonté d'hégémonie des Etats-Unis. Si la France parle trop fort, elle s'isole, y compris au sein de la Communauté européenne et c'est pourquoi elle veille aujourd'hui un peu mieux que par le passé à éviter les déclarations intempestives.

La démarche française repose sur un double postulat : d'une part, les Etats-Unis sont en phase de désengagement sur la scène internationale et les Européens doivent donc s'apprêter à faire face eux-mêmes à des situations dont Washington n'appréciera pas comme eux la gravité; d'autre part, la création d'un dispositif militaire autonome est, selon Paris, un élément essentiel de la souveraineté européenne à laquelle prétend le projet d'Union politique. L'Europe manque certes actuellement de volonté politique autant que de moyens militaires propres, mais l'organe créera en quelque sorte la fonction, estime-t-on à Paris : le renforcement des institutions européennes et les premières réalisations militaires concrètes engendreront cette volonté.

Autre postulat français, et de taille : on a malgré tout encore besoin des Américains en Europe pour dissuader tout réveil agressif à l'Est et peut-être – bien que cela ne soit pas dit – pour éviter un tête-à-tête solitaire avec une Allemagne dont on ne saurait jurer pour l'éternité.

La réforme de l'OTAN

Tout cela, qui met le doigt sur de réelles faiblesses américaines, exaspère naturellement les Etats-Unis, qui voient à juste titre une certaine contradiction entre la crainte exprimée de les voir s'en aller et la crainte de les voir rester trop présents, l'une et l'autre ne risquant en fait que de hâter leur départ au moment où le Congrès et l'opinion publique réclament avec acharnement des économies en matière de défense.

Les dirigeants américains, aux prises chez eux avec ce fort courant qui trouve son argument dans l'effondrement de l'ancienne menace soviétique, sont tenus d'imaginer des fonctions nouvelles pour justifier le maintien de l'OTAN, instrument essentiel de leur présence en Europe. Sur le plan militaire, cela a pris entre autres la forme de la création d'une «force de réaction rapide» qui sera quasi exclusivement constituée de contingents américains mais qui restera dépendante du commandement intégré, c'est-à-dire du dispositif par lequel les Américains assurent, en temps de paix comme éventuellement en temps de crise, leur pouvoir de décision dans l'Alliance, pouvoir qu'ils ne veulent pas remettre en cause. Le champ d'intervention de cette force est cependant en principe limité, comme celui de l'OTAN tout entière, au territoire des Etats membres, si bien que l'on ne voit pas encore très bien à quoi elle pourrait servir.

La proposition britannique de donner à cette force une double affectation, OTAN et UEO (Union de l'Europe occidentale, dont le champ d'intervention n'est pas limité), permettrait de sortir de cette contrainte.

Sur le plan politico-militaire, l'effort américain a consisté ces derniers mois à s'ouvrir à une concertation avec les pays de l'Est par la création du CCNA (Conseil de coopération nord-atlantique). Elle est utile, comme tout forum permettant aux milieux les plus conservateurs des pays anciennement communistes – ceux de l'armée – de rencontrer leurs homologues occidentaux. Mais elle ne répond pas aux besoins exprimés par les pays d'Europe centrale et orientale qui demandent à l'OTAN une «garantie», c'est-à-dire un engagement à intervenir s'ils sont agressés, ce que les alliés ne sont pas prêts à leur donner.

Enfin les Américains ont obtenu ces derniers mois de leurs alliés que l'OTAN se voie confier des missions d'ordre humanitaire (la cellule qui avait été créée à cette fin à Bruxelles a cependant disparu après quelques semaines faute de savoir que faire) et des missions de «maintien de la paix» commanditées par la CSCE. On a vu, lors d'une récente réunion de l'Alliance à Oslo, que les Etats-Unis ne s'engageaient cependant pas formellement à affecter leurs hommes à ces missions, bien qu'il ne s'agisse pas d'interventions militaires coercitives mais seulement de missions garantissant le respect d'un cessez-le-feu déjà conclu.

La France se bat pied à pied contre chacune de ces initiatives qu'elle considère comme des tentatives de préempter tout initiative européenne autonome du même ordre. Cela se traduit, dans les communiqués de l'OTAN, par des phrases ambiguës, interminablement négociées et dont on peut tirer des interprétations différentes.

C'est le cas également des textes produits par les Européens, qu'il s'agisse du traité de Maastricht, ou des textes de l'UEO. Cette dernière, présentée dans le traité de Maastricht comme l'organe devant élaborer la politique européenne de défense, entretient des liens à la fois avec les Douze et avec l'OTAN. Les formulations du traité de Maastricht donnent une prééminence à la relation avec l'Union européenne. Mais, à l'intérieur de l'UEO, les Britanniques mènent un combat farouche pour imposer l'autre relation dans les faits, comme à propos de la Force de réaction rapide, et faire de l'UEO le «pilier européen» de l'OTAN. La dernière réunion des ministres de l'UEO, le 19 juin à Bonn, n'a pas levé cette ambiguïté.

L'annonce le mois dernier de la création d'un corps d'armée franco-allemand, présenté comme une grande victoire de la stratégie pro-européenne de la France, ne l'a pas levée non plus apparemment. Plusieurs semaines après, le texte de l'accord entre les deux pays n'a toujours pas été rendu public et tout n'est pas réglé. La division allemande destinée à ce corps est aussi affectée, comme l'ensemble de la Bundeswehr, à l'OTAN. Les Français ont admis l'idée d'une «double affectation» de cette division (les Allemands n'étant de toute façon pas disposés à faire plus), mais défendent l'idée qu'il doit y avoir une «priorité» de l'affectation au corps d'armée commun, tandis qu'Américains et Britanniques soutiennent que la priorité va à l'OTAN.

La paralysie allemande

Tout progresse donc pour l'instant dans le flou et cela se poursuivra encore vraisemblablement pendant un certain temps. Le tour que prendront finalement tous ces projets dépendra dans une large mesure des choix que feront les Allemands. Leurs dirigeants sont pour le moment partagés entre une politique résolument européenne et leur fidélité à des Etats-Unis qui ont très bien su accompagner l'épisode crucial de la réunification. Cet épisode passé, le retrait des troupes de l'Armée rouge stationnées en RDA s'effectuant en bon ordre, cette fidélité risque de devenir moins rigoureuse à terme. Mais il faudrait au gouvernement de Bonn, pour aller résolument de l'avant avec la France sur ces questions de défense et de sécurité, se dégager de la paralysie que lui impose la Constitution (qui interdit toute intervention extérieure hors OTAN) et vaincre un très fort courant d'opinion aujourd'hui prêt à récuser l'entreprise de Maastricht si elle comporte la possibilité pour des soldats allemands d'aller se battre à l'étranger, fût-ce dans une force européenne.

La «guerre» va donc se poursuivre entre alliés, les Etats-Unis ayant pour eux d'être à la tête d'une structure existante à laquelle sont formées depuis des décennies la plupart des élites militaires européennes, tandis que la France n'a pour l'instant que des projets. Elle marque des points en revanche en sapant progressivement l'idée fondamentale sur laquelle repose cette structure : celle de l'intégration, et en imposant peu à peu l'idée de structures plus souples requérant dans chaque cas l'assentiment souverain de chaque Etat. Les projets parallèles ou concurrents vont donc se développer, jusqu'à ce que chacun fasse les concessions nécessaires et envisage enfin sans arrière-pensée les modalités d'une vraie complémentarité euro-atlantique.

CLAIRE TRÉAN

La métamorphose de l'Union de l'Europe occidentale

La route est encore longue avant que l'UEO ne devienne le bras armé d'un continent uni

SI le processus d'unification européenne se poursuit, il devrait faire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) l'organe chargé d'élaborer la politique de défense des Douze et, à terme, de mettre en œuvre une défense commune. Les ambiguïtés cependant demeurent, au sein d'une organisation où Français, d'une part, Britanniques et Néerlandais, d'autre part, défendent des approches très différentes, l'une totalement européenne et l'autre très atlantiste. L'UEO, pour l'instant, conserve une double fonction : celle d'expression privilégiée d'une identité de défense européenne et celle de renfort du pilier européen de l'OTAN.

Les Neuf (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, France, Italie, Espagne, Portugal) ont, en tout cas, solennellement affirmé lors de leur dernière réunion ministérielle, le 19 juin à Bonn, leur volonté de prendre en compte la défense du continent européen, sans s'empêcher d'agir au loin. Ils souhaitent voir *«la mise en œuvre efficace des mesures de prévention des conflits et de gestion des crises»*. La France ne cache pas son désir de voir la dynamique ainsi lancée réduire, à court ou moyen terme, les noyaux durs des réticences «otaniennes» de ses partenaires. L'UEO va donc devoir trouver la bonne voie en marchant, la clarté de la pratique l'emportant, espère-t-on à Paris, sur les ambiguïtés des théories d'emploi.

La mise en place, à Bruxelles, d'une cellule de planification militaire, composée d'une trentaine d'officiers des neuf pays membres, dirigée par le général de l'armée de l'air italienne Caltabiano, qui sera flanqué d'un adjoint français, traduit bien la volonté européenne de développer les capacités opérationnelles. Cette cellule établira des programmes d'entraînement, tiendra un état des effectifs susceptibles d'être utilisés et préparera les opérations. *«Clausewitz, c'est fini! Le politique ne confiera plus la survie de la nation aux militaires. Aujourd'hui, il faut mettre en place des institutions politico-militaires qui permettent de faire face à des crises multiformes»*, explique un officier supérieur habitué des réunions de l'UEO. Une évolution indispensable dans un monde où la notion de menace clairement identifiable (affrontement bloc contre bloc) a été remplacée par celle, plus impalpable, de risque tous azimuts.

Le conseil permanent, composé des ambassadeurs des Neuf, pourra se réunir à tout moment avec les conseillers militaires afin de préparer sans retard les réunions ministérielles. La réunion régulière des chefs d'état-major des armées des Neuf et la montée en puissance de la coopération militaire devrait permettre à l'UEO d'augmenter ses capacités opérationnelles. L'idée, à terme, est de préparer spécialement certaines unités pour ces missions, ce qui ne va pas sans susciter l'ire britannique. *«Les Britanniques retardent le train, mais ils ne ratent jamais le dernier wagon»*, fait remarquer un observateur.

Résurrection

Dans cet esprit, le corps franco-allemand est la première unité qui pourrait être mise au service de l'UEO, même s'il peut également être affecté à l'OTAN. Devant l'Assemblée de l'UEO, M. Pierre Joxe avait souligné intentionnellement, à propos de ce corps, qu'il s'agissait d'un *«concept global»* qui n'associait pas seulement la France et l'Allemagne, mais qui, *«par nature»*, était ouvert aux autres membres de l'UEO. *«Le corps européen n'a pas vocation à constituer une "armée européenne"*, avait-il cependant précisé. *(...) Il ne s'agit, en effet, que de l'une des unités pouvant agir dans le cadre de l'UEO. Il n'est donc pas exclusif d'autres projets qui prévoiraient la mise à disposition de l'UEO d'autres unités européennes, liées ou non à l'OTAN.»*

Dans un entretien au *Jane's Defence Weekly*, M. Joxe avait rappelé que cette force *«opérera sous l'autorité d'un commandement de l'OTAN en cas d'agression»*, en vertu des accords qui restent à conclure avec l'OTAN.

L'UEO est ainsi confrontée à une amorce de métamorphose directement combinée avec l'évolution de l'identité politique des Douze définie à Maastricht. Ce n'est pas la première fois, car depuis sa création l'UEO en a connues plusieurs. Elle est, à l'origine, un pur produit de la guerre froide. En 1948, le coup de Prague et le blocus de Berlin sonnaient la fin du rêve d'une Europe pacifiée sur les décombres de l'Allemagne nazie. Un mois après le coup d'Etat qui avait emporté la Tchécoslovaquie, le traité de Bruxelles donnait naissance à l'Union de l'Europe occidentale, *«amorce d'un système militaire européen»* (1). L'UEO instaurait une clause d'assistance militaire obligatoire en cas d'agression de l'un des Etats membres. Des divergences franco-britanniques – déjà !, – et surtout la montée en puissance de l'OTAN, créée en 1949 par le traité de Washington, devaient vider l'UEO de sa vocation militaire.

Elle va doucement somnoler jusqu'à ce que les années 80, viennent secouer l'ordre ancien. Dès 1984, les Européens instaurent la réunion, deux fois par an, du conseil (ministres des affaires étrangères et de la défense). Le 26 octobre 1987, à La Haye, les ministres adoptent une plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité. Enfin, à Maastricht (décembre 1991), les neuf pays membres de l'UEO impulsent un nouvel élan à cette structure pour en faire une des parties intégrantes du processus d'union politique, mais sans dépasser vraiment les divergences de fond.

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Le conflit du Golfe avait déjà montré, au mois d'août 1990, qu'une coordination des forces navales européennes chargées de faire respecter l'embargo était possible sous l'égide de l'UEO (six pays sur neuf y avaient participé sous commandement français). Mais il avait fallu forcer la main des Britanniques. Un an plus tard, à quelques mois de Maastricht, le conflit yougoslave mettait à nu la fragilité de l'UEO, incapable d'explorer jusqu'au bout l'idée d'une force d'interposition sous sa bannière. Le blocage était politique, compte tenu des réticences britanniques, allemandes et hollandaises, et non pas militaire : la mise en place d'une force d'interposition UEO ne présentait pas d'impossibilité majeure, même s'il elle était délicate (quatre options avaient été arrêtées après les réunions des chefs d'état-major).

Les parlementaires de l'UEO, qui n'ont pas de pouvoirs décisionnels propres, ont adopté, pour leur part, au début de ce mois, une résolution demandant aux ministres de l'UEO d'envisager des mesures militaires pour faire appliquer l'embargo contre la Serbie. *«Il s'agit d'envisager une participation aérienne et navale»*, a souligné le rapporteur de la commission de la défense, M. Jaap de Hoop Scheffer. Certains parlementaires ont également évoqué la possibilité d'assurer un contrôle complet de l'espace aérien yougoslave ainsi que la création de zones de protection pour les populations, comme cela a été fait dans le Kurdistan irakien. Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, président en exercice du conseil de l'UEO, avait récemment admis la possibilité d'une intervention armée, *«dès à présent»*, dans l'ex-Yougoslavie. Mais c'était pour ajouter presque immédiatement qu'il fallait *«éviter à tous prix une intervention allemande»*, compte tenu du poids de l'Histoire. Les Neuf ont finalement exclu cette hypothèse lors de leur réunion de Bonn... La route de l'UEO, bras armé d'une Europe unie, est encore longue.

PIERRE SERVENT

(1) *Politique étrangère de la France. Diplomatie et outil militaire (1871-1991)*, de Jean Doise et Maurice Vaïsse, Le Seuil «Points-Histoire».

Des organisations imbriquées

Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN)

Le traité de Washington signé le 4 avril 1949 a créé l'Alliance atlantique entre dix pays d'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, une alliance prévoyant un système de défense collective face à la menace de l'Union soviétique. Les premiers signataires étaient la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. Ils ont été rejoints en février 1952 par la Grèce et la Turquie, en 1955 par la République fédérale d'Allemagne, en 1982 par l'Espagne. L'Alliance compte actuellement seize pays.

L'article 5 du traité de Washington, le plus important, prévoit que les pays signataires se portent mutuellement assistance en cas d'agression contre l'un d'entre eux. L'article 6 définit le champ d'application de cette disposition comme le territoire des Etats membres.

L'OTAN est l'organisation, civile et militaire, de l'Alliance. La plus haute instance est le Conseil de l'Atlantique nord : chaque gouvernement y est représenté, à Bruxelles, par un représentant permanent ayant rang d'ambassadeur; il se réunit au moins deux fois par an au niveau des ministres des affaires étrangères. Diverses instances ont été créées pour assister le Conseil, en particulier le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires qui se réunissent régulièrement au niveau des ambassadeurs et deux fois par an au niveau des ministres de la défense, ainsi que le Comité militaire, qui rassemble les chefs d'état-major des pays membres. Le secrétaire général de l'OTAN (actuellement M. Manfred Wörner, ancien minitre allemand de la défense) est le principal porte-parole de l'Alliance et préside à la concertation entre Etats membres au sein des instances précitées.

La structure militaire intégrée repose sur les grands commandements (Europe, Atlantique, Manche) dont le principal est le commandement suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), qui a son quartier général (SHAPE) près de Mons, en Belgique, et dont le chef d'état-major est traditionnellement un Américain.

Le statut de la France : en 1966, de Gaulle décide que la France reste partie prenante au Traité de Washington mais quitte l'organisation militaire intégrée de l'Alliance. Les QG intégrés quittent Roquencourt et Fontainebleau, la structure civile de l'OTAN quitte Paris. Des forces françaises restent en Allemagne, mais en vertu d'un accord bilatéral avec Bonn. La France conclut avec l'OTAN des accords définissant les modalités de participation de ses forces à la défense commune en cas de conflit. Elle cesse d'être représentée dans les organes politico-militaires de l'Alliance (comité militaire, comité des plans de défense, conseil des ministres de la défense...)

La force de réaction rapide : en réponse à la disparition du pacte de Varsovie, l'OTAN a engagé une réforme de sa doctrine et de sa structure militaire. Ses dirigeants ont entériné en novembre 1991 un projet de réorganisation des «forces défensives principales», jusqu'ici massivement affectées à la défense de l'avant en centre-Europe, et un projet de création d'ici 1995 d'une force de réaction rapide (FRR), très mobile et rapidement projetable sur le théâtre européen (en principe pas en dehors du territoire des Etats membres). Cette force, composée essentiellement de contingents européens, sera placée sous le commandement d'un Britannique; elle est cependant directement affectée au SACEUR.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)

Elle rassemble tous les Etats du continent européen ainsi que les Etats-Unis et le Canada, soit désormais 52 pays (les mêmes que le CCNA, plus les pays neutres européens). Elle a été, à partir du premier sommet d'Helsinki en 1974, le seul forum de concertation Est-Ouest. Jusqu'à la fin de la guerre froide, la troisième «corbeille», celle des droits de l'homme, a été la plus controversée. Celle de la sécurité est devenue prééminente après l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev au pouvoir en URSS, et c'est dans le cadre de la CSCE qu'a été conclu, entre pays membres de l'OTAN et anciens membres du pacte de Varsovie, l'accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe signé à Paris en novembre 1990. Elle ne dispose pas de moyens opérationnels, mais essaie de se doter de mécanismes efficaces de prévention des conflits et de gestion des crises. Ce sera, avec la poursuite du désarmement conventionnel en Europe, l'un des thèmes du prochain sommet d'Helsinki, début juillet.

Le Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA ou CCNA)

C'est aussi une des mesures d'adaptation de l'OTAN au nouveau contexte international : l'institutionnalisation du dialogue avec les anciens adversaires de feu le pacte de Varsovie (Etats successeurs de l'URSS, Etats baltes, Etats d'Europe centrale et orientale). Conçu initialement comme un organe de coopération militaire, il est devenu un forum politico-militaire; des réunions ont lieu périodiquement dans le cadre des comités spécialisés de l'OTAN, ainsi qu'au niveau des ministres de la défense et des ministres des affaires étrangères.

L'Union de l'Europe occidentale (UEO)

L'UEO a été créée par le traité de Bruxelles de 1948, conclu pour cinquante ans, chaque partie contractante pouvant en 1998 décider de rester ou de se retirer. Les objectifs fixés par les pays membres étaient, à l'origine, de constituer une base solide pour la reconstruction de l'économie européenne; garantir une aide mutuelle aux Etats membres en cas d'agression; promouvoir l'unité et encourager l'intégration européenne. Mais, en fait, la dimension militaire de l'UEO s'est rapidement étiolée au profit de l'OTAN. L'ogane principal de décision, et constitué des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense. Les décisions y sont prises à l'unanimité. Le secrétariat général qui était basé à Londres va être transféré à l'automne à Bruxelles.

L'Euro-corps

Aujourd'hui, neuf des douze pays de la CEE font partie de l'UEO (seuls le Danemark, la Grèce et l'Irlande n'en sont pas membres). Les dernières déclarations de l'OTAN mentionnent désormais l'UEO comme lieu où s'exprime *«l'identité européenne de défense»*. Le traité de Maastricht en fait l'organe où doit s'élaborer une politique de sécurité et de défense commune devant *«déboucher à terme sur une défense commune»*.

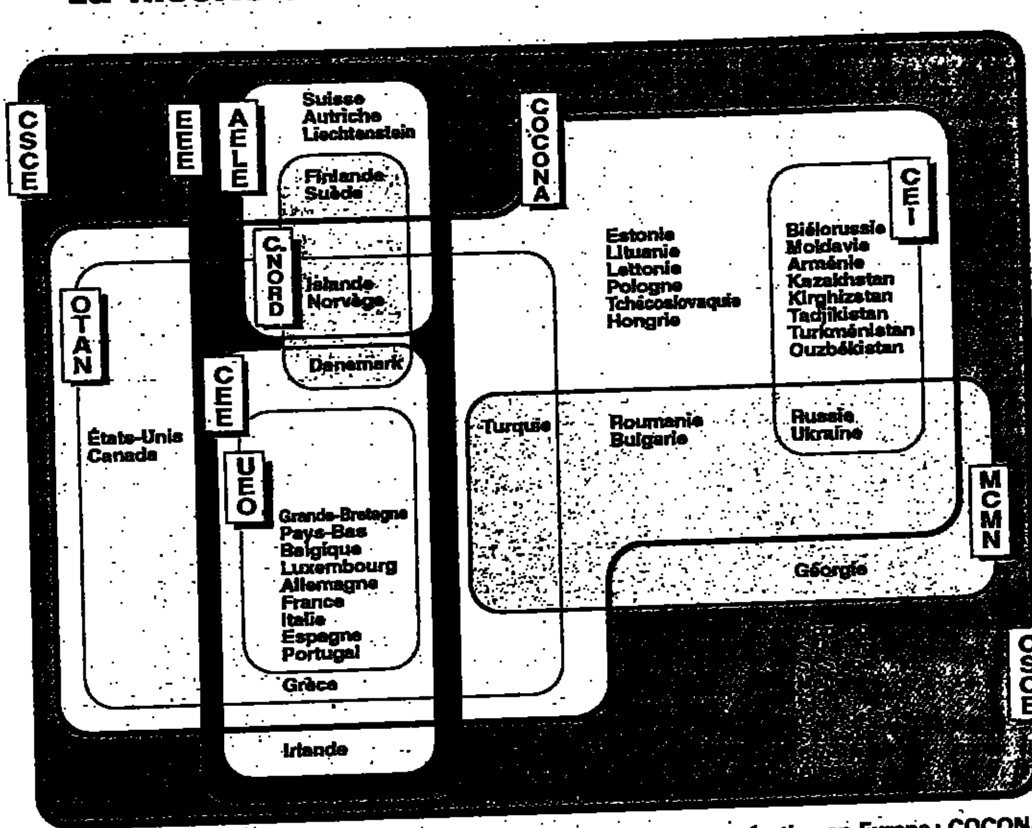
En mai 1992, MM. Kohl et Mitterrand ont annoncé la création d'un corps d'armée franco-allemand de trente-cinq mille hommes, qui devrait être opérationnel en 1995 et qui a été présenté comme ouvert à d'autres pays européens. La division allemande qu'il comprendra reste assignée à l'OTAN, mais doit, du point de vue français, être affectée *«prioritairement»* au corps franco-allemand.

Des accords devraient être négociés avec l'OTAN sur les modalités de *«mise sous contrôle opérationnel»* en cas de crise.

L'Union européenne

Une déclaration associée au traité de Maastricht (7 février 1992) définit les liens de l'UEO avec l'Union européenne d'une part, l'Alliance atlantique d'autre part. Elle indique que *«l'UEO fera partie intégrante du développement de l'Union européenne»* et *«renforcera sa contribution à la solidarité au sein de l'Alliance atlantique»* (ce dernier membre de phrase avait été fortement souhaité par les Britanniques). A terme, si le processus d'intégration européenne poursuit son cours, l'UEO a vocation à devenir le bras armé d'une Europe politique. Pour l'instant, toute une série de mesures ont été prises par les Neuf pour dynamiser les structures de l'UEO afin d'en faire un organe politico-militaire de gestion de crise.

La théorie des ensembles appliquée à l'Europe



Signification des sigles : CSCE : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; COCONA : Conseil de ccopération nord-atlantique; OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique-Nord; EEE : Espace économique européan; AELE : Association européenne de libre-échange; CEE : Communauté économique européenne; UEO : Union de l'Europe occidentale; C. NORD. : Conseil nordique; CEI : Communauté des Etats indépendants; MCMN : Marché commun de la mer Noire

ANDRÉ FROSSARD
de l'Académie française

André Frossard
de l'Académie française
Excusez-moi d'être Français
Fayard

120 p.
69 F

FAYARD

En ville, tout pour le stationnement = toujours plus de voitures = toujours moins d'espace.

En centre ville, une voiture occupe en moyenne 80m² par heure et par personne transportée. 1 bus : 3 m², 1 vélo : 15m², 1 piéton : 2 m².
Pour que nos villes s'oxygènent, priorité aux transports en commun.

Un entretien avec M. Helmut Sonnenfeldt

« Il faudrait traiter le problème de la défense européenne en termes pragmatiques, et non théologiques », nous déclare l'ancien conseiller au département d'État américain

Nous avons demandé à M. Helmut Sonnenfeldt, ancien membre du Conseil national de sécurité pendant la présidence Nixon, ancien conseiller au département d'Etat et actuellement attaché à Brookings Institution, d'expliquer la position américaine face aux efforts de l'Europe pour définir sa propre politique de défense.

WASHINGTON

de notre correspondant

« Pourquoi tant d'hostilité à l'euro-corps alors que les Etats-Unis sont les premiers à se dire partisans d'une défense européenne ?

– D'abord, il y a l'incertitude sur ce que sera cette force, quantitativement et qualitativement. Ensuite, il y a eu la manière dont le projet a été présenté. Même si des officiels sont venus de Paris et de Bonn pour donner des explications, en toile de fond, côté français, on a mis l'accent sur l'angle politique, en développant l'idée qu'il était grand temps de mettre un terme à la domination américaine sur la sécurité européenne. Toujours de Paris, on soulignait qu'il s'agissait d'une nécessité d'autant plus urgente qu'on présentait comme inévitable le retrait des forces américaines d'Europe. Or la réaction du gouvernement américain s'explique aussi par des raisons intérieures : la crainte que cette initiative de défense européenne – qui comprend moins une volonté d'indépendance qu'une volonté de séparation du système de défense existant – ne fera qu'encourager les pressions déjà très fortes qui s'exercent ici (au Congrès) pour un complet retrait des forces américaines d'Europe.

– Ce sont plus des critiques de forme que de fond.

– Toute cette affaire tourne autour d'une question : comment cette force s'insérera-t-elle dans le contexte de l'OTAN, puisque aussi bien les troupes allemandes qui en feront partie sont des troupes déjà allouées au commandement de l'OTAN, ce qui n'est évidemment pas le cas des troupes françaises ? Ni cette question ni ces réserves ne me paraissent contredire la volonté traditionnelle des Etats-Unis de voir se renforcer le pilier européen de l'OTAN. D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, on a toujours été d'accord pour un renforcement du rôle des Européens dans l'OTAN – mais pas pour la création d'un instrument de défense totalement séparé.

– C'est ce qui vous fait le plus peur ?

– Créer un tel instrument, dans les circonstances actuelles, me paraîtrait une extravagance économique que personne ne peut se permettre. Créer un instrument de défense totalement distinct de ce qui existe déjà, qui aurait ses propres moyens de renseignements, sa propre logistique ; oui, cela serait une extravagance au-dessus des moyens de tout le monde.

L'OTAN a un avenir

– Qu'auriez-vous suggéré pour tenir compte de la volonté de l'Europe de voir son identité reconnue en matière de défense ?

– Pour éviter ces problèmes, il aurait fallu continuer à discuter d'un renforcement de l'Union européenne occidentale (UEO, la seule des organisations européennes habilitée à traiter des questions de défense). Personnellement – et là je diffère sans doute un peu de la position des responsables américains –, je ne verrais aucun inconvénient ni aucune menace pour la sécurité américaine à ce que l'OTAN se transforme, dans quelques années, en une alliance entre les Etats-Unis et une entité européenne compétente en matière de défense, et ne soit plus une alliance entre les Etats-Unis et différents pays pris individuellement. Mais ce n'est pas une perspective à court terme.

– La menace a changé. Est-ce que vous n'êtes pas en train de faire un tabou de la préservation à tout prix d'une OTAN créée du temps de la guerre froide ? Est-ce que la guerre du Golfe n'a pas montré, justement, que les Occidentaux, face à un type particulier de menace, avaient su trouver une autre forme de coalition militaro-politique ?

– La vérité, c'est que les forces américaines qui sont allées dans le Golfe étaient, pour une large part, des forces allouées à l'OTAN en Europe. La vérité, c'est qu'une énorme partie de l'infrastructure utilisée pour cette opération était celle développée dans le cadre de l'OTAN. Alors même si l'OTAN n'était pas juridiquement impliquée, elle l'était dans les faits. Parce que pour le moment, et pour encore un bon bout de temps, nous n'aurons rien d'autre qui soit du niveau de l'OTAN en termes d'infrastructure et de logistique quand il s'agira d'activités militaires intéressant les Etats-Unis et les Européens sur le théâtre de l'Europe et vraisemblablement aussi au Proche-Orient.

– Vous voulez vous situer sur un terrain plus pratique que politique ?

– Je crois que le conflit sur l'eurocorps est dans une très grande mesure une affaire de théologie. La vraie question à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés est celle d'organiser un système de sécurité effectif, économiquement viable, adapté à l'après-guerre froide, aux types de situations auxquelles nous aurons à faire face dans les dix à vingt prochaines années.

» Or, on fait de la théologie, on passe son temps à se soupçonner d'arrière-pensées diverses. Les Français ont tort de rabâcher que les Etats-Unis n'aspirent qu'à une seule chose, continuer à contrôler le dispositif de défense de l'Europe. Historiquement, c'est faux : en fait, la stratégie qu'avait adoptée l'OTAN, la défense de l'avant, n'était pas la stratégie préférée de l'état-major américain ; les Etats-Unis sont déjà habitués, au sein même de l'OTAN, à faire des compromis, à travailler en coalition.

» Et les Américains ont sans doute tort d'avoir le sentiment que les Français ne pensent qu'à trouver les moyens de bouter les Etats-Unis hors d'Europe. Seulement, il y a malheureusement des actions et des déclarations françaises qui laissent entendre que tel est le cas, même si un retrait américain ne serait pas du tout de l'intérêt de la France.

» Donc, il faudrait pouvoir traiter de ces problèmes en termes pragmatiques, et non théologiques. Parmi les institutions créées dans l'après-guerre, l'OTAN, l'OCDE et la CEE ont fait la preuve de leur remarquable adaptabilité. Reflet de sociétés politiques pluralistes, elles sont elles-mêmes des institutions pluralistes. Aussi, suggérer qu'il y a un avenir pour l'OTAN, l'instrument principal au travers duquel les Américains ont fait partie de l'équation de sécurité européenne, suggérer cela ne me paraît pas devoir être présenté comme un effort désespéré des Américains pour assurer leur domination. J'espère que pour les Français, la participation américaine à un système de défense de l'Europe n'est pas synonyme de domination américaine.

Propos recueillis par
ALAIN FRACHON

LIVRES ET REVUES

Spécial Maastricht

La Documentation française consacre un numéro spécial de *Regards sur l'actualité* au traité de Maastricht, avec trois contributions qui éclairent le processus d'intégration européenne. Françoise de La Serre replace le texte dans la continuité de la construction européenne, Jean Raux examine tout ce qui va changer dans le traité de Rome et Christian de Boissieu analyse l'Union économique et monétaire en mettant en relief les questions restées en suspens.

« Regards sur l'actualité », « spécial Maastricht », n° 180, La Documentation française, 64 p., 27 F.

L'Europe déraisonnable

Présenté par Philippe de Saint-Robert, un recueil de textes hostiles à Maastricht, avec des auteurs aussi divers que Jean-Pierre Chevènement, l'ambassadeur Gilbert Pérol, *Philippe de Villiers*, le professeur François Goguel ou le comédien Serge Vincent. De la monnaie à la diplomatie en passant par la création audiovisuelle, tout ce qui menace la souveraineté française.

« *L'Europe déraisonnable* » : de *l'Acte unique à Maastricht*, Editions F.-X. de Guibert/Vamonde, 286 p., 140 F.

L'Allemagne : une nouvelle hégémonie ?

Le point d'interrogation s'impose. Après avoir passé en revue tous les domaines de la puissance, les auteurs concluent que *« l'Allemagne n'est certainement plus le nain politique de jadis »*, mais qu'il est *« permis de douter »* qu'elle devienne pour autant *« le géant craint par certains »*.

« L'Allemagne, une nouvelle hégémonie ? » de Françoise Nicolas et Hans Stark, collection « Ramsès », Editions IFRI-Dunod, 160 p., 86 F.

TRIBUNE

Ambiguïtés franco-allemandes

par Günther Nonnenmacher

DANS les relations franco-allemandes, les symboles jouent un si grand rôle qu'on a parfois l'impression qu'ils compensent un manque de substance. La brigade franco-allemande stationnée à Böblingen et Donaueschingen avait une signification symbolique : Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense, l'avait qualifiée avec quelque condescendance d'*« école de langues »*. En Allemagne, elle était conçue comme une expérience. Le test a produit un résultat : l'intégration multinationale de forces armées au niveau de la brigade ne fonctionne pas, pour des raisons pratiques. Il était donc logique de tenter de nouveau l'expérience, dans la mesure où on y tenait, au niveau d'un corps d'armée.

Des troupes de l'ampleur d'un corps d'armée représentent plus qu'un test. Une unité militaire de l'ordre de 35 000 à 40 000 hommes n'est plus un symbole, mais un élément réel de la politique de sécurité. C'est pourquoi il est normal que le corps d'armée franco-allemand, conçu par Paris et Bonn comme le noyau d'une défense européenne et donc gratifié du titre « d'eurocorps », provoque une discussion de fond. Quel est le sens et le but de cette unité, quelle est sa mission militaire, quelle place doit-elle avoir dans le dispositif de sécurité européen qui est depuis quarante ans déterminé par l'OTAN ?

Un début de réciprocité

La République fédérale s'est prononcée depuis des années pour une coopération plus poussée entre les Européens dans les questions de défense ; le corps d'armée franco-allemand est dans la logique de cet engagement. Pour le gouvernement de Bonn, les bases juridiques souhaitées par la France pour le stationnement des troupes françaises en Allemagne sont d'autre part réglées par la création de cette unité. En même temps, il y a un début de « réciprocité » : dans l'état-major de ce corps, qui doit être installé dans les environs de Strasbourg, participeront des soldats allemands qui seront ainsi le premier contingent de la Bundeswehr à être stationné durablement en France. De l'autre côté, la France participe ainsi, pour la première fois depuis 1966, à une unité militaire de taille significative intégrée dans un système multinational. A Bonn, on y voit une chance de rapprocher les troupes françaises de l'OTAN.

C'est là que commencent les ambiguïtés. Du côté allemand, elles concernent l'interprétation de la Loi fondamentale à laquelle le gouvernement fédéral s'est attaché et qui n'autorise l'engagement de troupes allemandes que dans le cadre de l'OTAN, dans ce qu'on appelle l' « aire de l'OTAN ». Les soldats de la Bundeswehr, y compris ceux du corps franco-allemand, ne peuvent être engagés *« out of area »* – ni dans les Républiques de l'ex-Yougoslavie ni dans d'autres foyers de crises de l'Europe orientale, pour citer les exemples les plus immédiats. Selon l'opinion politiquement dominante, même une mission de soldats allemands sous la houlette des « casques bleus » n'est pas possible. Le SPD est cependant prêt à modifier la Loi fondamentale pour permettre de telles actions. L'exigence de la démocratie chrétienne d'autoriser des opérations allant au-delà des missions des « casques bleus » est jusqu'à présent strictement refusée par l'opposition social-démocrate. Il paraît peu vraisemblable qu'après les élections de 1994 il y ait au Bundestag une majorité des deux tiers nécessaire à une telle réforme de la Constitution. Quand il sera opérationnel en 1995, le corps franco-allemand sera sans doute en partie constitué de soldats de la Bundeswehr dont les possibilités d'engagement seront singulièrement réduites.

Des ambiguïtés, il y en a aussi du côté français. Elles concernent les rapports entre l'eurocorps et l'OTAN. Les assurances du gouvernement français, selon lesquelles la France ne veut pas affaiblir l'OTAN et se prononce pour un maintien d'une présence de troupes américaines en Europe, contrastent avec la politique de la France vis-à-vis de l'Alliance. Celle-ci a pour but de n'accorder à l'OTAN aucun rôle nouveau, aucune tâche nouvelle, mais au contraire de la limiter à la fonction qu'elle avait au temps de la guerre froide : être le contrepoids nucléaire et stratégique de l'Union soviétique. Etant donné la disparition de l'Union soviétique, la dissolution du pacte de Varsovie et la situation totalement transformée de la sécurité en Europe, cela ne veut rien dire d'autre que de délivrer un certificat de décès à terme pour l'OTAN.

L'analyse du président Mitterrand, pour qui les Etats-Unis, à cause de leurs faiblesses intérieures, réduiront de toute façon leur engagement dans l'OTAN et pour l'Europe, est sans doute juste. Il y a cependant une différence entre accélérer ce processus comme *« une prophétie qui se réaliserait elle-même »* – ainsi qu'on semble le faire à Paris – et le ralentir en essayant de le maîtriser, avec l'objectif de maintenir en Europe un engagement substantiel des Etats-Unis – comme le veut l'intérêt allemand. Qu'une présence américaine reste nécessaire ressort du simple fait que, actuellement et pour l'avenir prévisible, les Européens ne disposent pas des possibilités logistiques (renseignement, communications, transport) qui existent dans l'OTAN. Celui qui affirmerait qu'il est possible d'y pallier par des efforts de l'Europe au cours des prochaines années doit dire comment et par qui ces efforts seraient financés, sinon il se ment à lui-même.

Le corps franco-allemand est au centre du débat parce que – à côté du pôle politique représenté par l'UEO, il pourrait devenir le catalyseur d'une défense européenne. Parce qu'aussi il est compris – contrairement aux interprétations officielles du gouvernement fédéral – comme une tentative française de détacher quelque peu l'Allemagne d'une OTAN dirigée par les Etats-Unis, pas seulement outre-Atlantique et en Grande-Bretagne, ou dans d'autres pays européens, mais aussi par des forces politiques importantes de la RFA. Ainsi réapparaît une vieille discussion, qui a commencé dans les années 60 et se maintient depuis à l'état latent, entre les « atlantistes » et les « gaullistes », et qui ne respecte pas les frontières politiques établies, mais les traverse en partie.

Ne pas choisir entre Washington et Paris

La manière dont ce conflit a surgi jadis est significative de la politique extérieure et de la politique de sécurité allemande jusqu'à maintenant : Bonn restait lié à Washington dans l'OTAN et cherchait, dans sa relation avec la France, à raccommoder la porcelaine cassée, par un travail minutieux. La politique allemande, fondée sur le consensus et le compromis, a depuis constamment cherché à éviter un choix entre Paris et Washington. Il ne peut être dans l'intérêt français de replacer Bonn aujourd'hui devant ce choix.

Après la fin de la guerre froide, il y a en Europe de nouvelles marges de manœuvre qui rendent possibles, voire nécessaires, des expériences. Pour l'Allemagne divisée, la politique de sécurité et donc l'Alliance atlantique était une question existentielle, avec laquelle on ne pouvait pas jouer. Aujourd'hui, la distance entre les mots *sécurité* et *politique* s'est agrandie – dans cet espace il est possible d'essayer ce qui était jusqu'à présent impossible. Mais les liens avec l'Amérique restent vitaux pour la République fédérale, même devenue plus grande : ce n'est pas un secret que Washington est le seul partenaire et allié de l'Allemagne à avoir soutenu sans réserve la réunification. La République fédérale reste un Etat sans armes nucléaires ; dans le cadre du traité sur la stabilité classique en Europe, elle a accepté une réduction de la Bundeswehr jusqu'à un effectif maximal de 370 000 hommes. Cette autolimitation rend d'autant plus indispensable l'intégration militaire multinationale et l'alliance avec les Etats-Unis. Tout aussi important est pour l'Allemagne, la plus grande nation exportatrice d'Europe, le soutien des Etats-Unis au maintien du libre-échange mondial.

Enfin, les réactions d'autres Etats européens montrent aussi que la coopération militaire entre la France et l'Allemagne réveille quelques sensibilités. Le rejet britannique est compréhensible : le rang et le rôle de la Grande-Bretagne reposent sur les relations spéciales avec les Etats-Unis. La réserve d'Etats plus petits – le meilleur exemple en est les Pays-Bas – est liée à la crainte d'un condominium franco-allemand sur l'Europe occidentale. Que même l'Italie, en d'autres temps à la pointe du combat pour l'intégration européenne, ne veuille pas rejoindre l'eurocorps, n'a pas seulement à faire avec la « pression » américaine ; cela met en valeur un fait fondamental de la politique européenne : le plupart des Etats de l'Europe occidentale – sans parler de ceux de l'Est – veulent garder une présence américaine sur le Vieux Continent, afin que les différences de puissance et d'influence entre les Etats européens soient contrebalancées par la puissance venant de l'autre côté de l'Atlantique. C'est une position qui, après les expériences de ce siècle, est compréhensible.

On a l'impression que le gouvernement français pense que les rapports entre l'OTAN et la Communauté européenne sont déterminés par une sorte de jeu à somme nulle : ce que l'un gagne, l'autre le perd, et vice et versa. C'est sans doute une erreur fondamentale. Pour mettre fin à leurs conflits séculaires, les Européens de l'Ouest ont eu besoin de la protection militaire des Etats-Unis. Les hommes politiques des Etats post-communistes voient également dans la présence américaine un élément de sécurité pour l'Europe tout entière. L'avertissement de Copenhague montre de plus que l'évolution dans la Communauté européenne est moins prévisible qu'on ne l'a pensé à Maastricht.

On doit trouver un équilibre raisonnable entre les Etats-Unis et l'Europe. L'OTAN, la Communauté européenne, l'UEO et le corps franco-allemand doivent nouer des rapports profitables. Quelle tâche recevra ensuite telle ou telle organisation dépendra non des combats de coqs diplomatiques, mais de la volonté et de la capacité d'agir efficacement. Pour le moment, quand un pilier de la coopération internationale en Europe tremble, les autres sont menacés d'écroulement. N'en profiteraient que ceux qui pensent qu'au-delà de l'Etat-nation, il n'y a que des égarements politiques.

▶ Günther Nonnenmacher est chef du service étranger du quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

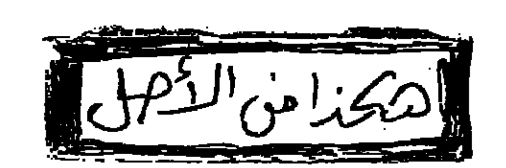
Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



POLITIQUE

Le débat sur le traité de Maastricht avant la réunion du Congrès à Versailles

La majorité de 1993 devra être « profondément européenne »

déclare M. Léotard à « L'heure de vérité »

M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, qui était l'invité de l'émission « L'heure de vérité », dimanche 21 juin, sur Antenne 2, a jugé *« injuste et politiquement fâcheuse »* l'attitude hostile du RPR à l'égard de l'UDF après le vote de la révision constitutionnelle par l'Assemblée nationale. *« Injuste,* a-t-il précisé, *parce que nous avons été les vrais vainqueurs de cette confrontation entre le gouvernement et le Parlement ; et je crois que c'est dangereux parce que nous avons bien évidemment vocation à gouverner ensemble. On ne gouverne pas ensemble en s'injuriant. »* Interrogé sur la « non-participation » du RPR au vote sur la révision constitutionnelle et, éventuellement, sur la ratification, M. Léotard a déclaré : *« Je ne comprends pas. La politique de la « chaise vide », ça peut se faire quand il s'agit de défendre un Etat (...). Je ne comprends pas qu'on l'applique lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts d'un parti. »*

Le président d'honneur du PR a souhaité qu'il y ait *« deux mouvements parallèles : un mouvement d'adhésion à Maastricht, un mouvement qui consiste à trouver une nouvelle majorité pour le pays »*. Il a ajouté : *« La nouvelle majorité qui sortira des urnes en 1993 n'a de chances de succès que si elle est profondément européenne »*. Il a indiqué qu'il ne pourrait soutenir à l'élection présidentielle un candidat qui se serait prononcé pour le « non » au référendum : *« Je ne vois pas comment les Français pourraient ratifier une telle démarche,* a-t-il dit. *Cette direction, il faut bien l'appeler par son nom, cela veut dire « la France seule ». (...) Je suis convaincu qu'un homme qui aurait cet objectif-là échouerait. En tout cas je ferais campagne contre lui. »*

A propos de M. Philippe Séguin, il a déclaré : *« J'ai entendu le discours de M. Séguin. Remarquable ! Tout est faux, mais remarquable ! »* ; et à propos de M. Philippe de Villiers : *« L'intégrisme politique est toujours plus dangereux que l'intégrisme religieux. (...) Dans les églises, ce ne sont pas ceux* [qui sont] *au premier rang qui sont les plus vertueux. Regardez derrière, au fond, dans l'obscurité, ce sont souvent ceux-là les plus intéressants. (...) »*

M. Léotard a proposé qu'aux prochaines élections législatives chaque candidat investi par l'une des deux formations de l'opposition choisisse un suppléant qui appartienne à l'autre. Ce serait, selon lui, *« le meilleur moyen de démontrer, au-delà de toutes les querelles, que nous avons une vocation commune à gérer le pays »*.

M. Delors plaide pour la recomposition M. Chevènement la refuse

M. Delors a déclaré, dimanche 21 juin, au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, que M. François Mitterrand avait *« bien fait pour l'Histoire, pour l'avenir »*, de mettre fin à la bataille juridique avec l'opposition sur les prérogatives du Sénat, et de considérer qu'*« il était plus important d'avoir une large majorité »* pour la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité. Il ne croit pas, pour autant, *« à une amorce de recomposition à l'occasion du débat européen »*, même s'il juge possible qu'*« une majorité, sur ce sujet, se constitue »*.

M. Delors estime néanmoins que *« dans les grands domaines de la politique économique et sociale, un accord est possible entre les socialistes et d'autres forces ». « Il faut, dans l'intérêt de la France, une majorité d'idées et un accord, pour cinq ans, pour gouverner ensemble »*, a-t-il déclaré. *« On peut, sans trahir, être d'accord avec ceux qui ne sont pas de votre parti sur un sujet,* a-t-il affirmé. *On peut, sans trahir, se mettre d'accord pour gouverner ensemble sur sept ans ou sur cinq ans. »* Le président de la Commission de Bruxelles a précisé qu'il envisage plutôt un tel accord pour les élections législatives parce qu'il est *« partisan d'un rééquilibrage des pouvoirs entre le président de la République et le Parlement »*.

Décidé à *« participer pleinement au débat d'idées avec deux soucis en tête, la qualité de la vie démocratique et le renouvellement du socialisme démocratique »*, M. Delors a précisé : *« Ce travail, je veux le faire pour les « quadras » du PS. Je veux « rouler » pour eux. Si, avec les quadras, on arrive à établir, pour les quinze années qui viennent, la doctrine du socialisme démocratique, partagée aussi par nos camarades sociaux-démocrates des autres pays européens, eh bien, on n'aura pas perdu notre temps ! »*

M. Lang : une démocratie « enfin adulte »

Pour M. Jack Lang, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, qui participait au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *l'Express*, le débat sur la révision constitutionnelle est *« le signe d'une bonne santé, d'une démocratie enfin adulte ». « Nous nous sommes élevés dans la qualité du débat »*, a-t-il ajouté, considérant comme un *« signe de civilisation »* que des hommes politiques d'origines différentes fassent *« cause commune »* pour l'avenir. M. Lang s'est réjoui du fait que M. Jacques Chirac se soit *« adressé à lui-même un bon conseil : se taire pendant quelques semaines »*. Il a affirmé que l'union de l'opposition est *« un château de cartes »*, qui s'écroule à la moindre occasion. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a exprimé le même avis au « Forum » de Radio-J, en affirmant que *« l'opposition est disqualifiée pour conduire le pays »*. Dans une lettre ouverte adressée, samedi, à M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste du Parlement européen, M. Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire-de-Belfort, regrette, au contraire, l'attitude du gouvernement dans le débat constitutionnel. *« Pour faire passer Maastricht, tout paraît bon aujourd'hui, y compris la restauration des prérogatives du Sénat de la IIIe République,* écrit-il. *Jusqu'où ne faudra-t-il pas descendre ? »* L'ancien ministre de la défense ajoute : *« L'Europe est devenue, pour le président de la République, le grand dessein de substitution à l'entreprise qui, jadis, nous avait réunis : rendre le pouvoir au peuple. (...) La logique du traité de Maastricht n'est pas celle des socialistes. Elle est celle du pouvoir pour le pouvoir. »*

La veille, 19 juin, M. Chevènement s'était abstenu de participer à une réunion organisée à Belfort, ville dont il est le maire, par deux parlementaires socialistes, MM. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur, et Raymond Forni, député, l'un fabiusien, l'autre jospiniste. Au cours de cette réunion, rapporte notre correspondant François Zimmer, M. Cot avait critiqué la position de l'ancien ministre, en déclarant : *« Avoir voté en faveur de l'Acte unique, qui installait l'Europe du capital, et refuser de ratifier Maastricht, qui impose celle de la paix, est pour moi un mystère. »*

« Le combat sera difficile »

estime M. Bianco au « Grand Jury RTL - le Monde »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 21 juin, M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a déclaré que *« le oui au référendum ne va pas aller de soi ». « Le combat sera difficile »*, a-t-il ajouté, face au *« formidable parti de la peur, des « y'a qu'à », des immobilismes, des angoisses et il ne faut pas que ce parti soit le premier en France »*.

Soulignant que le traité de Maastricht n'est *« ni un traité libéral ni un traité socialiste »*, M. Bianco a jugé *« normal que des socialistes, des libéraux et des démocrates-chrétiens se retrouvent au coude à coude ». « Depuis le début, c'est ainsi que s'est construite l'Europe et il est heureux que cela continue »*, a observé le ministre de l'équipement, qui ne croit pas à *« une opération de recomposition ». « Si un jour, il doit y avoir recomposition,* a-t-il observé, *elle devra se faire au grand jour, sur la base d'idées, d'un programme, ce qui est très difficile à imaginer en dehors d'une grande échéance, telle que l'élection présidentielle. »*

Comme on lui suggérait que le président de la République pourrait choisir son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet pour annoncer la date du référendum, M. Bianco a estimé que ce serait, en effet, *« une très bonne occasion »*.

Une mise en garde de l'UDF à M. Chirac

Suite de la première page

Lundi, M. Millon était le premier à souhaiter que chacun puisse *« retrouver ses esprits »*, mais chacun sait bien que la confiance pas plus que la sérénité ne se décrètent. Cette situation n'est pas sans rappeler la période de 1976-1981 lorsque M. Chirac faisait des misères à MM. Giscard d'Estaing et Barre. Aujourd'hui, c'est l'UDF qui semble tirer avantage des événements. Depuis le début, sous l'impulsion de MM. Giscard d'Estaing et Léotard, rivalisant à distance de zèle sur le terrain européen, son attitude a été d'une parfaite cohérence. Elle est encore toute à la surprise d'avoir fait reculer la semaine dernière M. Mitterrand. A l'exception de M. Philippe de Villiers et de quelques-uns de ses amis, moins nombreux qu'on ne pouvait le penser, on peut s'attendre à voir la très grande majorité de ses parlementaires émettre un vote positif au Congrès.

Quand il avait pris en main les destinées de cette confédération en juin 1988, M. Giscard d'Estaing avait expliqué qu'il souhaitait en faire *« le mouvement de l'équité et de la raison ». « Qui ne s'aperçoit,* ajoutait-il, *que sans nous la gauche serait bien plus à gauche et la droite bien plus à droite ? »* Force est de reconnaître qu'après quelques errements l'ancien président de la République est, de ce point de vue, en passe de tenir sa promesse. Soudainement, cette UDF semble avoir la révélation de ses capacités.

Face à elle, un RPR en suspension. Pour éviter l'irréparable, M. Chirac devait décider lundi de laisser à ses parlementaires la liberté de vote sur la révision de la Constitution. Dès lors, on peut s'attendre à ce que le couple Pasqua-Séguin, partisan du « non », fasse de nouveaux ravages. Le fait que M. Balladur ait indiqué que, pour sa part, il ne prendrait pas part au vote n'est pas des plus encourageants pour les partisans du « oui ».

A Versailles, l'opposition risque de ressembler à une cour des Miracles. Qu'adviendra-t-il après ? Quelle campagne pour le référendum ? Comment préparer les élections législatives qui suivront ? Personne aujourd'hui n'a de véritable réponse. *« Qu'ils se débrouillent »*, répondait samedi M. Barre. Il va falloir effectivement que l'opposition se débrouille pour éviter l'abîme. Mais tous ne peuvent pas afficher le détachement de M. Barre, qui continue, lui, de parier sur la décomposition finale de la droite.

Prendre son mal en patience

Dans l'immédiat, les responsables de l'UDF ne vont probablement pas relâcher la pression sur M. Chirac et ses amis. M. Léotard, dimanche à « L'heure de vérité », comme M. Millon le lendemain sur Europe 1, ont été très clairs : pas question de faire la campagne d'un candidat à la prochaine élection présidentielle qui n'aurait pas eu, vis-à-vis de la cause européenne, *« un engagement clair et précis »*. L'avertissement est net. Si, dans la campagne référendaire, MM. Chirac et Juppé ne défendent pas le « oui », l'UDF pourrait se considérer comme déliée de tout engagement d'union avec le RPR. Jusqu'où cette menace sera-t-elle mise à exécution ?

Personne pour l'heure ne croit envisageable une grande recomposition du paysage politique avant la seule échéance qui vaille pour une telle entreprise, celle de l'élection présidentielle. Il est patent qu'à son tour M. Léotard l'espère, quand il envisage déjà de lancer des ponts vers les rives de l'écologie et de la société civile. Mais M. Léotard sait bien aussi que, s'il veut demain s'installer à Matignon, il ne peut brûler définitivement tous les vaisseaux du RPR. En réalité, RPR et UDF ne sont plus d'accord que sur un point : gagner les élections législatives.

Sur quel projet, pour quoi faire, bien malin qui saurait aujourd'hui le dire. Entre RPR et UDF, ce ne fut certes jamais le mariage d'amour. On pouvait parler de mariage de raison. On semble se diriger maintenant vers une union libre de raison. Le Front national existe toujours. Les parlementaires à la base commencent à se rebeller contre les états-majors, il va bien falloir recoudre un tant soit peu le tissu de l'union, jouer la montre et prendre son mal en patience.

On peut penser qu'assez rapidement les groupes UDF et UDC de l'Assemblée nationale admettront la nécessité de se réunir. Mais on peut aussi imaginer que plus personne ne s'aventure à préconiser la constitution d'une formation unique de l'opposition. Contrairement à ce que pensait encore M. Giscard d'Estaing en début d'année, l'Europe constitue une véritable ligne de clivage. Si l'opposition était conséquente, elle admettrait que se distinguent aujourd'hui très nettement dans ses rangs un parti libéral européen et moderniste, d'une part, un parti conservateur et national, de l'autre, comme on le voit au sein de la droite allemande entre CDU et CSU.

Le débat qu'avaient soulevé les rénovateurs du printemps 1989 mériterait d'être relancé. Mais on peut déjà penser que M. Pasqua a, lui, cette idée en tête pour favoriser l'émergence d'un courant à la fois anti-européen et anti-cohabitationniste. Beaucoup en tout cas le redoutent. Dans un tel contexte, la multiplication de primaires pour les élections législatives, comme cela s'était fait en 1978, paraît être une hypothèse sérieuse. Chacun secrètement l'espère. Qui l'avouera le premier ?

DANIEL CARTON

□ **M. Millon attend « un engagement européen clair » de tout candidat à la présidence de la République.** – M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé lundi 22 juin, sur Europe 1, qu'on ne pourrait *« éviter demain que l'Europe soit l'un des éléments du clivage dans le paysage politique français »*. Il a précisé : *« Peut devenir président de la République demain la personne qui a un engagement européen clair, net et précis. On n'est pas obligé d'approuver Maastricht tel qu'il est, mais on ne peut pas être aujourd'hui à la tête d'un grand pays comme la France sans avoir un engagement européen clair »*.

□ **Le château de Versailles fermé au public mardi 23 juin.** – En raison de la réunion du Congrès du Parlement français, le château et le petit parc de Versailles seront fermés au public, mardi 23 juin, a annoncé, lundi 22 juin, la direction du musée et du domaine national de Versailles et de Trianon dans un communiqué qui précise qu'en revanche, le Grand et le Petit Trianon et le grand parc, qui comprend notamment le grand Canal et le hameau de la Reine, resteront ouverts.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SCIENCES et MÉDECINE

Selon la SOFRES

Le « oui » en forte progression

Une enquête de la SOFRES effectuée par téléphone auprès de 800 personnes, les 19 et 20 juin, et rendue publique sur TF 1, dimanche 21 juin, au cours de l'émission « 7 sur 7 », dont l'invité était M. Delors, fait apparaître que 51 % des Français sont disposés à voter en faveur de la ratification des accords de Maastricht. 18 % des personnes interrogées sont d'un avis contraire. En avril et en mai, selon deux autres sondages de la SOFRES, le « oui » avait recueilli respectivement 35 % et 34 %, et le « non » 14 % et 15 %. Cette forte progression est à mettre en parallèle avec la baisse des « indifférents » et des « sans opinion » qui passent de 51 % à 31 %.

La croisade tranquille de M. Philippe Séguin

« Il n'est un secret pour personne que je suis hostile à l'ex-traité de Maastricht. Il n'est un secret pour personne, non plus, que j'ai engagé une campagne pour le « non » au référendum ». A peine installé derrière le pupitre, M. Philippe Séguin a abattu son jeu. L'ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi *n'était pas là pour tergiverser.* Pour s'abstenir d'avoir une opinion. Ou pour ne pas prendre part au grand débat qui agite les milieux politiques avant, peut-être, de passionner les foules. Le député RPR des Vosges est contre, et il le dit. Il le martèle avec d'autant plus de conviction que ceux qui, dans son parti, sont pour, se sont mis aux abonnés absents.

Farouchement opposé à *« l'ex-traité »*, comme il se plaît à dire, M. Séguin a engagé une croisade tranquille pour *« expliquer, analyser et préciser les enjeux »* d'un texte qui, malgré tout, concerne l'Europe et la France. Le maire d'Epinal fait dans le didactique et le pédagogique. Samedi 20 juin à Melun (Seine-et-Marne), il s'est livré à cet exercice ardu. Le spectacle était fascinant. Face à lui, cinq cents personnes devant des assiettes vides ont bu, pendant près d'une heure et demi, ses paroles, sans piper mot. *« Votez « oui », votez « non », mais, je vous en conjure, votez en toute connaissance de cause »*, avait prévenu M. Séguin. Car pour lui, Maastricht n'est pas un petit pas mais bien plutôt *« une très grande affaire »*.

Devant un auditoire attentif *où l'on signalait, avec émerveillement mais discrétion, la présence d'un maire communiste noyé dans un aréopage d'élus* de l'opposition de droite, M. Séguin a retracé l'histoire *récente du « Vieux continent »*, de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) au Marché unique en passant par l'Euratom, la CED (Communauté européenne de défense) et la Traité de Rome.

Pour l'anti-Maastricht d'Epinal précisément, le traité d'union européenne *« n'est pas la suite obligée et automatique de ce qui s'est passé jusqu'à présent ». « C'est un tournant »*, affirme M. Séguin, en soulignant que les pro-Maastricht commencent à le reconnaître. A peine. Et sous la pression.

Pour autant, l'ancien ministre du gouvernement Chirac s'affirme européen de conviction. Mais il dit non à la *« construction supra-nationale, d'essence technocratique à vocation fédérale »*. Ah, les technocrates, cet ancien élève de l'ENA les abhorre ! *« Maastricht prend de nouveaux pouvoirs aux peuples et aux gouvernements pour les donner aux technocrates »*, dit-il. Et qui dit technocratie dit recul de la démocratie, clame M. Séguin qui refuse les accusations de *« passéisme, nostalgie ou rejet de la modernité »*. Selon lui, c'est Maastricht qui est *« conservateur »* car ses *« auteurs restent à une conception de l'Europe qui date de Yalta. Ils ignorent les bouleversements à l'Est »*.

A l'origine de son combat, le maire d'Epinal s'était fixé trois objectifs : *« imposer le débat, faire prendre en considération ses arguments et tenter de gagner »*. Il est sûr d'avoir déjà atteint les deux premiers et le troisième ne lui semble *« pas aussi irréaliste ». « Nous avons, nous, les partisans du « non », du pain sur la planche », tout le travail nous revient mais nous sommes décidé à assumer nos responsabilité »*, a-t-il lancé, en guise de conclusion, enregardant MM. Jean-Claude Mignon, jeune député (RPR) de Seine-et-Marne, Philippe François et Etienne Dailly, respectivement sénateur (RPR) et sénateur (UDF-radical) du même département. Après la signature à la chaîne de ses livres et l'offrande de quelques pin's dont il est friand, il ne restait plus à M. Séguin, le solitaire, que la *rapide épreuve des questions.*

OLIVIER BIFFAUD

• HEC-ESCP 2e année entrée directe
• E.N.M.-C.F.P.A.
• DROIT-SCIENCES ECO D.E.U.G. et 3e année
SUCCÈS CONFIRMÉS

Pour que nos villes vivent,
150 villes en France, 150 réseaux, des institutions, des industriels
du transport ont créé le Comité de promotion des transports publics.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat sur le traité de Maastricht

M. Bérégovoy célèbre l'Union européenne à Coblence

L'Europe unie est aussi le fruit des jumelages entre villes. La cérémonie organisée, samedi 20 juin *par le maire chrétien-démocrate de* Coblence, à l'occasion de l'anniversaire de sa ville, en a été un nouvel exemple. Cette cité de la rive allemande du Rhin, connue pour avoir hébergé une partie des émigrés français lors de la Révolution, avait invité les maires de toutes les communes avec lesquelles elle est jumelée. Maastricht et Nevers sont du nombre.

L'occasion était trop belle pour le maire de la cité nivernaise, qui est aussi le chef du gouvernement français, de célébrer l'Union européenne. Il n'y a pas manqué. Au cours de son discours, M. Pierre Bérégovoy a affirmé qu'il ne craignait pas plus *« l'Europe allemande »* que les Allemands ne devaient *« redouter l'Europe napoléonienne ».* Il a ajouté : *« L'Europe n'est pas la fin des identités nationales, mais la condition de leur rajeunissement à travers un ensemble solidaire.* (...) *Ce n'est pas la fin des nations, mais la condition de leur renaissance au sens où on entendait ce mot il y a déjà quelques siècles lorsque, de Londres à Francfort en passant par Paris, un vaste mouvement traversait le continent pour réunir les hommes animés d'un dessein humaniste. »*

□ **M. Charasse est hostile aux « directives stupides de la bureaucratie ».** – M. Michel Charasse, ministre du budget, a déclaré, samedi 20 avril, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), que *« si les citoyens ne se mobilisent pas pour Maastricht, cela veut dire que, demain, ils accepteront qu'on recommence à nous faire le coup des directives sur les oiseaux et les fromages »*, et que *« si l'on veut éviter toutes ces directives stupides qui émanent de la bureaucratie, il faut adopter le traité de Maastricht ».*

□ **M. Krivine veut créer « un front commun de gauche » contre Maastricht ».** – M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a souhaité, samedi 20 juin, à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à l'occasion d'un rassemblement *« contre l'Europe de Maastricht, pour l'Europe des travailleurs et des peuples »*, la création d'un *« comité national »* contre la ratification du traité sur l'Union européenne, *« fondé sur des valeurs internationales et tournant le dos à des replis frileux et nationalistes ».* MM. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, Didier Motchane, membre du comité directeur du PS, Julien Dray (PS), animateur de la Gauche socialiste, participaient à ce rassemblement. *Rouge*, l'hebdomadaire du mouvement trotskiste, avait appelé, le 11 juin, à la constitution d'un *« front commun de gauche »*, ouvert à *« tous les courants de gauche et écologistes qui rejettent Maastricht mais entendent se démarquer sans ambiguïtés des replis chauvins et nationalistes ».*

□ **M. Michel Barat réélu à la tête de la Grande Loge de France.** – La Grande Loge de France a tenu son convent annuel, du 18 au 21 juin. A l'issue de celui-ci, M. Michel Barat, quarante-quatre ans, a été réélu pour la troisième année consécutive, avec 446 voix sur 459, grand maître de la deuxième obédience maçonnique française. La Grande Loge de France revendique 20 000 membres répartis en près de cinq cents loges.

LE DÉGRIFFÉ : L'ART ET LA MANIÈRE D'AVOIR DU BEAU MOINS CHER

Un tissu Kilim en 2,80 m de large à 60 F le m/l : prix dégriffé Artirec. *Une moquette bouclée berbère*, laine et synthétique, à 49,50 F le mètre carré : prix dégriffé Artirec. Un parquet chêne massif 10 mm à 79,50 F le m2 : prix dégriffé Artirec. Artirec, depuis 40 ans le spécialiste en revêtements sols et murs à prix dégriffés (rachat lots d'usine).

Artirec, 5 dépôts en région parisienne, Paris-12e, 4, bd de la Bastille – Tél. : 43-40-72-72.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

Devant la Convention libérale européenne et sociale

M. Barre souhaite le rétablissement d'« un climat de dignité nationale »

Devant un millier de ses sympathisants réunis, samedi 20 juin, au CNIT à La Défense, M. Raymond Barre a souhaité le retour à une France morale, *citoyenne et ambitieuse*. Définissant son projet d'alternance, l'ancien premier ministre a notamment préconisé l'organisation d'un référendum en vue d'appliquer de nouvelles règles pour les élus.

Patiemment, M. Raymond Barre continue de soigner les semences de l'espoir dans son petit potager entretenu dans les ombres confondues de Matignon et de l'Elysée. Mille de ses amis, œuvrant depuis l'élection présidentielle de 1988 au sein de la Convention libérale européenne et sociale (CLES), se sont retrouvés, samedi 20 juin, pour une de ces journées de ressourcement politique et moral qu'ils affectionnent. Des hommes et des femmes venus de la France entière (1) – entraînés par Mme Gilberte Beaux qui, sans délaisser les intérêts de M. Bernard Tapie, n'a jamais douté de l'action barriste à la corbeille politique – qui ont pu faire ample provision de bons préceptes et de sages recommandations pour les difficiles temps qui s'annoncent.

Le goût de la citoyenneté

Présenté comme un *« laboratoire d'idées »* au service *« de l'action et de la réflexion »*, la CLES est aussi pour M. Barre l'occasion de démontrer que la politique peut être débattue sans sombrer *« dans cette médiocrité »* qui, à l'entendre, constitue *« la caractéristique la plus répandue dans le débat politique actuel, et en échappant à l'obsession des étiquettes politiques ».* Bref, on aura compris que l'assistance n'aura pas été surprise de retrouver un Raymond Barre fidèle à lui-même, accroché à son libre arbitre, condamnant toujours avec le même emportement aussi bien le régime des partis que l'appétit des médias, et ne se reconnaissant toujours qu'un seul tort, celui d'avoir raison avant tout le monde.

Au cours de cette réunion voulue *« atypique »*, nourrie de débats avec la salle et d'interventions de qualité, l'ancien premier ministre, manifestement en bonne forme, s'est surtout attaché à tracer les contours de ce qui pourrait être demain son projet d'alternance pour la France. Il peut se résumer par ces trois mots : une France morale, citoyenne et ambitieuse. Réconcilier l'éthique, qu'elle soit, selon la distinction connue de Max Weber, éthique de conviction ou éthique de responsabilité, avec la politique, voilà pour M. Barre *« le sujet qui commande l'avenir du pays ».* Citant à l'envi Paul Valéry qui se plaignait que la politique ne fût que *« volonté de conquête et de conservation du pouvoir »*, M. Barre a mis en exergue l'urgence de la revalorisation de *« la fonction politique »* afin de rétablir dans le pays *« un climat de dignité nationale ».* La priorité, a-t-il souligné, est de faire *« disparaître toute possibilité de suspicion sur les rapports entre les responsables politiques et l'argent ».*

Premier remède, selon lui, régler le problème majeur de la justice : *« On pourra faire ce que l'on voudra, les Français n'auront pas confiance tant qu'ils se diront qu'il y a une justice pour les faibles et une justice pour les puissants ».* La première décision à prendre est de *« décider que la chancellerie n'intervient plus auprès des parquets ».* Deuxième remède : redéfinir les incompatibilités au niveau des règles constitutionnelles. M. Barre préconise *« l'unicité »* du mandat électif, l'impossibilité de conserver, pour les responsables politiques, des activités privées, la gestion du patrimoine de ces élus par des personnalités indépendantes, voire une limitation dans le renouvellement des mandats. Conscient de la difficulté de l'entreprise, M. Barre ne voit qu'une seule solution : le référendum. *« Cela peut se faire vite*, a-t-il expliqué, *à une seule condition, l'organisation d'un référendum par un président de la République nouvellement élu. Seuls les Français peuvent fixer de telles règles. Jamais la classe politique ne se réformera elle-même ».*

Pour l'ancien premier ministre, les hommes politiques doivent tracer le nouveau chemin pouvant redonner aux Français le goût de la citoyenneté. Une France citoyenne, c'est-à-dire une France qui aura *« retrouvé le sens de la collectivité et des intérêts globaux ».* Ce chemin doit passer par l'école, qui devrait redevenir *« le garant de l'élitisme républicain »*; par des associations capables de proposer *« des codes déontologiques »* pour mieux lutter, par exemple, contre l'indigence des médias ou *« le fléau social »* que représente *« la pornographie bestiale ».*

Enfin, le député du Rhône souhaite une France plus ambitieuse. De ses fréquents déplacements à l'étranger, il retient la conviction que la France aurait tort de douter d'elle-même, de *« céder à cette espèce de masochisme selon lequel notre pays serait en triste état, à ce dénigrement systématique »* qui ne consiste qu'à condamner *« la France de Mitterrand ».*

« Des sujets pour les dîners en ville »

Pour M. Barre, la France va bien et les défis qui se présentent à elle ne pourront être relevés qu'*« indépendamment des étiquettes politiques ».* A commencer bien entendu par celui de l'Europe. Ne pensant pas appartenir *« à la race des cabris européens »*, M. Barre estime que la question n'est pas de *« prendre position en faveur de l'Europe de M. X. ou de M. Y. ou vice-versa »*, mais de faire comprendre aux citoyens que *« Maastricht est une étape indispensable pour le maintien de la paix en Europe occidentale et son progrès économique et social ».* Tout le reste n'est à ses yeux qu'occupations médiatiques ou *« bons sujets pour les dîners en ville ».*

M. Barre veut une classe politique saine, des Français responsables, une France droite. Dans ce combat pour ces valeurs, marchet-il, ainsi qu'il fut insinué devant lui, sur les traces de M. Philippe de Villiers? Il ne trouve rien à redire au fait que d'autres que lui *« se remettent à parler des valeurs »*, mais lui se défend, bien sûr, *« de toute opération de marketing électoral ».* M. Barre ne veut imiter personne, et on sait qu'il est inimitable. Dès lors, on peut lui laisser le soin d'une conclusion provisoire. *« Je sais qu'on dira que je suis de plus en plus timbré et on se demandera comment je peux espérer encore un seul instant que les Français puissent me faire confiance ».*

D. C.

(1) Mme Christine Boutin, député UDC des Yvelines, et M. Jean-Yves Haby, député UDF des Hauts-de-Seine, étaient les deux seuls parlementaires présents.

Une élection municipale partielle

Saint-Gilles (Gard) : le front anti-FN frôle le succès

Rassemblant communistes, socialistes, divers gauche, centristes, UDF, RPR et divers droite, la liste de M. Roland Gronchi (*le Monde* du 20 juin) rate de 18 voix le succès au premier tour de l'élection municipale de Saint-Gilles (Gard). Ce scrutin était rendu nécessaire par la démission de M. Charles de Chambrun (FN), intervenue le 18 mai dernier et suivie de celle de douze conseillers. La décision de M. de Chambrun, seul maire lepéniste d'une ville de plus de 10 000 habitants, était devenue inévitable après les rétrécissements successifs de la majorité qu'il conduisait en 1989, et qui avaient abouti à sa mise en minorité lors de l'examen du budget primitif les 28 février et 13 avril derniers.

La liste de M. Gronchi, *« hostile à la gestion de M. de Chambrun et à l'idéologie de son parti »*, arrive en tête avec 49,63 % des voix. Elle précède celle de M. de Chambrun, ancien secrétaire d'Etat de Georges Pompidou et ancien député, qui réalise un score supérieur tant en voix (+ 26 suffrages) qu'en pourcentage (+ 4,52 points) à celui qu'il avait obtenu au premier tour des municipales de 1989. Toutefois il n'atteint pas le score qu'il avait réalisé au second tour de 1989, où les quatre listes en présence s'étaient maintenues : – 418 voix et – 0,86 point de pourcentage.

En troisième position, M. Maurice Blanc, dissident du RPR en 1989, n'atteint pas l'objectif qu'il s'était fixé. Deuxième adjoint de M. de Chambrun qui l'avait privé au début de 1992 de ses délégations, M. Blanc espérait un partage équitable des suffrages entre les trois listes. Il a été victime du duel opposant le FN à ses adversaires politiques.

Les résultats du premier tour :
I., 7 481; V., 4 884; A., 34,71 %; E., 4 662.

Liste d'union, conduite par M. Roland Gronchi, div., 2 314 (49,63 %); liste du FN, conduite par M. Charles de Chambrun (FN), vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, 1 803 (38,67 %); liste divers droite, conduite par M. Maurice Blanc (div. d.), 545 (11,69 %).

BALLOTTAGE.

12 mars 1989 :
I., 7 012; V., 5 375; A.,23,34 %; E., 5 202.

Liste du FN conduite par M. de Chambrun, 1 777 (34,15 %); liste divers droite conduite par Louis Girard, maire sortant, 1 500 (28,83 %); liste divers droite conduite par Olivier Lapierre (RPR), 1 200 (23,06 %); liste du PC conduite par Guy Londez, 725 (13,93 %).

19 mars 1989 :
I., 7 012; V., 5 715; A., 18,49 %; E., 5 618.

Liste du FN, 2 221 (39,53 %), 21 ELUS (4 RPR, 10 div. d. et 7 FN); liste de M. Girard, 1 900 (33,81 %), 5 ELUS (2 PS, 2 div. g. et 1 div. d.); liste de M. Lapierre (RPR), 1 048 (18,65 %), 2 ELUS (1 RPR et 1 div. d.); liste du PC, 449 (7,99 %), 1 *ELU* (1 PC).

Deux élections cantonales partielles

GERS : canton de Lectoure (2e tour).
I., 5 080; V., 3 425; A., 32,57 %; E., 3 256.

Robert Castaing, PS, sén., m., 1 949 (59,85 %) ... *ÉLU*
Jean-François Buffet, app. UDF, cons. mun., 1 307 (40,14 %).

[Provoquée par la démission de l'ancien président du conseil général, M. Jean-Pierre Joseph, PS, député et conseiller régional, atteint par le cumul des mandats, cette partielle a donné une large et revigorante victoire au Parti socialiste. M. Robert Castaing, sénateur et maire de Lectoure, qui avait manqué de 58 voix son élection au premier tour face à une droite divisée, améliore au second tour, de 271 voix, le total PS+PC du premier tour. Cela suppose un bon report de voix communistes qui avaient tant fait défaut aux *candidats socialistes le 29 mars dernier*, mais aussi un apport non négligeable de voix de droite, hypothèse d'autant plus crédible que M. Buffet, son adversaire du second tour, accuse un déficit de 183 voix par rapport au total des suffrages obtenus par les trois candidats de droite du premier tour. *Il s'agit là, assurément*, d'un signe de convalescence pour le Parti socialiste gersois, *traumatisé par la perte* de contrôle du conseil général en mars et ce dans un département secoué par une crise agricole sans précédent. Mais c'est aussi la victoire personnelle d'un sénateur socialiste « tendance œcuménique », dont la faconde gasconne et la convivialité militante repoussent l'influence de la gauche au-delà de ses frontières traditionnelles.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : I., 5 080; V., 3 360; A., 33,85 %; E., 3 206. Robert Castaing, 1 546 (48,22 %); *Jean-François Buffet*, 730 (22,76 %); Jean-Paul Laban, RPR, cons. mun., 527 (16,43 %); Charles Dieuzaide, div. d., 233 (7,26 %); Fernand Laval, PC, cons. mun., 132 (4,11 %); Yvette Lemercier, ext. d., 38 (1,18 %).

En 1988, Jean-Pierre Joseph (PS) avait été réélu dès le premier tour, dont les résultats avaient été les suivants : I., 5 036; V., 3 075; A., 38,93 %; E., 3 003; M. Joseph, 2 167 (72,16 %); Gérard Tramond, div. d., 558 (18,58 %); Guy Bouttau, PC, 147 (4,89 %); Jean-Jacques *Martin*, *FN*, 104 (3,46 %); Yvette Lemercier, ext. d., 27 (0,89 %).]

VAL-DE-MARNE : canton de Saint-Maur-La Varenne (2e tour).
I., 11 654; V., 3 452; A., 70,37 %; E., 3 287.

Denis Constant, sout. UDF, adj. m., 2 084 (63,40 %) ... *ÉLU*
Yves Juhel, div. d., cons. mun., 1 203 (36,59 %).

[*Arrivé largement en tête au premier* tour avec 50,79 % des voix, mais le faible taux de participation (34,74 %) l'avait empêché de franchir la part des 25 % d'inscrits, M. Denis Constant, soutenu par *l'UDF*, succède à *M. Lucien Lanier*, sénateur et conseiller régional, qui, pour cause de cumul de mandats, a quitté le conseil général. M. Yves Juhel, bien que non soutenu par le RPR, et qui avait annoncé son ralliement à ce mouvement en cas d'élection, n'a pu refaire son trop grand handicap.

Avec l'élection de M. Constant, M. Jean-Louis Beaumont (div. droite), maire de Saint-Maur-des-Fossés, apparaît comme le grand vainqueur des derniers scrutins, puisque les trois cantons de la commune sont détenus par trois de ses adjoints. *Le RPR*, qui avait perdu le canton de Saint-Maur-ouest en mars dernier, ne conserve pas celui que détenait M. Lanier qui, bien que siégeant sur le banc des non-inscrits au conseil général, *est apparenté RPR au Sénat et au conseil* régional.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 11 654; V., 4 003; A., 65,65 %; E., 3 951. Denis Constant, 2 087 (50,79 %); *Yves Juhel*, 951 (24,06 %); Marie-Jeanne Couloumy, FN, cons. rég., 300 (7,59 %); Loïc Le Guénédal, GE, cons. rég., 272 (6,88 %); Marie-Thérèse Renollet, PS, 264 (6,68 %); Nicole Grimo, PC, 109 (2,75 %); Marcel Nard, MSP (gaulliste de gauche), 48 (1,21 %).

En 1988, Lucien Lanier avait été réélu au second tour avec 3 229 voix (72,12 %) contre 1 248 (27,87 %) à M. Bernard Martin (PS) sur 12 011 inscrits, 4 629 votants (soit 61,46 % d'abstention) et 4 477 suffrages exprimés.]

Après l'audience accordée par M. Mitterrand à M. Sudre

Perplexité et amertume à la Réunion

Le nouveau président du conseil régional de la Réunion, M. Camille Sudre, fondateur de Radio et Télé Free-DOM, a été reçu par M. François Mitterrand, mercredi 17 juin, à l'Elysée, en compagnie de M. Pierre Lagourgue (div. d.), son prédécesseur, et de M. Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais, son principal allié. *« Le président de la République est disposé à agir pour lutter contre les injustices,* a-t-il notamment déclaré au terme de cette audience, *J'ai confiance en lui. On va s'acheminer vers une égalité effective réelle, une reconnaissance des droits des Réunionnais, très vite, avant la fin de l'année. »* Cette rencontre suscite localement diverses réactions.

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION

de notre correspondant

Les conclusions de l'audience que le président de la République a accordée au « directoire » du conseil régional de la Réunion rendent perplexe la droite réunionnaise qui se plaît à observer que M. Mitterrand n'a donné aucun *« engagement précis »* à ses interlocuteurs sinon quelques *« encouragements ».*

« Je suis très déçu par les résultats obtenus au cours de cet entretien, a souligné M. Jean-Paul Virapoullé, député UDC, maire de Saint-André. *Ils sont très éloignés du programme incohérent et démagogique signé le 26 mars par la majorité hétéroclite qui dirige actuellement la région. L'égalité sociale ne se quémande pas. La conquête de l'égalité vraie se conjugue avec celle de la liberté et nécessite une politique tournée vers plus de développement et moins d'assistance. »* Si M. Virapoullé n'est pas hostile à la réalisation de l'égalité sociale entre la Réunion et la métropole, il estime néanmoins que l'alignement des prestations sociales et familiales doit être réalisé en tenant compte des « spécificités » locales.

Le président du conseil général, M. Eric Boyer (div. d.), a regretté lui aussi que *« l'approche des problèmes réunionnais soit toujours présentée au gouvernement dans une logique d'assistance ». « Cessons de gémir, agissons ! »*, a-t-il lancé. M. Boyer a proposé récemment à l'Etat et à la région de participer à un dispositif visant à la création de cinq mille emplois par an sur l'île, qui s'appuie notamment sur un allégement des charges sociales des entreprises.

« La vraie dignité créole, estime le président du conseil général, *repose sur l'emploi et le logement. Sur ces priorités, force est de constater que les résultats de l'entretien sont inversement proportionnels à sa couverture médiatique. »*

Une véritable gifle

Beaucoup plus amers sont les socialistes réunionnais. Il est vrai que, depuis 1981, les relations entre la fédération locale du Parti socialiste et l'Elysée n'ont jamais été vraiment sereines. Cette tension s'était d'ailleurs ravivée, en février 1988, lors de la visite de M. Mitterrand à la Réunion. L'entretien accordé à M. Sudre par le chef de l'Etat est donc ressenti par les responsables de la fédération comme une véritable gifle.

D'autant plus que le président de la République, lors de sa visite au sommet de Rio, avait invité à ses côtés le maire de Saint-Pierre, M. Elie Hoarau, député, numéro deux du PCR. Au-delà de son aspect médiatique, l'unanimité de la démarche du directoire du conseil régional à Paris cache une sourde lutte d'influence entre le secrétaire général du PCR, M. Vergès, et M. Sudre. Le 22 mars, le président de Télé Free-DOM a su en effet capter un électorat qui votait traditionnellement communiste.

C'est avec cette base populaire que M. Vergès souhaite aujourd'hui se réconcilier, grâce à la... télévision. Parmi les huit projets de télévision privée déposés au CSA par des opérateurs réunionnais (pour deux autorisations d'émettre), se glisse en effet celui de Télé Korail, soutenu par Radio Korail très proche du PCR.

ALIX DIJOUX

□ **Saint-Pierre-et-Miquelon : « très grande fermeté » du gouvernement.** – Les principaux élus et les délégués des organisations socio-professionnelles de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ont participé, du 16 au 18 juin, à Paris, à plusieurs réunions de travail consacrées aux conséquences de la décision du tribunal international qui a fixé de manière définitive, le 10 juin, à New-York, les espaces maritimes entre le Canada et la France autour de l'archipel (*le Monde* du 12 juin). Une négociation entre les deux pays étant prévue à partir du 7 juillet à Ottawa afin de fixer les quotas de pêche accordés à compter du mois de septembre 1992, le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a affirmé aux représentants de Saint-Pierre-et-Miquelon que le gouvernement ferait preuve d'une *« très grande fermeté (...) afin que soient préservés les intérêts de nos pêcheurs ».*

Le fonctionnement des conseils régionaux vu par les Verts

« Les grands partis ne savent pas ramer »

LILLE

de notre envoyé spécial

Près de trois mois après les élections régionales, une petite moitié de la centaine de militants Verts qui ont été élus, à cette occasion, conseillers régionaux, s'est retrouvée, vendredi 19 juin, à Lille, pour tenter de nouer les premiers contacts utiles à l'exercice de ce mandat. Bien que décidés à *« faire le pari de la province »*, les nouveaux élus ont pu vérifier l'écart qui sépare encore les groupes formés par deux ou trois écologistes seulement de ceux qui occupent un rôle-charnière ou qui, comme dans le Nord-Pas-de-Calais, se trouvent véritablement placés au centre des responsabilités.

Livrant sa toute fraîche expérience de présidente d'un conseil régional, Mme Marie-Christine Blandin a ainsi jugé *« abominable »* la lenteur des processus de décision. Evoquant le rôle de l'UPF, mais aussi celui des socialistes, partenaires de la nouvelle majorité du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Mme Blandin a eu recours à cette image : *« Les grands partis sont comme des hors-bords tombés en panne de carburant. Passant par là, nous avons accueilli leurs équipages dans notre barque, et nous avons découvert qu'ils ne savent pas ramer. »*

Après trois mois d'expérience du pouvoir, les Verts du Nord-Pas-de-Calais se plaignent en effet de l'incapacité des partis dits « de gouvernement », et principalement de celle du PS, pour avancer des propositions. A l'opposé de cette situation de pouvoir, des représentants de groupes minoritaires, tel que celui de l'Aquitaine, laminé par l'influence de M. Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde) et vice-président de Génération Ecologie, se sont demandés si leur mouvement n'avait pas tout simplement abandonné telle ou telle région aux amis de M. Brice Lalonde. Enfin, après la publication du rapport des autorités de sûreté sur la remise en service du surgénérateur de Creys-Malville, les conseillers régionaux écologistes se sont engagés à *« soumettre au vote de leurs assemblées respectives le vœu adopté le 16 avril par le conseil régional Rhône-Alpes et réclamant une nouvelle enquête publique avant tout redémarrage »* de la centrale.

J.-L. S.

...int-Gilles (Gard) :
...anti-FN frôle le succès

...ctions cantonales parti...

...partis ne savent pas ...

SOCIÉTÉ

Un coup de pelle providentiel

Située dans une zone de rénovation immobilière, la maison d'un retraité hospitalisé après une agression est rasée « par accident »

TOURS

de notre envoyé spécial

C'est une affaire que M. Serge Lampson, deuxième adjoint au maire de Tours, assimile aux *« chiens écrasés »*. Un fait divers *« sans intérêt »*. Est-ce à dire qu'agresser cruellement un retraité chez lui et raser sa maison durant son hospitalisation, cela se produit tous les jours dans cette bonne préfecture de l'Indre-et-Loire ? Ou bien faut-il croire que M. Lampson, notamment chargé de l'urbanisme et du domaine communal, cherche à minimiser *cette histoire parce qu'il est aussi président* – depuis peu – de la Société tourangelle d'HLM, *impliquée dans la démolition de cette maison* ?

Il en est un, en tout cas, qui juge cette affaire *« pas banale du tout »* : M. André Barbotin, la victime, qui s'avoue même *« dépassé par les événements »*. Rien ne prédisposait ce *modeste retraité, ancien maçon qualifié, à « être mis en vedette »* au-delà du boulevard *Preuilly, où il habitait, à deux pas de la Loire.* Etre considéré comme *« une figure du quartier » suffisait amplement à son bonheur.*

Un homme petit, noueux, volubile, serviable. Jamais d'histoires, sauf celles qu'il racontait lui-même sur sa vie de *« bourlingueur »*. Né dans une famille d'agriculteurs, à La Bosse-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) – d'où son facile surnom de « Dédé le Breton » –, trois ans passés *« dans la coloniale »*, puis plus de trente-cinq ans dans le bâtiment, *« sur tous les chantiers de France et de Navarre »*, ce vieux garçon de soixante-sept ans a toujours eu *« la bougeotte »*.

Un « taudis » loué par la ville

Ses ressources (4 000 à 4 500 F par mois) lui permettent, depuis sept ans qu'il est en retraite, de partir *« quand ça lui chante »*. Pas des voyages au long cours, non, mais des escapades à travers la France et notamment dans sa Bretagne natale, avec *« des bouquins sur les deux guerres mondiales »* comme livres de chevet.

Que n'a-t-il eu l'idée d'être en voyage le 29 mai dernier ! Ce soir-là, il est « chez lui », une masure d'une pièce, au sol en terre battue, située dans un ensemble de locaux en cours de démolition devant laisser la place à quarante-cinq logements sociaux. Une bicoque, que la Ville de Tours lui louait 95 F par mois depuis 1980.

« C'était une masure sans eau, sans gaz et sans électricité », assurent, chacun de son côté, MM. Jean-Marie Rieutord, directeur général de la Société tourangelle d'HLM, et Dominique Bonneau, régisseur à la Régie municipale des loyers. *« C'était un taudis »*, renchérit M. Lampson. *« Mais, c'est faux !, s'insurge Dédé, j'avais l'eau et l'électricité »* et, témoigne un voisin, *« il avait un pauvre mobilier, un lit en fer par exemple, mais c'était propre et bien rangé »*.

Pleines de sollicitude

M. Barbotin est chez lui le 29 mai au soir et trois marginaux, qui le connaissent pour squatter dans le quartier depuis juin 1991, le savent. Stéphane, Philippe et Roland, trois êtres frustes – arrêtés et déférés, jeudi 18 juin, au parquet –, âgés d'une vingtaine à *une trentaine d'années, et qui rançonnent à* l'occasion les retraités isolés, ont décidé, ce *jour-là, de « rigoler un peu avec le vieux ».* Ils sont *« fin saoûls »* lorsqu'ils enfoncent sa *porte, l'abreuvent d'injures et le rouent de* coups, l'étendant à demi assommé sur son *lit. Puis, l'un d'eux, avisant une bouteille d'al*cool à brûler, en verse le contenu sur le *pantalon de M. Barbotin et y met le feu.* Devant les hurlements de leur victime et un *début d'incendie, ils jettent une couverture* sur M. Barbotin avant de s'enfuir.

L'homme trouve la force – *« j'ai la peau dure »*, sourit-il – d'aller à pied au commissariat central. *S'explique-t-il suffisamment ?* Toujours est-il qu'un policier de garde exige un *certificat médical avant d'enregistrer sa* plainte. Voilà M. Barbotin reparti, toujours à pied, pour *l'hôpital Bretonneau, qui n'est pas* tout proche. Là, devant le gravité de ses *blessures, il est admis au service des brûlés* du CHU Trousseau, à Chambray-lès-Tours, où *il subira des greffes de peau.*

Pendant ce temps, les travaux de démolition continuent boulevard Preuilly. La Société tourangelle d'HLM en a confié la réalisation à l'entreprise Gascheau, de Joué-lès-Tours. Il n'est pas question, alors, de toucher à l'habitation de l'ancien maçon, assure M. Rieutord, qui indique que le conducteur de travaux avait en main *« des plans très précis »*.

Or, la demeure de Dédé le Breton n'est plus, dans la première semaine de juin, qu'un tas de pierres. Version officielle : le pelleteur a accroché *« accidentellement »* la toiture. Il faut dire que, dans la frénésie immobilière qui *paraît avoir saisi Tours depuis la dernière réé*lection au fauteuil de maire de M. Jean Royer *(div. dr.) en mars 1989, les pelleteuses multi*plient les maladresses : c'est le troisième inci*dent de ce genre en moins de deux mois* . Encadrement insuffisant, personnel intérimaire sous-qualifié : *M. Rieutord avance des expli*cations.

Pour M. Barbotin, le résultat est là : son logement a été rasé. Ses maigres affaires ont été entreposées dans un local voisin, fermé avec un bout de fil de fer et, bien entendu, du linge, des objets lui ont été volés. Il a fallu que *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, quotidien régional, soit alertée pour que l'on considère d'un autre œil Dédé le Breton et qu'on le prenne pour M. André Barbotin.

Une rumeur a alors parcouru la ville : on aurait sciemment blessé l'ancien maçon pour démolir, pendant son séjour à l'hôpital, cette masure qui gênait. Sans écarter *« totalement »* cette hypothèse, les policiers chargés de l'enquête n'y croient guère. D'autant que M. Barbotin n'était pas un locataire récalcitrant et que le profil des trois marginaux ne correspond pas à celui d'hommes à gages. *« Violences sadiques gratuites »*, estime pour sa part le commissaire Olivier Le Gouestre.

Aujourd'hui, la mairie et la Société d'HLM sont pleines de sollicitude pour M. Barbotin. Sorti, mercredi 17 juin, du CHU Trousseau, il a été placé (gratuitement) le même jour dans une maison de repos, l'Ermitage, annexe de l'hôpital Bretonneau, avec droit de visite et de sortie. *« Tout est arrangé ! »*, clame M. Lampson. M. Barbotin disposerait fin juillet d'un studio rue Eugène-Sue. Une chose est, en tout cas, certaine : il devra quitter le boulevard Preuilly, dans ce quartier baptisé... Courteline.

MICHEL CASTAING

La transhumance de 20 000 hippies en Grande-Bretagne

La chasse aux « travellers » a commencé

Avec le début de la saison estivale, les festivals hippies ont repris. Le mouvement a bien changé depuis les années 60, même si musique pop et drogue restent de rigueur. Aujourd'hui, les « ravers » et les « travellers » circulent en convois : leurs relations avec les populations locales et la police ne se sont pas améliorées.

LONDRES

de notre correspondant

Le jeu du chat et de la souris a repris, avec le beau temps. Le terrain est grand comme la Grande-Bretagne, les règles ayant été nettement renforcées par la loi de 1986, qui permet aux forces de l'ordre d'interdire et de disperser les convois des *« New Age travellers »* (les voyageurs du nouvel âge), si le maintien de la loi et de l'ordre l'exige. Ce durcissement de la législation avait été décidé après la « bataille » de Beanfield, en 1985. A l'époque, la police s'était violemment heurtée aux « voyageurs » en route vers le grand pèlerinage mystico-druidique de Stonehenge, au moment du solstice d'été, le 21 juin. Il y avait eu plus de 420 arrestations, quelques blessés légers et pas mal de dégâts. L'expérience ayant laissé des souvenirs aux policiers, ceux-ci font tout pour éviter un nouvel affrontement.

Ecolos, mystiques pacifiques

D'autant que, à la fin du mois dernier, plus de 20 000 jeunes avaient convergé vers ce malheureux village de Castlemorton Common au sud de Birmingham, dans le comté de Hereford et Worcester, pour un festival non-stop de musique pop, pimentée de drogues diverses (« acid » et hallucinogènes). Pendant cinq jours, ces nouveaux hippies ont installé un campement provisoire, provoquant la colère impuissante des résidents, la frayeur des brebis, et la réaction prudente de la police de West Mercia, responsable de Castlemorton. Dans les jours précédents, les forces de l'ordre de chaque comté traversé par cette transhumance de milliers de véhicules bigarrés et hétéroclites s'étaient efforcées de repousser le convoi de leur propre *territoire, obligeant celui-ci à rester* en mouvement.

Cinq jours d'enfer, à en croire les habitants de Castlemorton, saoulés de musique *« rave »*, confrontés à des vols, à diverses déprédations, aux attaques de brebis et de poulets par les centaines de chiens qui accompagnent les « voyageurs », aux tonnes d'ordures et d'excréments, à la drogue... C'est que le « monde hippie » ressemble plus que jamais à une tour de Babel. Les « voyageurs » sont les plus proches de la tradition des « sixties » : écolos-mystico-spiritualistes et pacifistes, ils préfèrent « traverser » la société matérialiste en voyageant à travers la Grande-Bretagne, au gré des rassemblements du *« New age »*, lequel fait référence au mouvement spiritualiste américain.

Ils côtoient des « hippies » de luxe, plus proches de la tradition californienne, davantage soucieux de copier la mode vestimentaire des *« travellers »* (avec qui ils font un bout de chemin), que préoccupés par les problèmes d'écologie. Les *« ravers »* (littéralement, ceux qui « font la fête »), accusés par les *« travellers »* de ternir la « pureté » du mouvement, sont les adeptes de ces gigantesques *« parties »*, les *« raves »*, qui sont des marathons dansants où la consommation de drogues comme l'ectasy est de rigueur. Ils sont les héritiers des violentes *« acid parties »* clandestines qui ont fait l'objet de nombreuses descentes de police dans les années 80.

Aux *« ravers »* et *« travellers »*, se greffent des squatters de tout poil, et aussi une poignée d'anarchistes du groupe *Class War*. Bref, devant cette invasion, les résidents ont exhorté la police, puis l'armée, à déloger une « nuisance » de quelque 20 000 individus... Rendue modeste par la disproportion des forces en présence, la police, dont un hélicoptère a été accueilli par des tirs de fusées de détresse, n'a *pas jugé utile de pénétrer à l'inté*rieur du camp.

Elle s'est contentée de procéder à 70 arrestations, pour des infractions liées à la vente et à l'usage de drogues. La grande masse des *« travellers »* a alors repris la route, surveillée discrètement par des *« hippy-watchers »*, c'est-à-dire des représentants de la police et des autorités locales, chargés de donner l'alerte lorsque les « envahisseurs » menacent de s'installer quelque part. La leçon avait été retenue : lors du grand rendez-vous annuel de Stonehenge, le 21 juin, le « happening » prévu n'a pas eu lieu, les forces de police ayant hermétiquement entouré le site, empêchant ainsi *« travellers »* et néo-druides de « recevoir l'énergie cosmique », sous les mégalithes.

LAURENT ZECCHINI

SCIENCES

L'éradication de la « mouche tueuse » est confirmée par la Libye

Les autorités libyennes ont confirmé, *lundi 22 juin* à Tripoli, que la lucilie bouchère, ou « mouche tueuse » *(Cochliomyia hominivorax)*, a été complètement éradiquée du pays. Cette mouche redoutable, dont les larves dévorent tout vivants les animaux à sang chaud (les hommes aussi, éventuellement), est bien connue en Amérique tropicale et subtropicale. Elle est apparue en 1988 en Libye, d'où elle aurait pu se répandre dans de très vastes régions d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

Sous la houlette de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), du Programme des Nations unies pour le développement, du Fonds international de développement agricole et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, une campagne d'éradication a été organisée avec le concours de quinze pays « donateurs » dans les 40 000 kilomètres carrés infestés du territoire libyen. Déjà annoncée par la FAO (*le Monde* du 9 octobre 1991), cette victoire est aujourd'hui confirmée après onze mois de lutte (par importation et lâchers répétés de plus d'un milliard de mâles stérilisés) au lieu des deux ans envisagés à l'origine, et pour un coût d'une cinquantaine de millions de dollars, soit la moitié des estimations de départ.

RELIGIONS

Au cours de leur assemblée plénière

Les évêques catholiques des Etats-Unis en désaccord sur la situation des femmes dans l'Eglise et la société

A l'issue d'une assemblée plénière qui a eu lieu du jeudi 18 au samedi 20 juin, à *l'université Notre-Dame*, près d'Indianapolis (Indiana), les deux cent quatre-vingt-cinq évêques catholiques des Etats-Unis ont constaté leur désaccord sur un projet de document touchant la situation de la femme dans la *société et dans* l'Eglise.

Ce document de la hiérarchie catholique sur les femmes était en préparation depuis neuf ans. Mais, pour qu'il soit adopté à la prochaine assemblée de novembre, à la majorité des deux tiers, il faudrait *« un miracle »*, a déclaré Mgr Joseph Imesch, évêque de Joliet (Illinois), président de la commission de rédaction. *« Oserons-nous faire comme si nous n'avions rien à dire aux femmes de ce pays ? »*, a-t-il *ajouté*. Le sentiment domine pourtant que ce texte est d'ores et déjà enterré.

Confirmant une certaine image libérale, les évêques américains avaient publié, en 1983 et en 1986, deux documents très critiques sur l'armement nucléaire et sur la situation économique des Etats-Unis. Mais la rédaction du texte sur la situation de la femme dans la société et dans l'Eglise est beaucoup plus laborieuse, compte tenu notamment des interventions du Vatican. Le projet dénonce comme *« un mal moral et social »* toute attitude sexiste, mais il condamne l'avortement, la contraception artificielle et, contrairement aux premières rédactions, il ferme la porte à toute perspective d'ordination des femmes.

*Au cours de l'assemblée plé*nière, des évêques progressistes comme le cardinal Bernardin, archevêque de Chicago, ou comme Mgr Charles Buswell, ont exprimé leur déception, ce dernier soulignant que l'Eglise se rendait elle-même coupable de « sexisme ». Mais ils ont été battus par les conservateurs, comme Mgr Elden Curtiss, d'Elena (Montana), qui a déclaré que *« la théologie féministe radicale est un péché »*.

Le renouvellement de l'épiscopat américain sous Jean-Paul II inquiète de plus en plus les *milieux catholiques progressistes. « Nos évêques sont nommés presque uniquement en fonction de leur opinion sur les questions de la contraception et de l'avortement »*, nous dit Mme Margaret O'Brien-Steinfels, rédactrice en chef de la revue *Common Weal*.

Le fossé ne cesse ainsi de s'élargir entre une hiérarchie catholique autrefois plus audacieuse et l'opinion. Commandé par sept organisations féminines, réalisé en mai auprès de huit cent personnes et publié à l'occasion de cette assemblée plénière des évêques, un sondage vient de révéler que plus des deux tiers des catholiques américains (67 %) seraient aujourd'hui favorables à l'ordination des femmes au sacerdoce, contre 47 % en 1985. De même 70 % approuvaient l'ordination d'hommes mariés, contre 58 % il y a dix ans. Seuls 13 % des catholiques interrogés sont d'accord avec leur épiscopat pour dire qu'en aucun cas l'avortement ne doit être autorisé, alors que 41 % l'estiment possible en certaines circonstances.

H. T.

DÉFENSE

Du 22 au 27 juin au Bourget

Le salon français de l'armement terrestre s'ouvre à des exposants européens

Pour sa treizième édition, du lundi 22 au samedi 27 juin, le salon 1992 de l'armement terrestre a quitté le camp de Satory (Yvelines) pour le parc des expositions du Bourget *(Seine-Saint-Denis)*. Il *devient* un salon européen et, pour la *première fois, il s'ouvre* aux pays membres du Groupement européen indépendant de programmes (GEIP), qui rassemble les Douze de la CEE (moins l'Irlande) auxquels il faut ajouter la Norvège et la Turquie. Le *ministre français* de la défense, M. Pierre Joxe, devait l'inaugurer lundi 22 juin.

Avec quatre cent-soixante exposants et quelque quatre-vingts délégations étrangères invitées, le salon Eurosatory 92 se tient en une période très nouvelle pour les industriels de l'armement terrestre, celle où les budgets de la défense (à l'exception de l'Asie-Pacifique et du Proche ou Moyen-Orient) se réduisent ; l'exportation se fait plus difficile ; le volume, les missions et, bien sûr, l'équipement des armées sont révisés à la baisse, et le secteur industriel concerné est *contraint de se restructurer et aussi* de supprimer des emplois.

Une évolution voulue par le gouvernement

Globalement, le marché de l'armement dans le monde a décliné en 1991, avec une chute – calculée par l'Institut international de recherches sur la paix à Stockholm – *de 25 % de son montant par* rapport à 1990, année qui marquait déjà elle-même un recul de 35 % sur 1989. Pour 1991, l'institut suédois estime à 22 114 millions de dollars le volume des livraisons – et non pas des prises *de commandes, toujours plus déli*cates à évaluer – à l'exportation.

La France n'échappe pas à cette règle. La seule industrie de l'armement terrestre y emploie directement cinquante mille personnes pour un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs, dont 52 % vont à l'exportation et 20 %, en moyenne, sont consacrés à la recherche et au dévelopopement des matériels. Le reste a trait au marché purement national.

Cette observation, avancée par les industriels eux-mêmes, sur un secteur qui a désormais du mal à trouver son équilibre – sans l'exportation ou sans la coopération – et qui doit s'imposer des reconversions, peut être illustrée d'une autre manière. Il y a vingt ans, l'industrie nationale se glorifiait de fournir 90 % des équipements de l'armée de terre française. Aujourd'hui, elle est responsable de 60 % des armements vendus au client national.

Dans ce climat-là, la part prise en France par les opérations lancées en coopération bi ou multinationale progresse. Ainsi, en juillet 1991, plus de cent soixante programmes de toute nature étaient conduits *en collaboration* entre Etats, soit le cinquième des projets d'armement en développement ou en production et près du tiers des crédits *de recherche et* développement dans la défense.

A sa façon, le salon Eurosatory 92, qui innove sur cette voie de la coopération européenne, consacre une évolution voulue par le gouvernement français. La création d'un Eurocorps, à partir d'unités françaises et allemandes pour commencer, conduit tout droit à une mise en commun des matériels – selon qu'on l'appelle « inter-opérabilité » ou standardisation – et donc à des programmes d'armement conjoints, par exemple les hélicoptères Tigre-Gerfaut ou NH-90 et les nouveaux missiles antichars censés équiper ces unités.

Les industriels impliqués ne sont pas hostiles à une telle perspective. Mais, sur le terrain, ils en mesurent les périls mieux que ne les perçoivent sans doute leurs dirigeants politiques. D'abord, cette orientation entraîne un certain degré de spécialisation, pays par pays, en fonction des compétences de chacun, de sorte qu'il n'y ait plus de rivalité stérile et au risque qu'un industriel ait perdu son savoir-faire le jour où il lui sera réclamé par son gouvernement d'en apporter la preuve pour un projet purement national. Ensuite, il faudra faire jouer à chaque fois la préférence européenne, quitte à imiter les Américains qui – à l'abri derrière l'American Buy Act – protègent leur marché intérieur et s'affirment ainsi le numéro 1 mondial des ventes d'armes, très loin devant tous les autres.

JACQUES ISNARD

FAITS DIVERS

□ **Un nomade tué lors d'un contrôle routier dans le Val-d'Oise.** – *Un* nomade âgé de trente ans a été tué d'une balle en pleine tête dimanche 21 juin lors d'un contrôle routier à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise). *Une* équipe de la brigade de surveillance nocturne avait tiré en direction d'un véhicule volé après avoir vainement tenté de l'intercepter. *Sans doute tué* sur le coup, Gilles Falempin, l'un des quatre passagers de la voiture, a *été* retrouvé une heure plus tard à bord du véhicule *abandonné dans un* chemin à Frépillon (Val-d'Oise). Les trois autres occupants de la voiture avaient pris la fuite. Une information judiciaire a été ouverte et l'inspection générale des services de la police nationale a été saisie.

Le Monde de l'éducation
juin 1992
EXAMENS :
MOBILISATION GÉNÉRALE
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les deniers du sang

Suite de la première page

Ensuite, le professeur Jacques Roux, soixante-neuf ans, et le docteur Robert Netter, soixante-cinq ans, hauts fonctionnaires du ministère de la santé, à la charnière des sphères médicale, administrative et politique, apparemment incapables de mettre un terme à une stratégie commerciale aujourd'hui incompréhensible.

Sans doute ne faudra-t-il pas moins d'un mois au tribunal pour cerner le rôle exact des quatre inculpés dans une affaire que certains qualifient de *«scandale de la décennie»*. Une tragédie, à coup sûr, qui s'explique en grande partie par le télescopage, au début des années 80, entre une véritable libération des hémophiles A grâce à une nouvelle génération de produits sanguins hyper concentrés et l'irruption du sida, qui va frapper les hémophiles par l'intermédiaire de ces mêmes dérivés sanguins...

Choc mortel, longtemps imprévisible. Choc particulièrement traumatisant pour une petite communauté (on recense environ quatre mille hémophiles A en France) qui accédait enfin à une vie, sinon «normale», du moins infiniment plus confortable qu'auparavant. Jusque dans les années 50, les hémophiles A devaient en effet nécessairement recourir à des transfusions sanguines de bras à bras pour pallier leur déficience en facteur coagulant VIII, c'est-à-dire pour survivre, lutter notamment contre de très douloureuses hémorragies dans les articulations (les hémarthroses).

Or une série de progrès scientifiques, dans lesquels le système de transfusion français allait jouer un rôle déterminant, leur apportaient bientôt la possibilité de s'autoperfuser grâce à de gros flacons de produits cryocongelés, puis, dans les années 60, avec des concentrés lyophilisés encore plus pratiques. Les hémophiles pouvaient dès lors se soigner préventivement et moduler leur traitement selon leurs besoins, comme l'explique fort bien Anne-Marie Casteret dans *l'Affaire du sang* (Ed. La Découverte).

Inertie et rétention

Ainsi les hémophiles A passaient-ils du statut de grands malades, condamnés à mourir avant l'âge de vingt ans, les membres perclus, au rang de personnes aptes à vivre précautionneusement. Une troisième révolution devait encore bousculer leur mode de vie, leur permettant par exemple de pratiquer des sports sans danger. Ce fut la découverte, au début des années 70, sous l'impulsion de firmes américaines, de produits sanguins hyper-concentrés (des flacons de 20 millilitres pouvant se conserver deux ans dans un réfrigérateur) obtenus à partir de milliers de dons de sang.

Mais ce brassage du sang dans des unités ultramodernes, puis le traitement du plasma à partir de mille, parfois cinq mille dons, pour en «extraire» le facteur VIII, sera dès le début des années 80 à l'origine du drame des hémophiles. Un seul don infecté contamine de fait l'ensemble des concentrés, et il faudra attendre la découverte du «chauffage» des produits dérivés du sang, en 1984, pour tuer le virus du sida dans les préparations destinées aux hémophiles.

C'est l'histoire de ce défi lancé à la communauté scientifique et médicale qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre la faillite des responsables aujourd'hui jugés par la 16e chambre correctionnelle. Une histoire où l'éthique proclamée de la transfusion sanguine française (bénévolat du don, refus du profit...) semble avoir été progressivement oubliée. Un terrible scénario dans lequel on peut distinguer trois périodes :

– *Juin 1981 à juin 1983 : l'incertitude*. Tout commence par le signalement d'un syndrome inconnu que des médecins repèrent chez un patient aux Etats-Unis, et qui prendra bientôt le nom de sida. Durant plusieurs années, une multitude d'interrogations et de phantasmes se grefferont sur une très légitime inquiétude. La communauté scientifique elle-même est désemparée. La découverte capitale du professeur Luc Montagnier, qui identifie avec son équipe le virus LAV, intervient en février 1983. Un an plus tard, ce virus sera identifié comme le vecteur de la maladie.

Mais les avancées scientifiques sont une chose, l'information une autre. Durant toute cette période, les médias et l'opinion circonscrivent sommairement le sida, maladie sexuellement transmissible, au «cancer gay». Ce virus ne toucherait que les homosexuels, les héroïnomanes et les... Haïtiens. A ce groupe des trois «H», faut-il ajouter celui des hémophiles? Jusqu'en mai 1983, personne ne le dira nettement, même si certains experts le laissent entrevoir.

Le docteur Garretta n'en écarte pas l'hypothèse en décembre 1982 lorsqu'il évoque la possibilité d'une contamination par voie sanguine. Et le professeur Jean-Pierre Soulier, alors son supérieur au CNTS, l'envisage en février 1983 dans une «lettre ouverte aux hémophiles» : *«Les hémophiles français feraient peut-être bien de tempérer quelque peu leur enthousiasme pour les produits d'importation provenant de plasmas mercenaires (...).»* Le signal d'alerte est positif mais le professeur se trompe en sacralisant de la sorte la production française de dérivés sanguins...

Dans des courriers en date des 4 et 10 mai, la firme américaine Travenol-Hyland informe les docteurs Allain et Garretta de la mise au point d'un nouveau concentré destiné aux hémophiles A dont le traitement par «chauffage» réduirait la *«contmination virale»* du sida.

– *Juin 1983 à novembre 1984 : la rétention*. Cette deuxième période est marquée par une succession de prises de conscience et de phases d'inertie. De fait, la transmission du sida par le sang n'est plus contestée. L'examen clinique de trois hémophiles français qui n'ont reçu que des produits français laisse apparaître qu'ils sont probablement infectés. Le 20 juin, le professeur Roux signe une circulaire enjoignant que les «donneurs à risque» soient écartés lors des collectes de sang.

«Tous nos lots sont contaminés»

Mais outre que cette circulaire ne sera pas respectée, une autre circulaire, du 13 janvier 1984, signée par Mme Myriam Ezratty, alors directrice de l'administration pénitentiaire, encourage les collectes de sang dans les prisons où les toxicomanes sont nombreux. Les responsables du CNTS tardent à prendre des décisions, et les autorités en charge de la santé publique ne jouent pas véritablement leur rôle de vigie. Rares sont ceux qui prennent l'initiative de demander aux hémophiles A de réduire leur consommation de concentrés ou d'y renoncer provisoirement pour revenir aux traitements antérieurs, à l'évidence plus sûrs.

Des négociations entreprises en 1984 par le docteur Garretta avec la firme autrichienne Immuno, pour l'achat et le transfert d'une technique de «chauffage» des concentrés, sont interrompues durant de longs mois pour des raisons que les débats judiciaires devront éclaircir.

– *Novembre 1984 à octobre 1985 : l'opacité*. Cette troisième période met en lumière le formidable décalage entre les informations scientifiques en possession des responsables et celles dont disposent les hémophiles. En novembre 1984, le docteur Brunet indique ainsi dans un rapport, destiné à la Commission consultative de la transfusion sanguine, le danger que constituent les concentrés sanguins distribués en France. Il préconise l'utilisation de produits «chauffés». Le niveau de connaissance et la prise de conscience des directeurs du CNTS semblent avérés.

Le 8 février 1985, le docteur Garretta précise au cours d'une réunion de travail que *«les hémophiles vierges ou ayant un anticorps anti-LAV négatif»* devront recevoir des produits chauffés *«en priorité»*. Il avertit du reste lui-même, en mai 1985, les pouvoirs publics de la contamination de 50 % des quatre mille hémophiles français. Au cours d'une réunion interne du CNTS, il est précisé : *«Tous nos lots sont contaminés.»*

Au même moment, le docteur Garretta et ses collaborateurs mettent pourtant en place un dispositif savant qui permet au CNTS d'écouler sur le marché la totalité des produits contaminés. On peut lire dans une note de synthèse en date du 7 mai : *«L'hypothèse d'une distribution simultanée de produits chauffés et de produits supposés contaminants a été abandonnée. Toute la stratégie repose sur un basculement à 100 % à une date donnée de la totalité de la distribution, donc de la production, en produits chauffés. Ceci suppose naturellement que le stock de produits «contaminants» soit distribué dans sa totalité avant de proposer des produits chauffés de substitution.»*

Comptes d'exploitation et drames individuels

A partir de cette date, tous les efforts du CNTS viseront en effet à liquider les vieux stocks et à assurer une montée de leur production de produits chauffés pour satisfaire la demande au cours de l'été 1985. On s'interrogera sans doute encore longtemps sur les raisons profondes qui purent faire prévaloir chez ces médecins le culte de la gestion au détriment du simple humanisme et de leur code de déontologie. A la lecture de tous ces documents, saisis par le juge Sabine Foulon au cours de son instruction, on ne peut qu'être frappé par le style de ces mandarins en proie à des obsessions de boutiquiers.

Si les uns, hauts fonctionnaires, semblent avoir été progressivement vaincus par une torpeur politico-administrative, les autres, promus co-gérants d'une véritable «usine à sang», ont apparemment été aspirés dans une stratosphère délétère. A cette altitude, les visages des malades se sont visiblement effacés derrière les comptes d'exploitation, les drames individuels ont été soldés par pertes et profits.

Le procès déterminera peut-être ce que fut précisément le dilemme des docteurs Garretta et Allain, *«blouses blanches»* aventurées dans une jungle commerciale... *Quelle fut la part de l'impérieuse nécessité – mais impérieuse pour qui? –* d'écouler des stocks contaminés pour éviter au CNTS et à une large partie du système transfusionnel français un naufrage financier? Et quelle fut la volonté de démontrer que le CNTS pouvait rivaliser avec la concurrence étrangère et surclassait tous les autres centres de transfusion sanguine de France et de Navarre?

Mais au-delà de ce débat sur les «impératifs de gestion» et les «impératifs de la santé publique», le procès ne pourra pas faire l'économie d'une interrogation : est-il vraisemblable qu'aucun ministre n'ait été saisi de ce dossier, avisé des dangers encourus? Il est permis d'en douter, ne serait-ce qu'en raison de la demande pressante de la *communauté scientifique et médicale* en vue de la généralisation des tests de dépistage du SIDA, début 1985, et de l'inertie des pouvoirs publics jusqu'à l'été.

L'ensemble des parties au procès ont cité comme témoins Mme Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales, et M. Edmond Hervé, son secrétaire d'Etat à la santé. On imagine volontiers que Mme Dufoix répétera qu'elle se sent *«profondément responsable mais pas coupable»*, selon une formule *du reste empruntée au docteur* Garretta. Il apparaîtra peut-être, plus crûment, que beaucoup de responsables furent... irresponsables.

LAURENT GREILSAMER

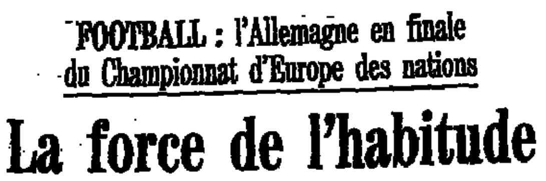
Quatre inculpés, deux chefs d'inculpation

En déposant plusieurs plaintes avec constitution de parties civiles, le 31 mars 1988, au nom d'hémophiles contaminés par le virus du sida, Me Georges Holleaux se trouve à l'origine du procès de quatre des responsables de la transfusion sanguine française.

Le docteur Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), et le docteur Jean-Pierre Allain, ancien responsable du département *recherche et développement* des dérivés du sang au CNTS, sont tous deux inculpés de *«tromperie sur les qualités substantielles d'un produit»*. Aux termes des articles 1er et 2 de la loi sur les fraudes du 1er août 1905 modifiée par celle du 10 janvier 1978, ces deux médecins, s'ils sont reconnus coupables, encourent de six mois à quatre années d'emprisonnement et une peine d'amende de 2 000 F à 500 000 F.

Le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, et le docteur Robert Netter, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé, sont pour leur part inculpés de *«non-assistance à personne en danger»*. Aux termes de l'article 63 du code pénal, les deux *hommes risquent*, dans l'hypothèse où le tribunal les reconnaît coupables, une peine d'emprisonnement de trois mois à cinq ans et/ou une amende de 360 F à 20 000 F.

SPORTS



FOOTBALL : l'Allemagne en finale du Championnat d'Europe des nations

La force de l'habitude

En battant la Suède 3 à 2, l'Allemagne s'est qualifiée, dimanche 21 juin à Stockholm, pour la finale du Championnat d'Europe des nations. Au cours d'une agréable demi-finale, les buts ont été inscrits par Thomas Hassler (11e) et Karlheinz Riedle (59e, 89e) pour l'Allemagne, tandis que Tomas Brolin, sur penalty (65e), et Kennet Andersson (90e) réduisaient le score pour la Suède.

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

Vendredi, les Suédois se sont retrouvés dans leurs parcs pour célébrer «Midsömar», la fête annuelle d'un soleil, qui désormais ne se décide plus à s'absenter de leur ciel que pour quelques minutes. Dimanche soir, ils avaient tous rendez-vous autour d'une pelouse pour une cérémonie dont ils avaient perdu l'habitude depuis les années 50, et qu'ils osaient à peine imaginer il y a quinze jours : une demi-finale d'une grande compétition internationale. Las! leurs footballeurs auront attendu le jour précis du solstice d'été pour disparaître de ce Championnat d'Europe.

Comme leur soleil, ils ont pourtant tout essayé pour retarder l'échéance. Un premier penalty de Brolin pour combattre l'obscurité qui commençait à emplir les têtes. Puis une dernière fusée éclairante d'Ingesson en direction de la tête du géant Kennet Anderson, une ultime plaisanterie jetée à la face de l'irrémédiable.

Car il était trop tard, et depuis très longtemps. Depuis cette première mi-temps où les Suédois avaient commis l'erreur fatale : laisser les Allemands marquer les premiers. On peut toujours espérer revenir sur l'équipe d'Angleterre, surtout lorsqu'elle est aussi pâle que celle qui s'est alignée dans cet Euro, mais l'on ne peut pas pas voler aux Allemands un match qu'ils tiennent bien en main.

L'équipe d'Allemagne voit de temps en temps lui échapper une [illegible]. Mais elle se laisse très rarement expulser de la table des demi-finales, à laquelle elle est invitée permanente. Les Français en savent quelque chose : depuis des années, leurs voisins se sont fabriqué une réputation de briseurs des rêves, d'empêcheurs d'arriver au bout. Ils sont devenus les fossoyeurs des demi-finales. Et leur domination confine à la tautologie : les Allemands vont en finale parce qu'ils y sont toujours allés.

Dimanche soir, ils ont donné l'impression de s'imposer avec la force de l'habitude. Ont-ils douté un seul instant? *«Les deux dernières minutes»*, concédera seulement Jürgen Klinsmann. Ils n'ont semblé accorder aux Suédois le droit d'espérer revenir au score que pour ne pas tuer le spectacle. Mais face à eux tout mouvement au tableau d'affichage n'est qu'illusion. Un but est obligatoirement annihilé par sa réplique.

Le système Matthäus

En Suède, les Allemands sont pourtant venus sans leur soleil à eux. Sans ce Lothar Matthäus, blessé, autour duquel l'équipe entière semblait graviter. Sans ce meneur de jeu hors pair qui savait si bien les placer sur orbite, et qui leur servait aussi bien de capitaine que de porte-parole. *«Lothar Matthaus est irremplaçable»*, gémissait avant le début de l'Euro le sélectionneur Berti Vogts. Comme si, depuis ses prouesses du Mondiale 90, l'équipe était devenue un gigantesque «système Matthäus».

Mais, comme le soleil sur la Suède, le talent se couche rarement sur le football allemand. Et les joueurs n'attendent pas poliment que leurs aînés se soient blessés ou qu'ils décident de raccrocher leurs crampons pour revendiquer leur place. Avec la réunification, le réservoir s'est accru. Et encore, ceux qui, comme Franz Beckenbauer, y voyaient le moyen de rendre l'Allemagne *«imbattable»* ont dû déchanter provisoirement. Seuls deux ressortissants de l'ex-RDA, Thomas Doll et Matthias Sammer, sont au bord de gagner leur place de titulaire dans la sélection.

Ceux de l'ex-RFA, championne du monde, auraient suffi de toute manière. Ainsi Berti Vogts en était-il encore à se lamenter sur l'absence de Lothar Matthäus, à choisir qui d'Effenberg ou de Sammer le remplacerait, qu'un lutin a surgi de sa boîte, et s'est approprié de fait la place de meneur de jeu. Il s'appelle Thomas Hässler, et il revient de nulle part. Il y a un an, il se faisait éjecter de la Juventus de Turin après une saison nulle. Parti se reconstruire un moral à l'AS Roma, il n'était même pas sûr de figurer parmi les titulaires de cet Euro. Sa place, il l'a gagnée dès le premier match contre la CEI, en inscrivant le but égalisateur d'un somptueux coupfranc.

Jeudi soir, au milieu de ses équipiers et des grands Suédois, il évoquait un gnome – il mesure 1,66 mètre – aussi efficace que laid à voir courir, avec son torse bombé et ses épaules qui roulent. Mais lorsqu'il joue aussi bien, Hassler ressemble surtout à un croisement étrange entre Alain Giresse et Michel Platini. De l'ancien Bordelais, il possède la petite taille bien sûr, mais surtout cette capacité de s'infiltrer dans les défenses, avec le ballon rivé au bout de sa chaussure. De son prédécesseur à la Juventus, il tient cette science du coupfranc élevé au rang d'art majeur – contre les Suédois, il a réussi un autre chef-d'œuvre – et ce goût pour les ouvertures affûtées au millimètre. Ainsi, à vingt-six ans, Thomas Hässler est-il passé du statut de titulaire contesté, ou souvent de remplaçant de luxe, à celui de chef d'orchestre de son équipe.

Au stade Rasunda, il a souvent trouvé au bout de ses passes ouvragées Karlheinz Riedle, auteur du premier doublé de ce Championnat d'Europe. Celui-là a choisi une autre technique pour gagner sa place. Au lieu de se glisser, il a tout bousculé sur son passage, comme lorsqu'il court au but. Il a volé la sienne à Jürgen Klinsmann, une des grandes vedettes du Mondiale, qui ne doit aujourd'hui sa titularisation qu'au bras cassé de Rudi Völler. C'est la dure loi des footballeurs allemands, et c'est aussi peut-être le secret de leurs succès. Il leur faut d'abord gagner entre eux leur place au soleil.

JÉROME FENOGLIO

□ **Hooligans : un jeune Suédois poignardé et 190 arrestations.** – Des hooligans suédois et allemands se sont répandus dans Stocholm *dimanche 21 juin*, après la qualification de l'Allemagne pour la finale de l'Euro 92, en brisant des vitrines et en blessant un adolescent suédois au couteau au cours d'une bagarre. A l'aube, la police suédoise avait arrêté 190 personnes pour troubles de l'ordre, destruction de biens publics ou ivresse.

Avant le match Pays-Bas-Danemark

La gloire de Gullit

GOTEBORG

de notre envoyé spécial

A force de subir l'admiration, certains footballeurs se renferment, ne concèdent leurs paroles qu'avec une parcimonie de diva. A trop rester exposés aux regards, d'autres voient leur ego se boursoufler, et ne parlent plus que pour s'ériger un piédestal. Presque tous vivent dans une bulle, tellement isolés du monde qu'ils n'ont, de toute manière, plus grand-chose à dire. Pas Ruud Gullit. Dans les salons de la luxueuse résidence des Néerlandais, sur le littoral du sud de Göteborg, les micros l'encerclent, les caméras l'assiègent. Le capitaine orange répond inlassablement, et sourit encore. Il ne cherche même plus à se réfugier derrière ses moustaches, ce dernier mince rempart qu'il a rasé récemment.

Ruud Gullit est un condamné à la *gloire heureux*. Dans les milieux frelatés du football professionnel, il réussit tous les jours l'exploit de faire oublier sa fastueuse villa milanaise, ses 35 millions de francs de revenus annuels, pour s'exprimer simplement sur les sujets qui lui tiennent à cœur. Au milieu des intérêts qui l'entourent, il parvient encore à paraître authentique. Sans doute parce qu'il est un peu plus qu'un des meilleurs footballeurs du monde : un emblème. Peut-être parce qu'il se sent investi d'une mission plus large que celle de faire trembler des filets.

L'admiration, Ruud Gullit a de toute manière l'habitude de la susciter depuis son enfance. Depuis ces parties de football dans les rues de Kinkerbuurt, son quartier natal d'Amsterdam, avec d'autres gamins, Surinamiens d'origine comme lui. *«Ruud était déjà le plus fort d'entre nous*, se souvient Frank Rijkaard, son camarade de jeux d'alors, devenu son coéquipier au Milan AC et en sélection. *Il était toujours en mouvement. Rien ne pouvait l'arrêter.»*

Les regards, le footballeur sait qu'il les aimante depuis longtemps. Son gabarit d'athlète complet l'a rapidement fait émerger du commun. A quatorze ans, lorsqu'il jouait au petit club du DWS Amsterdam, il le destinait à échapper très vite au statut de footballeur amateur. Aujourd'hui, devenu l'un des meilleurs du monde, il continue à attirer l'œil au milieu des vedettes de l'équipe des Pays-Bas. Chez lui, tout est spectacle, mais sans cabotinage. Cette manière de démarrer balle au pied, de se lancer dans une série de dribbles dévastateurs. Lorsqu'il ne touche pas le ballon, même sa façon de se replacer toute en sautillements nonchalants est à voir, comme cette manière de diriger la manœuvre sans hausser le ton ou de se fendre d'un sourire qui relativise la gravité du moment, en secouant ses longues boucles noires.

La cause des Surinamiens

Quand on porte cette chevelure, quand on naît de cette couleur, peut-on envisager de se couper du monde, de se replier sur son confort? Ruud Gullit s'y est toujours refusé. Depuis qu'il a échangé son nom de Ruud Dill, le patronyme de sa mère, une Blanche d'Amsterdam, contre celui de son père, un ancien footballeur noir du Surinam, il a épousé une cause : celle de la communauté des Surinamiens des Pays-Bas, évidemment, mais plus largement celle de l'intégration des gens de couleur. En 1987, il dédie son Ballon d'or à Nelson Mandela.

«D'une certaine manière, dit-il dans un entretien à *France-Football, ma popularité a eu les effets bénéfiques sur la vie les Surinamiens aux Pays-Bas et les Africains en Italie. Moi, je suis reconnu, mais on ne peut imaginer de quelle manière certains Noirs sont parfois traités, dans les grandes villes.»* Au lieu de se réfugier derrière son mur de lins, Ruud Gullit continue à se tenir informé, à se servir de sa notoriété comme d'un porte-voix.

Tenace dans ses combats, il l'est aussi dans sa manière de gérer sa carrière de footballeur. Ces dernières années, son genou a été opéré à quatre reprises, et chaque cicatrice l'inscrivait un peu plus sur la longue liste des retraités du football. Chaque fois, Gullit est revenu, comme cette saison, où il a brillé à nouveau avec le Milan AC et a enchaîné avec l'Euro.

Mais Gullit sait que ses blessures lui ont ôté à jamais une partie de ses capacités athlétiques. Il a accepté une nouvelle place, lui qui a joué dans toutes les lignes depuis le début de sa carrière. Sur le côté droit du terrain, davantage en retrait, il peut lancer sa grande carcasse dans ces espaces dont il raffole. Conscient de ses limites actuelles, il a accepté un nouveau rôle. Il ne fonce plus forcément au but. Il joue l'équipier modèle, sans rechigner. Il centre pour Van Basten, il lance Bergkamp. D'autres s'insurgeraient, refuseraient ces tâches subalternes si mal proportionnées à leur importance. Pas Ruud Gullit.

J. Fe.

ORTS

de l'habitude

oire de Gullit

SPORTS

AUTOMOBILISME : succès de Peugeot aux Vingt-Quatre Heures du Mans

La lionne remporte son défi

En l'absence de Mercedes et de Jaguar, hostiles à la nouvelle réglementation du championnat du monde des voitures de sport, *la soixantième édition* des Vingt-Quatre Heures du Mans, disputée les 20 et 21 juin sur le circuit de la Sarthe, a été remportée par la 905 Peugeot pilotée par les Britanniques Derek Warwick, Mark Blumdell et le Français Yannick Dalmas. Elle a devancé de six tours la Toyota de Sekiya-Raphanel-Acheson, de sept tours la Peugeot 905 de Alliot-Baldi-Jabouille, et de seize tours la Mazda de Herbert-Weidler-Gachot. Le premier véhicule à moteur turbocompressé, une Toyota 92 C, *termine cinquième.*

LE MANS

de notre envoyée spéciale

Ce fut une course au suspense inespéré. Lancée avec un famélique plateau de vingt-neuf véhicules quand les précédentes *épreuves en* accueillaient plus de cinquante, cette soixantième édition des Vingt-Quatre Heures du Mans, troisième rendez-vous de l'année du championnat du monde des voitures de sport, doit son succès aux invités surprises de l'épreuve, les *moteurs turbocompressés*. Ecartés en 1991 du championnat du monde des voitures de sport et renvoyés au musée par la Fédération internationale de sport automobile (FISA), ces derniers avaient été acceptés *in extremis* au Mans avec trois autres véhicules (deux spiders et une «barquette» Alfa-Romeo), afin d'étoffer le nombre des concurrents, qui, sinon, n'auraient été que quinze sur la grille de départ.

La course, selon certains, aurait pu être encore plus belle, plus surprenante. Les onze véhicules turbo ont en effet couru derrière les Peugeot avec une consommation limitée à 2 410 litres d'essence (16 % de moins que lors de leur dernière *participation) afin de brider* leur puissance. *«Les turbo sont là pour faire de la figuration et servir de faire-valoir à Peugeot.»* Quatre fois victorieux au Mans, Henri Pescarolo, qui disputait ses vingt-sixièmes Vingt-Quatre Heures sur une Cougar à moteur Porsche (turbo), ne cachait pas sa tristesse : *«A ce régime, nous sommes forcés de conduire en douceur en attendant que devant les «atmos» cassent.»*

Une révision du règlement du championnat ?

Les atmos n'ont pas cassé parce qu'il ne fallait pas perdre. Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, a compris que la firme sochalienne ne pouvait pas seulement compter sur le titre fantoche de champion du monde des voitures de sport, qui semble à sa portée cette année. Il lui fallait inscrire pour la première fois le nom de Peugeot au palmarès du Mans, car, *même si* son prestige s'est écorné, la course reste mythique. Et la pluie qui est tombée pendant les toutes premières heures, nimbant les monstres d'un cotonneux voile blanc, aura rendu l'édition 1992 homérique.

Pour gagner l'épreuve mancelle, Peugeot-Talbot Sport a investi plus d'un tiers du budget consacré à la saison des voitures de sport. Dans le «laboratoire» de Vélizy, les 905 ont été endurcies *pour résister* aux quelque 4 800 kilomètres de course. Afin de ne pas casser la mécanique, le régime maximal du moteur a été abaissé, forçant les pilotes à martyriser leurs boîtes de vitesse. C'était le talon d'Achille de Peugeot. La boîte a tenu le choc.

Pourtant, Peugeot n'a pas eu la victoire facile. La 905 n'a jamais caracolé en tête. Elle a seulement précédé une course ouverte, toujours talonnée par une agressive *Toyota*, représentante d'une firme japonaise affligée d'un palmarès peu convaincant quand Honda brille en formule 1 et en moto 500 cm³, quand Nissan survole le championnat automobile des Etats-Unis (INSA) et quand Mazda est le premier constructeur japonais à *avoir remporté les Vingt-Quatre* Heures du Mans, en 1991.

Pour beaucoup, cette belle course ne serait qu'un écran de fumée et les Vingt-Quatre Heures du Mans, comme *le* championnat, sont menacées par les règlements de la FISA, qui n'admet désormais que les moteurs atmosphériques *dans la* catégorie *des voitures de* sport comme en formule 1. *«Une course automobile est l'expression d'une capacité technologique exceptionnelle, et Peugeot l'a montré*, constate Bob Wollek, coéquipier de Henri Pescarolo. *C'est aussi du spectacle. Avec un si petit plateau, même technologique, le championnat floue les spectateurs.»*

La solution ? Admettre de nouveau les voitures de grand tourisme, ces Ferrari F40 ou ces Lamborghini dressées pour le spectacle. Et puis, des petits modèles turbocompressés, ni trop puissants ni trop chers, pour attirer des petits constructeurs. *«Revenir aux règlements qui régissaient la discipline il y a quinze ans, avec la technologie actuelle, ce serait formidable»*, explique Henri Pescarolo. Le sort du championnat du monde sera débattu à partir de mardi, à Paris, lors du conseil mondial de la FISA. Son président, Max Mosley, espérait une nouvelle réglementation *dans ce sens, qui*, selon lui, permettrait *«le grand retour à la tradition automobile»*.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

BASKET-BALL

TOURNOI PRÉOLYMPIQUE EUROPÉEN

Battue, par Israël le 19 juin, l'équipe de France a dominé l'Albanie (108-87) le 21 juin, mais semble avoir peu de chances de se qualifier dans un groupe qui est dominé par l'Italie.

ATHLÉTISME

PARIS-COLMAR A LA MARCHE

Le Polonais Zbigniew Klaps a gagné pour la troisième année consécutive l'épreuve Paris-Colmar à la marche : il a terminé les 516 km en 62 h 38 min, soit 2 h 20 min de moins qu'en 1991. Il a devancé de 1 h 1 min le Français Noël *Dufay et de 1 h 12 min Jean Cécillon.* L'épreuve féminine qui partait de Châlons-sur-Marne a été remportée par Edith Couhé en 47 h 38 min devant la Britannique Brown (50 h 30 min).

ESCRIME

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SABRE

Champion olympique de sabre à Los Angeles et à Séoul, le Français Jean-François Lamour pourra briguer une troisième médaille d'or à Barcelone : il a obtenu sa sélection à la tête de l'équipe de France d'escrime qui comportera 15 hommes et 5 femmes, en gagnant dimanche 21 juin à Annecy (Haute-Savoie) pour la treizième fois le titre national.

RUGBY

TOURNÉE EN ARGENTINE

L'équipe de France de rugby a poursuivi sa tournée en Argentine – qui verra pour *la première fois* les essais comptés 5 points – par une victoire 28-12 sur une sélection de Buenos-Aires grâce, notamment, à trois essais par Sadourny, Marfaing et Bernat-Salles.

ATHLÉTISME : sélections olympiques

Carl Lewis battu, Harry Butch Reynolds repêché

La revanche des Jeux olympiques de Séoul entre le Canadien Ben Johnson et l'Américain Carl Lewis n'aura pas lieu. Mais pas pour les raisons qu'on avait pu imaginer ! Incapable de réaliser les minima olympiques (10 s 28) depuis qu'il avait été autorisé à *reprendre la compétition* après deux ans de suspension pour dopage, Ben Johnson a réussi 10 s 16 en se classant deuxième des épreuves de *sélection canadiennes qui ont eu* lieu à Montréal dimanche 21 juin. Le banni de Séoul a donc gagné son billet pour Barcelone tandis que le «roi» *Lewis, champion (1991)* et recordman (9 s 86) du monde, a échoué dans cette entreprise.

A La Nouvelle-Orléans, il a terminé sixième des sélections américaines dans le temps médiocre de 10 s 28 (avec vent *défavorable). Ce sont* Dennis Mitchell et Mark Witherspoon (10 s 09 tous les deux) ainsi que Leroy Burell (10 s 10) qui défendront les couleurs américaines *à Barcelone. En dépit de* ses six médailles d'or olympiques (quatre à Los Angeles et deux à Séoul) et de ses cinq titres de champion du monde, *Lewis, qui est âgé de* trente et un ans, n'est même pas sûr de faire partie du relais 4x100 m, discipline dont il est également recordman. Il reste à savoir si cet échec affectera Lewis au moment où il participera aux sélections de saut en longueur le 24 juin et sur 200 m le 26 juin.

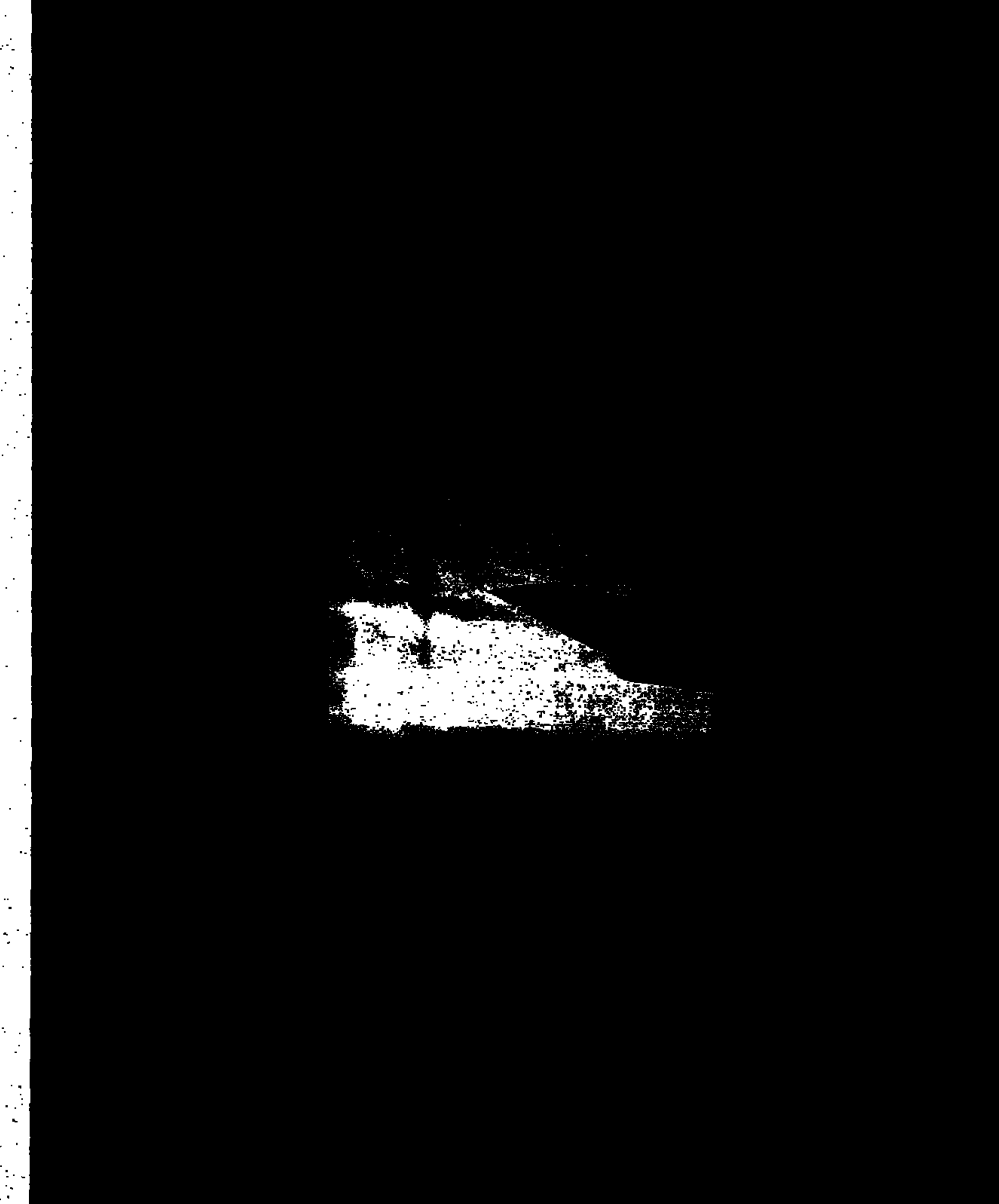
Autre sensation des sélections américaines : le bras de fer juridique entre Harry Butch Reynolds, le recordman du monde *du 400 m, disqualifié* pour dopage et suspendu pendant deux ans après un contrôle positif au meeting de Monaco en 1990, et la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) qui entend lui interdire de participer *aux Jeux de Barcelone.* Les coups de théâtre se sont succédé au cours du week-end : proclamant son innocence, Reynolds a d'abord été autorisé à *disputer les sélections* par un juge de Columbus (Ohio), puis *interdit en appel par un juge de* Cincinnati avant d'être autorisé à participer par un juge de la Cour suprême.

Menaçant d'abord de disqualifier les athlètes qui participeraient aux sélections contre lui, l'IAAF a ensuite accepté de ne pas appliquer la règle de la «contamination» tout en maintenant la décision d'exclure Reynolds des Jeux. Après avoir repoussé plusieurs fois, dimanche 21 juin, le départ des *séries du 400 m, la fédération* américaine (TAC) a finalement décidé de reporter les courses à mardi. Toutefois, il n'est pas exclu que la sélection ait lieu ultérieurement, soit à Mexico, soit à Narbonne, où l'équipe *américaine d'athlétisme séjournera* avant de se rendre à Barcelone. L'affaire – dont l'enjeu est la politique de lutte contre le dopage mise en place par les instances sportives – est donc loin d'être terminée.

Dernière victime des sélections : le champion olympique *en titre de décathlon*, l'Allemand Christian Schenk. Lors de la réunion de Bernhausen, l'ex-Allemand de l'Est, âgé de vingt-sept ans, n'a terminé que quatrième avec *un total de 7 925 points*, le minima étant fixé à 8 100 points. L'épreuve du saut à la perche lui a été fatale, Schenk réalisant une contre-performance avec 4,40 m.

Les compagnies les plus performantes
ne prennent pas de décision en l'air.

C'est pourquoi 90% des compagnies aériennes dans le monde
font confiance aux réseaux de communication
de Northern Telecom.



nt northern telecom

La technologie qui fait parler le monde.

Pour en savoir plus sur le grand de la commutation numérique présent dans plus de 80 pays,
téléphonez au: (1) 49.07.24.27 ou écrivez à Northern Telecom – 16 place de l'Iris – 92082 Paris
La Défense Cedex 13.

© 1992 Northern Telecom

CULTURE

En deux temps, un seul mouvement

Créée en 1982 à l'initiative de Maurice Fleuret, la Fête de la musique s'est étendue au week-end entier et s'est élargie de la Chine à la Suisse en passant par les Etats-Unis

Il a sorti son piano, un vrai piano de bastringue, avec roulettes et sons calfeutrés. Il a posé dessus une marguerite jaune dans une bouteille en plastique. Le trottoir s'est empli d'amateurs de fox-trot et de swing à l'ancienne. Heureux chalands qui ont choisi le quartier du Marais, à Paris, pour flâner en musique, promeneurs d'un dimanche pas tout à fait ordinaire où les portes des hôtels particuliers s'ouvrent avec une facilité inusitée. Les pelouses de l'hôtel de Sully ont été piétinées avec gentillesse, mais qu'importe, le guitariste Rafaël Fays, l'accordéoniste argentin Raul Barboza ou les afro-funk d'Azikmen terminaient une « Rencontre des deux -mondes» avec une délicatesse parfois écornée la veille. Dimanche en fin d'après-midi, la dixième Fête de la musique jouait à Paris les sessions de rattrapage après un samedi contrasté.

Coup du sort ou don du ciel, ce dixième anniversaire d'une fête que Maurice Fleuret, ancien directeur de la musique, avait imaginée comme une floraison spontanée de musiciens amateurs témoignant de la vitalité de la musique en France avait le week-end pour lui. En province, on profita de l'occasion pour pimenter d'un peu de musique ambiante qui sa kermesse, qui sa manifestation paysanne. Reggae, classique et variétés à Lyon, joies rurales avec les polyphonistes génois de La Squadra, concert bon marché (40 francs) de Jacques Higelin à Toulouse, avec cent cinquante choristes du Mirail. A Paris, le programme se scinda en deux : au samedi soir les grosses machineries (le bal d' Antenne 2 place de la Bastille, Joe Cocker place de la République, podium MCM, avec Texas, Soul II Soul, MC Solaar, sur l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, Kassav' à Créteil) et la pluie. Au dimanche, l'esprit bon enfant et le soleil retrouvé.

La grisaille de samedi et les averses en continu auront eu pour effet de pousser au démarrage tardif des festivités et de créer des privilèges. Ainsi, vers 20 heures, l'Institut du monde arabe dut rabattre, devant la non-clémence des cieux, son généreux et très éclectique programme prévu en plein air vers son auditorium. Seuls environ cinq cents chanceux eurent le loisir d'écouter le dialogue Orient-Occident. Les autres, dans le hall de l'auditorium, se contentaient d'une haut-parleur qui voulait bien retransmettre des mélodies traditionnelles d'Afghanistan et d'Irak ou de la musique baroque. De l'autre côté du pont, place de la Bastille, la foule était au rendez-vous. Environ cinquante mille personnes attendaient autour de l'imposante scène montée par Antenne 2, avec l'appui de la boisson fruitée dont il a raflé le sponsoring cette année à TF 1, absent de la fête.

Avec plus d'une heure et demie de retard, Pascal Sevran, tout en nous rappelant que la Bastille est un haut lieu du bal musette, lançait les réjouissances, distribuées par tranches de quelques dizaines de minutes pour cause de contraintes télévisuelles.

Rappeurs et joueurs de java

L'attente est longue entre les séquences et bientôt les apparitions du présentateur sont accueillies par des jets de projectiles qui l'obligent à s'écarter le plus possible du bord de la scène.

La foule bouge moins que les danseurs aux ballets bien réglés en arrière-plan des artistes. La sono est désastreuse, et la scandaleuse pratique du play-back saupoudrée de-ci, de-là, casse l'ambiance. On pourra ainsi regarder une démonstration de tango sans orchestre et voir des chanteurs ouvrir la bouche sans que leurs voix parviennent au public. Ainsi, les Forbans tombent à plat. Seuls les accordéons du bal musette, où l'on retrouvait Yvette Horner, et le groupe Kaoma, qui lançait pour l'occasion la nouvelle danse de l'été, la « salsita », ont réussi à obtenir quelques résultats. Rappeurs ou joueurs de javas, découpés en tranches minutées, n'eurent pas le temps de mener à bien quoi que ce soit. Même le dynamique Manu Dibango a clôturé la manifestation en ne jouant que trois morceaux et en disparaissant sans un au revoir.

Quelques bagarres entre des spectateurs avaient déjà marqué la fin du concert. Après un quart d'heure de flottement, des bouteilles vides volent sur les forces de l'ordre. Bilan : des cabines téléphoniques et des abribus en morceaux, deux policiers légèrement blessés, quelques magasins pillés rue de la Roquette et une vingtaine d'interpellations. Des heurts auxquels la frustration née de l'attente d'une fête qui n'a jamais voulu être autre chose qu'une parodie pour téléspectateurs n'est peut-être pas étrangère.



GASTON BERGERET

Les concerts réconciliateurs de cultures (musique arabo-andalouse au Musée des arts africains, Japon, Inde, Chine au musée Guimet, voyage pluri-ethnique rue de la Grange-aux-Belles, *Black Ballad* d'Archy Shepp à la Défense, raï à Créteil, Salif Keita à Nanterre) ne manquaient pas. Mais le message ne fut pas entendu par tous. A Créteil, une balle de petit calibre tirée au jugé vers la scène atteint la manager du groupe Kassav', Béatrice Faye, aujourd'hui hors de danger. L'enquête confiée à la direction régionale de la police judiciaire de Créteil dira s'il s'agit bien, comme on le suppose, de l'acte d'un habitant des immeubles proches, excédé par le bruit.

Dimanche, les militaires se sont joints à la Fête de la musique. Sur l'esplanade des Invalides les musiques des différents corps d'armée se sont relayées. Les troupes de marine qui ont interprété (entre autres) *Baguettes en duelle*, où les tambours miment en rythme un combat amusant en entrechoquant leurs baguettes et *Le Bon, la Brute et le Truand*, d'Ennio Morricone, furent fort appréciées par les enfants et les néophytes en marches militaires. Notons aussi la tendre interprétation de Charles Trenet par les Equipage de la Flotte ; « La mer qu'on voit danser le long des golfs clairs » avait enfin les reflets des cuivres et des boutons rutilants au soleil de juin. Le concert sur invitation des jardins de l'Elysée s'était déroulé dans le calme. Pendant ce temps Bernard Lubat et sa compagnie de Gascogne faisaient les fous dans le parc de La Villette sous des feux d'artifices qui illuminaient le canal de l'Ourcq.

VÉRONIQUE MORTAIGNE et CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

En Périgord noir Cro-Magnon siffle aussi

LES EYZIES

de notre envoyée spéciale

Sortir de son corps. Communiquer avec l'espace, avec les espèces animales, se les rendre bienveillants : telle est la fonction du son, lorsqu'il n'est plus fortuit et pas encore musical. Tel a été l'objet d'une très passionnante et très insolite communication dont on ne sait si la bizarrerie tenait davantage du lieu choisi – Les Eyzies, capitale mondiale de la préhistoire, sépulture d'un certain homme de Cro-Magnon et de sa famille – ou de la date retenue pour lancer les invitations : 21 juin à la nuit, Fête de la musique, première mondiale, *in situ*, de la musique préhistorique scientifique.

La gorge d'Enfer, large et confortable trouée à flanc de colline, cathédrale naturelle où les hommes, jusqu'au Moyen Age, n'ont jamais cessé de se réfugier, servait tout naturellement d'auditorium. Pour lutter contre le froid, un petit vin blanc avait été préféré aux peaux de bêtes. Mais il y avait tout de même quelque chose de tribal là-dedans : cérémonie secrète pour sympathisants.

Les hommes préhistorisques avaient des oreilles, comme nous. Et comme nous le souci de se situer à l'intérieur de l'espace sonnant et résonnant. Ces grottes, ces boyaux qu'ils habitaient, ils en exploraient la richesse acoustique, la balisaient, et s'en servaient à des fins peut-être magiques, peut-être ludiques, comme des musiciens s'approprient certaines encoignures bien placées dans les couloirs des métros.

Le hasard, bien sûr, dictait ses lois : les loups mordaient rennes et bovidés au tibia, au sabot. Mais, quand ils trouvaient ces phalanges percées d'un trou, les uns les inspiraient, les autres pas. Et les os dont ils arrondissaient la percée pour la rendre bien lisse sonnent toujours aujourd'hui comme des sifflets de bonne qualité, un peu chuintants peut-être, alors que les autres tibias percés par les loups restent muets. La main de l'homme ne les a pas élevés à la dignité d'instruments.

Le timbre de la corne de mammouth

Ce concert préhistorique était réservé à une centaine d'Amis du musée des Eyzies, établissement en cours de restauration et d'agrandissement sous l'impulsion d'un jeune conservateur, Jean-Jacques Cleyet-Merle, coffre-fort recelant des trésors cachés mais reconnus mondialement, qu'un plan d'expansion ambitieux et bien doté par le gouvernement devrait transformer dans deux ou trois ans en formidable outil pédagogique : il y a là la plus belle collection de blocs gravés du monde, soit une source inépuisable d'information sur la période antérieure à l'*Homo sapiens* (trente millénaires avant notre ère). La région est de plus un musée en soi. Classé par l'UNESCO patrimoine mondial de l'humanité, le site des Eyzies, à 25 kilomètres de Lascaut, se fond dans un cirque immense de collines rocheuses qui, toutes, recèlent d'inépuisables gisements préhistoriques.

M. le Conservateur venait de signer en ce début d'été l'acte de propriété de la gorge d'Enfer, avec niches et abris y attenant. L'an dernier encore, on y recyclait le gogo en peintures rupestres et danses primitives autour d'un feu de bois. Les temps ont bien changé : au soir d'une Fête de la musique plus œcuménique que jamais, Michel Dauvois, technicien au CNRS et chercheur ès sons préhistoriques à l'Institut Pierre-et-Marie-Curie, dans l'équipe de Michèle Castellengo, y dissertait cette fois doctement. Du timbre de la corne de mammouth, de l'existence attestée à cette époque de la flûte nasale et de l'ocarina, de la fantaisie de nos ancêtres néandertaliens, capables de se servir d'un grattoir comme d'une râpe, de transformer un outil en percussion et de percer os et coquillages de trous réguliers. Non, comme on le croyait, pour les suspendre à leur cou. Mais pour y souffler, en toute convivialité avec le ciel.

ANNE REY

L'intelligence au service du dialogue et de la tolérance

HAMADI ESSID

Chroniques du monde arabe

1987-1991

aux Éditions L'Harmattan

avec le concours de Radio-Orient

208 pages, 110 F

16, rue des Ecoles 75005 Paris

Bain classique à Genève

GENÈVE

de notre correspondante

« Et si nous faisions de la musique ensemble ? » demanda Anne Gazeau-Secret, consul général de France à Genève, au conseiller administratif Alain Vaissade, faisant office de ministre de la culture de Genève. Ainsi, dix ans après la France, la sage et calviniste Genève s'est offert à son tour une Fête de la musique, et les 25 000 Français de la ville parrainèrent l'affiche inspirée du logo adopté par toutes les Fêtes de la musique d'Europe : une main-trompette. La fête débuta, comme dans les autres villes, le samedi 20 juin. Ce n'était pas l'ambiance du carnaval de Rio, mais tous les concerts spontanés et gratuits dans les rues, les fanfares et chorales pas forcément ringardes auraient inquiété quelque peu les commerçants et les couches les plus frileuses de la population. *« Et si la fête dégénérait ? »*

Elle ne dégénéra point. D'autant moins que spectateurs et musiciens furent assagis par une pluie capricieuse et que les autorités avaient décidé que la musique se tairait à minuit. 3 000 musiciens déployés dans les rues opérèrent avec succès le brassage des musiques et celui des publics.

Portes ouvertes à l'Opéra

Mais le grand jour de la fête fut le dimanche 21. Un grand nombre de Genevois ont rempli les salles de concert et profité de la journée portes ouvertes offerte par le Grand Théâtre (Opéra de Genève) dirigé par Hugues Gall. Selon les animateurs de la fête, 60 % du public de cette journée n'avait jamais mis les pieds à l'Opéra. Tous ces spectateurs ont écouté religieusement, puis applaudi avec fougue et bissé le trio en sol majeur *Hoboken* de Haydn et le *Quatuor avec piano en sol mineur* de Brahms, les chœurs du Grand Théâtre, qui interprétèrent Wagner, Rossini, Mozart, Beethoven et Verdi, sous la direction de Jean Laforge, ainsi que la soprano Martina Musacchio, accompagnée au piano par David Gowland, et des chants orthodoxes et traditionnels bulgares.

Mais ce fut la mezzo-soprano suédoise Anne-Sofie von Otter (accompagnée au piano par Bengt Vorsberg) qui souleva le plus d'enthousiasme en interprétant quatre chansons de Francis Poulenc, sur des poèmes de Guillaume Apollinaire. Le soir, Genève eut droit à une représentation de l'*Attila* de Verdi, avec Samuel Ramey dans le rôle principal.

D'autres concerts classiques furent également donnés au Conservatoire, dans la cour de l'université, et sous l'égide du mouvement Musique Espérance, créé par Miguel Angel Estrella, au Musée de la Croix-Rouge, ainsi que dans les temples et églises. Les amoureux du jazz furent comblés dans plusieurs quartiers, et là aussi on se montra très éclectique. Quant aux mordus du rock, ils n'eurent rien à leur envier, et les musiques de tous les continents furent représentées à travers la ville et ses faubourgs. Les ensembles africains, brésiliens et portugais comptèrent parmi les plus appréciés. Même le consul général de France, encouragé par le réveil musical de Genève, rêve à présent d'une coopération culturelle transfrontières.

ISABELLE VICHNIAC

Accordéon à Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

Un « bœuf » à la sauce chinoise, plutôt douce qu'aigre. Et, à vrai dire, un régal. Deux des plus saintes vaches sacrées de l'accordéon, Jo Privat et Marcel Azzola, et un troisième larron qui mérite d'urgence la canonisation, Marc Perrone, ont apporté, dimanche 21 juin, à Pékin, la démonstration absolue que le plaisir de jouer et d'entendre transcende toute préoccupation scholastique et que le sublime échappe aux chapelles.

Contrairement aux apparences, ce n'était pas une quelconque variété inférieure de musique, de la simple musiquette à danser, le musette, qu'ils ont offert à un millier de Chinois invités dans un grand hôtel – en terrain neutre, donc, sur le plan politique – avec l'appui du Centre culturel de l'ambassade de France et le coup de main de l'Association des accordéonistes chinois, parce qu'en pays communiste il faut que tout soit organisé. C'était infiniment plus. C'était de la musique, de la vraie, celle qui remonte du ventre à la tête. Pour créer ce plaisir par les temps qui courent à Pékin, capitale austère et grincheuse d'un régime totalitaire en fin de carrière mais encore prêt à mordre avant de quitter la scène, il faut beaucoup de talent et d'énergie.

Pourtant, comme pour la cuvée 1991 de la Fête de la musique, les autorités, dont la hantise de la poésie relève de l'obsession, avaient bien tenté de retirer le tapis sous les pieds des organisateurs au dernier moment.

Absolue complicité

Elles n'ont toutefois pas pu empêcher, malgré une présence policière appuyée, les Chinois de se laisser posséder, sur la piste de danse, par les trois magiciens au son d'un instrument qui ne leur évoque plus seulement, grâce à cette soirée, les marches militaires de l'épopée, agrémentées d'un zeste de piano à bretelles d'importation soviétique.

Leur complices, indispensables maîtres queux d'appoint dans la réussite de la sauce : Muriel, chanteuse au naturel acidulé, la pianiste Lina Bossati... Et on n'oubliera certainement pas un vétéran des tournées mondiales, Didi Duprat à la guitare, un peu surpris de se retrouver ici, pour la première fois, lui qui a accompagné Marlene Dietrich dans ce pays où l'âge compte plus que tout. *« Alors, tu crois que je peux continuer ? »* nous demanda-t-il, émouvant de sincérité, à l'issue de l'affaire. Et comment ! Et si Perrone revient un jour en Chine pour une tournée, avec son art de l'absolue simplicité qui arrache l'accordéon à son ghetto méprisé, on devrait pouvoir lui promettre, au nom du public chinois, un succès fabuleux.

FRANCIS DERON

□ **Rectificatif.** – Dans notre numéro consacré aux « Rendez vous de l'été » (*le Monde* du 11 juin), le numéro de téléphone du bureau du Festival Django-Reinhardt de Samois était erroné. Il fallait lire le 64-24-64-82.

World music en Californie

LOS ANGELES

correspondance

Célébrée pour la troisième fois à Los Angeles, la Fête de la musique s'est choisi pour cadre un festival « Europe 92 » organisé par le Club culinaire français de Californie, sur le site du Hollywood Park Race Track. Le parc est situé en plein quartier noir de Inglewood, entre l'aéroport et South Central où commencèrent les émeutes il y a presque deux mois. Un calme apparent régnait sur la ville en ce premier jour d'été.

Avec pour fond de scène les tribunes d'un champ de courses en pleine activité dominicale, la première partie du programme a favorisé les dégustations, les mots d'accueil de tous les consuls européens, et une musique grecque et française discrète (pour ne pas déranger les chevaux !) jusqu'à la fin des courses... Ensuite, la troupe espagnole de flamenco Coro Rosiero de la Pena de la Luz a fait danser le public (environ trois mille personnes), mais c'est avec le groupe Makina Loca (littéralement « les danses folles ») et leurs rythmes africains et afro-cubains à plein volume que la fête a réellement commencé.

Multiple et ambulant

Ces Zaïrois résidant en Californie ont l'ambition de faire découvrir la world music à Los Angeles, où ils ont déjà enregistré un album. Un programme intéressant, mais court : on peut regretter que, par manque d'initiative et de fonds, les représentants consulaires français n'aient pas cherché à renouveler le beau succès du concert donné l'an dernier à l'UCLA par Cheb Khaled et Mory Kanté.

A San-Francisco, la Fête de la musique a pris pour la première fois l'envergure d'un événement multiple et ambulant, avec des groupes de rock d'Asie et d'Amérique dispersés dans la ville et reliés par des tramways spéciaux mis à la disposition des participants par la municipalité. Preuve que la Fête de la musique, initiative française, peut plaire outre-Atlantique et faire école, tout particulièrement en Californie, un Etat toujours en mal d'événements cosmopolites.

CLAUDINE MULARD

CULTURE

MUSIQUE

Une carte postale expédiée des nuages

Sortie mondiale du dernier disque de Miles Davis

Doo Bop, de Miles Davis, est un disque d'après la vie qu'il appelle, un disque d'après les affrontements de Los Angeles qu'il pressent, un disque d'après la mort qu'il oublie. Aujourd'hui, où les musiciens commencent par se répéter, on ne veut plus entendre cette ardeur à vivre qui porte les dernières notes de Miles Davis. Sur des nappes de rythmes, de figures et de bruits, Miles joue comme on siffiote dans la rue, sur une plage ; il trimbale des airs incessants, il étrangle un rire que l'on devine, il fait écho à sa voix que l'on perçoit, gaie, lasse, tendre, gouailleuse, très écorchée, de blues.

Doo Bop est un disque en passant, une carte postale expédiée des nuages, un sorte de bleu qui se grave et qui danse. Les airs légers tourbillonnent longtemps après dans la tête. Avec le rappeur Easy Mo Bee, dans un style de bateleur de foire, de parade et de farce, Miles résume à la va-vite tout ce que saurait un enfant d'aujourd'hui et tous les souvenirs d'un musicien de jazz. C'est aussi, mais il faut savoir se mettre à l'écoute l'air de rien, une symphonie de bruits, de klaxons, de comptines qui racontent la ville et la vie d'aujourd'hui, les hommes et les femmes, et la *musique. Pour* ces *raisons* et *quel*ques autres moins évidentes, ce disque est celui des enfants du jazz, des gosses de Los Angeles et l'enregistrement de demain. Sans savoir qu'il fonctionne déjà avec eux comme un test de Roschach, au mieux comme un miroir, les critiques et les pingres ont commencé de le démonter comme un enfant triste dévisse le ventre de son jouet. Les trompettistes, eux, qui jouent sans exception avec beaucoup plus de précision et infiniment moins de désinvolture que Miles dans *Doo Bop*, adorent *Doo Bop*. Et il est très difficile de tromper un trompettiste.

FRANCIS MARMANDE

► Réf. 1 CD, WB 755 926-9 382.

WINSTON LEGEND FESTIVAL
DU 26 JUIN AU 4 JUILLET
26/06
GALLIANO
OMAR
URBAN DANCE SQUAD
KEZIAH JONES
02/07
RUFUS THOMAS
BLUES BROTHERS BAND
Location : Fnac, Virgin Megastore et agences
Télérama
Europe 2
WINSTON

THÉÂTRE

Magie de Florence et crevettes du Croisic

Au Festival de Saint-Herblain, c'est la folie des planches qui « pleut sur Nantes »

NANTES

de notre envoyé spécial

Sur la route de Saint-Nazaire, après un ou deux carrefours circulaires comme il en naît partout en France (priorité à gauche), les yeux sont alertés par une affiche étrange : sur un grand drap rouge est couché *un escarpin vert, à haut talon pointu*, fait non pas de cuir, ou de soie, mais d'herbe. C'est l'annonce du Festival de Saint-Herblain, qui a lieu chaque mois de juin, où sont venus ces dernières années Royal de Luxe, Zingaro, Lavaudant, par exemple, ou Gildas Bourdet, Christian Rist, L'Aquarium...

Le site est un parc enchanté, genre Belle au bois dormant : un château de mystère qui hésite entre forteresse et ferme de laitues et de roses, et puis des prairies en pente, des bois de chêne, des lacs d'argent. Les théâtres se cachent sous les arbres, assez loin les uns des autres : on doit faire de (petites) trottes, mais il y a aussi des buffets, pour se requinquer : crevettes roses du Croisic, beurre demi-sel de Guérande, muscadet maison...

Un monde fou, venu pas seulement de Nantes, va et vient d'un spectacle à l'autre, ou se repose dans les prairies, dans ce château de la Gournerie. Ce mois de juin 1992, le CRDC (sigle austère du Centre de recherche et de développement culturel), qui anime ce festival, propose aux publics de Loire-Atlantique Clotilde Mollet dans *Quatre heures à Chatila* de Genet, Jean-Quentin Chatelain dans *Mars* de Fritz Zorn, d'autres choses aussi fortes qui ont été comme celles-là créées en France cet hiver, mais aussi des troupes pas encore vues chez nous – le *Cirque O* – ou des créations : ainsi le spectacle de Jean-Louis Benoît (L'Aquarium) : *la Nuit, la Télévision et la Guerre du Golfe*.

C'est une suite d'entretiens de « têtes » politiques, comme Roland Dumas ou Valéry Giscard d'Estaing, avec des journalistes connus de la télévision. Style « Heure de vérité » ou « 7 sur 7 », et cela se passe dans les jours qui ont juste précédé le coup d'envoi du général Schwartzkopf. D'un côté, il y a les politiques qui savent un petit quelque chose, pas forcément exact, et qui ne répondent pas, ou ceux qui ne savent rien et qui essaient de le cacher. De l'autre côté, il y a les interviewers qui ne sont vraiment pas curieux, ni ouverts, ni malins, et rabâchent les mêmes questions sensass, les plus « mélo ».

Petit diable italien

*D'*une terrible voix de croquemitaine, Louis Merino joue les interviewers, et Jean-Marie Frin, Christine Pignet, Karen Recurel, Paul Minthe, sont les ministres, anciens ministres, présidents, ou membres de l'équipe télé. Spectacle assez maigrichon, sans regard particulier sur les facteurs politiques, économiques, de ce conflit, ni sur son déroulement, ni sur la vocation de l' « information » télévisée. Une gentille drôle parodie, qui vient trop tard. Mais le public, pas méchant, rit un peu.

Parmi les autres événements du festival, mention très bien au mime-illusionniste-poète-acteur-clown-danseur Bustric, qui, juste avec ses mains, ses pieds, et quelques poches de pardessus, fait rire et rêver l'assistance. Ce petit diable italien a la poésie dans la peau, des idées faramineuses de magie bêtes comme chou, au point que l'on croit qu'il est né dans un cirque, d'un père acrobate et d'une maman écuyère, mais non, Papa à Florence fabriquait des peignes d'écaille, et Maman des boutons.

Le CRDC de Nantes, organisateur du Festival de Saint-Herblain, crée, dans le courant de l'année, de nombreux événements. La rive sud de la Loire, à Nantes, riche en immenses usines et entrepôts désertés, permet les répétitions et les représentations de troupes importantes comme Royal de Luxe, Archaos, Zingaro, Dromesko. *Il y a aussi une école* d'acteurs, intitulée Studio-Théâtre : les néo-acteurs jouent ce mois de juin à Saint-Herblain (et vont reprendre à Avignon) *Grand-peur et misère du IIIe Reich* de Brecht, et un montage d'après von Horvath.

MICHEL COURNOT

□ *« Jours tranquilles à Clichy ».* – Sous ce titre littéraire, trente-trois artistes français ou travaillant en France (peintres, photographes et sculpteurs) exposent dans un appartement parisien, loin du marché de l'art et de ses conventions, loin des musées et de leurs typologies. Parmi eux des noms célèbres, Barré, Alberola, Lacalmontie ou Kirili, et de jeunes artistes à découvrir. Du 21 au 26 juin, de 13 heures à 19 heures, 40, rue de Rochechouart, Paris, 75009. Tél. : 48-78-57-96.

LETTRES

Témoin de la « vingt-cinquième heure »

Virgil Gheorghiu est mort

L'écrivain – et patriarche de l'Eglise orthodoxe roumaine de Paris – Virgil Gheorghiu est mort le lundi 22 juin à Paris, où il vivait depuis plus de quarante ans. Il était né le 15 septembre 1916 à Rasboleni, en Moldavie.

Même si l'on ignore beaucoup de la trentaine d'ouvrages publiés par Virgil Gheorghiu, il demeure dans la mémoire collective comme l'auteur de *la Vingt-Cinquième Heure*, roman antitotalitaire qui parut à Paris en 1949 (avec une préface du philosophe Gabriel Marcel). Gheorghiu y dénonçait ce qu'on nommait à l'époque *« la déshumanisation du monde moderne »*. La « vingt-cinquième heure », c'est celle qui vient trop tard. Et c'est ce moment-là, ce « trop tard », que vit la civilisation occidentale. Gheorghiu en a fait un roman noir, violent, éclatant, dont les héros magnifiques et pathétiques sont broyés par les sanglantes utopies de l'histoire contemporaine. Ce texte inspiré, prophétique pour certains, eut un immense succès.

Trois ans plus tard, sort un autre livre, *la Seconde Chance*, accueilli avec la bienveillance qu'a suscité le succès du précédent. C'est à ce moment-là qu'intervient un scandale qui devait ternir à jamais l'image de Gheorghiu. On apprend que « l'humanisme » dont fait preuve cet écrivain dans ses deux livres sortis en France est plus qu'absent d'un texte précédent – non traduit en français, – *Les rives du Dniestr sont en flammes*. Ce reportage, écrit au temps où l'armée roumaine combattait aux côtés de la Wehrmacht, faisait notamment l'éloge du soldat hitlérien et conspuait *« le juif malfaisant »*. Gabriel Marcel exige que sa préface soit retirée des éditions à venir de *la Vingt-Cinquième Heure*. Boudé par le public, Gheorghiu quitte la France pour l'Argentine, d'où il revient toutefois assez vite. Il publie en 1954 un roman autobiographique, *L'homme qui voyagea seul*, à propos duquel, malheureusement pour lui, les critiques se déclarent incapables de démêler vérités et affabulations.

Ce fils de pope, qui, après des études dans des collèges militaires roumains et à la faculté des lettres de Bucarest, avait étudié la théologie en Allemagne, à Heidelberg, est ordonné prêtre en 1963, et deviendra patriarche de l'Eglise orthodoxe roumaine de Paris en 1971.

Cela, bien sûr, ne saurait l'amnistier. Et ses compatriotes installés en France attendront longtemps une vraie « confession ». Ils croient ce moment arrivé quand paraît en 1981 un entretien exclusif de Gheorghiu sur lui-même. *« Mais*, écrira Edgar Reichmann dans *le Monde* (20 juin 1986), *celui qui se proclamait le poète du Christ et de la Roumanie dénonçait cette fois ses propres compatriotes en exil, écrivains défenseurs des droits de l'homme et intellectuels dissidents. Il les accusait d'être des* « agents troubles » *manipulés par le KGB. »*

Sa « vraie » confession, brillante et ambiguë, Gheorghiu la fera dans un livre clairement autobiographique, *Mémoires, le témoin de la vingt-cinquième heure* (Plon, 1986, *le Monde* du 20 juin 1986) *« mon œuvre capitale*, disait-il, *selon laquelle je serai jugé, dans la postérité, par les hommes, et, au Jugement dernier, par Dieu »*. Mais n'avait-il pas dit lui-même que la « vingt-cinquième heure » était-celle qui venait trop tard ? Alors, que faut-il garder de Virgil Gheorghiu ? Sans doute pas de trop nombreux romans assez médiocres aux intrigues policières peu convaincantes. Mais il faut, à coup sûr, lire ses Mémoires et, évidemment, « le » roman, « son » roman. *« Comment cerner le personnage pour le moins ambigu de l'écrivain sous l'apparence généreuse d'un homme qui nous proposait, en pleine guerre froide, cette fiction humaniste destinée à marquer sa génération ? »* se demandait Edgar Reichmann, rendant compte des Mémoires. Et il répondait : *« Le témoin de la vingt-cinquième heure, aujourd'hui prêtre sans paroisse, s'est enfin confessé. Seule demeurera de son œuvre cette* Vingt-Cinquième Heure, *inexplicable miracle, étincelant comme un diamant dans le noir de sa peur ».*

Jo. S.

Bibliographie

Voici la liste des principales œuvres de Virgil Gheorghiu :

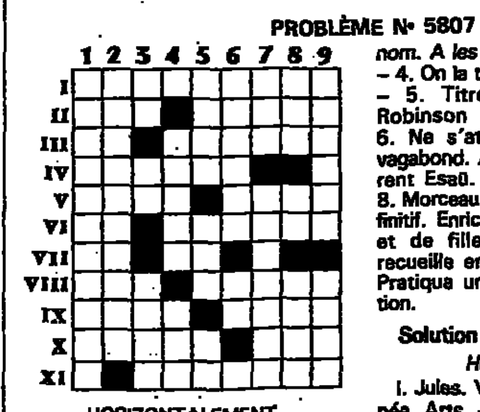
Calligraphie sur la neige (1940) ; *la Vingt-Cinquième Heure* (1949) ; *la Seconde Chance* (1952) ; *L'homme qui voyagea seul* (1954) ; *le Peuple des immortels* (1955) ; *les Amazones du Danube* (1957) ; *Saint Jean Bouche d'or* (1957) ; *Cravache* (1960) ; *Perahim* (1961) ; *la Maison de Petrodava* (1961) ; *la Vie de Mahomet* (1963) ; *les Immortels d'Agapia* (1964) ; *De la vingt-cinquième heure à l'heure éternelle* (1965) ; *la Jeunesse du docteur Luther* (1965) ; *le Meurtre de Kyralessa* (1966) ; *la Vie du patriarche Athénagoras* (1969) ; *l'Espionne* (1971) ; *l'Œil américain* (1973) ; *Dieu ne reçoit que le dimanche* (1975) ; *les Inconnus de Heidelberg* (1977) ; *le Grand Exterminateur* (1978) ; *Christ au Liban* (1979) ; *Dieu à Paris* (1980) ; *Mémoires* (1986) ; *la Corée, la belle inconnue de l'Extrême-Orient à l'heure des Jeux olympiques* (1987).

La plupart des livres de Virgil Gheorghiu ont été publiés chez Plon.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5807



HORIZONTALEMENT

I. Atteint son but s'il tire bien. – II. Autant dire « dément ». A la dent longue. – III. En service. Permettent de récupérer. – IV. Résume collectivement *un programme* pieux. – V. Souffle antique. Don d'une femme à son enfant. – VI. Initiales d'un dreyfusard militant. Chair à pâté. – VII. Un peu de thé. Article étranger. – VIII. Un étrange garçon, une fille bizarre. *Permettent de suspendre de belles* pièces. – IX. Animal. Sait ce qu'il veut. – X. Petite, elle était vraiment roulante. Résiste aux coups de pioche. – XI. Avec lui, certains ne sentent rien.

VERTICALEMENT

1. Des fervents de la piste. – 2. Communique tout ce qu'on lui confie. – 3. Fin de participe. Pronom. *A les genoux proches du sol.* – 4. On la tient par la queue. Tissu. – 5. Titre étranger. Accueillit Robinson Crusoé. Symbole. – 6. Ne s'attache pas au minéral vagabond. Abréviation. – 7. Tentèrent Esaü. Elargira localement. – 8. Morceau de cornemuse. Fin d'infinitif. Enrichit l'esprit des garçons et de filles d'Albion. – 9. Se recueille en larmes dans la forêt. Pratique un mouvement d'aspiration.

Solution du problème n° 5806

Horizontalement

I. Jules. Vacherie. – II. Onomatopée. Arts. – III. Ha ! Proie. Ph. Ere. – IV. Audacieux. Ob. Im. – V. Ela. Spectacle. – VI. Noces. *Etiolé*. – VII. Oro. Maternelles. – VIII. Tendeurs. Lie. – IX. If. Son. – X. Plis. Eperlan. Pr. – XI. Altercation. Oie. – XII. Réunion. Sciages. – XIII. Zr. Cohérite. – XIV. Liés. Came. Avon. – XV. Ensevelissement.

Verticalement

1. Johannot. Parole. – 2. Unau. Oreille. In. – 3. Lô. Déconfiture. – 4. Empalé. Sen. Se. – 5. Sarcasmes. Riz. – 6. Toi. Au. Ecorce. – 7. Voies. Trépan. Al. – 8. A-peu-près. Et. Cri. – 9. Ce. Xe. Prisons. – 10. Hep ! Cent. Loches. – 11. Hotte. Sanie. – 12. Ra. Bâillon. Aram. – 13. Ire. Colin. Ogive. – 14. Etrillée. Piéton. – 15. Semées. Présent.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Emile Benhamou,
son épouse,
M. et Mme François Benhamou,
son fils et sa belle-fille, et leurs enfants,
M. et Mme José-Manuel Nogueira Ramos,
sa fille et son gendre, et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile BENHAMOU,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
directeur central adjoint honoraire de la police judiciaire,
chargé de mission à la Banque de France,

survenu le 19 juin 1992.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 juin, à 9 h 30, au cimetière de Boulogne-Billancourt (rue de l'Ouest).

7, rue de Rémusat,
75016 Paris.

– M. et Mme Nicolas Boulouis,
Hélène, Marc et Grégoire,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 19 juin 1992, de

Paul,

leur fils et frère, né le 22 octobre 1991, baptisé le 16 novembre 1991.

Les obsèques ont eu lieu ce lundi 22 juin.

Une messe sera célébrée le vendredi 26 juin, à 11 heures, en l'église de la communauté des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e.

23, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

– M. Jean-Marie d'Hoop,
son époux,
M. et Mme Jean-Michel d'Hoop,
M. Daniel d'Hoop,
ses enfants,
Emmanuel, Marie-Laure,
Guillaume, Jérôme et Virginie,
ses petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Marie d'HOOP,
née Andrée Riesmajou,
professeur honoraire
au lycée Hélène-Boucher,

survenu à Evian, le 17 juin 1992, dans sa *quatre-vingtième année*.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e.

105, avenue de la République,
75011 Paris.
44, rue de Fleurus,
75006 Paris.
133, boulevard J.-J.-Bosc,
33000 Bordeaux.

– Les Ateliers Loyauté arts et métiers,
Les amis bienfaisants du Grand Orient de France,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques MASSON,

survenu dans sa soixante-quatrième année, à Dallas (Texas).

Le retour des cendres aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 24 juin, à 16 h 45.

G.·.G.·.G.·.E.·.

– M. et Mme Georges Lacheré,
ses enfants,
Mme Marie-Elisabeth Lacheré,
Mlle Ghislaine Lacheré,
Mlle Mathilde Lacheré,
Mlle Anne Lacheré,
M. Amaury Lacheré,
ses petits-enfants,
Le Père Pierre Ballereau,
aumônier de l'hôpital Vaugirard,
Sœur Marguerite Letourneur
et M. Gustave Hareau,
de l'Union mayennaise,
M. et Mme Antonio Da Silva,
Maria et Véronique,
leurs filles,
La direction et le personnel de l'hôpital Vaugirard,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules LACHERÉ,

endormi dans la paix du Seigneur, le 18 juin 1992, à Paris-15e, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 juin, à 10 h 30, en l'église *Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e.*

L'inhumation aura lieu le même jour dans la sépulture de famille, au cimetière de Wimille (Pas-de-Calais).

54, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.
4, rue de la Source,
60240 Monneville.
68, avenue de la République,
75011 Paris.
10, rue Vaugelas,
75015 Paris.

– Le Mage (Orne).

Mme Odette Mélesse
et ses enfants Brigitte, Michel, Véronique, Frédéric,
M. Luc Mélesse,
son frère,
Mme Jeannette Ricordeau,
sa belle-sœur
et sa fille Anne,
M. et Mme Yves Personnic,
ses neveu, nièces
et leurs filles Christine, Françoise et Nathalie,

Ses petits-enfants Alexandra, Mélissa et William,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre, Walter, José MÉLESSE,

survenu le 20 juin 1992 en sa soixante et onzième année.

La messe de requiem sera célébrée dans l'église du Mage le mardi 23 juin, à 16 heures.
L'inhumation sera faite au cimetière du Mage.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Bourg,
61290 Le Mage.

P.F. agréées Roger Eon,
61290 Longny-au-Perche.
Tél. : 33-73-59-14.

– Mme Dany Sudreau,
son épouse,
Mlle Laure Sudreau,
sa fille,
M. et Mme Pierre Sudreau,
ses parents,
Mme Hubert O'Connor,
sa sœur,
son époux et leurs enfants,
M. Bernard Sudreau,
son frère,
son épouse et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Louis-Dreyfus,
ses beaux-parents,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean SUDREAU.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 juin 1992.

12, rue Bixio,
75007 Paris.

Anniversaires

– Les familles Dayan et Bénichou, rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née Bénichou,

à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort.

Soutenances de thèses

– M. Damien Schoevaert-Brossault présentera ses travaux en vue de l'obtention du diplôme d'habilitation des recherches, le jeudi 25 juin 1992, à 14 heures, salle Bourneville, niveau 3, faculté de médecine Paris-Sud, 63, rue Gabriel-Péri, 94276 Kremlin-Bicêtre Cedex, sur le sujet suivant : « Microscopie quantitative et reconnaissance des formes : développements méthodologiques et *applications* en biologie et en médecine ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 juin 1992

DES DÉCRETS

– n° 92-544 du 19 juin 1992 portant intégration de certains fonctionnaires appartenant à des corps relevant du ministère des affaires sociales et de l'intégration dans des corps relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

– n° 92-545 du 17 juin 1992 relatif aux sociétés d'exercice libéral de directeurs et directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale.

POINT / LE PERMIS A POINTS

Pour une bonne conduite

L'entrée en vigueur, le 1er juillet prochain, du permis à points va-t-elle enfin entraîner un véritable *« changement de comportement dans la façon de conduire des Français »* ? Telle est l'ambition de M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux. Cette mesure intervient après les limitations de vitesse, la lutte contre l'alcoolémie au volant, les obligations de port de casque et de ceinture, la réforme de l'apprentissage de la conduite et enfin le contrôle technique des véhicules. Votée par le Parlement le 10 juillet 1989, l'application de cette loi a été retardée par les difficultés d'informatisation du fichier national des permis de conduire. La plupart des infractions vont désormais entraîner le retrait d'une partie des six points attribués, sans aucune distinction, à tous les titulaires du permis de conduire.

Le non-respect de la réglementation et les fautes de conduite sont, pour 95 %, à l'origine des accidents. Ils provoquent, chaque année, la mort de près de 10 000 personnes en France, alors que la Grande-Bretagne et l'Allemagne – qui appliquent depuis plusieurs années les principes du permis à points – ont respectivement 5 000 et 7 500 tués sur leurs routes, avec une circulation comparable à celle de l'Hexagone. L'insécurité routière, qui fait également plus de 200 000 blessés, dont 10 000 restent handicapés, coûte environ 100 milliards de francs par an à la collectivité.

Le Parlement examinera dans six mois le bilan de l'application de cette mesure. Le gouvernement a engagé une refonte en profondeur du code de la route, qui devrait aboutir, d'ici deux à trois ans, à une clarification et à une simplification d'un texte qui date de 1958, et qui comporte actuellement plus de 2 800 pages.

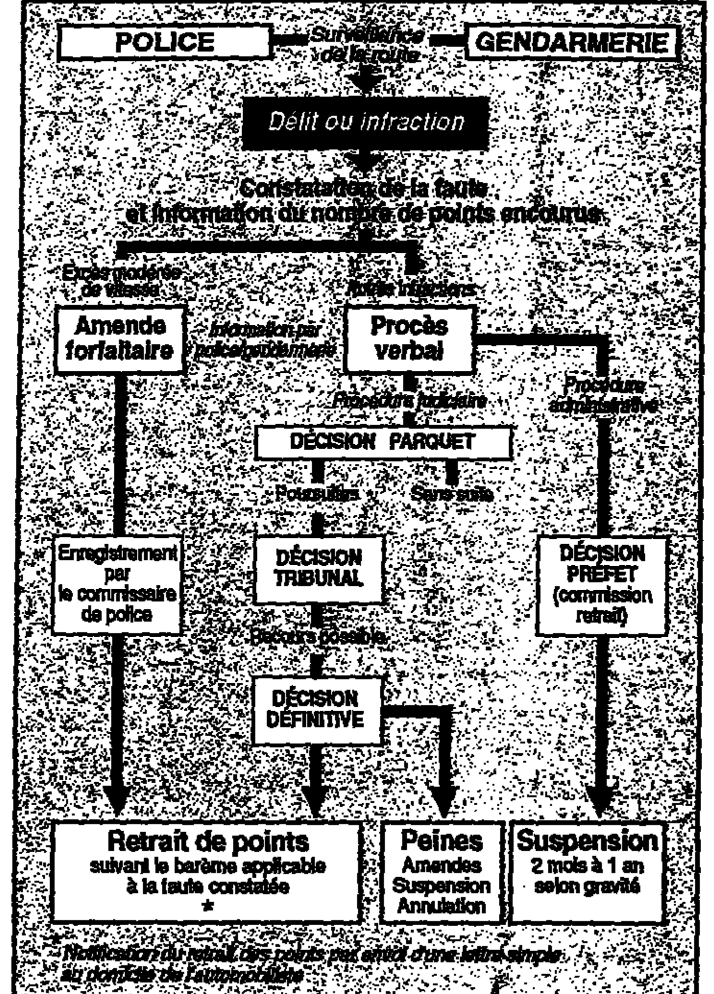
Mode d'emploi

Un capital à conserver ou à reconstituer

Chacun des 33 millions de détenteurs du permis de conduire disposera, le 1er juillet prochain, d'un capital de six points. Chaque fois que les services de police ou de gendarmerie constateront une infraction ou un délit, tout conducteur sera, non seulement passible d'une amende forfaitaire et éventuellement d'une suspension du permis de conduire, mais aussi d'un retrait de points. Ce retrait n'aura lieu qu'après paiement de l'amende forfaitaire (qui indique la reconnaissance de la faute par le conducteur) ou après une décision de justice définitive (c'est-à-dire après épuisement de tous les recours judiciaires éventuels).

Il n'y aura retrait de points que pour des délits ou des contraventions qui mettent en danger la vie des autres. En seront donc exclus le défaut du port de casque ou de ceinture, et le stationnement irrégulier, s'ils n'entraînent pas une situation dangereuse pour les autres usagers.

Un excès de vitesse de moins de 20 km/h sur route et en ville ou de moins de 30 km/h sur autoroute, ainsi que le maintien des feux de route ou de brouillard en cas de croisement, entraînera la perte d'un point. Les occasions de perdre deux points seront : la circulation sur la partie gauche de la chaussée; le franchissement ou chevauchement d'une ligne continue; un changement important de direction sans avoir averti et sans s'être assuré que la manœuvre est sans danger; l'accélération alors qu'on est sur le point d'être dépassé; le non-respect de la priorité, du panneau stop, ou du feu rouge fixe ou clignotant; l'arrêt ou le stationnement dangereux; la circulation ou le stationnement sans éclairage ni signalisation quand ils sont nécessaires; les manœuvres interdites sur autoroute; la circulation en sens interdit; l'excès de vitesse de 20 km/h ou plus sur route et en ville, et de 30 km/h ou plus sur autoroute, et enfin un accident ayant occasionné des blessures involontaires n'entraînant pas une incapacité de travail de plus de trois mois.



Trois points seront retirés pour des délits comme la conduite en état d'alcoolémie ou le refus de se soumettre au dépistage d'alcoolémie; le délit de fuite; le refus d'obtempérer; l'entrave ou la gêne à la circulation; le défaut de plaques et les fausses déclarations; la conduite sans permis en période de suspension et enfin l'homicide ou les blessures involontaires entraînant une incapacité de travail de plus de trois mois.

Le retrait maximum est de trois points pour plusieurs contraventions en même temps, et de quatre points s'il y a plusieurs délits et contraventions simultanés. La perte de six points a pour conséquence l'annulation du permis pour tous les usages : voitures, motocyclettes, poids lourds. Pour retrouver le droit de conduire, il faudra avoir été reconnu apte après un examen médical, et repasser l'examen du permis de conduire après un délai de six mois à compter de la date de remise du permis à la préfecture.

Il sera possible de reconstituer le capital de points, soit en ne commettant aucune infraction pendant trois ans, soit en suivant des stages payants de sensibilisation d'une durée de deux jours. Ces stages, que l'on ne pourra suivre plus d'une fois tous les deux ans, permettront de récupérer un ou deux points perdus à chaque fois. Mais le législateur a prévu que ces stages autoriseront la reconstitution du capital moins un point.

Dans le cas d'un professionnel de la route, s'il est établi que l'organisation de son travail et les instructions données l'ont incité à commettre l'infraction, la responsabilité du donneur d'ordre pourra être mise en jeu. Mais les sanctions prévues seront tout de même appliquées au conducteur.

C. de C.

L'Europe des limitations de vitesse

(en km/h)

	En agglomération	Sur route	Sur autoroute
Allemagne	50	100	néant (1)
Belgique	50	90	120
Danemark	50	80	100
Espagne	50	90	120
France	50	90 (2)	130 (2)
Grèce	50	80	80
Irlande	48	97	97
Italie	50	de 90 à 110 (3)	de 90 à 140 (3)
Luxembourg	50	90	120
Pays-Bas	50	80	120
Portugal	60	90	120
Royaume-Uni	48	97	113
Autriche	50	100	130
Finlande	50	80	120
Norvège	50	80	90
Suède	50	70	110
Suisse	50	80	120

(1) Vitesse conseillée : 130 km/h.
(2) Respectivement 80 et 110 km/h par temps de pluie.
(3) En fonction des cylindrées.

Des stages pour les contrevenants

La « conversion » d'un homme pressé

Monsieur D. est un homme contrarié. Directeur dans une société multinationale, il se sent « bloqué » dans le sous-sol de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles en compagnie de onze hommes et une femme. Pendant deux jours, il va devoir subir, comme eux, le discours, qu'il imagine « moralisateur », d'un formateur et d'une psychologue. Monsieur D. participe à un stage organisé par la Prévention routière, préfigurant ceux qui seront proposés dans quelques semaines aux conducteurs (1).

Monsieur D. a payé 1 500 francs et pris deux jours de son précieux temps pour être là. Comme ses douze compagnons, il a reçu une lettre du procureur de la République lui proposant de choisir entre une lourde amende, 2 300 francs dans son cas, plus une suspension de 15 jours du permis de conduire, et ce *« stage de sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route »*. Monsieur D. n'a pas vraiment apprécié que le procureur ait cru bon d'ajouter dans sa missive que ce stage allait lui *« faire prendre conscience du fait que la conduite automobile est une activité sociale »*. Monsieur D. n'est-il pas un homme très civilisé ? D'ailleurs, s'il roulait à 170 km/h sur une route où la vitesse était limitée à 110 km/h à l'ouest de Paris, c'était parce que sa famille *« rentrait dans une autre voiture, après un dîner au restaurant »* et qu'il voulait *« la précéder et lui ouvrir les portes de la maison »*.

Monsieur D. est un homme pressé. Il a envoyé sa femme à sa place pour présenter sa défense aux membres de la commission administrative de retrait du permis. Elle devait leur expliquer *« qu'avec sa voiture confortable et sûre, ses qualités de bon conducteur qui parcourt 30 000 kilomètres par an sans problème, il ne faisait courir aucun risque aux autres usagers »*. S'il avait eu le temps, dit-il, il leur aurait expliqué combien *« il est absurde de maintenir pendant la nuit des réglementations... indispensables le jour ! »* Monsieur D. s'est *« senti piégé »*. Il pense que la réglementation est faite *« pour les mauvais conducteurs »* dont il ne fait pas partie. Monsieur D., qui a gagné deux minutes un soir d'hiver, n'apprécie guère de perdre deux journées de travail en cette fin de printemps.

La *« bonne conscience »* de Monsieur D. est partagée. Qu'ils soient cadres, professeur d'anglais, maçon, techniciens, cuisinier, promoteur immobilier ou directeur d'entreprise, les douze contrevenants, qui vont vivre avec lui pendant deux jours, ont en commun d'avoir toujours eu une *« bonne raison »* de commettre l'infraction qui justifie leur présence à ce stage. *« La première faute sanctionnée »*, prétendent-ils pour la plupart. Reconnaissant cependant qu'ils en commettent chaque jour de plus graves. L'un se dépêchait de *« retrouver une épouse malade »*, l'autre empruntait la voie d'urgence pour le *« besoin pressant d'un enfant »*, celui-ci *« ne connaissait pas la voiture »*, tel autre n'avait *« pas vu la signalisation changer d'un jour à l'autre »*. Enfin, ce dernier n'avait rien trouvé de mieux pour échapper au rendez-vous qu'il appréhendait, que de rouler à gauche dans un tunnel : un *« acte manqué réussi »* qui n'avait, heureusement, provoqué qu'un accident matériel.

L'insécurité c'est les autres

Comme monsieur D. – ou monsieur F. qui se dit « être le plus en sécurité à 180 km/h dans sa GTI sur la voie de gauche des autoroutes » –, tous s'estiment d'*« excellents conducteurs »*. *« Curieux, intéressés, désireux d'apprendre quelque chose et de ne pas perdre leur temps »* pendant ces deux journées consacrées, bon gré mal gré, à la sécurité routière, ils vont cependant noter, avec attention, de terribles statistiques. 163 000 accidents corporels en 1990, plus de 10 000 morts, 226 000 blessés dont 3 000 handicapés à plus de 50%. En bon gestionnaire, Monsieur D. se dira aussi sensible au coût économique de l'insécurité routière : près du dixième du budget de l'Etat, autant que le budget de fonctionnement de l'Education nationale.

Les témoignages de victimes et de parents de victimes diffusés sur le matériel vidéo, commencent manifestement à ébranler les certitudes. *« Il faut renforcer les moyens de faire respecter la réglementation »*, s'enhardissent à dire ceux qui protestaient quelques instants auparavant contre la sévérité et l'injustice des sanctions dont ils se disaient l'objet. Monsieur D. lance une audacieuse comparaison : *« Certains, dit-il, utilisent leur véhicule comme une machine à tuer. »*

Il faudra l'étude de cas, basée sur des procès-verbaux d'accidents graves ayant provoqué mort d'homme, pour que Monsieur D. et ses amis d'un jour découvrent *« l'évaluation objective du risque »*. Le formateur et la psychologue soulignent leurs erreurs dans l'analyse des responsabilités des accidents présentés. Ainsi, cet automobiliste, qui a tardé à indiquer son changement de direction, n'est-il pas le grand responsable de la collision ayant entraîné la mort du motard qui le doublait, même si celui-ci roulait trop vite, et sans permis ? D'autres exemples leur font comprendre que, dans la multitude des facteurs (infrastructures, état du véhicule, réactions du conducteur) qui interviennent, cet excès de vitesse, qu'ils jugent pour la plupart « anodin », est très souvent le facteur aggravant qui transforme la fameuse *« perte de contrôle du véhicule »* en drame.

« Interdiction des véhicules rapides aux conducteurs, meilleur apprentissage de la conduite, sensibilisation aux problèmes de la sécurité, amélioration des infrastructures, de la signalisation et du marquage. » Ces douze hommes et cette femme sont, au deuxième jour de leur stage, de valeureux militants de l'amélioration de la sécurité routière. Ils voient pourtant encore dans *« les autres »* les principaux responsables de l'insécurité. Le seul motard du groupe, jeune cadre « décalé », passe un moment difficile quand il ose dénoncer l'attitude générale des automobilistes.

L'information sur la répression de l'alcoolémie se heurte au scepticisme quasi général. *« Comment donc ? Boire quatre verres de vin avant de conduire suffirait à mettre en situation délictuelle ? »* Monsieur D. conteste radicalement : *« L'alcool ne provoque pas les mêmes effets sur tout le monde. Et d'ailleurs, je ne bois jamais. »* Les autres acquiescent, mais beaucoup avoueront avoir décidé alors de ne plus prendre le volant après des libations.

Une chose, une seule, provoquera la « conversion » de Monsieur D. L'appréciation positive, qu'il portera comme tous les autres sur le rapport – anonyme – de stage, en témoigne. Ces deux jours se sont terminés sur une description détaillée du fonctionnement, qu'il juge « diabolique », du permis à points. Et Monsieur D. qui craint de voir son papier rose s'écorner, a compris qu'il était temps pour lui de *« changer de conduite »*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) 160 000 à 200 000 conducteurs pourraient, selon les estimations de la Prévention routière, souhaiter ainsi récupérer chaque année une partie des points perdus après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur le permis.

A chaque pays son barème

Le premier permis à points a été institué en 1947, aux Etats-Unis, dans le Connecticut. Plus de la moitié des Etats américains utilisent aujourd'hui un système basé sur le recyclage permanent des conducteurs. Le permis à points existe aussi au Québec.

Les conducteurs japonais, dès qu'ils ont commis un certain nombre d'infractions, sont convoqués au commissariat de police, pour que leur soit notifiée, soit une suspension, soit une annulation de leur permis.

En Allemagne, chaque conducteur dispose d'un capital de 18 points. Un délit entraîne le retrait de 7 points. Après la perte de 9 à 14 points, le conducteur reçoit un avertissement. Dès qu'il a perdu 14 points, il peut se voir imposer un contrôle de connaissances sur les règles de circulation. Les stages de recyclage permettent de récupérer 3 points. Ce système a reçu l'appui des organisations de professionnels de la route (taxis, VRP, chauffeurs routiers).

En Grande-Bretagne, les tribunaux conservent une certaine marge d'appréciation sur le retrait éventuel de points à la suite d'une infraction. Dix points peuvent être soustraits en une seule fois des 12 points du capital initial pour conduite en état d'ivresse. Dans ce cas, le conducteur devra attendre dix ans pour reconstituer son capital, au lieu de trois ans pour une infraction moins grave. Après la perte de 12 points le permis n'est pas annulé, mais suspendu pour une période allant de six mois à deux ans, en cas de récidive.

La Belgique a récemment voté une loi instituant un permis à points sur le modèle français.

C. de C.

ÉCONOMIE

BILLET

La Bundesbank réformée

Après une longue procédure, le Bundestag vient d'adopter une réforme des structures de la Banque centrale allemande, la Bundesbank, qui limite le pouvoir des Lander. Cette réforme avait été rendue nécessaire par la réunification. Le conseil central de la Bundesbank, qui est l'organe de décision de la politique monétaire, était composé en effet des membres du directoire et des présidents des banques centrales régionales. Le directoire – l'organe exécutif – comptait huit membres au maximum, mais seulement cinq ces temps derniers, du fait de décès et de départs. Les présidents des banques régionales étaient onze, autant que de régions de la République fédérale.

Après l'unification, de nouvelles banques centrales régionales auraient dû être créées dans chacune des cinq régions nouvelles de l'Est et le conseil central de la « Buba » aurait dû compter cinq présidents de banque régionale supplémentaires. Mais le directoire, comme le gouvernement, s'est ému de ce qu'un déséquilibre soit ainsi provoqué. En outre, les poids économiques des seize régions sont très disparates. Une réforme a été préparée pour limiter le nombre de banques centrales régionales et modifier le conseil central.

Le principe « Un Land, une voix » a été abandonné, provoquant l'ire des régions. Le projet a été repoussé par le Bundesrat (chambre haute) et n'est finalement adopté qu'au bout de la procédure de conciliation. Différentes banques centrales régionales vont devoir fusionner et leur nombre sera réduit à neuf. Seuls la Bavière, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie conservent en propre une banque centrale régionale. D'autre part, le conseil central sera composé des neuf nouveaux présidents et des membres du directoire dont le nombre maximum reste fixé à huit. Toutefois, il ne sera dans l'immédiat que de sept.

ÉRIC LE BOUCHER

Tandis que M. Delors déplore le manque d'explications sur la nouvelle politique agricole commune

La Coordination rurale confirme son intention de bloquer les accès de Paris

En dépit des avertissements du ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, estimant que *« la liberté de circulation des Français et leur sécurité »* ne pouvaient être *« mises en cause »*, les responsables de la Coordination rurale s'apprêtaient à bloquer les accès de Paris dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin, *« jusqu'à ce que la réforme de la PAC – politique agricole commune – soit retirée »*. Devant cette montée de colère, et à l'occasion de l'émission télévisée « 7 sur 7 » sur TF1, dont il était l'invité dimanche 21 juin, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a affirmé : *« L'agriculture est mon souci de contrariété numéro un »*, déplorant le manque d'explications de la nouvelle politique agricole commune. *« Depuis un an, on n'explique pas aux paysans les enjeux et les solutions possibles. Il y a un million d'exploitations agricoles en France actuellement. Si l'on continue la politique actuelle, il n'y en aura plus que 300 000. Avec la nouvelle politique, on peut en garder 600 000 à 700 000 »*, a plaidé M. Delors.

La PAC *« ne pouvait plus continuer comme elle était puisque nous avons doublé les dépenses, et, malgré cela, chaque année, 4 % des agriculteurs français disparaissaient et le revenu stagnait »*, a souligné M. Delors. Renationaliser la PAC *« aurait été un désastre pour la France par la perte des débouchés du grand marché »*, et *« une libéralisation totale, souhaitée par les Anglais et les Hollandais, c'était désastreux pour tous les petits et moyens agriculteurs français »*, a-t-il conclu *(lire également p. 20 et 21)*.

Les pouvoirs publics interdisent les cortèges de tracteurs

Le blocage des voies d'accès à Paris envisagé par la Coordination rurale n'inquiète pas outre mesure le ministère de l'intérieur et de la sécurité publique. Attendant près de trois mille manifestants, la Coordination ne devrait en effet pas attirer dans son sillage une armada de tracteurs. A 30 kilomètres-heure, au prix de l'essence et de l'usure des pneus sur le bitume, les organisateurs ne pourraient guère compter que sur plusieurs centaines d'engins (entre cinq cents et deux mille, selon des estimations encore hasardeuses) venus de la grande couronne parisienne et des franges de l'Ile-de-France. Aucun mouvement de troupes n'était signalé, lundi en milieu de matinée, en direction des quelque trois cents points d'accès stratégiques à la capitale recensés par la police nationale.

Prenant effet à partir de lundi minuit, à une distance de 30 à 50 kilomètres de Paris, la tentative de «blocus» n'en créerait pas moins de sérieux embarras. Aussi une soixantaine de compagnies républicaines de sécurité (CRS) et d'escadrons de gendarmerie mobile, équipés d'engins de levage et de poussage capables de s'en prendre à un tracteur, ont-ils été mobilisés dans la perspective d'une semaine sociale déjà chargée et encore agrémentée par la réunion du Congrès à Versailles. Dès samedi 20 juin après-midi, M. Paul Quilès avait en outre interdit toute manifestation d'agriculteurs entravant la circulation.

Quinze préfets de la région Ile-de-France et de départements limitrophes ont suivi les consignes ministérielles les incitant à *« interdire par arrêté les rassemblements ou cortèges de véhicules qui viseraient, dans les prochains jours, à entraver ou à gêner la circulation sur la voie publique »*. Non seulement les agriculteurs contrevenant au code de la route se verraient sanctionnés (le délit de gêne ou d'entrave de la circulation occasionne des amendes de 1 000 à 30 000 francs, assorties de trois mois à deux ans de prison, voire du retrait de permis de conduire). Mais, en se plaçant en situation de non-respect du droit, ils se priveraient du remboursement par les compagnies d'assurances des dommages occasionnés lors des interventions des forces de l'ordre.

Dans leur « quartier général » du hameau d'Ecublé (Eure-et-Loir), une école désaffectée de la Beauce, les dirigeants de la Coordination rurale n'en ont cure. Leur opération a été résolument maintenue malgré les consignes ministérielles et préfectorales. Et le président du mouvement, M. Jacques Laigneau, a estimé que les manifestants auront *« toujours moyen de passer par les petites routes »* et que leur mode d'action sera *« non violent »*.

La menace de dérapage reste pourtant grande, au regard des incidents récemment constatés aux quatre coins du pays. A Tarbes (Hautes-Pyrénées), la préfecture a été l'enjeu d'affrontements opposant un millier de paysans aux forces de l'ordre, vendredi 19 juin, après qu'une vingtaine de barrages eurent été établis sur les routes du département ; quatre tonnes de lisier ont été déversées devant l'hôtel préfectoral. A Arles, une centaine d'agriculteurs ont tenté d'accéder au domicile privé du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, puis ont déversé des fruits et légumes devant la permanence qu'il occupait lorsqu'il était député des Bouches-du-Rhône.

Aussi des dispositifs particuliers ont-ils été prévus en région parisienne. Le Marché de Rungis, les aéroports et le château de Versailles (qui accueillera mardi le Congrès pour ratification des accords de Maastricht) seront spécialement surveillés.

ERICH INCIYAN

Avec des investissements en recul

La chimie européenne progresserait de 1,8 % en 1992

Après avoir progressé de 1 % en 1991 pour atteindre 322 milliards d'écus *(2 252 milliards de francs)*, la production chimique européenne devrait légèrement s'améliorer cette année et augmenter de 1,8 % selon les prévisions du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC). Cette croissance sera alors plus forte que celle des autres industries manufacturières. Elu vendredi 19 juin pour deux ans à la tête de cette organisation, M. Jacques Puéchal, président d'Atochem, a précisé que cette modeste progression ne sera pas suffisante pour enrayer le ralentissement des investissements (-3,5 % prévu en volume) et la diminution des emplois (-1,3 %). La production devrait progresser pour les produits pharmaceutiques, cosmétiques et les parfums, et stagner dans les autres domaines. Quant aux engrais, ils devraient connaître un nouveau recul.

En dépit de l'arrestation de deux de ses ravisseurs

Le président d'Exxon International n'a toujours pas été retrouvé

NEW-YORK

de notre correspondant

Un ancien agent de sécurité de la compagnie Exxon, M. Arthur Seale, ainsi que son épouse Irène, ont été arrêtés, vendredi 19 juin, par les inspecteurs du FBI et aussitôt inculpés de rapt et d'extorsion de fonds en relation avec la disparition, le 29 avril, de M. Sidney Reso, président d'Exxon International, peu après son départ de son domicile, dans le New-Jersey (*le Monde* du 20 mai). Mais cette double interpellation n'a pas permis, pour l'instant, de retrouver M. Reso.

La police a pu remonter jusqu'au couple Seale en localisant tout récemment un de ses appels téléphoniques qui donnait les instructions à suivre pour obtenir la libération de M. Reso. Les ravisseurs réclamaient une rançon de 1 million de dollars *« en billets de 100 dollars usagés »*.

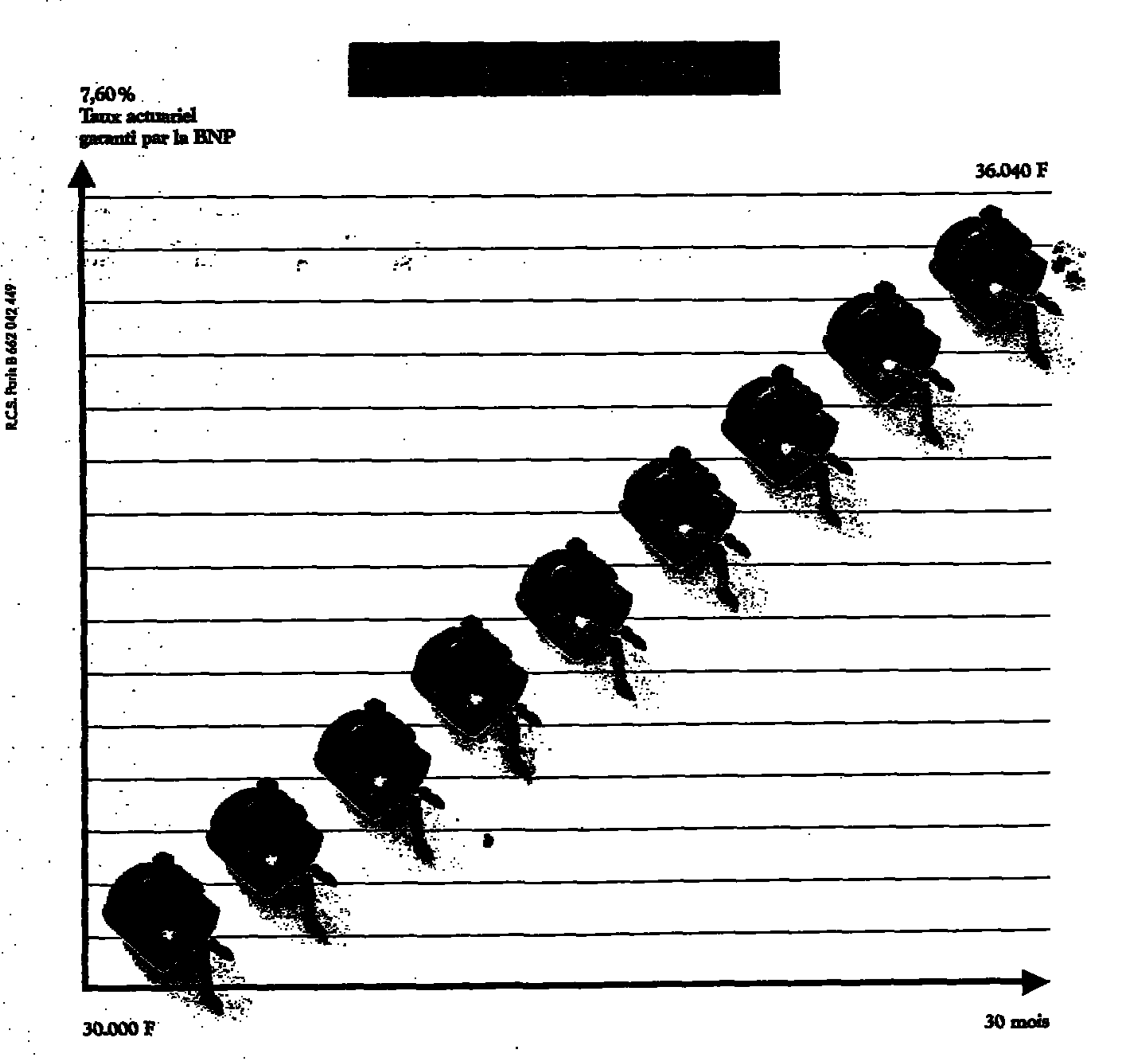
De source policière, ces derniers auraient agi sous l'emprise de graves difficultés financières et, notamment, d'une faillite personnelle. Au moment de l'arrestation des Seale, les policiers ont découvert à l'intérieur de leur voiture un annuaire de la société comportant l'adresse privée de plusieurs de ses dirigeants que Arthur Seale aurait emporté en 1987 en quittant Exxon, où il était alors employé comme agent de sécurité avant de vivoter dans plusieurs affaires qui ont mal tourné. Cet enlèvement d'un responsable d'Exxon a incité plusieurs grands groupes américains à renforcer sérieusement la sécurité de leurs dirigeants pour leur éviter un tel sort.

SERGE MARTI

EN BREF

□ **La catégorie D disparaît dans la fonction publique territoriale.** – M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, a annoncé jeudi 18 juin que près de 90 000 femmes de service des écoles et 50 000 agents d'entretien de la fonction publique territoriale, jusqu'ici classés en catégorie D (sans diplôme) – le bas de la grille de la fonction publique, – venaient d'être intégrés en catégorie C (niveau brevet). Cette mesure intervient à la suite d'un décret publié le 11 juin, qui poursuit la suppression de la catégorie D dans la fonction publique territoriale, objectif prévu dans les accords Durafour signés en février 1990 (*le Monde* daté 11-12 février 1990).

□ **Pas de troisième marché boursier en Chine.** – Le gouverneur de la banque centrale chinoise, M. Li Guixian, a confirmé que les autorités, préoccupées par le développement quelque peu anarchique de la Bourse, avaient renoncé à ouvrir un troisième marché dans l'immédiat (*le Monde* du 31 mars). Les autorités souhaitent d'abord tirer les enseignements du fonctionnement de ceux de Shanghaï et de Shenzhen, qui ont connu de nombreux ratés depuis leur création en 1990 et 1991. – *(AFP.)*



Natio Fonds Confiance 30 : ce serait vraiment dommage de ne pas en profiter !

Ce placement s'adresse à vous si vous recherchez une rentabilité claire et certaine sur une courte période : 30 mois seulement. Pas de droit d'entrée et un taux actuariel garanti de 7,60 % pour les souscriptions intervenant avant le 24 juillet 1992 : pour chaque part de 30.000 F, la BNP vous garantit 36.040 F à l'issue des 30 mois. Vous profitez aussi de la fiscalité des Fonds de capitalisation selon la réglementation fiscale en vigueur.

* Taux actuariel

Dès le 31.12.1992 puis à chaque fin de trimestre, vous avez la liberté de disposer de votre capital en bénéficiant au moins d'un taux de rendement actuariel garanti de 4,50 %.

Natio Fonds Confiance 30 : une opportunité à saisir avant le 24 juillet 1992.

Toutes informations auprès de nos conseillers dans chacune de nos agences ainsi qu'au (16-1) 40 14 39 33.



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

International

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
met au concours un poste de professeur en
TECHNOLOGIE DES POUDRES CÉRAMIQUES
et de directeur du Laboratoire de technologie des poudres céramiques au Département des matériaux
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Délai d'inscription : 31 août 1992
Entrée en fonction : à convenir.
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :
Secrétariat général
de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne
CE-Ecublens - 1015 LAUSANNE, SUISSE

L'INSTITUT DE LANGUES ROMANES DE L'UNIVERSITÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES DE VIENNE
recrute au 1er OCTOBRE 1993
UN PROFESSEUR
(statut : professeur titulaire de chaire)
Il aura pour tâche d'assurer et d'encadrer l'enseignement et la recherche des langues économiques française et italienne.
Les qualifications suivantes sont requises :
- parfaite connaissance de la méthodique et de la didactique de l'enseignement des langues étrangères ;
- maîtrise parfaite des deux langues (français et italien) ;
- doctorat d'État ou équivalent dans le domaine de la linguistique ;
- connaissance de l'allemand.

Les candidats ne disposant pas des connaissances économiques nécessaires devront se déclarer prêts à les acquérir.
Prière d'envoyer lettre de candidature en allemand et dossier à
Universitätsdirektion der Wirtschaftsuniversität Wien, Augasse 2-6, A-1090 Wien, Autriche, avant le 15 octobre 1992



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve d'agents de grade A3 pour des activités liées à la politique scientifique et technique communautaire et au programme cadre.

CONSEILLER/CHEF D'UNITE
TOXICOLOGUE IN VITRO
COM/R/A/95 (grade A3)

Tâches : Chef du Centre européen pour la validation des méthodes alternatives (CEVMA) (méthodes de substitution aux essais sur l'animal) au Centre commun de recherche de la Commission des Communautés européennes à Ispra.
Formation : Doctorat dans un domaine de la biologie correspondant à la nature des tâches; liste de publications de haut niveau.
Profil : Les candidats devront avoir une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la toxicologie expérimentale ou théorique (notamment en matière de toxicologie in vitro et d'essais de validation interlaboratoire). Ils devront en outre être informés des activités déployées à l'échelle internationale dans le domaine des méthodes "alternatives", connaître les directives et les procédures communautaires relatives au domaine concerné, et avoir une expérience suffisante dans le domaine de l'administration.
CONDITIONS GENERALES : Contrats : Les contrats offerts au personnel de la Recherche sont exclusivement des contrats temporaires à durée déterminée ou indéterminée. **Nationalité :** Etre ressortissant d'un des Etats membres de la C.E. **Lieu d'affectation :** Les agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, y compris en dehors de leur pays d'origine. **Age :** Etre né après le 31/07/1937. **Connaissances linguistiques :** Une bonne maîtrise de la langue anglaise et une connaissance satisfaisante d'au moins une autre langue officielle de la Communauté (allemand, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) sont deux conditions essentielles de sélection. **Délai d'introduction :** Les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante : **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/54, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles (Belgique). Tél. 32.2/235 56 69 - Fax : 32.2/236 22 39.** Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précitée avant le 31/07/1992.
La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en oeuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX
Le Monde
Avec 14 % de sa diffusion
1er quotidien français à l'étranger

ÉCONOMIE

Les manifestations de la Coordination rurale

Le combat du désespoir paysan

TOULOUSE
de notre correspondant

Un pendu balance sa longue silhouette de paille sous un gibet de guingois. Autour du cou, un panneau : *« Pas de pays sans paysans. »* Aux confins du Tarn-et-Garonne et du Gers, là où la terre s'arrondit comme grosse de ses céréales à venir, les symboles du désespoir paysan cueillent à froid le voyageur. Ici, les fermiers ont pris comme un arrêt de mort la réforme de la politique agricole commune (PAC), et le commissaire européen Mac Sharry, son inspirateur, est maudit jusqu'à la dixième génération. Ailleurs, des dazibaos, version hexagonale, expliquent : *« Demain alimentation américaine, voitures japonaises, chômeurs français. »* La France se recroqueville sur ses terres. La Coordination rurale est passée par là. Elle est partout, même là où elle n'est pas, capable d'ubiquité. Le Sud-Ouest profond l'invoque, la condamne, se donne à elle. C'est selon !

« Il faut arrêter le train avant qu'il ne déraille complètement », lance, à propos de la PAC, Philippe Arnaud, secrétaire général et membre fondateur de la Coordination. Fils d'agriculteur, il a trente-huit ans, cultive 30 hectares de céréales dans le Gers et dirige une entreprise d'une dizaine de salariés. Il a le verbe calme et assuré de celui qui sait.

Elite et modèle

Ils étaient trois, un dimanche de novembre 1991, pour jeter les bases de la Coordination rurale. C'est Jacques Laigneau, son président, un autre Gersois, qui lui a trouvé un nom. Jean-Paul Couvreur, le troisième, a, depuis, pris ses distances, se consacrant à Emmaüs. Une quarantaine d'agriculteurs, tous cooptés, participent quelques jours plus tard à la réunion constitutive. Le 2 décembre 1991, la Coordination fait sa première apparition publique à L'Isle-Jourdain, un gros bourg du Gers.

Ces hommes ont en commun un profil idéologique (*« On est de type conservateur »*). Ils adhèrent, comme les tout premiers membres du mouvement, à une association de conseil, Agro D'Oc : créée il y a vingt-cinq ans, cette structure technique, moyennant une cotisation de 39 francs à l'hectare, assure à ses quatre cents membres (presque tous céréaliers) des sept départements de Midi-Pyrénées suivi technique et assistance en gestion. *« C'est l'élite de l'agriculture gersoise »*, reconnaît un adhérent de la FNSEA. *« Ils ont fait de leurs exploitations de véritables entreprises. Ils pensent marchés internationaux et savent jouer à fond des règles communautaires »*, ajoute un expert régional. Avec des rendements nettement supérieurs à la moyenne de Midi-Pyrénées, ils font figure de modèle.

Front du refus

Nombre d'entre eux, les pères fondateurs en tout cas, conservent un pied dans le syndicalisme traditionnel. C'est le cas de Dominique Rougeau, l'attaché de presse de la Coordination. Ingénieur, il est adhérent du CDJA. Jacques Laigneau est membre de la FDSEA du Gers. Mais ce sont les vilains petits canards du syndicalisme, dénonçant le *« monstre à l'organisation stalinienne »* que serait devenue la FNSEA. Tout en jurant de leurs bonnes intentions. *« Nous ne voulons pas déstabiliser le syndicalisme traditionnel. Nous encourageons nos sympathisants à demeurer à l'intérieur pour en faire changer la ligne. »* La Coordination revendique aujourd'hui sept mille à huit mille adhérents, qui versent chacun un écot de 20 francs. Malgré ce qui semble être la ligne officielle, les deux tiers auraient coupé les ponts avec le syndicalisme traditionnel.

Sus à la PAC, crient en chœur ces révoltés, tout en reconnaissant – les plus honnêtes du moins – que la PAC ancienne mouture n'avait pas que des inconvénients. Sus à la PAC et honte à la FNSEA, coupable à leurs yeux de laisser faire, pire, de cautionner les choix de Bruxelles. En janvier, les ténors de la Coordination ont fait le voyage jusqu'en Aveyron. *« On a proposé une armée à Raymond Lacombe* (président de la FNSEA), *il n'en a pas voulu. Il nous a demandé de faire acte de soumission. On a cessé de lui tendre la main. »* La concurrence est certaine, le conflit latent. Partout, en Midi-Pyrénées, les responsables syndicaux rameutent leurs troupes. Ils sentent bien la contagion et s'inquiètent, dénonçant les boutefeux qui barrent les routes et n'indiquent d'autre chemin que celui du refus.

Quelques commerçants et artisans font cause commune avec la Coordination, qui se défend de tout cousinage avec le poujadisme, né à Saint-Céré, plus au nord, dans le Lot. C'est en fait un front du refus qui s'est créé en quelques mois : viscéralement hostile à Bruxelles, le MODEF, proche du PCF et défenseur de la petite exploitation familiale, a fait allégeance, en mars 1992, à la Coordination. Tout comme la Fédération française de l'agriculture (FFA), à l'autre extrémité de l'arc politique. *« Ce sont des partenaires avec qui nous avons passé un accord sur les objectifs et les moyens d'action »*, explique Philippe Arnaud.

Au Front national, on applaudit. Evelyne Dutertre, agricultrice en Tarn-et-Garonne, conseiller régional et secrétaire départementale de la formation de Jean-Marie Le Pen, estime que *« la FNSEA a trahi les agriculteurs et pactise avec le gouvernement »*. Mais, promis juré, la FFA n'est pas le cache-sexe du FN. Reste qu'Alexis Arette, son fondateur et président d'honneur, adhère à l'organisation lepéniste. *« J'évite de me montrer dans les manifestations »*, concède Mme Dutertre, qui se vante pourtant de soutenir la Coordination. Certains partis politiques, comme le CNI, ont proposé leurs services mais se sont heurtés à une fin de non-recevoir.

« Objectivement, la nouvelle PAC concerne très peu de monde. Subjectivement elle choque beaucoup de gens », commente un ingénieur agronome. La Coordination n'a pas de ces subtilités. Tout mécontentement est bon à prendre pour refuser la PAC, mettre en difficulté le pouvoir et faire le ménage à la FNSEA. *« Elle changera naturellement d'orientation et de direction »*, confie Philippe Arnaud, qui ne dit pas les ambitions de ses amis et son souhait, sauf de rentrer un jour chez lui.

GÉRARD VALLÈS

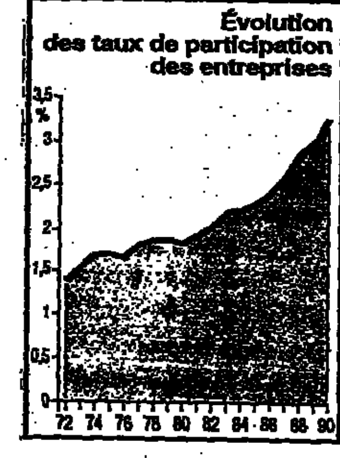
Selon le CEREQ

Les entreprises ont dépensé 3,1 % de la masse salariale en 1990 pour la formation

Pour la première fois, indique le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), les dépenses pour la formation continue ont représenté, en 1990 – dernier chiffre connu, – plus de 3 % de la masse salariale. Alors que le minimum fixé pour la contribution légale s'élevait à l'époque à 1,2 %, et qu'il est passé à 1,4 % en 1991 : les entreprises françaises de plus de dix salariés y ont en effet consacré 3,1 % de leur masse salariale, soit 36,2 milliards de francs. La progression a été de 7 % par rapport à 1989 et figure parmi les plus importantes de ces quinze dernières années.

Au total, 140 millions d'heures de formation ont ainsi été financées, qui ont bénéficié à 2,9 millions de stagiaires ; c'est-à-dire au tiers des salariés des entreprises assujetties, contre un sur dix en 1972. Mais, au-delà du résultat global, des différences perdurent. Pour obtenir une formation, il vaut encore mieux qu'il y a vingt ans travailler dans une grande entreprise et y occuper un emploi de cadre, d'ingénieur, d'agent de maîtrise ou de technicien. L'accès au stage est aussi fonction de l'âge, du sexe, et, surtout, du secteur d'activité.

En 1990, le taux de participation financière concerne les seules entreprises de plus de 50 salariés, tandis que celles qui emploient de 10 à 19 salariés se situent encore, pour 80 % d'entre elles, au minimum de l'obligation. Les sociétés de plus de 2 000 salariés, qui emploient 28,3 % des salariés, réalisent 50,1 % des dépenses. Plus de la moitié des techniciens ou agents de maîtrise (52 %) ont suivi une formation, 49 % des ingénieurs, mais seulement 29 % des employés et 25 % des ouvriers qualifiés. Pour cent hommes formés, on comptait 69 stagiaires femmes en 1980 et 82 en 1990. Si certaines branches ont porté leur effort à des niveaux très élevés, comme le transport aérien (13 %), d'autres l'ont plus que doublé depuis 1975, comme l'automobile ou la chimie, qui atteignent de 3 % à 4,8 %. En revanche, en dessous de 2 %, on trouve l'ensemble des industries des biens de consommation (sauf la pharmacie), du travail des métaux, le bâtiment et les travaux publics, le commerce alimentaire de gros et les services marchands aux particuliers.



Des disparités régionales demeurent. L'Ile-de-France, qui concentre 32 % des salariés, rassemble aussi 43 % des dépenses de formation.

A. Le.

La fin du congrès de l'UGICT-CGT

M. Viannet admet l'existence de « désaccords » au sein de la CGT

M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a reconnu dimanche 21 juin que l'adaptation du syndicat rencontre *« des réticences et des obstacles, des désaccords même »*. M. Viannet, qui clôturait le onzième congrès de l'Union des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT), a souligné que *« changer est une nécessité vitale »* pour son organisation, qui doit s'efforcer de *« réhabiliter un syndicalisme ancré sur le lieu de travail et qui soit de plus en plus l'affaire des salariés eux-mêmes »*.

Faisant allusion aux conflits internes qui traversent plusieurs fédérations (*le Monde* daté 21-22 juin), le secrétaire général a récusé *« les comportements autoritaires, les démarches d'exclusion »*. *« Nous savons bien que les réflexes d'hier ont la vie dure et sommes sans complexe sur les causes internes de nos difficultés »*, a affirmé M. Viannet, qui a écarté *« l'autoflagellation stérile »*. A l'issue de ce congrès, Mme Maïté Demons a succédé à M. Alain Obadia, membre du bureau confédéral, au secrétariat général de l'UGICT.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt
MARAIS ARCHIVES NTLES Mo RAMBUTEAU. Imm. classé. BEAU 2 P. 3e ét. asc. Cuis. Tt cft, moulures, cheminée, cave. 840 000 F. 48-04-35-35

14e arrdt
Mo ST-JACQUES. Récent. 3 P. Tt cft 73 m² + terrasse 42 m², étage élevé. Box. 2 585 000 F. 47-83-62-74

SUR PARC MONTSOURIS. Gde maison + jard. privé, vue exceptionnelle, travaux LITTRE – 45-44-44-45.

16e arrdt
JASMIN. Imm. 1930. 2e asc. Gd 2/3 P. 92 m² (1 chbre). 2 400 000 F. 47-83-62-74

18e arrdt
CIMETIÈRE MONTMARTRE Près. URGENT. STUDIO. Cuis., tt cft. 3e ét. Calme. Clair. Faibles charges. 210 000 F. 48-04-84-48

19e arrdt
71 m². 1 050 000 F
3 PCES. Standing 1976. Immo Marcadet 42-52-01-62



20e arrdt
MÉTRO BUZENVAL Près tous commerces. 2 P., cuis., wc, dche. Faibles charges. Digicode. 406 000 F. créd. 43-70-04-64

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE
Proximité métro
Livraison immédiate 4 pièces, 102 m². 3e ét. Superbe séj. 45 m². 3 chb. Prix : 2 680 000 F Parking inclus
BREGUET 47-58-07-17

94 Val-de-Marne
LA VARENNE
PROPRIÉTAIRE vds VILLA MANSARD 1988, hall, cuis. équip., office, liv. de 50 m², chemin. cent., wc, 1er ét. 3 chbres, bains + s. d'eau. Ss-sol : gar. 2 voitures. Chbre serv., cave buanderie. JARDIN PAYSAGER 350 m² clos murs 2,50 m. Px : 3 200 000 F tx frais réduits. Tél. soir (1) 48-86-43-69. Bur. (1) 64-68-63-70.

NOGENT-S/MARNE
VUE EXCEPTIONNELLE
4 P. 5e étage Belle terrasse plein sud Livraison immédiate Prix : 1 685 000 F Cave et parking inclus
BREGUET 47-58-07-17

appartements achats
Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07.

locations non meublées offres

Paris
13e. Place G.-Henocque, 70 m², dble living + chb., neuf. Standg. 2e ét., s/jard. Clair. Calme. Cuis. éq. Parking. Cave. 6 800 F/mo cc. Libre 5 juillet. Tél. soir : 45.80.77.59

STUDIO A LOUER angle Réaumur-Sébastopol 48-57-53-29 (après 17 heures)

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX
(1) 45-62-30-00

propriétés
10 KM OUEST PARIS CHATEAU 1 000 m² utiles. 7 000 m² parc. 45-89-59-25

EXCEPTIONNEL
Magnifique pptté, pierres apparentes, limite FORÊT RAMBOUILLET, cuis. chêne, gd séj. + salon, s. à manger, 4 chbres, 1 s.d.b., 2 s. d'eau, s/2 500 m² env. arborés. UN ÉTONNEMENT. 1 500 000 F. MGN (16) 37-51-44-34.

bureaux
Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts serv. 43-55-17-50

ÉCONOMIE

contre la réforme de la politique agricole commune

Les boutefeux et les légitimistes

Des agriculteurs déboussolés et des organisations divisées face à une société qui comprend de moins en moins le monde paysan

29 septembre 1991 : au soir d'un immense rassemblement sur les pavés de Paris, solennel, chaleureux et discipliné, la France citadine redécouvre ses campagnes et ses racines et se prend d'affection pour sa paysannerie. Sur un balcon du boulevard Voltaire, une petite fille a déployé une banderole : «Quand je serai grande, je veux voir encore des paysans.» M. Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, en a les larmes aux yeux.

21 juin 1992 : la menace d'un blocus de la capitale se répand. Les agriculteurs, paraît-il, sont à bout de nerfs et vont marcher sur Paris. Têtes brûlées et boutefeux n'hésitent *pas à tancer les forces de l'ordre*. Les rumeurs enflent, déclarations et communiqués véhiculent avec eux la peur de débordements et d'affrontements.

Entre cette fin d'été-là, ensoleillée, vivifiante, qui avait donné au *«dimanche des terres de France»* un retentissement populaire, et aujourd'hui, ce début d'été menaçant et morose, deux faits marquants servent de repère : l'apparition de la Coordination rurale et la signature, le 21 mai, de l'accord sur la nouvelle politique agricole commune (PAC), *sacrilège pour certains, favorable à la* France selon la thèse officielle, mal venue mais perfectible aux yeux des syndicats traditionnels agricoles. C'est un euphémisme de noter que le monde paysan est inquiet et découragé, d'autant qu'un troisième événement, les chamailleries améri cano-européennes continuelles dans le cadre du GATT, n'est pas fait pour éclaircir l'avenir.

Craquements professionnels

Entre MM. Bérégovoy, affable, et Mermaz, professoral, qui affirment qu'aucun autre gouvernement n'aurait pu obtenir des Douze un meilleur accord, et les syndicats classiques – dont l'un, la FNSEA, va changer de président, alors que l'autre, le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), vient tout juste *de s'en donner un nouveau* – qui prétendent que ce n'est pas en définitive Waterloo, et qu'on peut partiellement réparer les dégâts, qui croire? Surtout que selon qu'on est céréalier dans la Marne, propriétaire de vaches laitières dans le Jura, fermier de polyculture dans le Gers, maraîcher *nantais, viticulteur* alsacien ou éleveur de porcs en Bretagne, la donne varie du tout au tout. Chacun fait sa propre lecture de la PAC, ce qui n'est pas bon pour la cohésion *du message* et de l'action syndicale. Et pour brouiller encore un peu plus le tableau, les éruptions de colère, signalées ici ou là, sont immédiatement condamnées par l'opinion : que les producteurs bretons de pommes de terre demandent des mesures de soutien pour endiguer les importations marocaines massives, qui ne le comprend? Mais qu'ils transforment les tubercules en purée sous les roues de leurs tracteurs, tout le monde dénonce le gâchis.

C'est parce que le syndicalisme traditionnel, *habitué à jouer tour à* tour la cogestion, la harangue et le bras de fer avec les pouvoirs publics, a pu apparaître ces derniers mois trop légitimiste, sous prétexte de *demeurer responsable*, et trop conciliant afin de se ménager des marges de manœuvre ultérieures, que la Coordination rurale lui a ravi la vedette.

Apparue *cet hiver dans le Gers* – un département ultrarural, dont le président du conseil général est un ancien leader agricole, – elle a *habilement* profité de ce flottement dans les organismes dirigeants parisiens et de la colère rentrée ou montante de la base. Mais comme toutes les coordinations, qu'elles aient fleuri dans le passé chez les ouvriers, les lycéens, les infirmières ou les routiers, elle s'engouffre là où elle croit voir un vide syndical, une atonie politique et *des craquements professionnels*.

Confusion et pagaille

Généreuse et sympathique au départ, la Coordination cristallise néanmoins autour d'elle des mécontentements disparates. Peu habituée aux méthodes de l'action syndicale agricole qui s'appuie sur un savant quadrillage, soit géographique, soit par branches professionnelles, elle lance des mots d'ordre si spectaculaires qu'ils apparaissent comme des rodomontades risibles ou des appels manifestes à l'illégalité. On parle de *quartier général*, de veillées d'armes, de rassemblements nocturnes, de messages codés, de général en chef des opérations et presque d'affameurs de Paris... Or, le bon peuple n'aime pas cela.

La FNSEA et le CNJA continuent à privilégier un dialogue constructif bien que laborieux et heurté avec le gouvernement ; la Coordination rurale, entre son siège administratif du Gers et sa base avancée d'Eure-et-Loir, chez les céréaliers opulents, veut être l'armée d'élite de la paysannerie qui ne baisse pas l'échine; très *anticonformiste*, la *Confédération paysanne* de M. Guy Lefur exige le label de syndicat officiel et représentatif maintenant que ses leaders ont été reçus, il y a dix jours, par le président de la République. Entre ces trois piliers de la revendication agricole, le divorce semble complètement consommé.

Un désordre qui entretient la confusion et la pagaille, d'autant que dans tel ou tel département de l'Ouest ou du Sud-Ouest, les délégations locales de la *FNSEA* et du CNJA apportent un soutien public aux actions de la Coordination bien que, au plan national, leurs dirigeants autour de MM. Raymond Lacombe et Christian Jacob s'en désolidarisent.

Il est facile au gouvernement, dans ce climat de dissensions internes et de surenchère, de *manier à la fois la* carotte et le bâton. Toute une série de questions techniques et fiscales seront étudiées paritairement, d'ici à la fin juillet, et le budget de l'année *prochaine pourra prendre en considération* des mesures propres à contrebalancer les effets les plus arbitraires et les plus néfastes de la réforme européenne. Mais si des groupuscules préférant la jacquerie à la concertation sèment le désordre sur les voies publiques, ameutent les populations et menacent la tranquillité des citoyens, alors les lois de la République s'appliqueront sans faiblesse et la justice fera son devoir. C'est, *mutatis mutandis*, la réplique exacte du langage – *fermeté* et *ouverture* – qu'avait tenu le président de la République à l'automne 1991, au plus fort de l'agitation entretenue par les éleveurs de bovins, lorsque Mme Édith Cresson avait été contrainte de demander à ses ministres de ne plus se déplacer en province car leur sécurité n'était plus assurée.

Au-delà de la question inévitablement controversée de savoir si la PAC sera profitable, neutre ou néfaste aux paysans, trois aspects au moins de la crise actuelle méritent de retenir l'attention. L'agriculture sera-t-elle, *pour cause d'Europe*, à ce point bureaucratique et administrative que les paysans passeront plus de temps à remplir des formulaires de primes qu'à creuser les sillons ou à couper les maïs? Sait-on que le règlement viticole européen de 1988 ne prévoit pas moins de vingt-trois taux de primes différents pour l'arrachage des vignes? La jachère, nouveau mot-clé de la PAC, est ressentie par beaucoup d'agriculteurs non seulement comme une mesure autoritaire et malthusienne, mais comme un non-sens économique et un scandale moral quand tant de peuples, à nos portes, souffrent de famine. La société française, plus urbaine chaque jour, croit-elle encore que ses paysans sont porteurs de valeurs et lesquelles? A l'opposé, s'il est vrai qu'ils forment le dernier carré des gêneurs, des pleurnichards, des profiteurs des subventions européennes et des nostalgiques qui s'accrochent à une civilisation *révolue, il serait temps de le* dire. Mais, aujourd'hui, personne n'osera proférer un tel blasphème.

FRANÇOIS GROSRICHARD

COMMUNICATION

□ **Lancement du magazine «Grand air».** – Connaître et comprendre la nature est le but poursuivi par *Grand Air*, dernier-né des magazines consacrés à l'environnement. Projet datant d'une dizaine d'années d'un «artisan», Vincent Lalu, *Grand Air* bénéficie d'un budget de lancement de 9 *millions* de francs, dont 4 millions consacrés à la promotion. La revue comprendra un catalogue d'objets relatifs aux loisirs de plein air (cerfs-volants, par exemple, en vente par correspondance). Sous le slogan *«La nature, quelle aventure»*, *Grand Air* est en vente au prix de 35 F avec un guide spécial pour l'été.

□ **Départ du directeur des programmes d'Antenne 2.** – M. Jean-Pierre Dusséaux, directeur des programmes d'Antenne 2, va quitter prochainement ses fonctions et devrait être remplacé par M. Claude Otzenberger. M. Dusséaux occupait ces fonctions depuis le début de 1991. Son départ s'inscrit dans la stratégie de rapprochement entre Antenne 2 et FR 3 menée par leur PDG commun, M. Hervé Bourges. Depuis avril, M. Pascal Josèphe, ancien bras droit de M. Bourges à TF 1, est directeur de l'antenne des deux chaînes et il entend faire prévaloir ses vues pour les grilles de rentrée. M. Bourges n'avait pas caché sa réprobation de certaines émissions lancées sous l'autorité de M. Dusséaux, comme «La nuit des héros». M. Otzenberger est un ancien de TF 1, comme M. Josèphe ou le directeur de l'information des deux chaînes, Alain Denvers.

□ **«L'Expansion» rachète le fichier abonnements de «Science et vie Economie».** – Le groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber vient de racheter, pour un montant tenu secret, le fichier d'abonnements du mensuel *Science et vie Economie*. Lancé en décembre 1984 par le groupe Excelsior publications (*Science et vie, Vingt ans*, etc.), affecté par une baisse de la vente au numéro et par un recul de son chiffre d'affaires publicitaire, *Science et vie Economie* va cesser sa parution, après le numéro double d'été. C'est le bimensuel *l'Expansion*, dont le portefeuilles d'abonnés dépasse les 120 000, qui recueillera les 71 682 abonnés que *Science et vie Economie* revendiquait en 1991, selon l'Office de justification de la diffusion. En outre, le magazine vedette du groupe Expansion réintégrera, à partir de septembre, des rubriques de *Science et vie Economie* susceptibles d'attirer le lectorat du mensuel. L'opération n'est pas sans rappeler l'absorption de *A pour Affaires* par *l'Entreprise* – autre titre du groupe Expansion – réalisée l'an dernier par M. Jacques Barraux, aujourd'hui directeur de la rédaction de *l'Expansion*. Mais le titre *Science et vie*, emblématique d'Excelsior, empêchait une opération identique.

classes pilotes PREPA.HEC

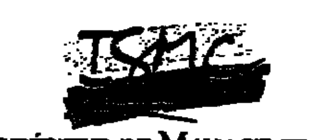
améliorez vos chances d'intégrer une grande école de commerce grâce à un encadrement efficace et une discipline de travail rigoureuse.

Centre Paris 17ème
tél. 42 38 21 21

INSTITUTION FRILLEY
Prépa HEC fondée en 1864

Droit-Eco ça se prépare

Préparation 2e Session
4 Semaines en Août
Stages de Pré-rentrée
4 Semaines en Septembre
IPEC
Quartier Latin
Institut Privé
Tél 46 33 81 23
ou 43 29 03 71



INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT CULTUREL

L'Institut Supérieur de Management Culturel créé par **Claude Mollard**, propose une année de spécialisation en *management* et en ingénierie culturels. Diplôme niveau 3ème cycle en cours d'homologation. Concours d'entrée ouvert aux étudiants des universités et aux diplômés des grandes écoles.
Clôture des inscriptions le 8 juin.
L'ISMC prépare à la production, à l'administration, à la programmation artistique et à l'ingénierie culturelle.
Le salaire moyen en début de carrière est de 170 KF/an.

Renseignements : **ISMC**
(Etablissement privé d'enseignement supérieur)
3, RUE DANVILLE - 75014 PARIS - TÉL. : (1) 43.20.73.73

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACTIONNAIRES DE SUEZ, votre Assemblée Générale s'est réunie le 17 juin 1992

• ***Bonne résistance de votre groupe et confiance dans l'avenir***
Devant l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 17 juin 1992, M. Gérard Worms, Président-Directeur Général de la Compagnie de Suez, a souligné le comportement satisfaisant des sociétés du Groupe Suez dans la conjoncture difficile de 1991. Il a confirmé les progrès réalisés dans le recentrage des activités et dans la maîtrise des charges d'exploitation.
Tout en indiquant que l'environnement économique continuerait de peser sur Suez en 1992, il a exprimé sa confiance dans les perspectives d'avenir du Groupe, qui devrait en 1993 recueillir les fruits de la réorganisation et de la stratégie mises en œuvre dans ses divers métiers.

• ***Votre dividende en actions ou en espèces***
L'Assemblée Générale a approuvé la distribution d'un **dividende de FRF 8,20** *par action, soit FRF 12,30 avec avoir fiscal, qui sera versé le 29 juillet.*
Vous pouvez opter pour un **paiement en actions.** *Ce choix devra s'effectuer impérativement entre le 29 juin et le 17 juillet prochain auprès de votre intermédiaire financier.*
Au-delà de cette date, votre dividende sera automatiquement payé en espèces.
Quelle que soit l'option choisie, le dividende est imposable dans les conditions du droit commun. L'option pour le paiement en actions ne peut concerner que la totalité de vos dividendes. Le prix des nouvelles actions est de FRF 287 (90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de Bourse ayant précédé la réunion de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende de l'exercice 1991). Ces actions nouvelles (créées avec jouissance du 1er janvier 1992) seront cotées dans le courant du mois d'août prochain.

• *L'Assemblée a entériné l'absorption par la Compagnie de Suez de sa filiale à 100 %, Suez International. Cette mesure de simplification n'entraîne pas de création d'actions.*
Elle a renouvelé, pour un an, le mandat d'administrateur de M. Bernard TRICOT.
Le Conseil d'Administration a coopté M. Peter CHRISTOFFERSEN, Directeur Général de Baltica Holding et nommé, en qualité de censeur, M. Reto DOMENICONI, Directeur Général de Nestlé SA.



Pour tout complément d'information,
Suez Actionnaires, Direction de la Communication
1, rue d'Astorg, 75008 PARIS. Tél. (1) 40 06 64 00 Minitel 3615 SUEZ

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Alliance japonaise pour « Big Blue » dans les semi-conducteurs

IBM veut produire des « mémoires flash » avec Toshiba

IBM complète son réseau d'alliances. Le géant américain de l'informatique qui, au cours des douze derniers mois, a établi un nombre impressionnant de coopérations avec des constructeurs d'ordinateurs (Apple, Bull), des éditeurs de logiciels et des fabricants de semi-conducteurs, négocie actuellement avec le japonais Toshiba un accord pour le développement et la commercialisation de mémoires ultra-rapides, ou « mémoires flash ». Selon le quotidien économique Nihon Kenzai Shimbun, un accord définitif entre les deux partenaires devrait être conclu d'ici la fin août.

Ces nouveaux circuits intégrés devraient remplacer d'ici peu les mémoires dynamiques (les fameuses DRAM) qui truffent les ordinateurs. Plus denses, plus rapides, non volatiles (à la différence des DRAM qui s'effacent, elles peuvent conserver des informations même lorsqu'elles ne sont pas sous tension), moins gourmandes en énergie, ces mémoires avaient un coût de développement considéré jusqu'à présent comme prohibitif. L'explosion du marché des micro-ordinateurs portables, pour lesquelles les mémoires flash semblent particulièrement adaptées, pourrait favoriser le passage à la production de masse. Selon certaines estimations, les ventes, qui s'élèvent actuellement à 130 millions de dollars (715 millions de francs), pourraient atteindre 1,5 milliard de dollars (8,25 milliards de francs) en 1995.

Au début de l'année, le groupe japonais d'électronique Sharp et le premier fabricant américain de composants Intel décidaient de produire en commun ces mémoires « instantanées » (le Monde du 5 février). L'accord que négocie IBM avec Toshiba serait ainsi la seconde alliance d'ampleur sur ce type de produits. Le Japonais apporterait à « Big Blue » sa technologie et les deux firmes travailleraient ensemble sur des applications dans le domaine des ordinateurs individuels.

S'il se concrétise, cet accord sera la première alliance d'IBM avec un industriel japonais dans le domaine des semi-conducteurs. Ce partenariat éventuel reflète les limites de la stratégie européenne du groupe américain. Associé à l'allemand Siemens pour le développement des mémoires DRAM 64 mégabits, le géant d'Armonk tente depuis plusieurs mois de fédérer l'industrie européenne des puces pour contrer la suprématie des Japonais. Le groupe américain revendique depuis plusieurs mois une place dans Jessi, ensemble de programmes communautaires consacrés à la micro-électronique. Un accord avec Toshiba risque de refroidir quelque peu ses partenaires.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **M. Jean-Pierre Aubert devrait remplacer M. François Cariès à la tête du CIC.** – M. Jean-Pierre Aubert, président du CIC Paris depuis 1989, a été nommé, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 21 juin, administrateur de l'Union européenne du CIC, en remplacement de M. François Cariès, atteint par la limite d'âge. Sa nomination officielle à la présidence de la maison-mère d'un ensemble qui regroupe 11 banques régionales devrait intervenir lors du prochain conseil des ministres. M. Aubert a été président de la Banque La Hénin de 1982 à 1984 puis du CEPME jusqu'en 1987.

□ **M. Jean Matouk devrait succéder à M. Jean-Paul Escande à la présidence de la Société marseillaise de crédit (SMC).** – M. Jean Matouk vient d'être nommé administrateur de la Société marseillaise de crédit (SMC), en remplacement de M. Jean-Paul Escande. Sa nomination à la présidence de la banque devrait intervenir lors du prochain conseil des ministres. M. Matouk, professeur agrégé d'économie, a été président de 1982 à 1986 de la banque Chaix et se trouve depuis 1989 à la tête de la Caisse nationale de l'énergie. M. Escande était président depuis 1982 de la SMC. Cet établissement, en proie à de grandes difficultés, notamment celles de sa caisse de retraite, sera sans doute repris par un grand réseau bancaire.

□ **M. Jean-François Théodore nommé vice-président de la Sicovam.** – M. Jean-François Théodore, président de la Société des Bourses françaises (SBF), a été nommé vendredi 19 juin à la vice-présidence de la Sicovam (Société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières), dont il prendra la présidence en novembre 1993 en remplacement de M. André Serre. M. Théodore assurera alors la présidence de deux établissements indispensables aux marchés, la SBF, chargée du fonctionnement de la Bourse, et la Sicovam, de la gestion informatisée du dépôt des valeurs mobilières. Démentant tout projet de fusion, les deux sociétés évoquent des synergies possibles afin de lutter contre la concurrence internationale.

ACQUISITIONS

□ ***Danfoss (installation de chauffage urbain) achète le français Socla.*** – Socla, fabricant de robinetterie industrielle, au chiffre d'affaires de 200 millions de francs en 1991, et qui emploie une centaine de personnes à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire), où elle a été fondée en 1951, vient d'être rachetée par le groupe danois Danfoss. L'entreprise châlonnaise appartenait à la famille Tremeau depuis sa création, qui fut à l'origine du premier brevet de clapets anti-retour, dont Socla tira ensuite toute sa notoriété. Danfoss, dont le siège social se situe à Nordborg, au Danemark, possède des filiales dans vingt-deux pays. Ce groupe compte 14 000 employés au total et ses ventes en 1991 se chiffrent à 6,5 milliards de francs. Le groupe est spécialisé dans les robinets thermostatiques, les contrôles automatisés d'installations de chauffage urbain, le monitoring assisté par ordinateur, etc. (*Corresp.*)

□ **Cegelec (Alcatel-Alsthom) reprend une société tchèque.** – Cegelec, filiale d'ingénierie et d'installation électriques du groupe Alcatel-Alsthom, a signé un accord lui conférant 97 % des actions de la société tchèque CKD-ES. Réalisant actuellement un chiffre d'affaires de 100 millions de francs avec 660 personnes, CKD-ES a été créé le 1er mai 1992 à partir des activités de contrôle industriel de la société CKD Polovodice. La société sera rebaptisée Cegelec CKD, précise le communiqué publié par la société française. Cegelec a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 15,9 milliards de francs.

RÉSULTATS

□ **Testut (groupe Tapie) : perte de 68 millions de francs en 91.** – Testut, une des sociétés du groupe Bernard Tapie finance (fabrication de balances), que l'homme d'affaires cherche à vendre, a enregistré en 1991 une perte consolidée de 68,01 millions de francs, selon le Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). En 1990, cette société, dont le siège est à Béthune (Pas-de-Calais) et qui est contrôlée à 88,75 % par le groupe Tapie, avait réalisé un bénéfice de 20,40 millions de francs. L'an dernier, le chiffre d'affaires s'est élevé à 446,73 millions de francs, contre 291,4 millions en 1990, grâce notamment au rachat de Trayvou.

□ **Swatch : bénéfice record en 1991.** – La Société suisse de micro-électronique et d'horlogerie (SMH), qui produit les montres Swatch, a réalisé son quatrième exercice record en 1991 avec un bénéfice net de 252 millions de francs suisses (940 millions de francs français), en progression de 32 % par rapport à l'année précédente. A 2,37 milliards de francs suisses (8,8 milliards de francs français), le chiffre d'affaires est en hausse de 10,9 %. Première société mondiale d'horlogerie, la SMH est en passe de renouveler cette performance en 1992 puisque pour les cinq premiers mois, le chiffre d'affaires est en progression de 27 % par rapport à la même période de 1991 et de 7 % par rapport au budget. Les 75 sociétés regroupées au sein du groupe SMH employaient 14 246 collaborateurs fin 1991 (12 771 en 1990).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TELEFLEX LIONEL-DUPONT

L'Assemblée Générale Ordinaire de TELEFLEX LIONEL-DUPONT s'est tenue le 17 juin 1992 sous la présidence de Monsieur Alain CLAROU. Elle a approuvé, à l'unanimité, toutes les résolutions ainsi que les comptes de l'exercice 1991.

Au niveau consolidé, le bénéfice net est de 9,7 MF contre une perte de 36 MF en 1990. Le redressement du Groupe a permis la reprise du dividende. Ce dernier sera de 5 francs majoré de l'avoir fiscal, soit un revenu global de 7,50 francs par action.

Fin avril 1992, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 279 MF contre 160 MF en 1991. La forte progression de l'activité est principalement due à la consolidation des sociétés DEVTEC, ERMA et PRECILEC. Bien qu'en augmentation, les facturations sont inférieures de 20 % par rapport aux prévisions. Toutes les actions sont menées pour rattraper ce retard et comprimer les charges.

Malgré une conjoncture difficile, les investissements stratégiques ont été maintenus. La position de leader mondial de TELEFLEX dans le domaine des équipements d'assistance aéroportuaire vint d'être renforcée par l'acquistion de 60 % du capital de la société américaine LANTIS, basée en Californie. Deuxième fabricant mondial d'engins de chargement de frêt pour les avions, cette société réalise un chiffre d'affaires de 13 millions US dollars. Cet investissement permet une meilleure rentabilisation du réseau commercial de TELEFLEX et l'ouverture des marchés européens et asiatiques aux produits de LANTIS dont la gamme sera élargie grâce aux moyens industriels et financiers du Groupe.

Fort de ses 365 millions de fonds propres, le groupe TELEFLEX a une activité de 1 milliard de francs bien répartie dans des secteurs dont les marchés sont en développement. Son endettement est limité à 30 % de ses capitaux et de ses réserves. Les investissements réalisés pendant cette période difficile donneront leur pleine rentabilité dès la reprise de l'industrie d'équipement.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

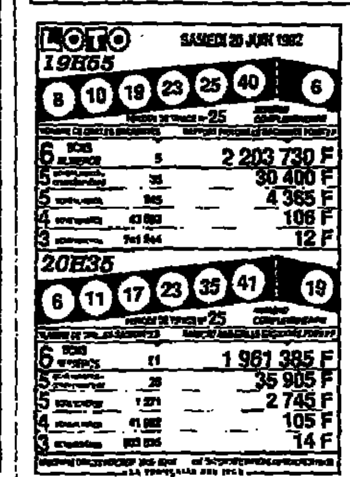
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 juin ↓

Nouvel accès de faiblesse

Après la reprise enregistrée vendredi dernier, la Bourse de Paris amorce la nouvelle semaine sur une note pessimiste, l'indice CAC 40 retombant sous la barre des 1 900 points. En recul de 1,28 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait toujours ces 1,28 %, à 1 893,14 points, vers quatorze heures. A la veille de la liquidation mensuelle, les pertes pour les quatre semaines écoulées atteignent 6,2 % soit autant qu'à l'issue du mois de décembre dernier.

La rechute de la Bourse de Tokyo lundi (un recul de 3,6 %) expliquait en partie cette dégradation de la tendance. A cela s'ajoute l'augmentation du pessimisme ambiant. Selon un sondage effectué auprès des boursiers et publié dans le quotidien économique *la Tribune de l'Expansion*, il n'y aurait plus que 29 % d'acheteurs à Paris contre 37 % le mois précédent. D'autre part, le rééchelonnement de la dette publique, pour un montant jamais vu de 140 milliards de francs, a fait plutôt mauvais effet dans les salles de marché. Cette opération signifie *« que les caisses de l'Etat sont vides »* n'hésitaient pas à affirmer certains gestionnaires dépités.

Lors de son point de presse hebdomadaire, lundi dans la matinée, le ministre des finances, M. Michel Sapin, a affirmé que les 2 % de croissance escomptés par le gouvernement pour 1992 *« devraient être atteints sans difficulté »*. Evoquant la cession d'une partie des actifs détenus par l'Etat dans Total, il a précisé qu'elle *« ne se fera que si les conditions du marché sont bonnes »*. Du côté des plus fortes hausses de la séance figuraient Sogénal, Géophysique et Groupe de la Cité. En baisse, on notait Ciments français, Bail Equipement, et Centrest.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	12-6-92	19-6-92
Valeurs franç. à rev. variable	110,4	108,5
Valeurs industrielles	111,8	109,8
Valeurs étrangères	103	101,8
Pétrole-Energie	103	98,2
Chimie	118,9	116,1
Métallurgie, mécanique	124,3	122
Electricité, électronique	111,7	109,9
Bâtiment et matériaux	111,8	110,3
Ind. de consom. non alim.	118,9	116,5
Agroalimentaire	108,2	106,1
Distribution	116,5	115,6
Transports, loisirs, services	112,5	110,1
Assurances	111,8	108,5
Crédit bancaire	105	104,5
Sicomi	94,8	92,8
Immobilier et foncier	92,6	90,6
Investissement et portefeuille	106,8	104,5
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,4	99,4
Emprunts d'Etat	98,8	98,8
Emprunts garantis et assimilés	99,8	99,7
Sociétés	100,1	100,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 228,3	4 186,5
Valeurs étrangères	4 113,8	4 034,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	810,18	800,87
Valeurs étrangères	558,2	548,54
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,79	118,78
Emprunt d'Etat	118,84	118,84
Emprunts garantis et assimilés	117,92	118,04
Sociétés	117,81	117,81

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	12-6-92	19-6-92
Indice général	530,5	520,1
Produits de base	448,9	440,8
Construction	514,1	499,8
Biens d'équipement	280,3	278,9
Biens de consom. durables	607,9	590,4
Biens de consom. non durables	787	782,5
Biens de consom. alim.	878,5	878,5
Services	530,9	523,2
Sociétés financières	500	486,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	407,3	391,5
Valeurs industrielles	541,4	530,8

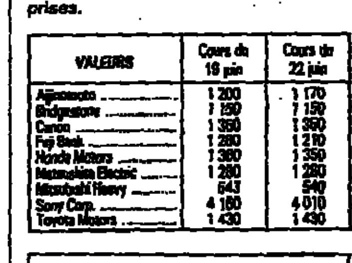
TOKYO, 22 juin ↓

Toujours plus bas

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Tokyo, qui n'en finit pas de baisser. La reprise de vendredi 19 juin aura été un feu de paille, et l'indice Nikkei a plongé de 3,6 % lundi 22 à la clôture. En tout, le Nikkei cède 598,65 points à 15 921,22 points et bat un nouveau record à la baisse depuis près de six ans.

Seule bonne nouvelle, le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, le ministre des finances, M. Tsutomu Hata, et les responsables des principaux partis politiques se sont enfin mis d'accord sur la nécessité d'adopter d'urgence de nouvelles mesures pour relancer l'économie nipponne. Elles devraient comprendre une rallonge budgétaire, des réductions d'impôts ainsi que des mesures en faveur des petites et moyennes entreprises.

VALEURS	Cours du 19 juin	Cours du 22 juin
Ajinomoto	1 200	1 170
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 350	1 360
Fuji Bank	1 280	1 210
Honda Motors	1 380	1 350
Matsushita Electric	1 280	1 280
Mitsubishi Heavy	543	540
Sony Corp.	4 180	4 010
Toyota Motors	1 430	1 430



Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4550	4535
Amault Associés	236	....
B.A.C.	40	41
Bque Vernes	765	765
Boiron (Ly)	466 50	468 50
Boisset (Lyon)	235	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	740	745
Calberson	385	390
Cardif	831	840
C.E.G.E.P.	189	189
C.F.P.I.	260 10	268 90
C.N.I.M.	1160	1145
Codetour	289 90	....
Conforama	1219	....
Creeks	181	187
Dauphin	306 10	....
Delmas	1100	1100
Demachy Worms Cie	500	500
Devanlay	1215	1228
Deville	176 50	175
Dollfus	115	115
Editions Belfond	135	....
Europ. Propulsion	189	190
Finacor	123	....
G.F.F. (group.fon.f.)	73 10	72 50
G.L.M.	364	364
Gravograph	122	125 50
Guinoll	799	820
I.C.C.	200	200
Idianova	94	90
Immob. Hôtelière	1000	1040
Internt. Computer	150	149 90
I.P.B.M.	62	....
Locamic	70 50	....
Matra Comm.	224 90	218 30
Molex	174	....
Publ.Filipacchi	463 80	456
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	334	....
Select Invest (Ly)	98	....
Serbo	259 90	258
Sopra	318 90	308
TF1	490	482 90
Thermador H. (Ly)	364	365
Unilog	237	236
Viel et Cie	104	103
Y. St-Laurent Groupe	840	835

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 179 995

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107	107,18	107,52
Précédent	106,98	107,24	107,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
109	0,18	0,66	0,71	0,94

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : 21 979

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 912	1 911	[illegible]
Précédent	1 886	1 886	–

CHANGES

Dollar : 5,2865 F ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse, le lundi 22 juin, à 5,2865 F lors des premiers échanges interbancaires, contre 5,2850 F vendredi 19 juin en clôture. Un raffermissement dû à la chute de la Bourse de Tokyo et à l'impact jugé positif de l'approbation du traité de Maastricht par les Irlandais.

	19 juin	22 juin
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,5678	1,5750
TOKYO		
Dollar (en yens)	126,92	127,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 juin) .... 9 15/16 %
New-York (19 juin) .... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	18 juin	19 juin
Valeurs françaises	110,10	111,10
Valeurs étrangères	101,40	103,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	518,48	520,06
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 891,80	1 913,92

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 juin	19 juin
Industrielles	3 274,12	3 285,35

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 juin	19 juin
100 valeurs	2 562,10	2 584,80
30 valeurs	1 988,40	2 006,60
Mines d'or	103,20	103,40
Fonds d'Etat	88,75	88,73

FRANCFORT

	18 juin	19 juin
Dax	Clos	1 772,89

TOKYO

	19 juin	22 juin
Nikkei Dow Jones	16 519,87	15 921,22
Indice général	1 267,27	1 248,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3000	5,3020	5,3815	5,3865
Yen (100)	4,1617	4,1666	4,2207	4,2284
Ecu	6,9045	6,9065	6,8960	6,9030
Deutschemark	3,3668	3,3673	3,3690	3,3718
Franc suisse	3,7342	3,7383	3,7410	3,7480
Lire italienne (1000)	4,4490	4,4510	4,4098	4,4155
Livre sterling	9,8400	9,8450	9,8433	9,8549
Peseta (100)	5,3584	5,3621	5,3230	5,3323

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Yen (100)	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2	10 15/16	10 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	14 1/4	14 1/2	13 5/16	13 9/16	13 1/4	13 1/2
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Lundi 22 juin :
Michel Dalin,
délégué général de la Chambre française de l'horlogerie et des micro-techniques.
« Le Monde l'Économie » daté du 23 juin publie une enquête sur l'industrie horlogère dans le Doubs.

Mardi 23 juin :
Myriam Campinos-Dubernet,
chef du département travail-formation au CEREQ.
« Le Monde Initiatives » daté 24 juin publie une enquête sur les ouvriers qualifiés.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 JUIN

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4770	C.M.E 3%	4650	4660	4680	+ 0 22
915	B.N.P. T.P.	913	925	925	+ 1 31
900	Cr.Lyon. T.P.	901	900	900	- 0 11
1680	Renault T.P.	1523	1500	1480	- 2 77
1779	Rhone Poul. T.P.	1781	1765	1760	- 1 18
1156	Saint Gobain T.P.	1155	1149	1149	- 0 52
890	Thomson T.P.	890	885	882	- 0 90
785	ACCOR	749	740	739	- 1 34
795	Air Liquide	757	748	748	- 1 19
645	Alcatel-Alsthom	630	624	625	- 0 79
1740	Als.Superm.	1770	1770	1770	....
315	A.L.S.P.I.	315	308 10	307	- 2 54
490	AGF Sté Centrale	480 10	472	473	- 1 48
850	Aux. Entrepr.	890	860	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	149	147	147	- 1 34
1000	Axa (ex Cie Midi)	926	920	910	- 1 73
142	Bafip	145	147 90	140 20	- 3 31
128	Bail-Equipem.	114	106 30	106 20	- 6 84
815	Bail Investiss.	809	823	822	+ 1 61
490	Bancaire	401 60	399 90	401 50	- 0 02
810	Bazar H.-V.	822	822	825	+ 0 36
1460	Berger (M.)	1402	1401	1405	+ 0 21
410	Bertrand Faure	396	400	400	+ 1 01
755	Bic	819	815	803	- 1 95
1110	B.I.P.	1050	1050	1050	....
345	BIS	303	295	295	- 2 64
400	B.N.P. (CI)	369 40	359 50	364	- 1 46
785	Bollore Tech.	771	759	760	- 1 43
3230	Bongrain	3180	3161	3152	- 0 88
720	Bon-Marché	670	660	663	- 1 04
655	Bouygues	598	593	590	- 1 34
114	BP France	108 70	108 70	110 50	+ 1 66
1140	B.S.N.	1092	1082	1082	- 0 92
1180	Canal Plus	1182	1175	1177	- 0 42
315	Cap Gem.S.	274 80	274	269 90	- 1 78
2730	Carrefour	2626	2601	2610	- 0 61
179	Casino	154 60	152	150	- 2 98
106	Casino ADP	96 50	94 50	94	- 2 59
542 50	Castorama D.L.	515	512	510	- 0 97
194	C.C.F.	182 50	178 50	179	- 1 92
45	CCMC Ly.	42	41 90	40 80	- 2 86
435	C.D.M.E.	410	414	419 90	+ 2 41
189	C.E.G.I.D.	177	177 50	175 50	- 0 85
110	Centrest (Ny)	94	90	88	- 6 38
430	C.E.P. Comm.	376 20	376 50	380	+ 1 01
132	Cerus	123 60	121	121 10	- 2 02
795	Cetelem	754	753	753	- 0 13
290	CF Int.	247	247	240	- 2 83
325	CGI Info.	310	302	308	- 0 65
1280	C.G.I.P.	1098	1093	1089	- 0 82
640	CGP	645	645	645	....
1270	Chargeurs S.A.	1200	1195	1185	- 1 25
345	Christian Dior	319 50	320	318	- 0 47
620	C.I.C.A. (M)	590	....	....	....
465	Ciments franc.	418	396	380	- 9 09
725	Clarins	730	730	730	....
535	Club Méditer.	462 90	463	460 20	- 0 58
186	CMB Packa.	183	180	181 50	- 0 82
790	Colas	810	805	796	- 1 73
250	Cpt. Entrep.	225	228	225	....
1300	Compt. Mod.	1225	1220	1210	- 1 22
265	CPR (Paris Rés.)	237	241	235 30	- 0 72
995	Créd. Foncier	874	874	870	- 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Crédit Loc France	230 90	229	230	- 0 39
595	Cr Lyon (CI)	568	563	557	- 1 94
1090	Crédit Nat.	960	965	950	- 1 04
330	CSEE	275	271 10	271	- 1 45
3200	Damart	3230	3210	3206	- 0 74
380	Dassault Aviation	391	403	400	+ 2 30
189	Dassault Electr.	189 50	184	184	- 3 24
1770	De Dietrich	1768	1780	1761	- 0 40
87	Dév.R.P.d.C.L.R.	78 80	78	78 10	- 0 84
161	Dév.R.Sud-Est	130	129 90	128	- 1 54
365	D.M.C.	353	346 50	346	- 1 98
430	Docks France	411 60	410	407 10	- 1 08
310	Dynaction	303 90	300	299	- 1 61
2400	Eaux (Gle)	2269	2250	2248	- 0 93
875	E.B.F.	879	890	875	- 0 46
475	Ecco	445	440	440	- 1 12
385	Elf Aquitaine	376 80	371 20	373 10	- 0 98
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1062	1055	1045	- 1 60
276	Eurp-Elf (Certif)	267	270	270	+ 1 12
655	Eridania-Beghin	661	665	663	+ 0 30
468	Essilor	416	414 90	406 10	- 2 38
220	Essil.Inr.(DP)	204	209	202	- 0 98
795	Esso	753	751	751	- 0 27
1580	Eurafrance	1411	1440	1374	- 2 62
700	Eurocom	690	682	680	- 1 45
125	Eurodisneyland	112 50	112	111 50	- 0 89
1060	Europe 1	991	990	980	- 1 11
36	Eurotunnel	35 30	35 90	35 05	- 0 71
1400	Exor	1400	1401	1401	+ 0 07
120	Finextel	120	119 70	119 70	- 0 25
405	Fives Lille	394	392	390 10	- 0 99
3080	Fromager. Bel	3310	3280	3260	- 1 51
1980	Gal.Lafayette	2200	2200	2175	- 1 14
1970	G.A.N.	1825	1790	1771	- 2 96
570	Gascogne (B)	545	542	542	- 0 55
1460	Gaz et Eaux	1480	1475	1450	- 2 03
635	Géophysique	701	719	719	+ 2 57
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
760	Groupe André SA	732	729	724	- 1 09
530	Groupe Cité	542	540	556	+ 2 58
425	GTM-Entrep.	417 40	417	414	- 0 81
1770	Guyenne-Gas.	1734	1715	1715	- 1 10
140	Hachette	127 40	128	125 20	- 1 73
540	Havas	523	515	518	- 0 96
310	Imétal	310	310	301 10	- 2 87
345	Immobail	335	330	336	+ 0 30
148	Immob. Phénix	134	132	132	- 1 49
106	Ingénico	102 60	103 60	100 40	- 2 14
6700	Inst. Mérieux	6640	6600	6700	+ 0 90
480	Interbail	465	465	460	- 1 08
865	Intertechnique	835	831	810	- 2 99
960	J. Lefebvre	866	863	850	- 1 85
555	Klépierre	470	470	451	- 4 04
785	Labinal	787	770	781	- 0 76
385	Lafarge	343 50	339	339 70	- 1 11
320	Lebon	330	329 50	320	- 3 03
4850	Legrand	4740	4700	4680	- 1 27
2650	Legrand (DP)	2606	2576	2580	- 1 00
450	Legris Industries	450	445	441	- 2 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
720	Locindus	738	740	741	+ 0 41
4150	L.V.M.H.	3920	3885	3905	- 0 38
585	Lyon.Eaux/Dumez	528	522	526	- 0 38
115	Majorette Ly.	103	100	99	- 3 88
320	Mar. Wendel	313	309	307	- 1 92
184	Matra	185 90	182 50	181 10	- 2 58
590	Merlin-Gerin	500	499 50	495	- 1 00
98	Metaleurop	88	87	86 20	- 2 05
38	Métrologie In.	35 45	35	34 70	- 2 12
220	Michelin	199	181	196	- 1 51
156	Min. Salag (Ny)	158 10	...	...	...
79	MMB	71 90	71 90	71 60	- 0 42
171	Moulinex	150 50	150 50	153 50	+ 1 99
1230	Navig. Mixte	1050	1050	1040	- 0 95
122	Nord-Est	120 20	120	120 60	+ 0 33
295	Nordon (Ny)	265	256	257 10	- 2 98
580	Nouv Galeries	650	660	650	...
187	Olipar	145	141 10	139	- 4 14
900	Oréal	893	881	884	- 1 01
415	Paribas	374 90	371	368	- 1 84
205	Pechiney Int.	193	191 10	191	- 1 04
375	Pechiney (CIP)	341	341	339	- 0 59
1580	Pernod Ricard	1590	1583	1579	- 0 69
775	Peugeot	752	745	743	- 1 20
375	Pinault	362	362	361 60	- 0 11
840	Plastic-Omn.	770	767	764	- 0 78
600	Poliet	590	590	580	- 1 69
715	Primagaz	720	720	716	- 0 56
820	Printemps	774	772	766	- 1 03
3730	Promodès	3540	3488	3510	- 0 85
810	Radiotechn.	557	547	540	- 3 05
5700	Redoute (La)	5770	5820	5810	+ 0 69
185	Remy Cointreau	182 90	175	174	- 4 87
645	R. Poulenc CIP	619	615	616	- 0 48
335	Rober Financ.	310	307	307	- 0 97
68	Rochette(La)	62 30	62	61 50	- 1 28
2120	Roussel Uclaf	2280	2280	2251	- 1 27
3250	R. Impér.Ly *	3080	3090	3060	- 0 65
183	Sade (Ny)	178	179	179	+ 0 56
2050	Sagem	2190	2195	2140	- 2 28
585	Saint Gobain	567	560	562	- 0 88
1330	Saint Louis	1306	1271	1281	- 1 91
1480	Salomon Ly	1321	1322	1330	+ 0 68
330	Salvepar (Ny)	315	314	316	+ 0 32
1420	S.A.T.	1390	1360	1360	- 2 16
250	Saul. Châtil.	242 50	241 50	241 50	- 0 41
1150	Saupiquet (Ns)	1085	1071	1070	- 1 38
765	Schneider	645	636	634	- 1 71
18 50	SCOA	14 40	14 50	14 70	+ 2 08
395	Scor s.a.	370	360	360	- 2 70
2230	S.E.B.	2090	2080	2100	+ 0 48
450	Selimeg	425	424 80	425	...
127	Selectibanque	125	125 10	126	+ 0 80
240	Sextant A.	215	213	203	- 5 58
790	S.F.I.M.	725	729	720	- 0 69
245	S.G.E.	214 30	205 50	206	- 3 87
435	Simco	421 50	421	421	- 0 12
710	St. Rossignol	635	633	639	+ 0 63
500	Sligos	466	479	461	- 1 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
535	Société Géné.	513	505	504	- 1 75
82	Sodero (B)	54	55	53	- 1 85
129	Sodero (Ny)	100	99 50	101	+ 1 00
1020	Sodexho	1029	1035	1020	- 0 87
80	Sogerap (Ny)	72	76 40	76 40	+ 6 11
430	Sogerap	420	412 60	412 70	- 1 74
1500	Sommer-Allib.	1488	1486	1484	- 0 27
405	SOPHIA	390	399	395	+ 1 28
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	
875	Sovac	796	792	790	- 0 75
375	SPEP	319	318 90	310	- 2 82
380	Spie-Batignol.	321 60	314	315 20	- 1 99
875	Strafor Facom	814	819	815	+ 0 12
335	Suez	300 10	297 80	296 60	- 1 17
1170	Synthélabo	1043	1040	1030	- 1 25
180	Thomson CSF	154 80	151 50	152	- 1 81
250	Total	237 50	235 50	236 70	- 0 34
185	- (certif.)	188 50			
210	Truffaut Fin.	215	216	215	..
540	U.A.P.	490 80	480	478 60	- 2 49
340	U.F.B. Locab.	305	297	294	- 3 61
735	U.I.C.	651	659	637	- 2 15
450	U.I.F.	450	444	445	- 1 11
800	U.I.S.	730	....		
525	Usinor	441 20	435	431	- 2 31
740	Valéo	765	761	756	- 1 18
255	Vallourec	209	208	207	- 0 96
310	Via Banque	280	279	264	- 5 71
345	Worms et Cie	336	324	321 60	- 4 00
1290	Zodiac	1260	1265	1260	..
1070	Elf Gabon	1090	1082	1080	- 0 92
113	Amax	115 50	..		
135	Amer. Barrick	147 10	143 60	142 10	- 3 40
124	Amer. Express	121 50	123 20	122 60	+ 0 91
235	A.T.T.	221 70	223	223	+ 0 59
190	Anglo Amer.C.	178 60	167 50	167 60	- 6 16
325	Amgold	303	290	290	- 4 29
255	Banco Santander	240	237	240	....
830	B.A.S.F.	812	812	811	- 0 12
990	Bayer	957	956	955	- 0 21
54	Blackheim Plc	53 80	53 80	53 20	...
36	Buffelsfont.	35 20	35	35	- 0 57
156	Chase Manh.	143	143 40	141 50	- 1 05
2730	Daimler Benz	2700	2709	2709	+ 0 33
146	De Beers	127 60	121 30	120 10	- 5 88
2400 95	Deutsche Bank	2331	2342	2319	- 0 51
1170	Dresdner Bank	1140	1141	1140	..
64	Driefontein	63 10	60 60	59 10	- 6 34
290	Du Pont-Nem.	254 40	...	..	
220	Eastman Kodak	217	210 50	209 30	- 3 55
14	East Rand	13 50	13	12 60	- 6 67
33	Echo Bay	32 70	31 80	32	- 2 14
260	Electrolux	228 10	227 90	231	+ 1 27
134	Ericsson	131	131	130	- 0 76
325	Exxon Corp.	321 50	330 30	330 30	+ 2 74
240	Ford Motor	242	243	243	+ 0 41
47	Freegold	48 40	45 90	45 30	- 6 40
20	Gencor	18 60	16 70	16 90	- 9 14
420	Gén. Elect.	405	406	402 50	- 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Gén. Motors	226 70	231 60	230 50	+ 1 68
360	Gén. Belgique	347	347	347	
50	Gd Métropol.	47 50	47 50	47 90	+ 0 84
61	Guinness	57 50	56 20	57	- 0 67
23	Hanson PLC	21 80	21 80	21 60	- 0 92
28	Harmony Gold	24 20	23 50	22 80	- 5 79
405	Hewlett Packard	360	353 80	352 70	- 2 03
34	Hitachi	32 20	31 60	31 40	- 2 48
880	Hoechst	870	860	860	- 1 15
69	Homestak	71 05	70 50	68 80	- 3 17
132	I.C.I.	118	116 70	116 70	- 1 10
500	I.B.M.	502	503	496 10	- 1 18
355	I.T.T.	337 50	338 10	336 20	- 0 39
186	Ito Yokado	178 50	179 70	179 30	+ 0 45
58	Matsushita	52 80	53 40	52 85	+ 0 09
3 55	Maxwell	3 55	...	...	
250	Mc Donald's	237	240 20	239 10	+ 0 89
268 07	Merck	255 10	256 20	255 90	+ 0 31
515	Minnesota M.	505	506	506	+ 0 20
44	Mitsubishi	37 40	36 15	36 80	- 1 60
335	Mobil corp.	339	341	340 70	+ 0 50
310	Morgan J.P.	283 40	282 50	281	- 0 85
37390	Nestlé	36310	36260	36310	..
143	Norsk Hydro	139	137	134	- 3 60
106	OFSR	103 90	95 20	98 50	- 5 20
1860	Pétrofina	1673	1674	1673	
415	Philip Morris	392	387 80	385 60	- 1 63
115	Philips	95	92 60	91 60	- 3 58
56	Placer Dome	57	55 50	56	- 1 75
555	Procter Gamble	498	493	493	- 0 60
210	Quilmès	192	175 20	187	- 2 60
25	Randfontein	23 50	22 20	22	- 6 38
310	Rhone Poul. Rorer	285	286	281	- 1 40
450	Royal Dutch	459 50	460	458 50	- 0 22
63	R.T.Z.	59 50	59	59	- 0 84
2 17	Saat.& Saatchi	1 70	1 72	1 68	- 1 18
32	St Helena	29 50	28 65	27 40	- 7 12
335	Schlumberger	352	350 10	348 30	- 1 05
49	Shell transp.	49 30	48 40	48 60	- 1 42
2320	Siemens	2256	2250	2250	- 0 27
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
192	Sony	173 50	169	168 30	- 3 00
61	Sumitomo Bank	55 80	53 95	53 85	- 3 49
183	T.D.K.	166	166 50	165 10	- 0 54
60	Telefonica	57 20	56 55	56 55	- 1 14
27	Toshiba	24 80	24 55	25	+ 0 81
555	Unilever	556	550	553	- 0 54
290	Unit Techn.	288 10	288	288	- 0 04
290	Vaal Reefs	275	257	260	- 5 46
1340	Volkswagen	1350	1345	1346	- 0 30
400	Volvo	360	....	....	....
166	West. Deep	148 10	142	140	- 5 47
390	Xerox Corp.	373 80	365	360 50	- 3 56
108	Yamanouchi	104 60	103	103	- 1 53
4 20	Zambia Cop.	4 12	4 06	4 01	- 2 67

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	129 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	9 26
10,80% 79/94	....	8 81
Emp.Etat 13,4%83	....	6 73
Emp.Etat 12,2% 84	....	8 60
10,26% mars 86	....	2 86
OAT 10% 5/2000	106 55	0 71
OAT 9,9% 12/1997	103 60	5 19
OAT 9,8% 1/1996	102 20	3 85
PTT 11,2% 85	104 86	5 78
CFF 10,30% 86	102 60	3 90
CFF 10,25% nov 90	105 30	2 78
CNA 10 % 1979	100	3 04
CNB Bques 5000F	....	4 24
CNB Paribas 5000F	....	4 24
CNB Suez 5000F	....	4 24
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	....	4 24
CNT 9 % 86	99	1 68
CRH 10,90% déc.85	106 80	4 59
CHARB FCE 3% 100	139	....
CNCA	1025	....
Cerus	2160	....
Alcatel 6 % janv. 89	804	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	840	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	800	800
Applications Hydr.	1530	1530
Arbel	515	510
Bains C.Monaco	1000	1000
B.Hypoth.Europ.	362 20	....
B.N.P. Intercont.	390	378 10
Baghin-Say (C.I.)	492	491
Bénédictine	2525	2513
Bidermann Internat.	480	....
Blanzy Ouest	3055	....
B.T.P.	65	63 50
Cambodge	1100	1100
Carbone Lorraine	486	486
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	345	345
C.E.G.F (Frigor.)	725	727
Cerneuxie Blanzy	369	369
Caobati	63	....
Champex Ny	49 80	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	217	217
C.I.M.	1475	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	338	338
Comiphos	540	540
Cie Industrielle	5890	....
Cpt Lyon Alemand	353 20	351 10
Concorde	680	675
Conserv.Mét.Prov.	20	20
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	306	....
Darblay	665	....
Degremont	1950	1950
Delmas Vieljeux	2476	....
Didot Bottin	580	....
Eaux Bassin Vichy	2901	2910
Eaux Vittel	850	....
Ecia	387 20	385
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eter (ex Eternit)	2080	2056
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	1940	1940
Foncière (Cie)	489	495
Fonc.Lyonnaise	610	600
Foncina	350	350
Fougerolle	891	890
France I.A.R.D.	612	....
France SA (La)	1924	1900
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	485 70	495
Gevelin	327	339
Gévelot	499	....
G.F.C.	341 20	342
Groupe Victoire	1140	1110
G.T.I (Transport)	236	235 50
Immobail	331	....
Immobanque	620	616
Im.Marseillaise	5090	5100
Immofice	430	435
Invest.(Ste Cie.)	3200	3200
Lambert Frères	291	290
Lille Bonnières	1027	1035
Locafinancière	470 10	....
Louis Vuitton	702	693
Lowers	2850	2810
Locin	900	925
Machines Bull	32 10	33 10
Mag.Uniprix	196	....
Magnant	563	552
Métal Déployé	455	....
Mors	49 80	70
Navigation (Nie)	200	200
Optorg	281	280
Oréal (CI)	475	472 50
Origny-Desvroise	751	751
Palais Nouveauté	1445	....
Paluel Marmont	630	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	162	160
Paris France	218	....
Paris Orléans	220	226 60
Parthena Invest.	280	272 10
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1130	....
Porcher	471	....
Promodès (CI)	1949	1948
Publicis	681	740
Rochefortaise	113	....
Rosario	166 50	162 10
Rougier	244 50	...
S.A.C.E.R.	430	....
S.A.F.A.A.	200	200
S.A.F.I.C Alcan	221 10	....
Saga	383	383
Saint Dominique (F.)	109	108 10
Salins du Midi	621	623
Savoisienne M.	161	....
S.C.A.C.	770	....
Senelle	422 10	424 10
S.Eud.Part. (M)	140	....
Silic	600	610
Sinvim	132	131
S.I.P.H.	140	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	670	700
Soffo	322	320
Soficel	1100	1090
Sofiran (ex Satam)	77	77
Sofragi	2500	....
Soudure Autogène	855	842
Sovabail	375	370 50
Stemi	500	476
Taittinger	2700	2688
Testut-Aequitas	220	210
Tour Eiffel	211	214
Ufiner	1110	1100
Vicat	500	490
Viniprix	1400	1411
Virax	111	...
Maroc Sté Brasserie	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	676	...
Akzo Nv Sico.	456	...
Alcan Aluminium	110 40	108
American Brands	235	....
Arbed	631	....
Asturienne Mines	95 10	...
Banco Popular Espa.	585	585
B.Reglements Int.	16750	17250
Can.Pacifique	77 50	....
Chrysler Corp.	106 10	....
C.I.R.	6 85	....
Commerzbank	889	...
Dow Chemical	301	299 90
Fiat	22 85	22 85
GBL (Brux Lamb.)	520	520
Gevaert	1019	..
Glaxo Holdings Ltd.	71 90	70 90
Goodyear Tire	350	350
Grace and Co (WR)	184	180
Honeywell Inc.	373 50	....
Johannesburg	89	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	20 20	...
Midland Bank	41 10	40 95
Noranda Mines	78 30	78 20
Olivetti priv.	9 05	..
Pfizer Inc.	365	364 70
Ricoh	19 20	..
Robeco	281 10	281 60
Rodamco NV	143 40	144
Rolinco	278 70	275 90
Saipem	6	.
Sema Group	24 60	24 70
SKF Aktiebolaget	106 10	105 40
Tenneco Inc.	240	..
Thorn Electrical	80 50	...
Toray Ind.	23 20	...
West Rand Cons.	6	6

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	274	.
Calciphos	101	101
C.G.H. Cogenhor	11	....
Coparex	611	611
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	286	..
Europ. Accum.	79	..
Europ Soudres Ind.	28	...
Gachot S.A.	60	58
Guy Degrenne	440	...
Lecteurs du Monde	151	....
Nicolas	1080	....
Particip. Percier	360	....
Quadrant	22	..
Rorento N.V.	217	219
St-Gobain-Emballage	1801	.
S.E.P.R.	1850	..
S.M.T. Goupil	0 40	...
S.P.R. act. B.	280	..
Waterman	1100	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 296	5 286	5	5 6
Ecu	6 908	6 907	....	....
Allemagne (100 dm)	336 740	336 880	328	348
Belgique (100 F)	16 361	16 360	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 880	298 840	288	308
Italie (1000 lires)	4 450	4 453	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 470	87 450	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 850	9 835	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 770	2 767	2 4	3 1
Suisse (100 f)	372 850	373 030	360	380
Suède (100 krs)	93 250	93 220	89	97
Norvège (100 k)	88 100	88 080	82	90
Autriche (100 sch)	47 845	47 835	48 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 352	5 356	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 058	4 056	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 420	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 171	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	58600	58300
Or fin (en lingot)	58750	58450
Napoléon (20f)	336	334
Pièce Fr (10 f)	385	.....
Pièce Suisse (20 f)	335	340
Pièce Latine (20 f)	335	335
Souverain	435	429
Pièce 20 dollars	1920	1990
Pièce 10 dollars	950	1030
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2170	2210
Pièce 10 florins	346	348

SICAV (sélection) 19/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	200 71	195 34
Agepargne	796 61	773 41
Amén-gan.	6959 36	6891 69
Amplia	267494 40	267494 40◆
Amplitude	629 43	611 10
Arbitrages Court.T.	7242 49	7242 49
Associc	1095 07	1095 07
Atout Futur	417 80	407 61
Aurecic	1188 65	1154 03
Avenir Alizes	1692 37	1659 19
Axa Capital	168 97	164 05
Axa Court Terme	7969 95	7969 95
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	908 73	882 28
Axa Europe	131 86	128 02
Axa Investissements	109 16	105 98
Axa NPI	120 93	117 41
Axa Ob.Fr.Etrang.	139 46	135 40
Axa Prem.Ex.Agepre.	113 93	110 61
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 12	144 78
Axa Valeurs PER	122 29	118 73
Cadence 1	1048 33	1027 77
Cadence 2	1038 19	1017 83
Cadence 3	1029 79	1009 60
Capmonétaire	6320 89	6314 58
Capoblig	6398 70	6273 24
Capsacic	1308 07	1288 74
Coeur	1317 14	1285 01
Compensator	3522 44	3517 16◆
Convertimmo	354 02	347 08
Cradinter	455 34	442 08
Credit Mutuel Capital	1282 27	1257 13
Cred.Mut.Ep.Court.T.	673 21	673 21
Cred.Mut.Ep.Indus.	98 07	93 50
Cred.Mut.Ep.J.	69637 08	69637 08
Cred.Mut.Ep.long.T.	191 07	185 96
Créd.Mut.Ep.Monde	1140 30	1109 78
Cred.Mut.Ep.Quatre	1085 56	1056 51
Dem	1330 73	1298 27
Drouot France	856 26	831 32
Drouot Sécurité	227 09	220 48
Ecocic	1079 55	1048 11
Ecopar	126 85	122 16
Ecureuil Capitalisation	2570 84	2545 39◆
Ecureuil Sécuvaleurs	2326 59	2258 83
Ecureuil Invest.	449 30	436 21
Ecureuil Monepremière	67254 40	67254 40◆
Ecureuil Modérato	39561 04	39561 04◆
Ecureuil Trésorerie	2442 35	2442 35
Ecureuil Trimestr.	2005 64	1985 78◆
Elicash	2 805847	2 805847◆
Energia	258 40	256 23
Eparcic	3614 93	3614 93
Eparcourt-Sicav	4326 56	4315 77◆
Epargne Associat.	25395 98	25106 81
Epargne Capital	10725 36	10619 17
Epargne Croissance	1709 31	1663 56
Epargne Oblig.	193 46	188 29
Epargne Première	14414 89	14307 59
Epargne-Unie	1274 30	1243 22
Epargne Valeurs	433 36	421 76
Eufi Cash cap	8385 65	8385 65◆
Exfinvest cap	872 15	852 57◆
Eurocic Leaders	1116 10	1083 59
Eurodyn	1220 71	1190 94
Euro Gan	6435 60	6188 08
Europe Nouvelle	554 91	539 29
Fonsicav	14470 42	14470 42
France-gan	9970 24	9588 77
France Garantie	258 87	258 35
France Index Sicav	112 47	109 18
France Obligations	467 44	462 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France	484 62	470 50
Francic Pierre	104 17	101 14
Francic Régions	1238 24	1202 17
Fructi-Associations	35 42	35 42
Fructi-Cap	41 85	41 23
Fructidor	235 71	232 23
Fructifrance action C.	925 66	903 07
Fructifrance action D.	904 75	882 68
Gestilion	14818 26	14744 54
Gest.Associations	168 97	166 25
Horizon	1230 56	1194 72
HLM Monétaire	13981 44	13981 44
Indust.Fse Court.T.	1475 04	1475 04◆
Interepar	103478 53	100464 59
Interoblig	13823 65	13552 60
Intersélection Fce	535 77	525 26
Japacic	152 80	148 35
Jeunepargne	287 47	283 22
Latitude	2264 02	2260 63
Laum C.T	12603 34	12603 34
Laum L.T	6507 43	6317 89
Lion Association	11290 64	11290 64
Lion Institution	29526 75	29453 12
Lionplus	975 28	956 16
Lion Trésor	2107 49	2086 62
Lion 20 000	26344 25	26344 25
Livret Bourse Inv.	564 64	548 10
Livret Portefeuil.	704 12	683 61
Médiomande	177 47	172 30
Mensuel CIC	10149 20	10048 71
Monecic	68247 43	68247 43
Mone J	72933 51	72933 51◆
Monévalor	82320 16	82320 16
Mutualité dépôts	13476 32	13449 42
Mutuelle Unie Sél.	137 08	133 09
Natio Court Terme	285175 00	285175
Natio-Epargne	17686 48	17511 37
Natio-Ep. Ret.	129 16	125 70
Natio Eparg Trésor	7794 18	7778 62
Natio-Immo.	1121 99	1091 96
Natio-Inter	1389 99	1362 52
Natio-Monétaire	25407 88	25407 88
Natio-Patrimoine	1353 76	1317 53
Natio-Placements	64348	64343
Natio-Revenu	1025 88	1015 72
Natio Sécurité	12109 64	12109 64
Natio-Valeurs	878 54	853 08
Nippon-Gan	4856 70	4669 90
Nord Sud Dévelop.	1585 81	1582 64
Obli-Associations	151 91	150 41
Oblicic-Mondial	2621 10	2582 36
Oblicic-Régions	1100 17	1083 91
Oblifutur	2836 87	2767 68
Oblig. tres caté.	176 47	173 86
Obliion	1353 56	1340 16
Oblisécurité Sicav	12958 19	12958 19
Oraction	1010 56	985 91
Orvalor	6771 51	6636 74
Paribas Capitalisation	1491 74	1469 69
Paribas Opportunités	126 79	121 62
Paribas Patrimoine	573 30	549 93
Patrimoine Retraite	222 95	218 58
Parvalor	621 38	609 20
Placement A.	1458 66	1430 06
Placement J.	7257 25	7242 76
Placement M.	67223 97	67089 79
Placement Nord	969 54	950 53
Plénitude	133 25	129 68
Poste Croissance	21862 48	21840 64
Poste Gestion	66059 45	66059 45
Première Oblig.	10818 65	10807 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 15	109 06
Priv'Associations	29582 11	29582 11
Proficus	1009 28	984 66
Quartz	133 82	130 56
Réalvalor	785 30	769 90
Rentacic	160 86	158 48
Revenus Trimestr.	5293 41	5241
Revenu-Vert	1136 67	1119 87
St Honoré Bio-Alim.	987 99	943 19
St Honoré Bons du Tr.	11280 31	11224 19
St Honoré Global	225 58	215 35
St Honoré Invest.	780 86	745 45
St Honoré Pacifique	568 83	543 04
St Honoré PME	534 42	510 19
St Honoré Real	15023 24	14963 39
Sécuricic	1750 82	1750 82
Sécuri-Gan	12861 92	12609 73
Sécurimaux	1398 66	1398 66
Sicasden	711 61	701 09
Sicav Associations	1853 18	1853 18
SFI-CNP Assur	848 53	827 70
S.G. Fr. opportunités	1186 73	1163 46
Sicav 5.000	441 44	429 63
S.I. Est	1306 45	1268 41
Sivafrance	710 38	691 37
Sivam	390 85	380 39
Sivarenta	223 66	219 27
Sivatter	428 86	417 38
S.N.I.	1110 89	1078 53
Sogenfrance	1123 45	1101 42
Sogépargne	315 44	309 25
Sogevar	1051 41	1030 79
Sogmar	1272 82	1247 86
Soleil Investissements	574 48	552 38
Solstice	2211 22	2205 71◆
State Street Act. Eur.	10064 68	9724 31◆
State Street Act. Frce.	10945 60	10626 80◆
St. Str. Act.Japon	9820 91	9498 80◆
State Street Emer. Mkt	12594 82	11989 30◆
St.Street OAT Plus	10165 78	9966 45◆
Stratège Actions	811 48	780 27
Stratège Rendement	1404 20	1360
Technocic	1092 40	1060 58
Techno-Gan	5635 64	5418 79
Thesora	663 23	656 66
Trésor Plus	1282 52	1269 82
Trésor Trimestriel	1026 03	1017 65◆
Trésoricic	130363 57	130363 57
Trilion	5101 09	5035 63
UAP Investissement	429 31	413 79
UAP Actions France	591 41	570 03
UAP Act. Select.	613 46	591 29
UAP Aedificandi	527 83	508 75
UAP Alizés	198 26	191 09
UAP Alto Sicav	155 40	149 78
UAP Moyen Terme	138 97	133 95
UAP Premiere Cat.	10720 53	10333 04
Uni-Associations	123 61	123 61◆
Uni-Foncier	1205 35	1176 95
Unifrance	593 14	578 67
Uni-Garantie	1286 60	1261 35
Uni Régions	1392 27	1358 31
Univer	237 34	237 34◆
Univers Actions	1249 79	1219 31
Univers Obligations	1791 60	1747 90
Valorg	2058 73	2056 67
Valrael	53603 26	53478 52

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Marika Eensalu (soprano), Michael Krutikov (baryton), Innokenti Smotonovski (récitant), Chœur Tchaïkovski, Vitaly Katasv (direction). Ivan le Terrible de Prokofiev. Dans le cadre du Festival musiques slaves Orchestre à cordes de Paris-Sorbonne : 20 h 30 mar. Jacques Grimbert (direction). Tchaïkovski, Janacek, Suk. Dans le cadre du Festival musiques slaves.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Mireille Patrois, Eliane Tantchef, Suzan Manoff : 20 h 30 mer. Soprano, mezzo-soprano, piano. Tchaïkovski, Gretchaninov, Moussorgski, Rachmaninov, Dvorak. Dans le cadre du Festival musiques slaves Robin Colvill, Quatuor Arpeggione : 20 h 30 jeu. Piano. Borodine, Stravinsky, Dvorak. Dans le cadre du Festival musiques slaves Nathanaëlle Marie, Martin Muller, Igor Lazko : 18 h 30 sam. Violon, violoncelle, piano. Martinu, Tchaïkovski. Dans le cadre du Festival musiques slaves Histoire du soldat : 18 h 30 dim. De Stravinsky. Georges Descrières (récitant), Sylvie Gazeau (violon), Eric Lamberger (clarinette), Alexandre Ouzounov (basson), Pierre Greffin (trompette), Jean-Christophe Pouget (trombone), Felipe Canales (contrebasse), Jean-Guillaume Cattin (percussions), Philippe Cambreling (direction). Dans le cadre du Festival musiques slaves Marie-Annick Nicolas, Marie-Paule Siruguet : 20 h 30 lun. Violon, piano. Prokofiev, Dvorak. Dans le cadre du Festival musiques slaves Duo Benzakoun : 18 h 30 mar. Piano à quatre mains. Rachmaninov, Stravinsky, Tchaïkovski. Dans le cadre du Festival musiques slaves Ensemble de vents de l'Orchestre de Paris-Sorbonne : 20 h 30 ven. Catherine Feiss (piano), Alexandre Ouzounov (direction). Janacek, Kramar, Dvorak. Dans le cadre du Festival musiques slaves.

CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Ensemble SIC : 20 h 30 jeu. Donatoni, Leroux, Webern, Birkenkotter, Beyer.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS(40-28-28-40). The Philharmonia Orchestra : 20 h 30 lun. Krystian Zimerman (piano), Christoph von Dohnanyi (direction). Webern, Beethoven, Brahms.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Ensemble instrumental Alexandre Stajic : 20 h 30 jeu. Chœur Arpeggione de Gagny, Alexandre Stajic (direction). Requiem de Mozart Orchestre et chœur Musici Europae : 20 h 30 mar. D. Pacitti (direction). Beethoven.

ÉGLISE RÉFORMÉE SAINTE-MARIE. Odile Edouard : 18 h 30 mer. Violon. Tartini, Bach. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Ensemble Sine Titulo : 21 h mer. Colombi, Castello, Uccelini. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Laurent Stewart : 18 h 30 sam. Clavecin. Byrd, Bull, Gibbons. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais C. Plubeau, S. Moquet : 18 h 30 lun. Violes de gambe. Marais, Sainte-Colombe. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Ensemble Sweet Musicke : 21 h sam. Froberger, Byrd, Lawes. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais Ensemble la Récréation de musique : 21 h lun. Haydn. Dans le cadre des Rencontres de musique ancienne du Marais.

ÉGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. La Camerata de Paris : jusqu'au 26 juin. 20 h 30 ven. Nicole Maison (soprano), Isabelle Quellier (viole de gambe et percussion), Elena Polonska (harpes), John MacLean (flûtes). Musique médiévale et Renaissance française et espagnole Thérèse Hindo : 18 h 30 dim. Chant a cappella.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Sarah Veldan, Martin Lücker : 20 h 30 jeu. Soprano, orgue. Wagner, Verdi, Puccini. Dans le cadre du Festival d'orgue de Saint-Eustache.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nouvel Ensemble philharmonique de Paris : 20 h 45 jeu. Rié Akiyama (soprano), Catherine Cardin (mezzo-soprano), Adrian Brand (ténor), Jean-Louis Jardon (basse), Stéphane Bivet (orgue), Chœur Varenne, Antoine Barth (direction). Messe en si de Bach Duo Synapse : 21 h ven. Sylvie Hue (clarinette), Sabine Chefson (harpe). Tisné, Lemeland, Debussy, Damase, Robert.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Claudio Monteverdi : 20 h 45 mer. Jocelyne Dovillez (clavecin), Christine Plubeau (viole de gambe), Laurent Boer (direction). Monteverdi, Frescobaldi Les Trompettes de Versailles : 21 h sam. Vivaldi, Marcello, Purcell, Telemann Akatedra : 20 h 30 lun., mar. Jean-François Ott (violoncelle), Salvatore-Michel Picardi (piano). Vivaldi, Bach, Mozart, Beethoven, Brahms.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Hajduszoboszloi varosi pedagogus enekkar : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Chœurs. Monteverdi, Palestrina, Mozart, Bartok, Kodaly, musique liturgique orthodoxe.

ÉGLISE SAINT-PIERRE (42-62-35-00). Ivry Gitlis : 21 h ven. Violon, Ana-Maria Vera (piano). Bartok, Gerschwin, Villa-Lobos, Ginestera, Copland. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre.

ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Orchestre du conservatoire Hector-Berlioz : 21 h jeu. Yves Parmentier, André Guilbert (direction). Fauré, Duruflé, Elgar.

HOTEL D'ALBRET(42-33-43-00). Quatuor Rosamonde : 21 h ven. Schumann, Gagneux, Haydn. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret Le Voyage de Mozart à Prague : 21 h sam. Fantaisie de Bataille. Véronique Briel (piano), Stéphane Hénoch (violon), Christophe Briquet (alto), Nathalie Caron (violoncelle), Vincent Thomas (clarinette), les Musicoméidens, Isabelle Albouker (direction), Nicolas Bataille (mise en scène), Jean-Paul Schneider (chorégraphie).

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Elisabeth Zapolska, Olga Miler : 20 h 30 ven. Mezzo-soprano, piano. Tchaïkovski, Chostakovitch, Moniusko, Lutoslawski.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Quatuor à vent avec flûte : 16 h dim. Mozart, Vivaldi, Rossini.

LE MADIGAN (42-27-31-61). Cyrille Tricoire, Vincent Leterme : 22 h 30 mer., ven. Violoncelle, piano. Carter, Prokofiev Valentina Vagliani, Thierry Boulanger : 22 h 30 sam. Extraits de comédies musicales américaines Jean-Marc Phillips, Alexandre Tharaud : 22 h 30 mar. Violon, piano. Milhaud.

MAIRIE DU IXe ARRONDISSEMENT. Orchestre de chambre Pro Arte de Paris : 20 h 30 ven. Jean-Pierre Burtin (direction). Charpentier, Mouret, Mozart, Vivaldi, Tchaïkovski.

MAIRIE DU VIe ARRONDISSEMENT. Quarteto dos Mundos : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival foire Saint-Germain.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h ven. Marek Janowski (direction). Bruckner Cheryl Studer : 20 h lun. Soprano, Irwin Cage (piano). Schubert, Wagner, R. Strauss.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Jacques Prat, Emmanuel Gaugue, Yves Rault : 22 h mer., jeu., ven., sam.

PALAIS DE L'UNESCO. Hervé Galli, Teresa Laredo : 20 h 30 mer. Piano, clavecin. Dans le cadre du Festival Musica viva Ensemble vocal Ars Nova : 19 h jeu. Dans le cadre du Festival Musica viva.

PARC DE BAGATELLE (45-01-20-10). Graham Scott : 16 h 30 sam. Piano. Chopin, Rachmaninov. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Rian de Wall : 16 h 30 dim. Piano. Chopin, Liszt. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Nanna Hansen : 20 h 45 jeu. Piano. Honegger, Grieg, Gade, Sibelius, Chopin. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer. Musique du temps des troubadours et des trouvères, musique des XVIe et XVIIe siècles Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h ven. Musique du temps de Saint-Louis, musique française des XVIe et XVIIe siècles Gabriel Fumet, Dominique Piussan : 21 h jeu. Flûte, harpe. Bach, Mozart, Glück, Paganini, Donizetti, Ravel, Debussy.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Ruggero Raimondi, Edelmiro Arnaltes : 20 h 30 jeu., lun. Basse, piano. Bellini, Donizetti, Liszt, Ibert, Tosti Jean-François Gardeil, Denis Manuel, Billy Eidi : 18 h 15 sam. Baryton, comédien, piano. Debussy, Fauré, Poulenc.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 jeu. Leon Fleisher (piano), Semyon Bychkov (piano). Ravel Dutilleux Orchestre de Paris : 20 h 30 lun. Alicia de Larrocha (piano), Semyon Bychkov (direction). Ravel, Dutilleux.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Les Navigateurs immobiles : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Spectacle de Frédéric Stoch.

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Orchestre de Melun-Sénart : 20 h 45 ven. Chœur d'oratorio Eurofa, J. von Websky (direction). Mozart.

COULOMMIERS. COMMANDERIE DES TEMPLIERS (64-65-08-61). Jean-Claude Mara, Elisabeth Valletti : 21 h sam. Flûte de Pan, harpe.

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. Parcours d'un soir, musique et voix : 21 h 30 22 h 22 h 30 lun. Wanda Kozyra, Jeanne Bolle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène).

SAINT-DENIS-BASILIQUE. Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Barbara Hendricks (soprano), Alessandra Safina (ténor), Gino Quilico (baryton), Philippe Lefebvre (orgue), Didier Benetti (timbales), Chœur d'oratorio de Paris, Ensemble vocal Audite Nova, James Conlon (direction). Gounod, Poulenc. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. La Symphonie du Marais : 17 h 30 sam. Jill Feldman, Noémi Rime, Miriam Ruggieri (sopranos), Hugo Reyne (direction). Lully.

VERSAILLES. PALAIS DES CONGRÈS. Orchestre philharmonique de Versailles : 20 h 30 mer. Akiko Ebi (piano), Trajan Popesco (direction). Rameau, Saint-Saëns, Bizet.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Cosi fan tutte : jusqu'au 5 juillet. 19 h 30 ven., dim., mar. Opéra de Mozart. Amanda Roocroft, Eirian James (sopranos), Rosa Mannion (mezzo-soprano), Rainer Trost (ténor), Rodney Gilfry (baryton), Claudio Nicolai (basse), The English Baroque Soloists, The Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction, mise en scène).

MUSÉE GUIMET (45-39-97-83). L'Amant jaloux : jusqu'au 11 juillet. 20 h 30 ven., mar. Opéra de Gretry. Compagnie Nadia Baji, Anne Bruneteau, Danièle Peretz, Caroline Fues (sopranos), Marc Perrotin, Martial Defontaine (ténors), Frédéric Lipski (baryton), Ensemble international de chambre, Dominique Patrouilleau (direction), Nadia Baji (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). La Scala di seta, L'occasione fa il ladro : 19 h 30 mer. Opéras-bouffes de Rossini. Nova Thomas, Andrea Andonian, Susan Patterson (sopranos), Robert Gambill (ténor), Alberto Rinaldi, Alessandro Corbelli, Natale de Carolis (barytons), Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, Maurizio Barbacini (direction), Michaël Hampe (mise en scène).

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Otello : jusqu'au 30 juin. 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de Verdi. Placido Domingo, Vladimir Atlantov, Bernard Lombardo (ténors), Justino Diaz (baryton), Kallen Esperian (soprano), Susan Shafer (mezzo-soprano), Orchestre national et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Petrika Ionesco (mise en scène) Les Noces de Figaro : jusqu'au 25 juin. 19 h 30 jeu. Opéra de Mozart. Tom Krause (baryton), Margaret Price, Adelina Scarabelli (sopranos), Ferruccio Furlanetto (basses), Martine Mahé, Jane Berbié (mezzo-sopranos), Michel Sénéchal (ténor), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Arnold Ostman (direction).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Le Barbier de Séville : jusqu'au 7 juillet. 19 h 30 jeu., lun. Opéra de Rossini. Jean-Luc Viala (ténor), Philippe Duminy, Louis Quilico, Gino Quilico (barytons), Luigi Roni, Ferruccio Furlanetto (basses), Gloria Scalchi, Jenifer Larmore (sopranos), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Marcello Viotti (direction), Dario Fo (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Opéra de Mozart. Barbara Franch-Weselak, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henry (sopranos), Sandrine Sutter, Virginie Landré (mezzo-sopranos), Marc Guillard, Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Gregorio Rangel (ténors), Philippe Bodin, Mathieu Lecroart, Charles Saillofest (barytons), Anne Champert, Pierre Muller (piano, direction), Serge Catanese (mise en scène).

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La Del Manojo de Rosas : jusqu'au 1er juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Zarzuela de Pablo Sorozabal, livret de Francisco Ramos de Castro et Anselmo C. Carreno. Avec Milagros Martin, Victoria Manso, Carlos Alvarez, Mario Rodrigo, Chœur du Teatro lirico nacional, Orchestre des Concerts Colonne, Miguel Roa (direction), Emilio Sagi (mise en scène), Goyo Montero (chorégraphie).

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Les Aventures du roi Pausole : 20 h lun., mar. Opérette d'Honegger, livret d'Albert Willemetz. Atelier lyrique et Nouvel Ensemble instrumental du conservatoire national supérieur de musique, Jean-Sébastien Béreau (direction), Nicole Broissin (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Yann Mareschal : 20 h 30 lun.

ALLIGATORS (42-84-11-27). L'Incroyable Jungle Beat : 22 h mer., jeu. ; Bill Dobbins Quartet : 22 h ven., sam. ; Manuel Rocheman Trio : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Simon Goubert Quintet : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 24 juin. 22 h 30 mer. ; Mario Canonge, Kann : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Captain Mercier : jusqu'au 29 juin. 22 h 30 lun. ; Abraxas : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Alain Fougeray, Stéphane Guerait : 22 h mer., jeu. Piano, saxophone ; Duo Loulou Laguerre : 22 h lun., mar. Piano.

BATACLAN (47-00-30-12). Zapp, Roger Troutman : 20 h mar. ; Marathon pour Marley : 20 h jeu., ven., sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Polya Jordan, J.-C. Beneteau, Marc Deschamps : 22 h 45 lun., mar. Chant, basse, piano, Olivier Robin (batterie).

BLUES DU NORD (42-09-00-77). J. Scott & the Hooker : 22 h jeu.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Yakovleff Quartet : 17 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Paulo Prata : 22 h 30 mer., jeu. ; Café Rive-droite : jusqu'au 27 août. 22 h lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Stéphane Guérault Quintet : jusqu'au 7 juillet. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LA CIGALE (49-25-81-75). Wa Yego : 20 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Les Cochons dans l'espace : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ; Malaval : 0 h ven. ; Kart : 0 h sam. ; Buffet froid : 0 h dim. ; Naz Rock : 0 h lun. ; Hot Kiss : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Bad Religion, Cosmic Psycho, Burning Heads : 19 h 30 ven. ; Violent Femmes : 19 h mar.

ESPACE ORNANO. Nocturnus, Morgoth, Confessor : 19 h 30 dim. ; Fate's Warning : 19 h 30 mar. ; House of love : 19 h 30 jeu.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Thierry Bruneau, Charles Saudrais, Vincent Segal : 22 h 30 jeu. ; Jef Sicard Trio : 22 h 30 ven., sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Swamp Devils : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash : 22 h 30 ven. ; Blues'n Bluesy : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Frogmouth : 22 h 30 lun., mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 26 juin. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Sherry Margolin : 22 h 15 mer. ; Pep Jet : 22 h 15 jeu. ; The Dixie Stompers : 22 h 15 ven. ; Soul Time : 22 h 15 sam. ; O'Bundanssa : 22 h 15 lun. ; The Wombats : 22 h 15 mar.

HOTEL D'ALBRET (49-27-06-62). Michel Portal Unit : 21 h mar. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret ; Michel Legrand Trio : 17 h dim. Dans le cadre des soirées de l'hôtel d'Albret.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Screamin'Jay Hawkins : jusqu'au 4 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chant, piano, Gary Snider (guitare), Rodney Schnitz (basse), Barry Southern (saxophone), Zachary Prather (batterie) ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 juin. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Philippe Lucas Quartet : 22 h mer. ; Hollywood Swing Boys : 22 h jeu. ; Bruce Johnson, Trio Arvanitas : 22 h ven., sam. ; Oriol Bordas Quartet : 22 h lun. ; Laurence Allison Quartet : 22 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Sexy Frogs : 0 h ven. ; Chatterton : 0 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Tric René Urtreger : 22 h 30 mer. ; Globe-Trotters : 22 h 30 jeu., ven. ; Quartet Marcel Zanini : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Marc Richard : 22 h mer., jeu., ven., sam. Saxophone ; Philippe de Pressac : 22 h lun., mar.

LA MUTUALITÉ. The Wailers, Zoenat Come.s, C45 : 19 h 30 sam.

NEW MOON (49-95-92-33). 100.000 Indecis : 21 h 30 mer. ; City Kids : 21 h 30 jeu. ; Fun Carmen : 21 h 30 ven. ; Verskavis : 21 h 30 sam. ; Skarface, Molodoï : 21 h 30 lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Idrissa Diop : 21 h 30 mer. ; Kenny Wheeler, Ralph Towner, Gary Peacock : 21 h 30 jeu. ; Safy Boutella : 21 h 30 ven. ; Amar Sundy Group, Ali Farka Toure Group : 21 h 30 sam. ; Dirty Dozen Brass Band : 21 h 30 lun. ; Betty Carter : 21 h 30 mar.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Bruce Springsteen : 20 h lun.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Roe : 22 h ven., sam. ; Los Lobos : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Jean-Pierre Como Quintet : 21 h mer. ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Le Middle Jazz Quintet : 21 h ven. ; Five o'Clock Jazz Group : 21 h sam. ; Soirée CIM : jusqu'au 29 juin. 21 h lun. : Tower of Power : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Saxomania de Claude Tissendier : 21 h mer. ; Coconotes : 21 h jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h ven. ; West Land : 21 h sam. ; Orpheon Celesta : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Jimmy Gourley, Dominique Lemerle : 23 h mer. Guitare, contrebasse, Philippe Combelle (batterie) ; Turk Mauro, Michel Grailler, Michel Gaudry : jusqu'au 27 juin. 23 h jeu., ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Richard Portier (batterie) ; Carl Schlosser, Emmanuel Bex, François Laudet : 23 h mar. Saxophone, orgue, batterie.

REX CLUB (45-08-93-89). Family Stand : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 25 juin. 23 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 26 juin. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 27 juin. 23 h sam.

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Jean-Louis Chautemps, Alain Jean-Marie : 20 h 30 mer., jeu. Saxophone, piano, Pierre Michelot (contrebasse), Sangoma Everett (batterie).

SALONS HOCHE. Guayacan Orquesta : 22 h sam.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Ray-Ban : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; L'Echo râleur : 20 h 30 lun., mer.

SING SONG (43-43-82-02). Philippe Macé : 23 h mer., jeu. ; Makinto : 23 h ven., sam.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Les Dominos : 22 h mer., jeu., ven., sam. : Alain Bouchet Quintet : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Alex Migale Quartet : 22 h 30 mer. ; Sylvin Beuf, Aldo Romano, Bojan Zulfikarpasic : 22 h 30 jeu., ven., sam. Saxophone, batterie, piano ; Emmanuel Sourdeix Trio, Daniel Huck : 22 h 30 lun. ; Foot Print Quintet : 22 h mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Alma Rosa, Trio Di Guisto : 0 h 30 sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Chinois & Co : 22 h mer. ; Wolfpack : 22 h jeu. ; Marquee Club : 22 h ven. ; Blues Maniacs : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Co : 22 h mar. ; Alain Giroux & J.-L. Mahjun : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Vanessa Rubin : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Georges Arvanitas (piano), Wayne Dockery (basse), Georges Brown (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Nirvana : 20 h 30 mer. ; Roxette : 20 h 30 lun.f9Périphérief0

BOULOGNE. LATITUDES PORTE-DE-SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Slep'n and Boogie : 22 h ven., sam.

CORBEIL-ESSONNES. LE BELLEVUE (60-75-63-00). Ducky Smokton : 21 h ven.

ISSY-LES MOULINEAUX. PARC DE L'ILE-SAINT-GERMAIN (42-89-90-34). Galliano, Keziah Jones, Omar, Urban Dance Squad : 20 h ven. Dans le cadre du Winston Legend Festival ; Jerry Lee Lewis, Chuck Berry, Little Richard : 20 h sam. Dans le cadre du Winston Legend Festival ; Johnnie Johnson, Lavine Hudson, Albert King : 16 h dim. Albert Collins And the Icebreakers, John Meyall's Bluesbreakers. Dans le cadre du Winston Legend Festival.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Bocata, Moukke, Picaduos, Donke : 14 h sam.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : jusqu'au 22 juillet. 21 h 30 mer. ; Sophia Domancich Trio : 21 h 30 ven. ; Franck Ash Blues Band : 21 h 30 sam. ; Julien Lourau Groove Gang : 21 h 30 mer.

CHANSON

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Adonis : jusqu'au 11 juillet. 20 h 30 mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Comédie flamenca : jusqu'au 27 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Pepe (chant), Mochuelo (guitare), Olivier Capelier (mise en scène) ; Michel Arbatz : jusqu'au 27 juin. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Taxi Dancing.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic stories.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Antoine Larcher : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Soraya Essaid, Esther Lehocsky : 18 h 30 mer. Dans le cadre du Festival C'est dans l'air ; Valérie Jane, JMC : 18 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival C'est dans l'air ; Laurent Mercou, Naty.Nais : 18 h 30 ven. Dans le cadre du Festival C'est dans l'air ; Stéphanie Liesenfeld, Karin Zelis : 18 h 30 sam. Dans le cadre du Festival C'est dans l'air.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mer. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.

TOURTOUR (48-87-82-48). Marie Line : jusqu'au 4 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Alain Pievic (clavier), Denis Aigret (guitare).

MUSIQUES DU MONDE

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Maximo Damian et son ensemble : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Chants andins et danses chamaniques.

BALLETS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Compagnie Temps présent : 20 h 30 jeu., ven. ; 19 h mer., sam. Un coin de paradis, Thierry Malandain (chor.).

MOGADOR(48-78-04-04). Académie internationale de la danse : 15 h dim. La Fête de la danse.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : jusqu'au 30 juin. 19 h 30 mer., mar. Orchestre national de l'Opéra de Paris, David Coleman (direction). Vaslaw, John Neumeier (chor.) ; Carmen, Roland Petit (chor.) ; Etudes, Harald Lander (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Pina Bausch : jusqu'au 4 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Tanzabend II, Pina Bausch (chor.).

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Masaki Iwana : 20 h 30 mer., jeu., ven. Danse buto.

PARIS EN VISITES

MARDI 23 JUIN

« *Le quartier Montparnasse* : ses brasseries, ses ateliers d'artistes, ses jardins », 13 h 45, métro Gaîté (Paris passion).

« Sur le tracé de la Bièvre, de la Reine Blanche au Jardin royal », 14 h 30, 3, rue des Gobelins (Paris capitale historique).

« Un jardin du souvenir : le cimetière Montparnasse », 14 h 30, métro Raspail (Approche de l'art).

« La Seine et ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Les muses de Picasso », 14 h 30, Musée Picasso (Cavalier bleu).

« Deux siècles de musique à l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches de l'Opéra, arcade centrale (Europ explo).

« L'Ecole militaire, chef d'œuvre de Gabriel », 14 h 30, métro Ecole militaire, statue du maréchal Joffre (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, statue Lulli (D. Fleuriot).

« Ménilmontant d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, angle rue des Rondeaux et avenue du Père-Lachaise (Paris et son histoire).

« *Promenade de la place des Vosges à la Parisienne de Jacques-Cœur* », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous êtes abonné(e)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT LES VACANCES

Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance le bulletin ci-dessous sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (vous trouverez ce numéro en haut et à gauche de la « une » de votre journal).

VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ :

□ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du ... au ...

□ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du ... au ...

Votre adresse de vacances :

NOM ... PRÉNOM ...

ADRESSE ...

Code postal ... Ville ...

Vous n'êtes pas abonné(e)

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES

Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement

DURÉE	FRANCE	DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 nos)	78 F	2 mois (52 nos)	309 F
3 semaines (19 nos)	114 F	3 mois (78 nos)	460 F
1 mois (26 nos)	155 F		

VOTRE ABONNEMENT VACANCES :

DURÉE ... du ... au ...

VOTRE ADRESSE DE VACANCES :

NOM ... PRÉNOM ...

ADRESSE ...

Code postal ... Ville ...

VOTRE ADRESSE HABITUELLE :

ADRESSE ...

Code postal ... Ville ...

VOTRE RÈGLEMENT : □ Chèque joint □ Carte Bleue No

Expire ...

Date et signature obligatoires

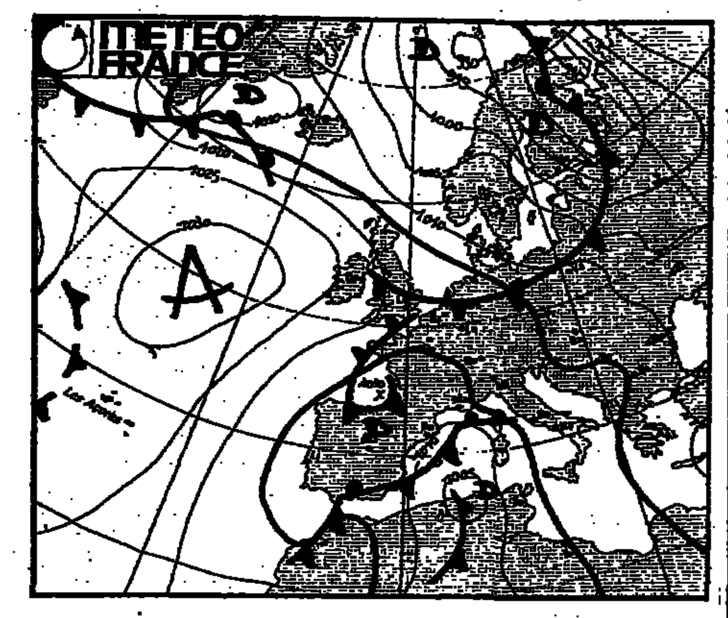
201 MON 02

A envoyer à « LE MONDE », Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

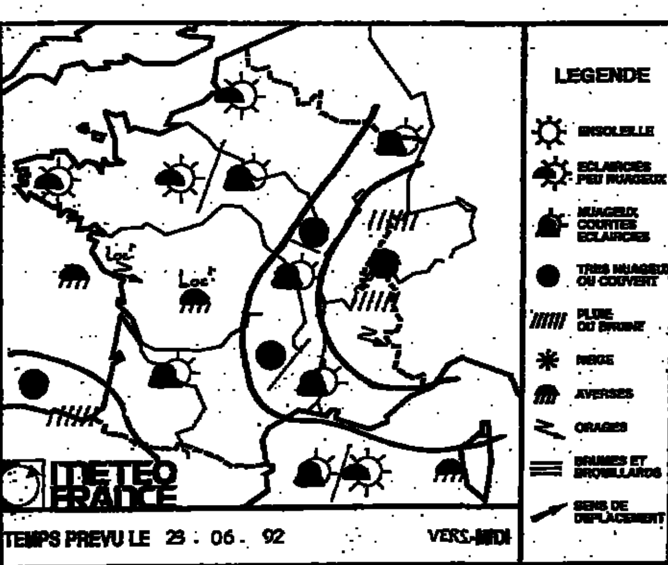
Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN 1992



Mardi : pluvieux à l'Est, variable ailleurs.

Sur l'est de notre pays (Franche-Comté, Alpes, vallée du Rhône, et Provence-Côte d'Azur), la journée sera maussade, avec un ciel gris et des pluies ; celles-ci pourront par moments être orageuses.

Sur l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, l'est du Massif Central et Languedoc-Roussillon, on bénéficiera de quelques éclaircies le matin ; ensuite les nuages s'épaissiront pour donner de la pluie l'après-midi.

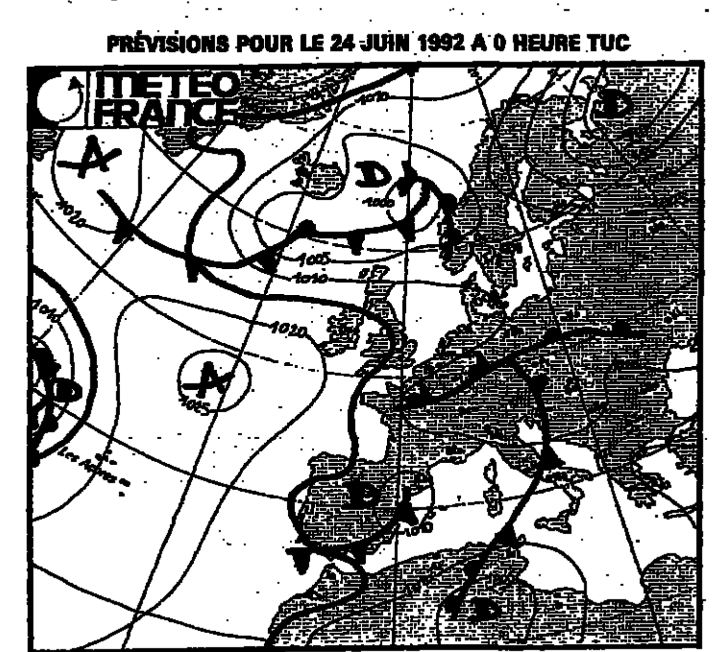
Sur les Pyrénées, les nuages seront également abondants ; quelques petites pluies pourront se produire sur la moitié ouest de la chaîne.

Sur tout l'ouest du pays, ainsi qu'en Corse, nuages et soleil se partageront le ciel ; le soleil aura plutôt le dessus au nord de la Loire, alors que plus au Sud, les nuages seront plus menaçants, et pourront donner çà et là une averse.

Les températures seront proches des normales : minimales le plus souvent voisines de 12 degrés, et des maximales comprises entre 20 et 24 degrés.

Le vent sera partout assez faible, de secteur nord ou nord-est sur la moitié nord, de secteur Sud sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-6-1992 à 18 heures TUC et le 22-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	26	18	N
BIARRITZ	20	14	P
BORDEAUX	18	13	P
BOURGES	18	10	N
BREST	18	13	N
CAEN	16	10	N
CHERBOURG	14	12	N
CLERMONT-FER.	17	9	N
DIJON	20	12	D
GRENOBLE	23	13	C
LILLE	15	8	B
LIMOGES	12	9	D
LYON	22	14	C
MARSEILLE	20	16	P
NANCY	21	7	D
NANTES	19	13	N
NICE	18	15	P
PARIS-MONTS.	20	11	D
PAU	22	13	N
PERPIGNAN	22	14	C
RENNES	18	12	N
ST-ETIENNE	20	12	C
STRASBOURG	23	12	N
TOULOUSE	22	13	C
TOURS	17	10	D
POINTE-A-PITRE	32	26	N

ÉTRANGER

ALGER	24	19	C
AMSTERDAM	21	13	C
ATHÈNES	28	22	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	19	13	P
BELGRADE	23	16	N
BERLIN	23	14	N
BRUXELLES	16	8	N
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	19	10	N
DAKAR	28	23	D
DELHI	–	–	–
DJERBA	29	26	D
GENÈVE	19	12	A
HONGKONG	33	27	N
ISTANBUL	25	19	N
JÉRUSALEM	25	15	N
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	23	13	C
LOS ANGELES	21	16	B
LUXEMBOURG	19	9	B
MADRID	24	13	N
MARRAKECH	24	16	C
MEXICO	21	13	B
MILAN	21	13	P
MONTRÉAL	17	11	C
MOSCOU	28	18	D
NAIROBI	22	15	N
NEW-YORK	22	14	N
OSLO	–	–0	–
PALMA-DE-MAJ.	18	13	P
PÉKIN	27	14	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	16	D
SINGAPOUR	34	27	C
STOCKHOLM	18	8	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	24	16	N
TUNIS	36	23	N
VARSOVIE	29	12	N
VENISE	26	16	N
VIENNE	27	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Bébés Europe

DANS ce débat sur l'Europe où l'éloquence et la flamme semblent monopolisées par le camp du «non», deux voix jusqu'à présent donnent envie de voter oui : François Mitterrand et François Léotard. Le président est dans son personnage, agitant comme la foudre de Zeus le fracas des batailles et des siècles. Emission après émission, François Léotard, lui, s'affirme comme le plus brillant, le plus vibrant de la génération des bébés Europe, ceux qui sont nés avec le traité de Rome.

Il est vrai qu'il n'a guère de concurrents à droite. Raymond Barre, comme toujours, donne envie de sécher l'amphi. La pédagogie de Giscard fait toujours merveille, mais on n'imagine pas qu'il puisse déplacer une seule voix. L'Europe de Giscard sent l'énarchie et le silence des salles des coffres, elle apparaît conviviale comme un club de gouverneurs de banques centrales. Quant à Chirac...

François Léotard, lui, ne parle pas de monnaie unique. L'économie l'ennuie de manière flagrante – point commun avec le président, avec qui il aspire à cohabiter. Mais il ne boude pas son plaisir. A *«L'heure de vérité»* comme lors de ses précédentes apparitions, il évoqua l'Europe comme ce qu'elle devrait être : une fête, une joie, une espérance, une sorte de miracle après la longue habitude des franches tueries. Le corps d'armée franco-allemand? Très bien. Il avait même proposé d'installer des unités allemandes ou espagnoles sur le territoire français. Et puis, pourquoi pas un embryon de police fédérale, tant qu'on y est... Il ne marche pas vers l'Europe la tête courbée, comme vers un cimetière, derrière un corbillard. On le devine plutôt d'accord avec Brice Lalonde, qui s'exclamait l'autre semaine que l'Europe devrait sentir l'ail, l'huile d'olive et le beurre breton.

Sur l'autre sujet du moment – l'intrusion en force de la morale dans la discussion politique, – un abîme le sépare de certains autres «libéraux». Et il ne l'a d'ailleurs pas envoyé dire à son bon ami Philippe de Villiers, avec qui il partagea, voici à peine quatre ans, le ministère de la culture et de la communication : *«Dans les églises, ce ne sont pas ceux qui sont au premier rang qui sont les plus vertueux. Les plus intéressants sont souvent au fond, dans l'obscurité.»* Ou encore, à propos de l'«intégrisme politique» : *«Moi je trouve très bien que le comportement des individus échappe au pouvoir!»* Ses «valeurs»? *«La laïcité, la tolérance, les valeurs de la République.»* Il n'y a plus une droite, ni deux. Il y en a dix.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 juin

TF 1

20.50 Cinéma : Les Valseuses. ■■
Film français de Bertrand Blier (1973). Avec Gérard Depardieu, Patrick Dewaere, Miou-Miou.

22.55 Magazine : S. O. S.
Présenté par Brigitte Bardot. Trois ans déjà.

23.50 Magazine : Minuit sports.
Automobile : 24 Heures du Mans (résumé) ; Voile : Europe 1 star.

1.00 Journal et Météo.

A 2

20.00 Sport : Football.
Euro 92 (demi-finale) : Danemark-Pays-Bas, en direct de Göteborg.

22.20 Cinéma : Les Caprices de Marie. ■■
Film français de Philippe de Broca (1969). Avec Philippe Noiret, Valentina Cortese, Fernand Gravey.

23.50 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Le Nom de la rose. ■■■
Film franco-italo-allemand de Jean-Jacques Annaud (1986). Avec Sean Connery, Christian Slater, Fred Murray Abraham.

22.55 Journal et Météo.

23.15 Océaniques.
Magazine Les Arts. Alechinsky-sur-Rhône, de Pierre Coulibeuf ; Kienholtz, par Michel Le Bayon ; Le Louvre en chantier, par Jacques Meny ; Photofolies, par Aurélia Jaubert ; Un musée américain pour Giverny, par Alain Jaubert.

0.10 Magazine : Aléas. ▶
Le Mauvais Œil, de Patrick Le Gall ; Amère marine, de Patrice Chagnard ; L'Aérotrain d'enfer, de Daniel Edinger ; Pigeon... vole !, de François Porcile.

1.05 Musique : Mélomanuit.
Invité : Yann Queffélec. *Ballades pour piano op. 10 nos 2 et 3,* de Brahms, par Arturo Benedetti-Michelangeli.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Lola Zipper. □
Film franco-canadien d'Ilan Duran-Cohen (1990). Avec Judith Reval, Jean-Paul Comart, Arielle Dombasle.

22.05 Flash d'informations.

22.10 Le Journal du cinéma.

22.15 Cinéma : Un cœur qui bat. ■■
Film français de François Dupeyron (1991). Avec Dominique Faysse, Thierry Fortineau, Jean-Marie Winling.

23.50 Cinéma : Le Sang des héros. □
Film américain de David Peoples (1989). Avec Rutger Hauer, Joan Chen, Vincent Phillip D'Onofrio.

1.20 Cinéma : Arsène Lupin, détective. ■
Film français d'Henri Diamant-Berger (1937). Avec Jules Berry, Suzy Prim, Gabriel Signoret.

M 6

20.40 Cinéma : Le Lion et le Vent. ■
Film italien de John Milius (1975). Avec Sean Connery, Candice Bergen, Brian Keith.

22.50 Téléfilm : La Fille du lac.
De Claude Jutra, avec Kathleen Beller, Joseph Bottoms.
Suspense.

0.20 Magazine : Culture rock.
Présenté par Tom Novembre. La saga du folk.

0.45 Six minutes d'informations.

0.50 Magazine : Jazz 6.

ARTE

20.30 Cinéma : Les Favoris de la lune. ■■
Film français d'Otar Iosseliani (1984). Avec Alix de Montaigu, Pascal Aubier, Gaspard Flori.

22.10 Court métrage : Les Astronautes.
De Walerian Borowczyk.

22.25 Cinéma : Le Voyage. ■
Film italien de Vittorio De Sica (1973). Avec Sophia Loren, Richard Burton, Ian Brannen.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat.
L'Europe face aux nations. Avec Claude Cheysson, Jean François-Poncet, Marie-France Garaud, Didier Motchane, Bernard-Henri Lévy, Philippe de Saint-Robert.

21.30 Dramatique.
Petits rôles, de Noëlle Renaude.

22.40 La Radio dans les yeux.
L'actualité de l'architecture.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Allen S. Weiss (Miroirs de l'infini).

0.50 Musique : Coda.
Kevin Ayers. 1 . L'esprit des années 60.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier à l'auditorium du Châtelet) : Le Chevalier imaginaire, opéra en un prologue et deux actes, de Fenelon, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Peter Eötvos.

23.10 Ainsi la nuit...
Par Denise Bahous. Œuvres de Beethoven, Chopin, Mozart, Schubert.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue.
Par Henri Renaud . Petite histoire de Billie Holiday ; Le piano : Thelonious Monk ; L'auteur de thèmes : Jérôme Kern.

Mardi 23 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.25 Série : Loin de ce monde.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Le Complexe du kangourou. ■
Film français de Pierre Jolivet (1986). Avec Roland Giraud, Clémentine Célarié, Zabou.

22.20 Magazine : Ciel, mon mardi !
Présenté par Christophe Dechavanne.

0.15 Journal et Météo.
0.25 Série : Mésaventures.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.30 Magazine : Défendez-vous.
16.45 Magazine : Giga.
18.20 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : *Rendez-moi maman.*
De John Patterson, avec Valérie Bertinelli, Juliet Sorcey.

22.30 Débat : Raison de plus.
Animé par Claude Sérillon. Des enfants sans enfance.

23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. Talk 16-Parlez-moi de vos 16 ans, de Janis Lundman et Adrienne Mitchell (1992).

FR 3

13.00 Magazine : Sports 3 images.
13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Conscience Terre.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.35 INC.
20.45 Les Aventures de Tintin.
Tintin au Tibet, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé, avec les voix de Thierry Wermuth, Christian Pelissier.

21.35 Magazine : Faut pas rêver.
Chine : la fête de l'eau, de Daniel Tragarz et Michel Marion ; Sénégal : Saint-Louis, la reine déchue, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Costa-Rica : le nouvel or vert, de Frédéric Chignac et Thierry de Lestrade.

22.35 Journal et Météo.
22.55 Téléfilm : Les Ephélides.
D'Eric Le Hung, avec Marina Vlady, Pierre Vaneck.

0.20 Magazine : Regards sur court.
Rêveries d'un promeneur solitaire, de Christian Riberzani ; Lucien Lacombe, de Gilles Lacombe.

0.50 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : La Loi criminelle. □
Film américain de Martin Campbell (1989). Avec Gary Oldman, Kevin Bacon, Karen Young.

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Uranus. ■■
Film français de Claude Berri (1990). Avec Gérard Depardieu, Philippe Noiret, Michel Blanc.

22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Business oblige. ■
Film américain de Jan Egleson (1990). Avec Michael Caine, Elizabeth McGovern, Peter Riegert (v.o.).

23.40 Cinéma : Placard de l'angoisse (Cameron's Closet). ■
Film américain d'Armand Mastroianni (1987). Avec Cotter Smith, Mel Harris, Scott Curtis.

1.05 Cinéma : Casanova. ■ ▶
Film italo-français de Steno (1954). Avec Gabriel Ferzetti, Corinne Calvet, Marina Vlady.

M 6

18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : *Nadia.*
D'Alan Cooke, avec Leslie Weiner.

22.25 Téléfilm : La Mort à retardement.
De Jeff Bleckner, avec Keith Carradine, Karl Malden.

0.00 Six minutes d'informations.

ARTE

20.30 Soirée thématique : Voisins.
Documentaires : Fenêtres, de Philippe Costantini (courtes séquences diffusées à six reprises au cours de la soirée) ; Vecinos, d'Enrique Colina.

20.45 Court métrage : Je suis votre voisin.
De Karine de Villers et Thomas de Thier.

21.05 Série : A Lady of Letters.
De Giles Foster, avec Patricia Routledge.

21.35 Cinéma d'animation : Voisins.
De Norman McLaren et Wolf Koenig.

21.45 Court métrage : Le Guetteur.
De Dina Zvi-Riklis.

22.15 Documentaire : Jour ordinaire à Ménilmontant.
De Philippe Costantini.

22.40 Cinéma : Une journée particulière. ■■
Film italien d'Ettore Scola (1977). Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, John Vernon.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'humour scientifique.
21.30 La Tunisie entre modernisme et intégrisme.
22.40 Les Nuits magnétiques. Vies à vif (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Roger-Henri Guerrand (Mœurs citadines).
0.50 Musique : Coda. Kevin Ayers. 2. L'écriture.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 21 et 22 avril 1989 au Châtelet) : Symphonie no 3 en ré mineur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de France, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Waltraud Meier, mezzo-soprano.

22.30 Soliste. Régine Crespin, soprano.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Beethoven, Chopin, Brahms.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

Le gouvernement belge envisage la suppression du service militaire

Le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, a annoncé à la télévision belge, dimanche 21 juin, que son gouvernement envisage de supprimer le service militaire. Selon M. Dehaene, le système de la conscription ne correspond plus à la façon dont *« les guerres se font actuellement »*.

Le concept d'armée de métier n'est pas *« une idée neuve »*, *« cela existe en Grande-Bretagne, par exemple »*, a-t-il fait remarquer. Le ministre belge de la défense doit présenter dans quelques semaines au gouvernement un plan d'ensemble, susceptible de concilier restrictions budgétaires et respect des obligations internationales de la Belgique, qui réglera notamment cette question, a précisé le premier ministre. – *(AFP.)*

Un des derniers barons de l'orthodoxie chinoise

M. Li Xiannian, ancien chef de l'État, est mort

M. Li Xiannian, ancien chef de l'État, un des gérontes qui se sont vivement opposés aux réformes prônées par M. Deng Xiaoping, est mort, dimanche 21 juin, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

PÉKIN

de notre correspondant

Li Xiannian passait pour un des dirigeants les plus compétents dont *Zhou Enlai se soit entouré pour maintenir* le bateau à flot dans la tourmente maoïste. Grand argentier depuis 1957, il paraissait peu intéressé par l'idéologie, quoique doté d'une échine assez souple. Pourtant, sur la fin de sa vie, il fut un des plus féroces opposants aux initiatives de M. Deng, qui lui paraissaient rompre avec le dogme marxiste-léniniste. Né, officiellement, en 1909 d'une famille de paysans du Hubei, il s'engage en 1926 dans l'armée constituée par le Kuomintang et les communistes. Quand, l'année suivante, Tchiang Kaï-chek se retourne contre *ses alliés, Li Xiannian se range* du côté communiste. Il *grimpera* la *hiérarchie militaire* à travers la Longue Marche et la guerre anti-japonaise. Comme plusieurs grandes figures du régime, il devient, après 1949, patron de sa région natale, à quoi il ajoute la fonction de maire de Wuhan.

Vice-premier ministre en 1954, il traverse le catastrophique Grand Bond en avant, la reprise en main économique suivant les trois années consécutives de famine, la révolution culturelle, sans dire quoi que ce soit qui puisse lui valoir des ennuis. Critiqué par les gardes rouges *comme partisan du « capitalisme »*, il sera protégé par Zhou Enlai.

Il ne se montre pas très franc du collier durant les derniers mois du règne de *Mao Zedong, puisqu'il* disparaît de la scène à la mort de Zhou pour ne refaire surface que le jour où M. Deng est limogé, le 7 avril 1976. Sentant peut-être que le vent va tourner, il se garde de s'identifier à l'éphémère interrègne de M. Hua Guofeng pour s'aligner sur le nouveau *pouvoir* incarné par *M. Deng*. Avec plusieurs autres vétérans, cet *éternel* survivant va *s'efforcer* de freiner les élans réformistes.

Nommé chef de l'État en 1983, il prend sa retraite en 1988 *au nom d'un « rajeunissement » qui porte* à *sa succession M. Yang Shangkun*, son aîné de deux ans. M. Li prend alors la présidence de la Conférence consultative politique du peuple (CCPPC), poste qui lui permet de continuer à exercer son influence en coulisse. Il fut l'un des premiers à réclamer, après la répression de Tiananmen en 1989, un énergique retour à l'orthodoxie.

FRANCIS DERON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Jacquerie

C'EST complètement surréaliste, avouez ! Pourquoi *Paris ? C'est Versailles que vous devriez encercler, vous les paysans en pétard ! C'est* à Versailles que nos *élus diront oui* à l'Europe, cette Europe qui vous a enrichis, *suréquipés*, endettés, subventionnés et qui a décidé d'arrêter les frais. À la brutale : vos terres, va falloir les mettre en jachère, vos prix, on peut plus les tenir, vos stocks, on sait plus où les entreposer, alors basta, suffit comme ça. Nos princes savaient qu'on en arriverait là. Ils n'ont rien dit, ils n'ont rien fait. Silence et lâcheté. Ils ont reculé pour mieux vous sauter à la gorge. Réservez-leur donc votre jacquerie ! D'accord, Maastricht, *c'est pas Bruxelles. C'est l'Europe sans être l'Europe tout en* étant l'Europe. *Faut pas confondre la PAC et l'écu. Même si un sou est un sou.* Et qu'on va faire compte joint. N'empêche, *question symbole*, château pour château, celui du Roi-Soleil, vaut bien l'Élysée et à plus forte raison le mas provençal où S.M. Mimi Ire va passer quelques jours de vacances. Ils jouent les gros bras, les agriculteurs *dont* les bétaillères et les tracteurs *roulent déjà sur Paris : Vous allez voir ce que vous aller voir ! On n'est pas des infirmières ! Merci pour elles ! Et merci pour nous, les citadins, seules victimes de cette opération militaire.* Céréaliers *contre* CRS, lance-fumier, contre lance-grenades. *Paris* bloqué, *Paris* embouteillé, *Paris* à bout de nerfs, *Paris* terrain de toutes les manœuvres, champ de toutes les batailles sociales. Vous ne croyez pas que ça commence à bien faire ? Ayez donc le courage d'aller vous en prendre aux politiciens pour une fois que vous les avez tous là sous la main.

Imaginez un peu votre furibarde stupeur si, pris d'un énorme ras-le-bol, on profitait de nos vacances pour se soulever et rouler en 4/4 sur Puy-du-Fou, Avignon, *Orange*, ou Aix. Et barrer l'accès de tous les sons et lumières et autres pièges à gogo tendus l'été venu dans nos vertes campagnes. A cultures, culture et demie.

L'assemblée générale de la Société des lecteurs du « Monde »

Un peu plus d'un millier d'actionnaires ont participé, samedi 20 juin, sous la présidence d'Alain Minc, à l'assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde* dans la Grande Halle de La Villette, à Paris. Devant un public très attentif, Jacques Lesourne, directeur-gérant du *Monde*, a brossé à grands traits la politique suivie par son équipe depuis sa nomination au début de l'année 1991.

Jacques Lesourne a énuméré les innovations rédactionnelles introduites dans le quotidien au cours des *derniers dix-huit mois et qui témoignent* d'une *« volonté de renouvellement et de dynamisme »*. Il a mentionné notamment la simplification de la formule des cahiers. Sauf exceptions liées à des opérations spéciales, *le Monde* se présente désormais chaque jour sous la forme de deux cahiers – le cahier d'actualité et un supplément. Il a aussi souligné la transformation du supplément économique du lundi, dont la nouvelle formule, lancée en janvier 1992, *paraît*, au vu des résultats de diffusion, avoir reçu un bon accueil des lecteurs.

Parmi les autres initiatives rédactionnelles, le directeur du *Monde* a mentionné le renouvellement de la « une », la création des pages « Espace européen » (le lundi, numéro daté du mardi), les pages « Point », l'importance prise par la page *« Débats », qui occupe la page* 2 du mardi au vendredi, et la publication systématique, le lundi, en cette même page 2, d'un grand entretien avec une personnalité scientifique, littéraire, philosophique, religieuse, etc.

Le gérant du *Monde* a souligné d'autre part le succès du *Monde diplomatique*, dont la diffusion mensuelle moyenne a *frôlé*, *en* 1991, les 150 000 exemplaires (+ 35 % en deux ans), le redressement du *Monde de l'éducation* (+ 28 % au premier trimestre 1992 *par rapport au premier* trimestre 1991) et la bonne tenue des *Dossiers et documents*.

Dans un contexte économique très difficile – *« peut-être la crise la plus grave traversée par la presse nationale depuis la guerre »*, – *le Monde*, a indiqué Jacques Lesourne, s'efforce d'améliorer sa diffusion et sa distribution, comme en témoigne la vente le soir même du quotidien depuis le mois de février dans soixante-cinq villes de France. Autre manifestation de cette politique : le prochain passage à l'édition en *continu*, qui devrait permettre, à partir du mois d'août, tout en actualisant le journal pendant le tirage, de mieux utiliser la capacité de l'imprimerie d'Ivry et de simplifier la distribution, notamment à Paris.

Afin d'atteindre, cette année, l'équilibre financier, *le Monde* va continuer à réduire ses coûts dans tous les secteurs de l'entreprise. Compte tenu de l'ampleur de la crise publicitaire – le chiffre d'affaire des annonces d'emploi a chuté de 44 % en 1991 et la baisse a *continué cette* année, – des économies supplémentaires par rapport au budget seront sans doute nécessaires, la direction ne pouvant exclure par ailleurs, a déclaré Jacques Lesourne, de procéder à un aménagement du prix du journal.

En dépit de cette conjoncture morose, *le Monde*, a dit Jacques Lesourne, va prendre d'ici à la fin de l'année de nouvelles initiatives rédactionnelles. La principale sera le lancement à l'automne d'une publication mensuelle, au format du quotidien, *appelée le Monde des débats. Comme son nom* l'indique, ce titre sera consacré, pour l'essentiel, au débat d'idées sur de grandes questions de l'actualité française et internationale, avec de nombreuses signatures extérieures. *Le quotidien devrait aussi renforcer* sa couverture régionale grâce au développement des pages « Heures locales » du samedi.

Deux nouveaux administrateurs

Au cours de l'assemblée qui a *suivi cet exposé*, les actionnaires *ont* procédé à la désignation de deux administrateurs. L'assemblée a ratifié par 18 199 voix la cooptation du professeur Jean-Louis Funck-Brentano, déjà administrateur de la Société des lecteurs de 1985 à 1990. Mme Evelyne Picard, juge d'instruction au *tribunal de grande instance* de Paris, a ensuite été élue par 18 465 voix au poste laissé vacant par Mme Marie-Claire Mendès France, démissionnaire. 4 994 actionnaires étaient présents ou représentés, détenant 25 916 actions donnant droit à 19 095 voix.

□ **LIBYE : 17 morts et 143 blessés dans l'incendie d'un dépôt d'explosifs.** – Selon le dernier bilan donné par le ministère libyen de la santé, dix-sept personnes ont péri et cent-quarante trois autres ont été blessées par une explosion, samedi 20 juin, dans un centre de fabrication de *« feux d'artifice et d'explosifs à usage civil »*, à Al-Sanouani, à 20 kilomètres de Tripoli. Le dépôt a été entièrement détruit. Officiellement, l'origine de l'incendie n'a pas encore *été établie*. *Les autorités libyennes accusent l'embargo aérien imposé par l'ONU d'être responsable de plusieurs morts, les blessés graves n'ayant pu être évacués* dans des hôpitaux étrangers pour y être soignés. – *(AP, AFP.)*

La célébration du « Gay Pride » a rassemblé 2 000 personnes à Paris

Près de deux mille personnes ont défilé, samedi 20 juin, entre la place de la République et le Palais-Royal à Paris, à l'appel d'une trentaine d'associations homosexuelles pour célébrer la journée du « Gay Pride » commémorant les émeutes de juin 1969 à New-York.

Les slogans affichaient la volonté de ne pas sombrer dans le pessimisme en dépit du sida : ils demandaient aux pouvoirs publics de ne pas tergiverser dans la lutte contre le fléau. Au centre du cortège, une Jeanne d'Arc en tutu rose était intronisée « reine des homos ». Le projet de contrat d'union civile, récemment proposé par des députés socialistes, apparaissait comme la principale revendication défendue par l'ensemble de la communauté.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 21-22 juin 1992 a été tiré à 518 300 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Dépasser Maastricht » : un point de vue d'Edouard Balladur

Le débat sur la ratification du traité de l'union européenne va s'engager aussitôt après le vote du Congrès sur la révision constitutionnelle.

« Sciences-médecine » : sauver la tour de Pise

La tour de Pise menace ruine. Les chercheurs de l'IGN sont à son chevet pour dresser un état des lieux avant toute opération de sauvetage. Lire également, la mort subite du nourrisson ; la controverse sur un médicament anti-migraine, le Sumatriptan.

Des tissus prestigieux à des prix "historiques"
JE VOUS OFFRE "CARREMENT" LES MEILLEURS
SOLDES DE LA MODE !
▸ SUBLIMES : la beauté et la qualité des Tissus, les stocks fantastiques, le chic des dessins et des coloris.
▸ FABULEUX : *des prix souvent dérisoires et combien de merveilleuses surprises !*
▸ IRREMPLAÇABLES : sachez-en profiter, quantités limitées.
▸ DES SPLENDEURS DE TISSUS... ... DEPUIS 15 F LE METRE !
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

orientations SERVICE
Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.
M. Mme Mlle ______
Adresse ______
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ______
Niveau d'études 91-92 ______ Age ______
désire recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :
□ Classes Préparatoires
□ Grandes Ecoles Scientifiques
□ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
□ Préparer un MBA
□ 3e Cycles de Gestion, Droit
□ Ecoles à Vocation Internationale
□ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
□ Métiers de la Défense
□ Architecture Intérieure
□ Arts Graphiques
□ Arts et Techniques du Spectacle
□ Assistante de Direction/Bureautique
□ Assurances
□ Communication Audiovisuelle
□ Communication et Culture
□ Communication, Publicité
□ Comptabilité
□ Cours par Corresp. Expertise Comptable
□ Danse
□ Design, Design Industriel
□ Electronique
□ Esthétique, Cosmétique
□ Expertise Comptable
□ Formation en Alternance
□ Formation Continue
□ Gestion Financière
□ Gestion du Personnel
□ Hôtellerie, Tourisme, Accueil
□ Informatique
□ Ingénieur Aéronautique/Automobile
□ Ingénieur Chimiste
□ Ingénieur Informaticien
□ Journalisme
□ Langues
□ Logistique Production
□ Paramédical
□ Prothésiste Dentaire
□ Recherche Scientifique
□ Relations Internationales
□ Sciences Politiques
□ Sténotypie/Communication
□ Stylisme, Modélisme
Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille 75008 Paris (*réponse par courrier uniquement*)
ou composez sur minitel 3615 code ORIENTATIO
M92-15

LES GRANDS TRAVAUX SONT DE RETOUR
12 mégaprojets pour doper la croissance mondiale.
• Eau, transport, énergie, espace, SCIENCE & VIE ÉCONOMIE présente les chantiers de l'an 2000, toujours plus chers et plus ambitieux.
• Sondage exclusif : le hit-parade des entreprises intelligentes.
• Jeu : testez votre culture économique.
SCIENCE & VIE ÉCONOMIE
NOUVEAU : 3617 SVE 2 - Base de données de *La France en Chiffres* sur Minitel.
Sélectionnez les articles qui vous intéressent à partir de vos propres mots-clés.

Le Monde

L'épargne-logement rajeunie



Plafonds relevés et durée raccourcie pour les plans épargne-logement (PEL), versements minimums alourdis et plancher relevé pour les comptes épargne-logement (CEL). Mais il est toujours difficile d'obtenir le prêt maximum.

page 28

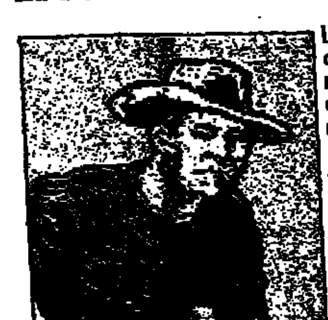
Les boursiers russes broient du noir



On échange de tout dans les innombrables Bourses commerciales qui ont vu le jour dans l'ancienne URSS. Mais l'euphorie touche à sa fin, constatent les boursiers qui tiennent congrès au Tadjikistan.

page 29

La BRI décrit un monde à la dérive



Les marchés des changes tiennent moins compte des données fondamentales de l'économie que des appréciations plus ou moins subjectives sur la conjoncture, ce qui accroît l'instabilité, déplore la BRI.

page 35

L'ÉCONOMIE

Dessous d'Orient

Fondé au Japon au sortir de la guerre, Wacoal, leader mondial de la lingerie féminine, s'installe aujourd'hui à Paris

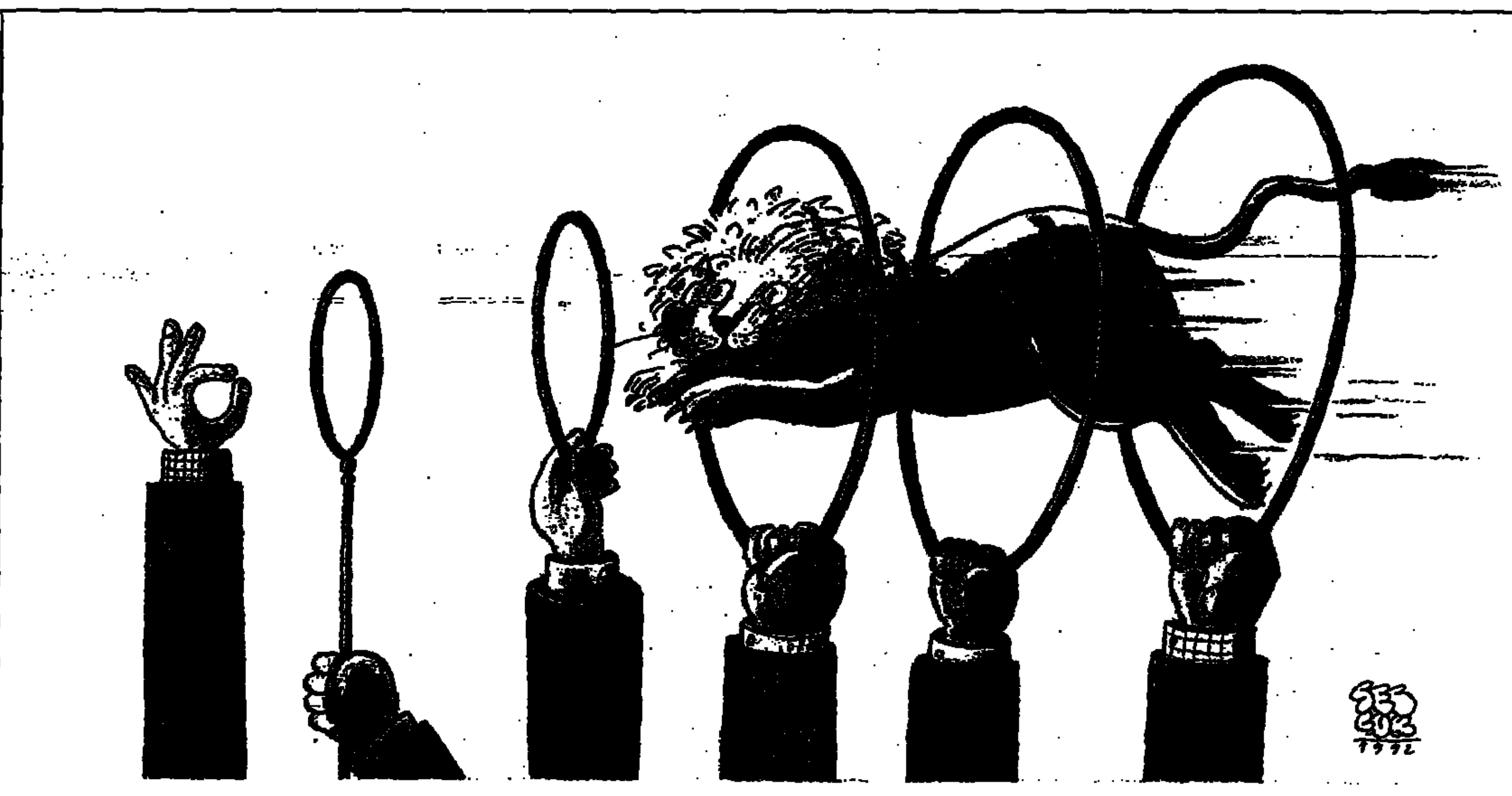
« ALORS, *j'ai compris que la femme voulait égaler l'homme.* » C'était en 1946. Dans un Japon en ruine et occupé par les Américains. Koichi Tsukamoto avait vingt-six ans et pressentait que rien ne serait plus jamais comme avant. Ses parents tenaient boutique de tissus à Sendai, au nord de la grande île, et vendaient des imprimés pour confectionner des kimonos. Un monde finissant. Désormais, les Japonaises rêvaient modernité. Pensaient facile et pratique. Se sentaient prêtes à remiser la superposition ancestrale de simples combinaisons de coton pour des sous-vêtements occidentaux. *« Elles étaient belles dans leur tenue traditionnelle. Mais cela ne facilitait pas leurs mouvements. »*

Assis dans les salons d'un grand hôtel parisien, Koichi Tsukamoto, les cheveux tout juste poivre et sel, ne dit pas si, au fond de lui, il approuve ces changements. Mais au sortir de la guerre, il a constaté le bouleversement. Et, comme nombre de Japonais victimes de cette guerre perdue, il a décidé de partir de zéro. *« Des cinquante-cinq soldats de ma section,* dit-il, *trois seulement sont revenus : j'étais l'un d'entre eux. Dieu avait préservé ma vie. Je devais le remercier en reconstruisant le Japon. Rien ne peut se faire sans croyance ni foi. »*

Pierre-Angel Gay

Lire la suite page 32

La folle audace du Crédit lyonnais



Candidat à sa propre succession, Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, peut présenter un bilan flatteur en termes de résultats. Pourtant les critiques se multiplient face à une stratégie si audacieuse qu'elle en paraît téméraire. Dans sa course à la mondialisation, la banque nationalisée a pris de gros risques. Ces derniers temps, on la retrouve dans tous les grands sinistres financiers : Maxwell, Olympia and York, MGM et Parretti, La Cinq, sans parler de ses engagements dans l'ex-URSS... Le pari de la croissance à tout va semble fou, même pour un établissement adossé à l'Etat. Mais il peut réussir...

Lire page 30 les articles d'Eric Leser et de François Renard

Industries de terroir

Que reste-t-il des industries traditionnelles ? « Le Monde de l'économie » entame, avec la Franche-Comté et la Savoie (lire page 31) un voyage de six semaines à travers la France de toujours

IMAGES d'Épinal, savons de Marseille, toile de Jouy, bérets basques, charentaises, « Baccarat », « Limoges », etc. Qui ne les connaît ? Ancrés au plus profond de la tradition, de l'histoire et du folklore, ils sont entrés dans le langage commun.

Qui sait, pourtant, ce qu'elles sont devenues, ces industries traditionnelles, vieilles d'un, deux, trois siècles ou plus, ces « industries de terroir », issues d'une région, d'une vallée ou d'une ville, dont elles ont si longtemps assuré la prospérité que leurs noms y restent à jamais attachés ?

Certaines ont purement et simplement disparu. D'autres ont changé de caractère : soit il n'en reste plus qu'artisanat ou folklore (dentelle de Calais, dinanderie de Villedieu-les-Poêles, etc) ; soit, à l'inverse, en sont issues de très grandes industries comme la sidérurgie, l'automobile, la mécanique lourde, ou le textile, qui n'ont plus rien à voir ni avec le métier d'origine ni avec le tissu local.

Il en survit pourtant, souvent malades, parfois condamnées, mais aussi de très vivaces. « Le Monde de l'économie » commence aujourd'hui un voyage de six semaines à travers la France des industries de toujours. Un itinéraire pointilliste, qui ne vise pas l'exhaustivité, mais prend l'exemple de quelques régions, où les savoir-faire restent vivants et les entreprises traditionnelles nombreuses.

Si on exclut l'agroalimentaire et les alcools, eux prospères dans tous les coins de l'Hexagone, mais délibérément écartés de l'enquête, on constate en effet que rares sont encore les régions où les « industries de terroir » ont su garder un poids important. Parmi celles-là, nous avons retenu – dans l'ordre de parution – la Franche-Comté et la Savoie, le Midi-Pyrénées, l'Alsace-Lorraine, le Centre, l'Aquitaine et la Méditerranée.

Pourquoi ces régions sont-elles encore riches de traditions locales, alors qu'ailleurs les survivances restent ponctuelles ? Pourquoi ces industries ont-elles survécu, avec, il est vrai, plus ou moins de difficultés, quand tant d'autres se sont éteintes ?

Chez les rescapés, quel que soit le secteur (arts du feu, travail du cuir, du bois, du métal, textile, papier, mécanique de précision, etc.) et malgré la diversité des situations, on retrouve quelques points communs : un créneau souvent étroit, mais durable, un savoir-faire précieux qui rejoint l'avance technique, une capacité d'adaptation aux modes comme aux mutations technologiques, une forte cohésion sociale sur le plan local, et un « goût du large » prononcé.

Mais le tableau général est loin d'être rose. « Aide-toi et le ciel t'aidera », telle a été la devise de ces micro, mini, ou moyennes entreprises. Car si elles sont tombées par milliers, si beaucoup restent menacées, c'est que, victimes du jacobinisme français, elles n'ont, contrairement à leurs voisines suisses, italiennes ou allemandes, reçu jusqu'à une date récente qu'un soutien très limité des pouvoirs publics. Et qu'elles ont souffert de toutes les tares de la petite et moyenne industrie française : individualisme, manque de fonds propres, frilosité, laxisme et successions difficiles...

Véronique Maurus



MASTERS EUROPÉENS DE COMMERCE

- Management Commercial et Marketing Direct
- Droit Européen Appliqué
- Audit Financier et Comptable

Admission : Diplôme universitaire 2e cycle, d'École de Commerce, d'École d'ingénieur ou reconnu équivalent.



MASTER EUROPÉEN DES AFFAIRES NEWCASTLE - PARIS - HAMBOURG

- Programme d'Échange entre l'EDC La Défense, la Newcastle Upon Tyne Polytechnic et la Hochschule für Wirtschaft und Politik de Hambourg
- Formation bilingue - Durée : 18 mois
- Concours ouvert aux titulaires d'un diplôme Bac+4

Renseignements et Inscriptions
47.73.63.41
70, Galerie des Damiers - La Défense 1
92400 Courbevoie
Métro : La Défense Esplanade

établissement d'enseignement supérieur privé

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LOGEMENT

L'épargne-logement rajeunie

La réforme des comptes et des plans d'épargne-logement aidera-t-elle réellement les futurs propriétaires ? Il est presque impossible de bénéficier pleinement de ses avantages

LE gouvernement a donné au mois de mars un petit coup de neuf aux bons vieux comptes et plans d'épargne-logement, produits phares de l'accession à la propriété. Le 14 mai dernier, une circulaire mettait les points sur les «i»...

Les comptes d'épargne-logement (CEL). – Les retouches apportées ne sont applicables qu'à compter du 31 décembre 1992. Pour ouvrir un compte, il faudra déposer au minimum 2 000 francs. Dès que le niveau des dépôts tombera en dessous de ce seuil, le compte sera obligatoirement clos. Le client perdra donc ses droits au prêt.

Sachant que le montant minimal était auparavant de 750 francs, les détenteurs de CEL qui sont à ce plancher devront impérativement remonter leurs dépôts jusqu'à 2 000 francs avant la fin de l'année s'ils ne veulent pas risquer une clôture intempestive (et devront se méfier, toujours, du petit jeu des dates de valeur). Autre changement apporté aux CEL : les versements devront s'élever au minimun à 500 et non plus à 150 francs.

Les plans d'épargne-logement (PEL). – Ce sont eux qui ont subi le plus de changements. La période d'épargne est réduite de cinq à quatre ans. Alors que le plafond des prêts est porté de 400 000 à 600 000 francs, celui des dépôts passe de 300 000 à 400 000 francs. *Ces mesures sont applicables à compter du 1er avril 1992. Si le plan est clos entre la troisième et la quatrième année, la prime versée par l'Etat est réduite de 50 %. Pour les prêts, la hausse du plafond est applicable aux demandes déposées à compter du 1er avril.*

Il est également appplicable aux prêts jumelés avec un compte d'épargne-logement (dans la limite d'un plafond de 150 000 francs, inchangé pour les CEL).

Lorsqu'un PEL arrive à terme, son titulaire n'est pas obligé de retirer ses fonds. Mais s'il le fait, il devra utiliser ses droits au prêt dans un délai d'un an. Sinon ses dépôts ne sécrètent plus de droits au prêt supplémentaires, seulement la rémunération habituelle. Disposition nouvelle : les plans ouverts après le premier avril 1992 ne pourront avoir une durée supérieure à 10 ans. Ceux ouverts avant cette date ne pourront dépasser ces dix ans que si le contrat initial et ses avenants le prévoyaient explicitement.

PATRIMOINE • *La circulaire rappelle également une série de dispositions réglementaires. Pour bénéficier de la cession de droits à prêt issus d'un CEL notamment, il faut soi-même être titulaire de droits à prêt provenant d'un CEL ou d'un PEL. Pour bénéficier de la cession de droits au prêt d'un PEL, il faut soi-même être titulaire d'un PEL depuis au moins trois ans. Par ailleurs, la cession d'un PEL (capital, intérêts, droits à prêt, et prime) ne peut être effectuée qu'au profit des personnes suivantes : le conjoint, les ascendants, descendants, oncles, tantes, frères, sœurs, neveux et nièces, les conjoints des frères, sœurs et descendants.*

Un compte ou un plan d'épargne-logement peut être ouvert au nom d'un enfant mineur et forme son patrimoine. *«Il appartient aux établissements de crédit de veiller à ce que les intérêts des enfants mineurs ne soient pas lésés, en particulier en cas de clôture de plans ou de comptes d'épargne-logement ouverts à leur nom comme en cas d'utilisation des droits à prêt issus de ces plans ou comptes. Ils doivent notamment exiger la signature de chacun des parents lors de ces opérations.»*

Un prêt d'épargne-logement ne peut être utilisé pour financer les frais notariés, les droits de succession, l'acquisition d'actions de sociétés immobilières d'investissement (SCI) ou de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). En revanche, il peut financer l'acquisition en pleine propriété d'un parking ou d'une place de stationnement, *«sous réserve que les acquéreurs soient propriétaires de leur résidence principale et que ces parking ou place de stationnement soient situés à proximité de cette résidence principale»*. Enfin, il ne peut être octroyé pour le seul achat d'un terrain. Il faut que celui-ci soit destiné à la construction et que la demande de prêt inclue simultanément les dépenses de construction.

Un même emprunteur ne peut financer concomitamment une résidence principale et une résidence secondaire. Quel que soit le régime matrimonial, chacun des conjoints peut bénéficier d'un prêt maximum, sous réserve que le prêt total par objet soit limité à 600 000 francs.

Mais, pour bénéficier d'un prêt de 600 000 francs sur quinze ans, il faut avoir obtenu 91 029 francs d'intérêts cumulés. Plus que jamais, il faut donc avoir les moyens d'appliquer le secret du PEL : déposer dès l'ouverture un gros capital et acquitter ensuite de petites mensualités. Mais, même dans ce cas, on n'y arrive pas sur 4 ans! Car, même en supposant un coquet versement initial de 385 600 francs et 300 francs par mois (soit au total 400 000 francs de dépôt), on ne sécrète que 77 220 francs d'intérêts ouvrant droit à prêt.. et on ne peut emprunter les 600 000 francs que sur 12 ans (ce qui représente des mensualités de 6 107,88 francs).

Pour pouvoir emprunter la somme maximale sur 15 ans, il faut donc modifier le cocktail.

Par exemple en prolongeant l'épargne sur 10 ans et en abaissant le versement initial (143 033 francs). Mais dans ce cas, on n'atteint plus le maximum de dépôt de 400 000 francs...

Françoise Vayssе

HUMEUR • par Josée Doyère

Rendez-moi l'«Espérance»

MOI, la *mer*, ça m'a toujours fait rêver... Sans doute parce que ces hommes, des Phéniciens aux Vikings, puis à Colomb et Bougainville (vous pouvez allonger la liste...) se lançaient sur l'immensité salée, parfois *«ivres d'un rêve héroïque et brutal»*, à bord de coques de noix que l'océan pouvait briser d'une pichenette, sans même se mettre en colère.

Aujourd'hui, la planète, on la connaît, mais les marins des grandes compétitions, Transat en solitaire, Route du rhum ou America's Cup, vivent encore la grande aventure, eux qui affrontent tempête ou calme plat, et ces «quarantièmes rugissants», qui nous font peur, à nous les terriens. L'océan leur prouve, jour après jour, que l'équipement le plus technologiquement sophistiqué ne sert de rien quand l'élément liquide se déchaîne... Ils me donnent à rêver, les Philippe Poupon, Florence Arthaud, Loïc Peyron, Titouan Lamazou ou Laurent Bourgnon.

Mais le rêve avorte, dès que j'allume la radio, à toute heure du jour, car j'entends *Fujicolor-II, Fleury-Michon-XI, Primagaz*... ou naguère *Elf-Aquitaine, Jet-Services*. Et l'image vient, immédiate, de boîtes de conserves, de rouleaux de pellicules, de bonbonnes de gaz plus ou moins éraillées, flottant sur la grande bleue... Sur les plages, quand la mer, cette grande poubelle, les rejette, on appelle ça de la pollution. Et nous faire penser à la pollution avec l'aventure, faut le faire! Pour autant que j'aie écouté *Pierre-1er* pourrait racheter l'ensemble. Le nom est royal, digne des grandes courses en mer. Mais il ne s'agit ni du roi d'Aragon, ni de l'empereur du Brésil, ni du Cruel, roi de Castille, ni du Justicier, roi de Portugal... mais bien d'un promoteur immobilier.

J'entends bien. Les trimarans et autres voiliers rapides coûtent une fortune et seules les entreprises peuvent financer de telles courses en mer. Tout sportif est ainsi perpétuellement à la recherche d'un «sponsor», passage obligé sur la route de l'aventure et de l'exploit.

Manque de chance, les sponsors en question, même s'ils sont fanas des courses en mer, y voient aussi et surtout le moyen de se faire une méga-pub, car les affaires sont les affaires. Et s'ils sont indécents, de faire prendre les ris à leurs pompes à essence ou à leurs boîtes de conserve, ils n'en ont cure.

Imagine-t-on Christophe Colomb baptisant son navire amiral du nom d'un usurier? Remarquez, je me suis laissé dire que la *Santa-Maria* s'appelait à l'origine *Maria*, tout simplement, du nom d'une demoiselle de petite vertu, et que *Nina*, c'est une petite fille, mais c'est aussi une fille de joie... Mais où sont la *Cybèle*, la *Thétis*, l'*Espérance* et l'*Etoile* de Bougainville, l'*Amazone* et l'*Astrée* de La Pérouse, la *Favorite* et l'*Artémise* de Laplace?

Encore aujourd'hui, dans la Royale (le *Floréal*) comme dans le commerce (le *Monte-d'Oro*, un cargo), on fait souvent appel à l'histoire ou à la géographie. Il y a même un carferry qui s'appelle *Champs-Elysées*... Sans parler des Norvégiens qui alignent, entre autres, un *Sovereign-of-the-Seas*.

S'il vous plaît, Messieurs les Sponsors, rendez-moi mes rêves, redécouvrez le *«grand poème de la mer, infusé d'astres et lactescent»*, quitte à relier le beau nom choisi pour l'aventure à celui de votre marque, dans les espaces réservés, spots télé, messages radio, placards dans les journaux ou affiches.

LA COTE DES MOTS

Centre commercial

L'arrêté du 17 février 1986, relatif au vocabulaire de l'urbanisme et du logement, ordonnait aux administrations, services, établissements, institutions et organismes dépendant de l'Etat d'utiliser dorénavant *centre commercial* à la place des anglo-américains *shopping centre* et *shopping center*, au sens d'*«ensemble de bâtiments commerciaux entourés d'une aire de stationnement»*.

Un an plus tard, le 18 février 1987, un autre arrêté – concernant les termes économiques et financiers – revenait sur *shopping-center* (écrit avec un trait d'union, cette fois...), pour préconiser fermement l'emploi de ce même *centre commercial*, avec une définition un peu différente : la surface de stationnement n'encercle plus forcément les bâtiments!! (*«Grande surface de vente rassemblant plusieurs commerces et comprenant un parc de stationnement»*).

Les Québécois sont sans doute plus près du terme anglo-américain lorsqu'ils disent *centre d'achat (s)*, puisque *shopping (-) center* équivaut, littéralement, à «centre pour faire des achats». Mais cette expression pourrait, chez nous, entraîner une confusion avec *centrale d'achat (s)*, qui désigne autre chose : une association de commerçants, d'artisans ou de particuliers gérant les commandes d'approvisionnement des magasins qui lui sont affiliés.

Sans donner une définition qui s'applique à tous les *centres commerciaux* de Paris, par exemple, les auteurs du petit guide *Logiciel et épinglette* ont actualisé avec bonheur l'acception officielle : *«Groupe de magasins de détail, qui peut comprendre généralement un ou plusieurs magasins à grandes surfaces et divers services (notamment postes, banques), occupant un ensemble de bâtiments donnant sur un parc de stationnement dans une zone urbaine ou à proximité»*.

Cette définition «ratisse» effectivement large, et correspond plutôt bien à la notion actuelle de centres qui peuvent comporter, aussi, des restaurants, des salles de cinéma, un poste de police... parfois au sein d'un unique bâtiment, gratte-ciel ou immeuble plus modeste.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

LA BRI CRITIQUE L'UEM. Dans son rapport annuel, 15 juin, la Banque des règlements internationaux (BRI) a émis des réserves sur le projet d'union économique et monétaire, notamment les *«incertitudes liées aux critères de convergence»* qui rendront difficles *«les résultats économiques d'ensemble»* sur la productivité, le chômage et l'inflation (*le Monde* du 16 juin).

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL DE 0,3 % EN MAI selon les calculs provisoires de l'INSEE. Cette progression a été identique depuis janvier. Sur un an, de mai 1991 à mai 1992, l'augmentation a été de 3,1 % (*le Monde* du 16 juin).

DIFFICILES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE. Lors de l'ouverture de la négociation le 15 juin sur l'avenir financier du régime d'assurance-chômage, les partenaires sociaux ont mis en cause l'accord de décembre 1991, qui n'a pas rapporté les économies et les recettes attendues (*le Monde* du 17 juin).

VERS UN COMPROMIS SUR LE BUDGET COMMUNAUTAIRE. Les ministres des affaires étrangères des Douze réunis le 15 juin à Luxembourg ont délibéré des propositions budgétaires de la Commission européenne pour 1993-1997. Le plafond des dépenses communes est égal en 1992 à 1,20 % du PNB communautaire; la Commission propose de le relever progressivement jusqu'à 1,37 % du PNB en 1997 (*le Monde* du 17 juin).

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE RETARDÉE. Les ministres de l'agriculture des Douze, réunis les 15 et 16 juin, ne sont pas parvenus à adopter l'ensemble des règlements mettant en forme juridique l'accord sur la réforme de la PAC conclu le 21 mai.

Pierre Bérégovoy a annoncé le 18 juin que des décisions seraient arrêtées *«avant la fin du mois de juillet»* en faveur de l'agriculture. Des manifestations contre la PAC ont eu lieu le 19 juin dans le Loiret après celles de Toulouse et de Versailles du 9 juin (*le Monde* des 18, 19 et 20 juin).

LE DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN EN HAUSSE. En avril, il a augmenté de 25 % par rapport à mars, atteignant 6,97 milliards de dollars (37 milliards de francs), alors qu'il n'avait cessé de se réduire depuis la fin de 1990.

... à l'autre

MARDI 23 JUIN. Paris. Auditions ouvertes au Sénat sur les conséquences de la réforme de la politique agricole commune (PAC) : Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et, le 24, Raymond Lacombe, président de la FNSEA.

La Commission de prévention de la corruption de la vie publique remet ses premières conclusions à Pierre Bérégovoy.

France. Journée nationale «Santé morte» pour protester contre les projets de contrôle des dépenses de santé.

MERCREDI 24 JUIN. Paris. Débat sur la réforme de la PAC à l'Assemblée nationale. Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes.

Remise des Oscars du mécénat par l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial.

Manifestation des personnels miniers, en grève pour vingt-quatre heures, pour protester contre les projets de réforme de leur régime de sécurité sociale.

Londres. Assemblée générale annuelle du Lloyd's, le premier marché mondial de l'assurance.

Bruxelles. Conseil des ministres de l'industrie.

Luxembourg. Conseil des ministres du travail des Douze : examen d'une directive communautaire sur l'aménagement du temps de travail.

Israël. Elections législatives.

JEUDI 25 JUIN. Washington. Réunion des ministres de l'économie latino-américains à l'invitation du secrétaire américain au trésor à propos du sommet du Groupe des 7, début juillet à Munich (jusqu'au 26).

Argentine. Rencontre des présidents d'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay pour discuter de la création d'une zone de libre-échange (jusqu'au 27).

Istanbul. Sommet inaugural de la coopération économique de la mer Noire, avec signature d'un accord de coopération entre les pays riverains.

VENDREDI 26 JUIN. Lisbonne. Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze (jusqu'au 27).

DIMANCHE 28 JUIN. Congo. Deuxième tour de l'élection présidentielle.

LUNDI 29 JUIN. Budapest. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (pour la première fois dans un ancien pays communiste).

LOIS ET DÉCRETS

OAT 8,5 %

Le ministère de l'économie et des finances vient de créer une ligne d'obligations assimilables du Trésor (OAT) d'une valeur nominale de 2000 francs et portant intérêt de 8,5 %, soit 170 francs par obligation remboursable le 25 octobre 2008.
Arrêté du 2 juin 1992, *Journal officiel* du 7 juin 1992, p. 7575.

Femmes en difficulté

Des fonds d'incitation à la formation des femmes en difficulté sont mis en place. Les aides prennent en charge les frais de garde d'enfants ou d'aide à domicile des personnes dépendantes âgées ou handicapées et permettent aux femmes de poursuivre une formation pour rechercher un emploi. Les bénéficiaires prioritaires appartiennent à l'une des catégories suivantes :

– Les femmes isolées sans emploi ou ne disposant que de faibles ressources ayant au moins un enfant à charge ou s'occupant d'une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées.

– Les femmes bénéficiaires de l'allocation de parent isolé ou du RMI.

– Les femmes en chômage de longue durée ou dont le conjoint est dans cette situation.

Décret nº 92505 du 10 juin 1992. *Journal officiel* du 12 juin 1992, pp. 7717 et 7718.

Laveries automatiques

Un décret annonce des mesures de sécurité concernant les essoreuses et les machines à laver mises à la disposition du public dans les laveries automatiques. Les exploitants devront s'assurer au moins une fois par jour du bon fonctionnement de leur matériel et apposer dans leur établissement une affiche visible mentionnant un numéro de téléphone où la clientèle peut signaler les anomalies de fonctionnement.
Décret nº 92-491 du 4 juin 1992, *Journal officiel* du 6 juin 1992, p. 7534.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX) lance un appel d'offres pour la fourniture de deux lots d'engrais pour la campagne agricole 1993/1994 :

– Lot 1 : 30 000 tonnes de NPKSB ;
– Lot 2 : 12 000 tonnes d'Urée 46 % N.

Date limite de remise des offres : le 5 août 1992 à Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso).

Le cahier des charges peut être retiré au prix de : 1 500 FF, auprès de la CFDT, 13, rue de Monceau, 75008 Paris (Attention DDR) – Téléphone 42-99-54-52. – Telex nº 644 839 F – Télécopie nº 43-59-50-13, ainsi qu'auprès de la SOFITEX au Burkina-Faso.

L'ÉCONOMIE

ACTUALITÉ

Les « golden boys » russes broient du noir

Après deux ans d'euphorie, rien ne va plus pour les Bourses de commerce de la Communauté des Etats indépendants qui devaient tenir un congrès à partir du 21 juin au Tadjikistan

Coup dur pour les Bourses de commerce de l'ex-URSS : l'augmentation des prix des matières premières en Russie, décidée le 18 mai, a brutalement stoppé la vente libre d'une partie de la production d'Etat, qui constituait, avec l'alimentation, le principal « fonds de commerce » des Bourses. Une épreuve qui, s'ajoutant à une série de déboires récents, marque la fin de l'âge d'or pour les huit cents Bourses officiellement répertoriées, symbole du nouveau « capitalisme sauvage » russe.

Depuis 1990, ces Bourses avaient poussé comme des champignons sur tout le « territoire du rouble ». Très populaires avant la Révolution bolchevique, puis totalement interdites pendant trois quarts de siècle, elles ont connu une époque bénie en 1991, permettant à quelques débrouillards de se constituer de véritables fortunes. Sans que rien ne vienne entraver leur essor, elles se sont construites librement sur les ruines du Gosnab, ancienne intendance nationale qui mettait en relation acheteurs et vendeurs de matériel et matières premières. Dans la foulée, elles ont permis la création d'un essaim de banques et de nouvelles structures commerciales, comme les bureaux de courtiers, qui par centaines se sont pris à rêver de Wall Street.

Dans l'improvisation et la pagaille la plus complète. Un exemple parmi d'autres : le 6 avril dernier, à la Bourse des marchandises et des matières premières de Moscou (RTSB) s'échangeaient pêle-mêle 67 tonnes de tuyaux, 57 000 litres de vin sec et 74 tonnes de meubles de cuisine. Le tableau des échanges aurait tout aussi bien pu afficher des balles de tennis ou des cordes de guitare, car tout se vend ici, que la Bourse soit dite « spécialisée » ou non. Les ordinateurs faisant encore défaut, c'est avec une impressionnante liste de papiers dans les mains que les très jeunes « brokers » réalisent quotidiennement les affaires pour leurs clients.

JUNGLE • Dans ces nouveaux « temples des affaires », il ne faut s'étonner de rien. Ni de voir un *colonel de l'armée rouge prendre* les commandes... du service de relations publiques d'une des plus grandes Bourses de commerce ! Ni de trouver des marchés installés dans les anciens locaux du Parti communiste ! Ni de constater que l'objet d'âpres négociations entre deux « golden boys » n'est autre... qu'une paire d'Adidas ! Jusqu'à présent, les affaires en Russie étaient juteuses, puisque fondées sur le principe de la spéculation et totalement épargnées par les problèmes de pénurie.

Or, depuis le début de l'année, les choses vont de mal en pis. L'Etat, en tentant de mieux contrôler cette « jungle » et en multipliant *les décisions, pour la* plupart pourtant d'inspiration libérale, a progressivement étranglé les Bourses. D'abord sont venus les impôts : de 50 % à 75 % sur chaque opération, selon les Républiques. Ce qui a eu pour effet la création d'un ballet incessant de valises clandestines bourrées de roubles. *« Nous ne cherchons pas à empêcher cela car cette législation est aberrante »*, s'insurge Valery Neverov, président de la Bourse Hermès, résumant ainsi le sentiment général.

Puis ce fut la libération des prix au mois de janvier, qui, jointe *à l'effet des impôts*, a provoqué de graves problèmes de liquidités et a abouti à la chute d'au moins un tiers du volume d'affaires réalisé par les Bourses.

CONCENTRATION • Le 20 mars dernier, c'est une loi – la *première concernant l'activité des* Bourses – qui a fait le ménage. Les marchés « organisés » doivent désormais remplir certains critères comme celui, essentiel, de ne s'occuper que des conditions de vente et de se désengager, d'ici au 1er janvier 1994, de toutes participations *dans des sociétés commerciales*. Une liste de biens interdits à la vente (l'immobilier, les œuvres d'art, les armes notamment) a été publiée et un représentant de l'Etat devrait être nommé dans chaque région pour les surveiller.

Résultat : les trois quarts des *Bourses se sont transformées en* vulgaires maisons de commerce afin d'échapper à ces règles. Les autres ont resserré les rangs pour consolider leurs positions, en signant notamment des accords de coopération. Un véritable phénomène de concentration est en *train de transformer le secteur.* Une restructuration d'autant plus nécessaire que les velléités nationalistes, de part et d'autre de chaque frontière de la CEI, ont compliqué très sérieusement le travail des courtiers. Les licences d'exportation s'obtiennent au compte-*gouttes. Beaucoup choisissent de* s'en passer, en toute illégalité.

La hausse brutale des prix des matières premières à la mi-mai est vue par les boursiers comme un ultime « coup de pied de l'âne », car elle leur enlève la part la plus rentable de leurs activités. Depuis *plusieurs années en effet*, les entreprises russes pouvaient vendre librement sur le marché 40 % *de leur production, dès lors que* les 60 % restants respectaient les prix fixés par l'Etat. Ceux-ci étaient très bas. *La* « part officielle » du pétrole, par exemple, se vendait 350 roubles la tonne aux organismes d'Etat. Beaucoup plus sur les Bourses, qui servaient d'intermédiaires et faisaient monter les enchères. Aujourd'hui la totalité du pétrole produit se vend dans une fourchette de 1 800 à 2 000 roubles la tonne. Plus question donc de vente libre. Une perte sèche qui menace plusieurs dizaines de Bourses de disparition pure et simple.

La mesure n'est pas le simple fait du hasard. *« Le gouvernement redoute une trop forte spéculation car il prépare la libération totale des prix de l'énergie d'ici quelques mois »*, explique le président d'une compagnie de courtiers, qui préfère garder l'anonymat. Mais, du coup, les présidents de Bourses – très souvent d'anciens professeurs d'université qui avaient caressé un moment l'idée de créer un marché à terme – sentent leur pouvoir *vaciller. Car le gouvernement de* Russie, imité par d'autres, a manifestement l'intention de réduire la puissance et le nombre de ces organismes qui ont, par-dessus le marché, une image déplorable auprès de la population.

***MARKETING* •** *Flairant le danger*, les Bourses de commerce ont depuis plusieurs mois entamé une vaste opération de charme en subventionnant notamment l'organisation d'œuvres de charité et la restauration d'églises. Plusieurs de leurs présidents n'hésitent d'ailleurs pas à se faire baptiser à grand renfort de publicité ou à requérir les services d'un prélat *orthodoxe lors de soirées de gala.*

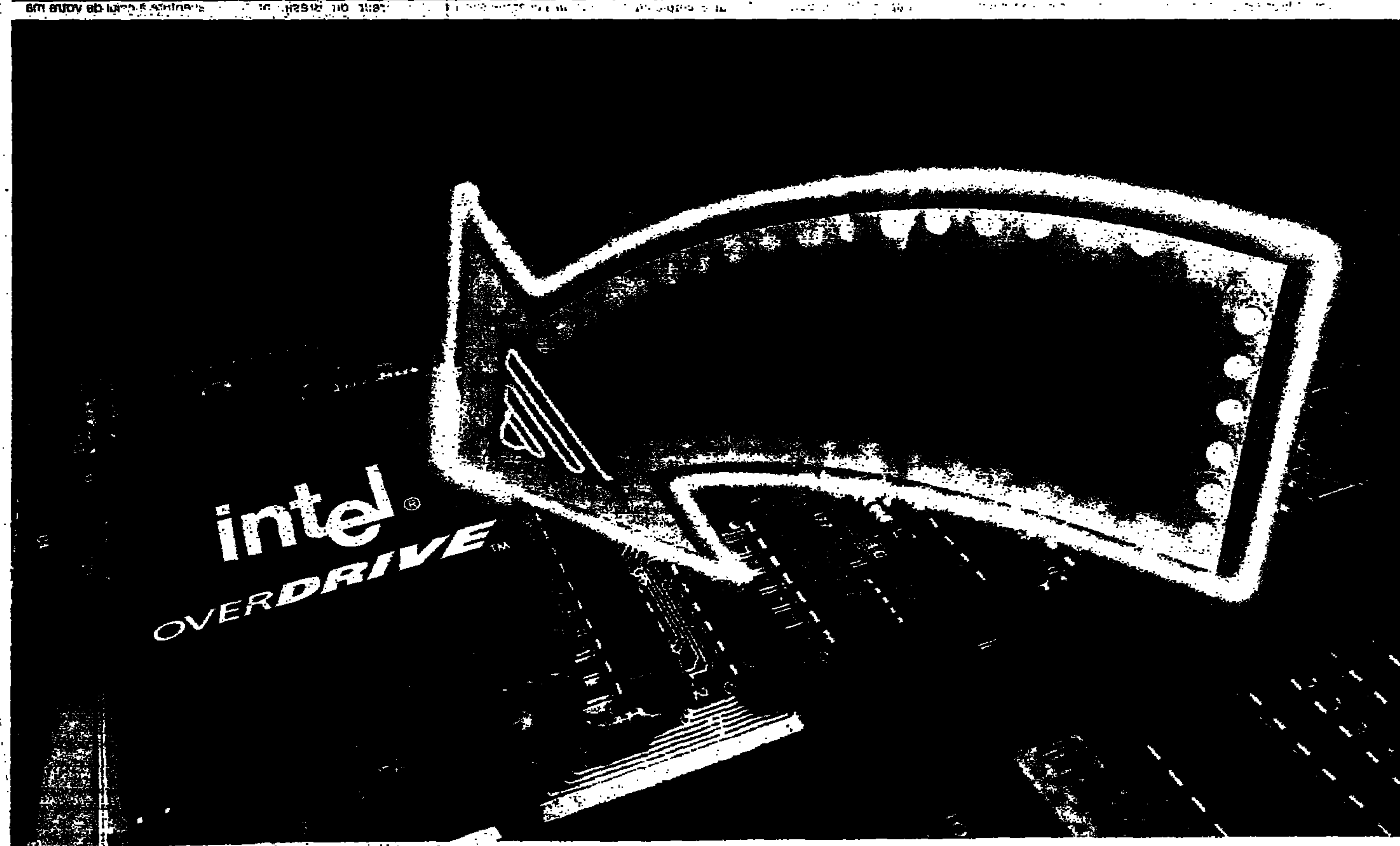
Cette forme de « marketing » sera-t-elle suffisante ? On peut en douter d'autant que la Guilde des courtiers, créée au début de cette année, a fait savoir qu'elle pourrait bien se passer des Bourses et continuer ses opérations où bon lui semble. Le nombre d'affaires qui se traitent hors des « marchés organisés », sur ce qu'on appelle le *« marché gris », augmente de* façon considérable selon le journal *Kommersant*. Avec tous les risques de perte de contrôle que cela comporte.

Après toutes ces déconvenues, la balle est aujourd'hui dans le camp des professionnels. Le 21 juin, le congrès des soixante-sept plus grosses Bourses devaient se réunir en congrès à Douchanbé *au Tadjikistan. Ce puissant lobby*, composé des hommes les plus riches de la CEI, est bien décidé à se défendre becs et ongles contre ce qu'il considère être une attaque supplémentaire de la part d'anciens communistes.

Son objectif numéro un est *d'abord d'empêcher la création* de véritables frontières économiques entre les Républiques. *« Nous voulons préserver une union économique »*, commente Serguei Babich, président de la Bourse ukrainienne.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la part de ces capitalistes acharnés que d'annoncer, dans ce but, la création d'une « Internationale des entrepreneurs ». Il ne faut décidément s'étonner de rien dans l'ex-URSS !

Isabelle Mandraud



Intel486™ : l'assurance-vie de votre investissement informatique.

Intel présente les processeurs OverDrive™

Vos besoins évoluent? Avec le i486™, les performances de votre ordinateur évoluent aussi! Et en souplesse. Il vous suffit d'installer le nouveau processeur OverDrive pour augmenter jusqu'à + 70% les performances de votre ordinateur.

Des performances supplémentaires qui, jour après jour, maintiennent votre matériel à la pointe du progrès.

Des performances supplémentaires qui s'appliquent à plus de 50.000 logiciels compatibles et permettent aussi de faire fonctionner plus rapidement et en même temps plusieurs applications sous Windows*

Le processeur Intel OverDrive, c'est le moyen le plus simple et le plus économique de donner, dès que vous le désirez, un "coup de fouet" à votre ordinateur i486.

Soyez bien sûr que votre prochain ordinateur est équipé d'un i486; c'est véritablement l'assurance-vie de votre investissement!

intel®

Intel486, i486 et OverDrive sont des marques déposées de Intel Corporation. *Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation.

هكذا من الأصل

La folle audace du Crédit lyonnais

Jean-Yves Haberer devrait ces jours-ci être reconduit à la tête de l'établissement bancaire. Pourtant, sa stratégie ambitieuse jusqu'à la témérité est loin de faire l'unanimité: L'expansion à marche forcée s'est accompagnée d'une accumulation de risques sans précédent

LE sujet de conversation préféré de tout banquier qui se respecte n'est pas Maastricht ni l'évolution des taux d'intérêt, mais l'avenir du Crédit lyonnais et de son président, Jean-Yves Haberer. A force de vouloir faire *« tous les métiers sur tous les marchés »*, le Lyonnais est devenu malgré lui le plus médiatique et le plus controversé des grands établissements bancaires français. Même les politiques s'y intéressent, *non sans arrière-pensées*.

Coïncidence troublante, le 9 avril, le jour de la publication par la banque de ses comptes pour 1991, le Sénat par la voix de Charles Pasqua annonçait la création d'une commission d'enquête sur sa gestion. Depuis, plus personne n'a entendu parler de cette commission mais l'effet d'annonce a été réussi.

De là à développer *un complexe de persécution, il y a un pas* que la maison du boulevard des Italiens a déjà franchi. Derrière ses murs épais, le siège du Lyonnais prend parfois des allures de forteresse assiégée. Les dirigeants se sentent victimes de l'acharnement des journalistes et plus encore de la jalousie de leurs confrères.

Tant d'ambitions affichées, tant d'acquisitions spectaculaires et tant de parts de marchés conquises depuis la fin des années 80 ont considérablement dérangé les habitudes d'un monde qui se veut *raisonnable et discret*. Les concurrents, pas toujours bien intentionnés, de Jean-Yves Haberer en sont convaincus, sa logique « impériale » est vouée à l'échec face à l'*accumulation des risques*.

Et de citer, pêle-mêle, une litanie de « casseroles » et de participations dangereuses de Parretti-MGM (Metro Goldwyn Mayer) à *Olympia and York* en passant par Maxwell, l'ex-URSS, la Sasea, la Cinq, Pelège, SMT-Goupil, VEV-Prouvost, Hachette, Usinor-Sacilor, Concept, Pinault-CFAO, Adidas, Air outre-mer-Minerve, etc.

VOLONTÉ • Plus que le personnage, c'est bien la stratégie de Jean-Yves Haberer qui est montrée du doigt. Sa volonté de construire coûte que coûte un établissement *mêlant à la fois* la banque universelle en Europe, une présence forte aux quatre coins du monde, des prises de participations industrielles massives et des coups financiers l'entraînerait dans une logique infernale. Celle du toujours plus grand, toujours plus ambitieux et toujours plus... risqué.

L'acquisition en novembre 1991 par la filiale du Crédit lyonnais, Altus Finance, *pour 3,25 milliards de dollars* (17 milliards de francs) du portefeuille de *junk bonds* (obligations à hauts risques) de la compagnie d'assurance américaine Executive Life en est la *parfaite illustration*. C'est un pari pur et simple sur la reprise économique aux Etats-Unis et la possibilité pour les entreprises d'outre-Atlantique de rembourser des *prêts à des taux extrêmement élevés*. Au dire de la plupart des experts, très dubitatifs l'an dernier, l'opération devrait se solder par un succès spectaculaire.

TROIS AXES • Face aux critiques, les hommes d'Haberer font bloc et répètent inlassablement les mêmes arguments. Ce qui compte, c'est la stratégie à long *terme et pas les incidents inévitables dans une conjoncture politique* et économique troublée.

Il s'agit de profiter d'une *« occasion historique exceptionnelle »*. Les banques américaines, *anglaises, japonaises* et allemandes sont les unes sans moyens et au creux de la vague, les autres fragilisées et les dernières occupées (par la réunification). Quant *aux françaises, elles manquent* d'ambition. *Il* y a une place à prendre. Il est clair que la personnalité de Jean-Yves Haberer pèse également d'un grand poids dans *la volonté de grandeur du Lyonnais*. Très marqué par sa mise à l'écart brutale après quatre ans passés à la tête de Paribas de 1982 à 1986, Jean-Yves Haberer avait *même été* qualifié en janvier 1989 de *« no Idea man »* (l'homme sans idées) par la revue britannique *Euromoney*.

Sa réponse fut cinglante. Passé un délai de réflexion qu'il *s'était accordé en prenant* les commandes en septembre 1988, il a accumulé *depuis les opérations* spectaculaires, les risques et les inimitiés.

Il peut en tout cas s'enorgueillir d'être aujourd'hui à la tête de la huitième banque du monde *par le total du bilan, juste derrière le Crédit agricole et six établissements japonais*. Le Lyonnais est d'ores et déjà la première des trois « vieilles » (BNP, Société générale, Crédit lyonnais) et se verrait bien passer devant le Crédit agricole.

Pour assouvir ses ambitions, la banque n'a pas lésiné sur les moyens en se développant simultanément sur trois axes : la constitution – *presque achevée* – d'un réseau couvrant *toute* la Communauté européenne, une présence forte un peu partout dans le monde et la banque-industrie.

> Réussir par un effet de masse à s'assurer un bon niveau de rentabilité

Même sur le plan social, la gestion du personnel se veut *dynamique. Le Crédit lyonnais* a mis en place en France il y a quelques jours un dispositif destiné à encourager les départs volontaires. L'objectif n'est pas de réduire les *effectifs mais de maintenir* le niveau des embauches pour *« apporter du sang neuf »*.

Aux côtés de ses 2 639 agences françaises, le Lyonnais aligne le *premier réseau* bancaire international avec 1 500 agences et succursales dont 700 en Europe, 470 sur le continent américain, près de 300 en Afrique et plus de 80 en Asie-Pacifique.

Mais Jean-Yves Haberer est aussi l'inventeur du concept de banque-industrie en France. Plutôt que de s'allier avec une banque allemande – la tentative avec la *Commerzbank* a *totalement* échoué – il a préféré s'inspirer de la stratégie des établissements d'outre-Rhin qui possèdent des *participations importantes* dans le capital des grandes entreprises. Un moyen de s'assurer de la fidélité d'un client et de concurrencer l'autre idée à la mode : la banque-assurance.

La banque-industrie n'est pas qu'un montage intellectuel : le portefeuille de participations industrielles du Lyonnais, *via* notamment Clinvest, a été porté en cinq ans de 5 milliards à *37,6 milliards de francs* !

Quand les banques concurrentes ont le sentiment que le Lyonnais comme le « Big Brother » de George Orwell est partout, ce n'est pas complètement faux. Il est *entré l'an dernier dans* le capital de 300 entreprises avec des mises allant de 75 000 francs à 3 milliards de francs pour prendre 20 % d'Usinor-Sacilor. Le seul portefeuille de PME regroupe de 700 à 800 *participations*. Alors, folie des grandeurs, mégalomanie ou trait de génie ?

A force de prédire chaque année des résultats désastreux, les adversaires de Haberer en sont *pour leurs frais. La maison semble* tenir le choc et affiche encore en 1991 des résultats appréciables de 4 milliards de francs, dont 3,16 milliards pour la part du groupe, *contre* 3,7 *milliards* en 1990. Il s'agit de la deuxième performance de tous les temps.

PROVISIONS • Il faut bien reconnaître *qu'en* 1991 le Crédit lyonnais a pu constituer un montant record de provisions (9,6 milliards de francs, soit + 48 %) grâce à un résultat d'exploitation non moins record (13,3 milliards, en hausse de 14 %). *La couverture* globale des risques, le fameux « ratio Cooke », est largement dans la norme de la plupart de ses concurrents, près de 9 %, alors que le minimum imposé à la fin de 1992 est de 8 %.

Jean-Yves Haberer s'est ainsi donné les moyens de sa politique universelle en entamant une *véritable course aux fonds propres*. Ceux-ci sont passés de 22 milliards de francs en 1988 à 50 milliards en 1991 – le deuxième rang en France derrière le Crédit agricole, – *ce qui* a permis de digérer une envolée du total du bilan de 1 087 milliards en 1988 à 1 587 milliards à la fin de l'année dernière.

Mais derrière les chiffres rassurants les doutes ne manquent pas. *« Quand on cherche à aller un peu au fond des choses, on découvre des pratiques étonnantes en termes de qualité de comptes »*, affirme un analyste financier. La bonne tenue des profits en 1991 tient pour une part non négligeable à des changements de *méthodes comptables. Ils ont* permis d'engranger 940 millions de francs supplémentaires.

HEXAGONE • En outre, d'une année sur l'autre la répartition *géographique des bénéfices* évolue de façon considérable. La part du résultat net provenant de France est descendue en 1991 à 37 % contre 69 % en 1990, celle des *filiales européennes est passée* de 21 % à 26 % et celle du reste du monde de 10 % à 37 %. Etonnant, quand dans le même temps l'ensemble des banques françaises améliorent leur rentabilité dans l'Hexagone.

Aux yeux des analystes financiers, les fonds propres ont été gonflés artificiellement à l'occasion de l'entrée de la banque dans le capital *d'entreprises publiques* comme Altus Finance, Rhône-Poulenc, Usinor-Sacilor et sans doute très prochainement l'Aérospatiale.

A chaque fois, le Lyonnais *transforme* son investissement en fonds propres dans son bilan. A ceci près qu'il ne s'agit pas de liquidités sonnantes et trébuchantes mais de titres dont la *valeur fluctue. Quand l'agence* internationale Moody's a abaissé en septembre 1991 la notation du groupe sur ses émissions à long terme, elle a évoqué cet argument.

Au-delà *de ces querelles d'experts*, la question la plus lancinante est de savoir si les provisions sont suffisantes.

Certains banquiers n'hésitent *pas à considérer que le joueur de* poker qu'est Jean-Yves Haberer réalise systématiquement des provisions insuffisantes. Même la Commission bancaire s'en est émue et a demandé au début de l'année au *Lyonnais* de provisionner une partie de ses créances (4,4 milliards de francs) sur l'ex-URSS. Par un tour de passe-passe qui a fait frémir la profession, la banque avait *réussi à étaler* sa perte sur vingt-cinq ans en utilisant un système d'assurance-remboursement.

« Tout nouveau président du Lyonnais, s'il voulait assainir la situation, serait condamné à afficher des pertes pendant au moins deux ans », explique un détracteur de Jean-Yves Haberer.

Il est vrai que la liste des mésaventures et des *opérations* à risques fait froid dans le dos. Il faut être une banque adossée à l'Etat pour pouvoir les assumer avec autant de sérénité apparente.

ISSUE • *Alors, quelle peut-être l'issue ?* L'activité bancaire a ceci de particulier qu'elle ne se juge qu'*a posteriori*. Le bénéficiaire ou la victime de la stratégie tous risques de Jean-Yves Haberer, ce ne sera sans doute pas lui, mais son *successeur*. Un grand assureur, que des rumeurs plaçaient à la tête du Crédit lyonnais pour remettre la maison dans le droit chemin, affirmait en souriant qu'il y trouverait un intérêt *« mais sur un plan purement intellectuel »*.

De l'avis même des dirigeants de la banque, la réussite ou l'échec vont dépendre de deux facteurs : la taille critique et la cohésion des *différentes activités*. L'espoir du Lyonnais, c'est de réussir par un effet de masse à s'assurer un bon niveau de rentabilité.

« Dans dix ans et si les marchés lui sont favorables, Jean-Yves Haberer sera peut-être considéré comme un génie et nous comme des imbéciles, avoue un de ses pairs. *Mais aujourd'hui*, ajoute-t-il, *nous avons un énorme avantage sur lui, un sommeil sans doute moins agité.* »

Eric Leser

Les dossiers chauds

Paradoxalement, la taille et la multiplication des métiers *du Lyonnais ne l'ont pas mis à l'abri mais l'ont rendu plus* sensible à la conjoncture. La banque aurait engagé plus de 60 milliards de francs sur les seuls secteurs de l'immobilier (*30 milliards*), de la communication, *de l'informatique* (5 milliards) et du transport aérien (25 milliards). Ils étaient à la mode il y a trois ans et sont aujourd'hui sinistrés.

L'affaire la plus spectaculaire, c'est le scandale Parretti-MGM (Metro Goldwyn Mayer). Au bas mot, les engagements de la CLBN (Crédit Lyonnais Bank Nederland) se chiffrent à 888 *millions de dollars* (près de 5 milliards de francs) auprès de Giancarlo Parretti, un financier italien aux pratiques plus que contestables, parti à l'assaut de la MGM. Le *Lyonnais* se retrouve aujourd'hui à la tête de 98,5 % de la prestigieuse maison de production... en pleine déconfiture. Sa seule *chance* de limiter la casse passe par le redressement – difficile – de la MGM afin de la vendre.

EN CRISE • Le Lyonnais a en *tout cas garanti 5 milliards* de florins (15 milliards de francs) de prêts de la CLBN dont la spécialité est le financement d'un cinéma *américain*... en crise.

Enfin, il faut ajouter à cette ardoise celle de la Sasea, propriété du principal associé de Parretti, Florio Fiorini. Le *Lyonnais aurait prêté* 1 milliard de francs à cette société genevoise qui a perdu 880 millions de francs lors de son dernier exercice et a plus de 4 milliards *de francs de dettes*.

A défaut de faire l'inventaire des risques accumulés, on peut dégager une constante : le Lyonnais se *retrouve systématiquement dans les « casses » les plus* spectaculaires comme Maxwell pour 1,1 milliard de francs, Olympia and York pour 1,8 milliard, l'ex-URSS pour *4,4 milliards ou* La Cinq pour 500 millions. On peut y ajouter les engagements dans VEV-Prouvost estimés à 1 milliard de francs, ceux dans Hachette, dans Adidas, dans Pinault.

Il faut également prendre en compte des prises de participation potentiellement risquées comme les 20 % d'Usinor-Sacilor, *qui a perdu* plus de 3 milliards de francs l'an dernier, les 10 % de Pelège ou la prise de contrôle de Concept.

ATYPIQUE • Pour leur *défense*, les dirigeants du Lyonnais expliquent à juste titre qu'ils ne sont pas les seuls banquiers à s'être fait prendre et qu'en dehors du désastre Parretti leur établissement était loin d'être à chaque fois le plus engagé. Il est également vrai que personne n'avait prédit la disparition de l'URSS ou la guerre du Golfe. Mais là où le Lyonnais est réellement atypique, c'est quand il se retrouve systématiquement, et lui seul, dans la plupart des accidents. Le modèle suivi par Jean-Yves Haberer, la Deutsche Bank, est loin d'être dans cette situation. Une loi des séries qui remet en question la stratégie d'expansion de la maison.

« A partir du moment où vous êtes présent partout, vous êtes nécessairement dans les plus grosses opérations », explique un membre de la direction générale. *« Et nos déboires dans la communication avec Parretti, Maxwell, La Cinq nous ont fait le plus grand tort parce que les médias en ont beaucoup parlé. Toutes les banques ont des problèmes compte tenu de la conjoncture, mais nous sommes systématiquement dans le collimateur »*, ajoute-t-il.

E. L.

L'histoire d'une ambition

Ceux qui s'étonnent, ou s'alarment, de la croissance accélérée, voire de la « boulimie » *du Crédit lyonnais*, oublient, probablement, la *mutation radicale* d'un établissement qui, ébranlé dans le passé par une crise profonde, connut des heures difficiles et resta un peu à la traîne, avant de se réveiller au milieu *des années 80, avec l'arrivée de* Jean-Maxime Levêque, et de prendre, littéralement, le mors aux dents sous l'impulsion de Jean-Yves Haberer.

L'existence de cet établissement *vénérable fondé en* 1863 par Henri Germain et nationalisé en 1945, devint très agitée avec l'apparition au début des années 70, d'un conflit aigu entre Marcel Cazes, directeur général, et Maurice Schlogel, directeur général adjoint, autodidacte devenu un financier de premier ordre. Nommé président en 1967, François Bloch-Lainé, prestigieux patron de la Caisse des dépôts, ne put remettre de l'ordre *dans l'état-major* où les *dissensions étaient* avivées par un autre parachutage, celui de Jean Saint-Geours, venu du Trésor en 1970 comme directeur général.

Au printemps 1974, une grande grève fut à l'origine du premier déficit du Crédit lyonnais depuis sa création. François Bloch-Lainé *fut révoqué par* Valéry Giscard d'Estaing, qui voulait donner un avertissement aux banques nationalisées coupables *de débordements de crédits*. Jean Saint-Geours *le suivit* dans sa disgrâce un an après. Entre-temps, la nomination à la *présidence de Jacques Chaine, « une main de fer dans un gant de velours »*, permit une mise au pas des barons. Après l'assassinat, par un illuminé, de Jacques Chaine, Claude-Pierre Brossolette, *grand commis de l'Etat* pourtant sans expérience de la banque commerciale, acheva de ramener la sérénité au Crédit lyonnais.

AUTORITARISME • *Révoqué en février 1982*, Claude-Pierre Brossolette fut remplacé par Jean Deflassieux, homme de la maison – où il avait fait toute sa carrière – et membre du comité *directeur du Parti socialiste*. Mais un bon directeur *général adjoint* ne devient pas *obligatoirement* un grand président : sous le règne de Jean Deflassieux, dont le *mauvais caractère se teinta d'autoritarisme, le Crédit lyonnais, sans véritable stratégie*, s'endormit un peu, à la traîne des grands établissements, notamment en matière de résultats.

En juillet 1986, Edouard Balladur nomma à la *présidence* du *Lyonnais Jean-Maxime Lévêque, libéral invétéré*, qui avait dû quitter le Crédit commercial de France au début de 1982 et voulait prendre sa revanche. Il la prit *habilement, faisant souffler un* esprit nouveau dans l'établissement, se préoccupant de donner des moyens aux hommes qu'il *nommait* et de les *motiver*. *Il s'appliqua à récupérer des parts* de marché auprès des particuliers, notamment dans le crédit au logement, et, *surtout*, relança *les activités internationales* de la banque, créant en 1987 une direction des marchés de capitaux, confiée à Philippe Souviron, *directeur de la succursale de* New-York.

J.-M. Lévêque amorça en même temps la politique de « banque-industrie », à laquelle J.-Y. Haberer donnera son nom, *en fondant une structure d'accueil pour* les participations dans les entreprises, Clinvest, qui détient aujourd'hui plus de 20 milliards de francs d'actifs. Enfin, il *opta délibérément* pour le *développement par rachats du réseau étranger*. Stratégie que Jean-Yves Haberer, son successeur à partir de l'automne 1988, va déployer en grand, essentiellement sur l'Europe.

Le Crédit lyonnais s'était fait *doubler en Espagne par les* autres banques françaises et étrangères : coup sur coup, l'établissement rachète au Banco *Santander, pour 2,2 milliards de francs*, le Banco *Commercial Espanol*, et, *pour 3 milliards de* francs dit-on, la *Banca Jover*, en Catalogne, pour devenir, avec 251 guichets, la seizième banque du pays, et la première étrangère avec 1,5 % du marché national. *En Italie*, il prend le contrôle du Credito Bergamasco, 33e banque de la péninsule avec 90 guichets. En Belgique, le Lyonnais rachète la filiale de la Chase Manhattan.

ACCIDENTS • *A-t-il payé trop* cher l'ensemble de ces acquisitions ? Ses dirigeants répondent qu'ils ont pu poser leurs conditions, *étant* les seuls *candidats* à l'achat de banques en Europe, la Deutsche Bank exceptée. Ils citent en exemple l'Allemagne (*une grande tache blanche dans leur réseau européen*), *où ils discutent* âprement et sans hâte la prise de contrôle de la Bank für Gemeinwirtschaft (BFG) avec ses deux cents agences. *Il* est vrai qu'au Lyonnais on garde en mémoire le désastre que fut le rachat pour 500 millions en 1980 par les soins de Claude-Pierre Brossolette *et* Jean Deflassieux, de Slavenburg, sixième banque néerlandaise, qui s'avéra complètement « pourrie », et qui dut être renflouée *avec une facture finale de près de 3 milliards de francs*. Autre accident, celui de la prise de contrôle en 1987, sous la présidence de Jean-Maxime Lévêque, de la maison de courtage britannique Alexander Laing, *qui coûta avec son* renflouement environ 1 *milliard* de francs. Ces accidents mis à part, le Crédit lyonnais réalise actuellement plus du quart de ses bénéfices en Europe, dont 500 *millions de francs en Italie*, 400 *millions de francs en Espagne* et 300 millions de francs en Irlande.

Sur le plan domestique le redéploiement du réseau et la segmentation de la clientèle ont *été engagés dans le cadre du* plan « *Elan* » *sous l'impulsion* de Jean Deflassieux et du directeur général d'alors, Jacques Roche, la *« conscience de la maison »*. Elle a été poursuivie tambour battant par Bernard Thiolon, son successeur, depuis 1986. Ce fut un « choc culturel profond » avec pour conséquences l'indispensable *montée* de la part des commissions *dans le revenu* d'exploitation, passée de 17 % en 1985 à 33 % en 1991. Sans doute les autres grandes banques françaises *en font autant*, mais au Lyonnais on estime être parti avec trois ans d'avance.

François Renard

INDUSTRIES DE TERROIR

nnais

Les dossiers chauds

FRANCHE-COMTÉ ET SAVOIE

Régions de montagne, la Franche-Comté et la Savoie ont développé très tôt des industries, grâce notamment à l'énergie des cours d'eau et à une main-d'œuvre rurale disponible l'hiver ; le métal y a tenu une grande place. Certaines n'ont laissé derrière elles qu'un artisanat (poterie, boissellerie), ou quelques établissements comme pour le jouet ou la pipe. La métallurgie « lourde » d'autrefois (forges, tréfileries, etc.) a disparu, comme le textile. Au contraire, des activités de précision (horlogerie, lunetterie, décolletage..), malgré l'isolement et la taille modeste des entreprises, comptent assez sur le plan national pour demeurer des porte-drapeaux régionaux...

Cluses, capitale du décolletage

Ils s'appelaient Claude Ballaloud et César Vuarchet et vivaient aux XVIIIe et XIXe siècles. C'est à ces précurseurs que la vallée alpine de Cluses (Haute-Savoie) doit sa prospérité d'aujourd'hui, grâce à une puissante industrie du décolletage, c'est-à-dire de la fabrication de millions de pièces, à partir de barres métalliques, que grignotent patiemment, à longueur d'année, des batteries de tours. Tout a commencé par la fourniture de roues et de pignons à l'industrie horlogère suisse, en profitant de la force motrice fournie par les torrents.

En deux siècles et demi, le décolletage haut-savoyard a considérablement élargi ses débouchés aux industries de pointe comme la micromécanique, l'aéronautique et l'espace. Dans la vallée, il compte huit mille à neuf mille salariés, dans une myriade de sept cent quarante entreprises. Ces ateliers offrent 70 % des emplois industriels de la vallée de l'Arve et « pèsent » les deux tiers de l'effectif français de la profession.

Le développement du décolletage a résulté d'un foisonnement de réussites individuelles, qui se seraient certainement mal accommodées d'une ambition planificatrice. Une partie du « miracle » haut-savoyard a été à ce prix. La profession a cependant quelques soucis, récemment décrits par un universitaire grenoblois, Claude Courlet, à la demande de la Société d'économie mixte de la vallée de l'Arve et de ses massifs (SEMVAM). La main-d'œuvre qualifiée fait défaut et les décolleteurs pourraient embaucher un millier de personnes sans coup férir. Certains sont même allés jusque dans le Massif Central pour tenter d'enrôler des ouvriers du grand continent [illegible]

Comment affronteront-ils les nouvelles exigences de grands clients ? *« Quand l'équipementier automobile Valeo vient ici, déclarer que le nombre de ses fournisseurs doit passer de 145, à 35 seulement. Et que les prix doivent baisser de 30 % à 35 % dans les trois ans, il se moque du monde et méconnaît la réalité industrielle »*, s'indigne un professionnel. Selon Claude Courlet, des structures d'accueil seraient utiles, à l'égard des donneurs d'ordres. Il serait temps aussi d'envisager la création d'une école d'ingénieurs, d'un observatoire de veille technologique et d'une pépinière d'entreprises. Il s'agit, en définitive, d'améliorer un environnement économique qui devient moins favorable, en raison, notamment, d'une pénurie de logements.

Gérard Buétas

Les secrets de la cloche savoyarde

En 1891 « la Savoyarde », la plus grosse cloche de France – 19 tonnes d'étain et de cuivre, – prenait place à l'intérieur de la basilique du Sacré-Cœur à Paris. Elle avait été fondue dans les ateliers Paccard d'Annecy, créés un siècle plus tôt pour satisfaire un « marché » alors en pleine expansion. La Révolution française avait été, en effet, fatale à un grand nombre d'églises. Des milliers de cloches avaient été détruites, privant les villes et campagnes françaises du son grave des bourdons et de celui, plus clair, des sonneries. Il fallait les remplacer.

Au cours de la seconde guerre mondiale, les troupes allemandes emportèrent de nombreuses cloches pour les transformer en canons. La paix revenue, les commandes affluèrent de nouveau sur les bords du lac d'Annecy, où l'on savait maîtriser la justesse de la tonalité des cloches, l'ampleur de leur timbre et de leur harmonie. Le son désiré s'obtient à la suite de longues séances d'accordage, par usinage, de cet instrument qui vibre au contact de son battant.

En deux siècles de production, l'entreprise Paccard a fondu quatre-vingt-cinq mille cloches. Sa vingtaine d'ouvriers réalise chaque année sept cents à huit cents pièces de 7 kilos à plus de 2 tonnes. Cette petite usine, au chiffre d'affaires modeste – 10 millions de francs, – devance ses concurrents français, au nombre de quatre, contre cent au début de ce siècle, et partage avec une poignée d'autres firmes européennes le marché mondial d'équipement des clochers et des beffrois. La société exporte 70 % de ses sonneries, principalement aux Etats-Unis et au Canada. En 1950 le gouvernement américain lui commanda quarante-huit copies de la « Liberty Bell », une par Etat. Depuis lors, Paccard a fondu trois cents répliques de cette célèbre série.

Elle n'a modernisé que très récemment ses techniques de fabrication en remplaçant la traditionnelle fosse de coulées, emplie de sable, par des fours où prennent place désormais des moules en aluminium. Ainsi on réalise en une semaine des pièces qui exigeaient autrefois plus d'un mois, ce qui a permis à l'entreprise de maîtriser les coûts des instruments vendus, au poids, 70 à 80 francs le kilo.

Claude Francillon

Le « triangle horloger » du Doubs

Venue jadis de Suisse, l'horlogerie survit difficilement au prix d'une spécialisation de plus en plus poussée

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

EN 1827, le comte de Milon, préfet du Doubs, adresse au ministre de l'intérieur un rapport confidentiel *« sur les souffrances de l'horlogerie »*. Il y propose *« de nationaliser cette industrie de nos montagnes, pour occuper à la grosse horlogerie, comme cela se fait en Suisse, le peuple pasteur de ces contrées élevées lorsqu'elles sont couvertes de neige. Alors nos négociants mettront dans le commerce ces objets à aussi bon compte que dans le pays limitrophe ; nous en retirerons le double avantage de nationaliser cette branche d'industrie prête à nous échapper si l'on ne vient à son secours et d'avoir les mêmes bénéfices que nos voisins... »*

Toute la longue complainte de l'horlogerie franc-comtoise est déjà dans ces lignes : la monoindustrie, le manque de compétitivité, la concurrence des Suisses... et l'embarras de l'Etat français. Voilà plus de deux siècles pourtant que cette industrie toujours *« prête à nous échapper »* survit de crise en crise. Elle représente 80 % de l'horlogerie française, avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs dont la moitié à l'export, une centaine d'entreprises et 5 500 employés.

L'horlogerie n'est pas née par génération spontanée dans ce recoin de France. La proximité de la Suisse, patrie de l'horlogerie depuis que les maîtres de cet art, huguenots de France, s'y sont réfugiés au XVIe siècle, a joué un role décisif. Le pôle nord-est du « triangle horloger » inscrit dans le département du Doubs a été créé dans les années 1770 par Frédéric Japy, fils d'un maréchal-ferrant des environs de Belfort, qui avait appris le métier dans les montagnes neuchâteloises. De là naquit en France, sous l'impulsion des familles Japy, Peugeot, L'Epée, l'horlogerie dite *« de gros volume »*, c'est-à-dire les pendules, réveils, machines pour l'horlogerie. Aujourd'hui, Japy n'est plus qu'une marque rachetée par d'autres, Peugeot s'est reconverti comme on sait, mais les pendulettes L'Epée sont toujours là.

RÉVOLUTION • Le second pôle s'est constitué à Besançon pendant la période révolutionnaire. Un horloger suisse nommé Mégevand, adepte des idées nouvelles, propose en 1792 d'y implanter l'industrie horlogère. Or, fin 1793, la Suisse expulse les horlogers coupables de sympathies révolutionnaires. Mégevand et 400 de ses compagnons arrivent donc à Besançon – qui compte alors 28 000 habitants – et installent avec l'aide de la commune la première manufacture. Moins d'un an plus tard, l'horlogerie est – déjà ! – au bord du gouffre : les métaux précieux nécessaires à la confection des montres sont introuvables, les Suisses « immigrés » se prennent de bec avec la population de Besançon. La chute de Robespierre les place en mauvaise posture politique, si bien que beaucoup d'entre eux, déçus, regagnent la Suisse. Pourtant, la greffe a pris : dès 1795, Besançon compte 1 000 ouvriers horlogers...

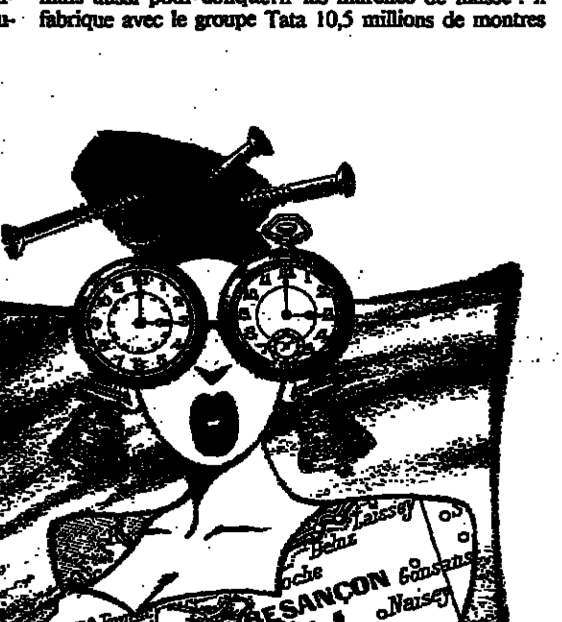
Le troisième pôle horloger se développe dans les montagnes du Haut-Doubs après la création en 1836 d'une école pratique d'horlogerie à Morteau – ancêtre de l'actuel lycée horloger, – malgré les protestations des douanes, qui flairent l'inévitable contrebande avec la Suisse toute proche. Immédiatement, le travail minutieux de la montre et de ses composants s'acclimate dans ces paysages de hauts plateaux. Les paysans-ouvriers de Morteau, Charquemont et de tous les villages alentour percent le mur sud-ouest de leurs fermes pour installer leur atelier en pleine lumière. On appelle cela *« travailler à la fenêtre »* ; en levant la tête, les horlogers reposent leurs yeux fatigués du travail à la loupe d'un regard sur l'étendue verte ou blanche...

La sérénité des lieux, pourtant, n'est qu'apparence. L'industrie horlogère est en guerre économique. Ce n'est plus seulement les voisins helvétiques, éternels gagnants qui *« nous piquent nos meilleurs horlogers »* et qu'on *« guigne »* avec une admiration camouflée en mépris : *« ces c... de Suisses ! »*. C'est la concurrence asiatique des grands marques japonaises, des « clones » de Hongkong et des *« trucs qui donnent l'heure pour 5 francs »*. Cette pression terrible, François Perret, président de France-Ebauches, la résume d'un chiffre : *« Entre 1980 et 1991, le prix d'un mouvement de montre standard a baissé de 83 % en francs constants. »*

Son entreprise, qui emploie 485 personnes en Franche-Comté et près de 800 à l'étranger, reste le dernier fabricant d'ébauches (mouvements de montres) de la Communauté européenne, sur les vingt-six qui existaient en 1958. Il lui a fallu moderniser sans relâche pour que France-Ebauches soit encore là vingt-cinq ans après sa création, avec une part de 7 % du marché mondial. Prenant modèle sur les Suisses, François Perret a opté pour la délocalisation, pour fabriquer moins cher, mais aussi pour conquérir les marchés de masse : il fabrique avec le groupe Tata 10,5 millions de montres pour le marché indien et s'est installé en Chine populaire pour servir le marché du Sud-Est asiatique.

Avec le flegme des survivants, les chefs des petites entreprises horlogères décrivent tous de farouches batailles. Une chose leur est commune : plus aucune ne fabrique les montres de A à Z ; les dernières « manufactures », Cattin à Morteau et Parrenin à Villers-le-Lac, ont été rachetées par des groupes étrangers après s'être longtemps débattues dans les difficultés. Les autres ne font plus que de l'assemblage. Ces PME familiales, coincées entre les marques haut de gamme, quasi-monopole des Suisses, et les montres bon marché (où la SMH suisse, avec sa Swatch, a taillé des croupières aux Japonais Seiko et Citizen), ont cherché leur salut où elles pouvaient.

MARKETING • Charpier-Rième, à Morteau, a misé sur un marketing très souple, comme l'explique Didier Rième, le tout jeune PDG : ils font des montres publicitaires ou en « private label » (portant la marque du client), développent leurs propres marques pour le réseau des 7 000 horlogers-bijoutiers, et, depuis 1987, se sont lancés dans la grande distribution avec des montres bon marché qui suivent la mode au plus près. Les montres Clyda, à Charquemont, essaient de développer leur marque, bien implantée dans l'est de la France, au niveau national et international ; elles ont été parmi les premières à lancer une campagne de publicité à la télévision. Emile Péquignet, à Morteau, fabrique de superbes montres de « luxe moyenne gamme » ; il est un des seuls français à avoir accès aux mouvements du fabricant suisse ETA, normalement réservés au cartel des grandes marques de Genève (Longines, Piaget, Baume et Mercier, Patek Philippe, etc.). *« La montre française a mauvaise réputation sur le marché international,* dit-il sans détour. *Pas de qualité, pas de sérieux. On nous considère seulement comme des sous-traitants. J'ai fait le pari de faire des montres plus chères, plus durables, au prix d'un gros effort sur la beauté des matériaux et la qualité du service : nos montres sont réparées en soixante-douze heures maximum. »* Emile Péquignet a réussi une belle percée au Japon, où il réalise 10 % de son chiffre d'affaires.



DIVERSIFICATION • Et puis, il y a ceux qui ont opté pour la diversification. A Besançon, Didier Cheval, dernier rejeton d'une lignée horlogère du Haut-Doubs, ne se contente pas d'être un des premiers fabricants mondiaux de rubis synthétiques pour mouvements et de couronnes de remontoir (déjà avant guerre, son grand-père exportait 80 % de sa production) ; partant de ces savoir-faire, il a développé des activités de découpe au laser, puis fabriqué ses propres laser. *« Cela nous a sauvés : quand des Japonais ont inventé un rubis moulé beaucoup moins cher que le nôtre, on s'est précipités chez eux pour acheter la technologie. » « Ils voulaient notre mort,* dit-il en souriant, *mais ils ne l'ont pas eue, parce qu'on avait quelque chose à proposer en échange : nos laser. »*

L'horlogerie de papa a une belle descendance : une foule de microtechniques, de technologies des matériaux, d'instruments scientifiques. Si la montre franc-comtoise essuie actuellement une de ses plus méchantes crises, si elle a laissé en chemin certains de ses fleurons – les Japy, sans parler des désolants échecs de Lip et de Matra-Horlogerie, – gageons qu'elle survivra, comme toujours, avec une mauvaise santé de fer.

Sophie Gherardi

Morez, la vallée aux lunettes

L'industrie des montures tient encore le coup après deux siècles mais les entreprises, trop petites, ont du mal à conserver leurs parts de marché

MOREZ
de notre envoyé spécial

LE fil qu'on tord au lieu des rouages qu'on assemble : la lunetterie du Jura est née du même travail minutieux du métal et de la micromécanique que l'horlogerie du Haut-Doubs. Même recherche d'une activité rémunératrice pour les paysans-ouvriers des zones isolées de montagne, et, dans les deux cas, un produit léger, de faible volume et de bonne valeur, qu'on peut transporter loin. Comme en Italie, dans la Cadore, ou au Japon dans le Fukui.

Le fil a mieux tenu que le ressort des montres. Deux siècles après que Pierre-Hyacinthe Caseaux eut fabriqué, à quelques kilomètres en amont, la première paire de lunettes, Morez en produit 9 millions, avec un chiffre d'affaires de 1,48 milliard de francs et 3 179 personnes : plus de la moitié des effectifs et de la production française de montures, en quantité comme en valeur et – pour combien de temps ? – une part encore significative (5 %) du marché mondial. La plupart des usines, modernisées mais aux allures austères, se tassent toujours dans le fond de la vallée de la Bienne, qui fournit longtemps l'énergie. Ce n'est que récemment que quelques-unes ont grimpé les pentes avoisinantes ou essaimé à quelques dizaines de kilomètres de là, vers la plaine, à Poligny, à Champagnole, à Lons-le-Saunier ou à Frasne, dans le Doubs...

La monture métallique morézienne a mieux résisté que le plastique : depuis 1975, l'emploi a été maintenu, voire a progressé à Morez, alors que les « cousins » lunetiers de la *« Plastique Vallée »* d'Oyonnax (29 % de la production française) ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs.

Elles sont encore trente-six, ces entreprises quasiment toutes familiales, sur ce marché fort encombré et étroit (bien qu'on estime que près d'un habitant sur deux, dans les pays développés, porte lunettes) ; elles étaient soixante-dix il y a une vingtaine d'années. Un signe : si deux entreprises quasi homonymes, L'Amy et Les fils d'Aimé Lamy (Fidela), peuvent remonter aux premiers disciples de Caseaux, la première, tombée en charpie après la dernière guerre, a été complètement reconstruite par son président actuel, Robert Lamy, soixante-six ans. La plupart n'en sont qu'à la troisième ou la quatrième génération, et l'ombre des grands-pères fondateurs plane souvent sur elles.

Morez a vécu et vit encore les avantages et les faiblesses de cette structure : une implication plus grande, mais un particularisme tenace, une dimension réduite. *« J'ai peur de grandir, alors, forcément, je recule »*, avoue Françoise Morel-Mottet, qui dirige depuis quinze ans Gouverneur-Audigier, soixante salariés jadis, quinze aujourd'hui.

Cinq sociétés font la moitié du chiffre d'affaires total, et L'Amy, premier groupe français et cinquième mondial (mais loin derrière le premier, l'italien Luxottica), avec 640 millions de francs pour trois millions de montures, plus du tiers à lui seul. Moyens limités et absence de fonds propres surtout, même si la plupart de ces entreprises ont une situation financière saine. Seules L'Amy et Bourgeois, ont ouvert une part de leur capital sur le second marché de Lyon ; Lux de Morez est depuis 1954 liée au groupe d'opticiens Lissac, devenu Essilor, qui détient 27 % de son capital.

EXPORTATION • Les lunetiers jurassiens ont su franchir l'étape de la transformation industrielle. Ils ont *bénéficié de la présence* sur place de la chaîne complète de la fabrication, des composants à la galvanoplastie, qui a permis à la monture métallique d'incorporer le plastique et de survivre à celui-ci, d'assimiler la couleur et de camper dans le haut et le milieu de gamme, face à l'invasion des produits asiatiques. Plusieurs ont investi dans la conception assistée par ordinateur, comme Cébé ou L'Amy, aussi bien que *leurs concurrents d'Oyonnax*, comme Airess ou Grasset.

Un atout, dans cet accessoire devenu article de mode, qui nécessite encore parfois deux cents opérations pour réaliser une monture, et où l'industrie jurassienne présente chaque année plus de six cents modèles différents. Les Jurassiens ont remporté quelques succès dans la chasse aux « griffes », comme L'Amy avec Lacoste (dont un modèle a dépassé le million d'exemplaires) et Nina Ricci ; Lux va bénéficier de l'« ombrelle » de Cartier ou de Lanvin détenue par Essilor. Certains ont trouvé des « niches », comme Henry Jullien dans le haut de gamme avec ses montures « doublées or laminé », Cébé dans la lunette sportive (le « masque » de ski, avant tout) ou même, à toute petite échelle, Gouverneur-Audigier avec ses lunettes 1900.

Reste à assurer la *commercialisation, notamment à* l'étranger : la moitié de la production du Jura est exportée. Depuis vingt ans, les acheteurs ne viennent plus voir sur place et les fabricants ont su prendre le chemin de l'étranger. Mais, face aux Japonais et surtout aux « géants » italiens, une implantation coûte cher, surtout aux Etats-Unis, qui représentent presque la moitié du marché mondial. *« Pour créer une filiale sur un marché étranger, le seuil c'est trois cents personnes »*, dit Jean Mairot, secrétaire général de L'Amy.

REGROUPEMENTS • Pour ne plus perdre des parts de marché et éviter *« un déclin indolore et insidieux »*, l'heure est aujourd'hui aux regroupements. Industriels ou commerciaux (Cébé cherche des partenaires à l'export chez les fabricants d'articles de sport). Mais ils sont encore rares : réunion de deux petits fabricants dans Elo-Paget-Morel, reprise de la plus grande partie de HM Lunetterie par L'Amy, association entre ce dernier et Berthet-Bondet, premier fabricant d'Oyonnax pour une filiale de décoration de montures...

En fait, le regroupement le plus significatif est celui de trois fabricants de composants (l'un de charnières, l'autre de plaquettes et le troisième de branches). D'abord associées en Allemagne et en Italie, puis coordonnant leurs investissements en matériel en renonçant à se faire concurrence, avant de constituer une filiale commune de commercialisation, en 1987, ces trois *sociétés familiales se sont réunies sous une holding,* Comotec. *« Après quatorze années de travail en commun, le mariage reste avec un contrat,* souligne Christian Receveur, le PDG de celle-ci. *Mais le succès, les investissements concertés, nous ont donné confiance. »* Le groupe, qui réalise 400 millions de francs de chiffre d'affaires, équipe 80 % des lunettes françaises, mais fait 60 % de ses ventes à l'exportation (il a obtenu l'oscar de l'exportation en 1990). Quatorze ans de travail, un succès. Mais pour les lunetiers de Morez le temps risque d'être davantage compté.

Guy Herzlich

Dessous d'Orient

Suite de la page 27

Il fonde alors une petite société d'accessoires de mode. La piste se révèle fausse. En 1949, il trouve enfin sa voie. Ce sera Wacoal, Harmonie du lac, une entreprise de lingerie qu'il fonde avec dix salariés et de l'argent emprunté. Elle s'est hissée, depuis, au premier rang mondial, et revendique un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs (1) dont 5,4 milliards de francs (140,4 milliards de yens) au Japon.

FONDATEUR • Le groupe dégage une rentabilité de 5 %, emploie 15 000 personnes et vient de s'offrir, après un pied-à-terre aux Etats-Unis, une filiale à Paris. Président-fondateur (*chairman*), Koichi Tsukamoto ne détient plus que 2 % du capital de la société qu'il a créée, mais à soixante-douze ans, il en suit encore les destinées après avoir confié les commandes effectives du groupe à son fils Yoshikata. *« La seule chose qui compte, c'est de bâtir une société connue dans le monde entier,* explique-t-il. *Ce n'est pas d'en tirer profit. Je ne pense pas qu'à moi ! »*


« Il nous a fallu sept ans pour répondre exactement aux vœux des femmes américaines. »

Pari tenu. Pari qui a pris sa forme définitive dans les années 50 quand, au sortir d'un hiver rigoureux qui avait conduit les Japonaises à revenir au kimono, Koichi Tsukamoto a adopté un *business plan* à... cinquante ans ! *« Il me restait cinquante ans à vivre »*, dit-il, en forme d'excuse, à l'Occidental interloqué.

Un plan aux grandes étapes fixées par décennie : les années 50 seraient celles de l'enracinement au Japon ; les années 60, celles de la consolidation ; les années 70, celles de l'implantation en Asie. Avec les années 80, viendrait l'implantation aux Etats-Unis suivie dans les années 90, par la conquête de l'Europe. *« Personne n'avait encore réussi un plan à long terme pour devenir le numéro un mondial »*, conclut-il d'une voix monocorde, sans rien laisser paraître d'une quelconque autosatisfaction.

On devine pourtant le contentement de soi. Au Japon, Wacoal, sans véritable concurrent, s'adjuge 50 % du marché à travers ses multiples marques et abandonne le reste à une pléiade de producteurs locaux, trop petits pour le menacer. Les groupes étrangers, à la remarquable exception de l'allemand Triumph, sont marginalisés.

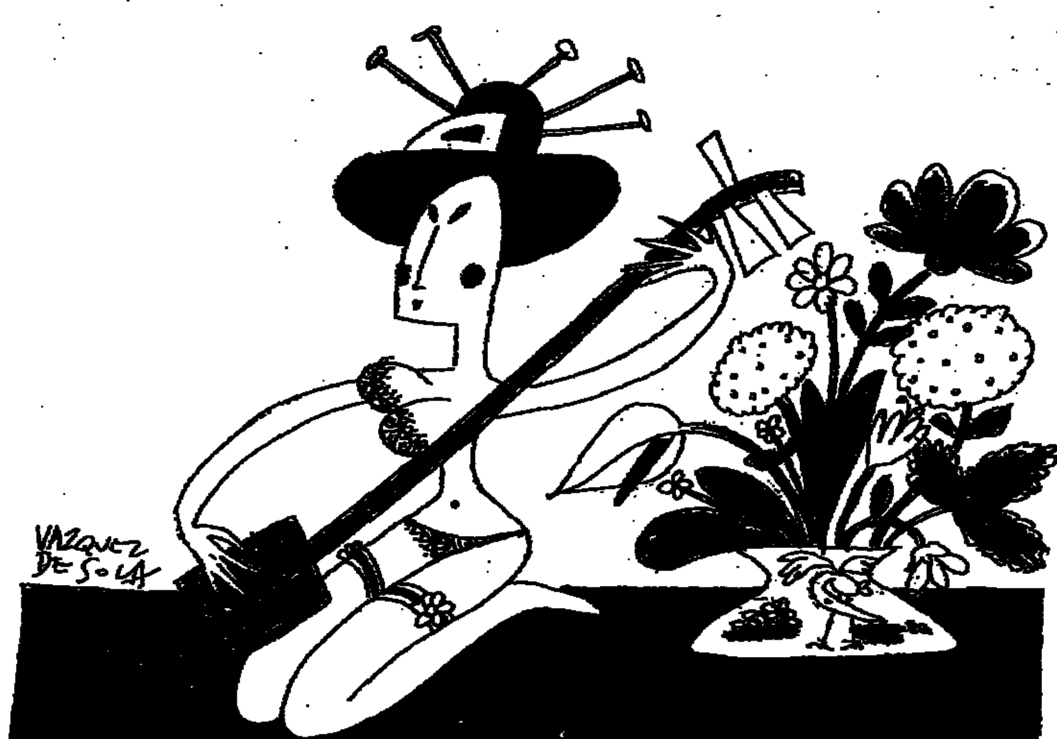
Faute, dit-on, d'adapter leur design à la pudeur de leurs clientes dans l'archipel. *« Faute d'adapter leurs modèles à la morphologie des femmes japonaises »*, précise Koichi Tsukamoto, qui n'omet jamais de souligner son avance technologique : de l'alliage à base de titane qui conserve la *« mémoire des formes »*, utilisé pour les baleines de soutiens-gorge, à *« l'analyseur de silhouettes »*, véritable banque de données des morphologies des femmes du monde entier.

HAUT DE GAMME • De bonnes raisons pour vendre cher ? *« Je fais du haut de gamme »*, rétorque-t-il, irrité, à l'interlocuteur qui s'aventure à comparer son empire à l'américain Playtex. *« D'abord, parce que les femmes japonaises économisent pour s'offrir ce qu'elles aiment – n'ont-elles pas toutes un sac Vuitton ?, – ce que les femmes américaines ne font pas. Ensuite, parce qu'au Japon, 80 % des femmes appartiennent à la classe moyenne quand, aux Etats-Unis, il y a 90 % de pauvres pour 10 % de riches. »*

Une boutade ? Outre-Atlantique, en tout cas, Wacoal ne vise qu'une faible part de marché. *« Pas question de faire comme nos concurrents. Pas question de brader nos produits dans des boutiques de soldeurs. »*

Wacoal affiche cette infinie patience qu'autorisent des profits conséquents (6,5 milliards de yens de résultat net pour l'exercice clos au 31 mars, soit 250 millions de francs) qui a fait la réussite, en d'autres temps, en d'autres lieux, de bien des groupes nippons. Le geste se fait impérieux, la voix insistante : *« Il nous a fallu sept ans pour répondre exactement aux vœux des femmes américaines,* insiste Koichi Tsukamoto. *Nos modèles doivent satisfaire à trois règles : le style doit être européen, la technologie japonaise et la forme adaptée à la morphologie des femmes américaines. »*. Presque une vision du monde...

La stratégie pour la France ressemble à celle suivie outre-Atlantique. Mêmes moyens ambitieux.



Même modestie affichée. Pour 100 millions de francs d'investissements, le groupe vise les... 100 millions de francs de chiffre d'affaires dans trois ans. Les modèles sont dessinés à Paris – les photographies des articles vendus au Japon sont ici, il est vrai, loin de faire l'unanimité, – deux stylistes ont été recrutées à cet effet. Même politique de prix forts, les modèles s'étageant de 300 à 580 francs. Même refus de la politique de coups, qui fait insister sur le *« service »* – le groupe se dit prêt à former les vendeuses si le volume des ventes, un jour, l'autorise, – ainsi que sur le *« partenariat »* avec les boutiques.

Pari à tenir... Vendus aux Galeries Lafayette, les produits Wacoal ne le sont encore que dans une centaine de magasins – mille points de vente sont prévus pour dans trois ans. Des magasins sélectionnés que le groupe n'hésite pas à aider si, d'aventure, ils sont en difficulté. Du mailing promotionnel obligeamment financé par la firme, au cadeau offert aux clientes qui se sont déplacées. Du coup de main apporté pour réaliser le présentoir Wacoal au coup de pouce en faveur d'une boutique en cours de rénovation.

Des aides fournies sans contrepartie ni demande d'exclusivité. Wacoal préfère la *« reconnaissance »*, comme le dit un cadre du groupe. Nul n'en doute. Les quelques heures passées à Paris par Koichi Tsukamoto valent une éternité.

Pierre-Angel Gay

(1) Wacoal réalise 60 % de son chiffre d'affaires dans la lingerie-corseterie, les 40 % restants se répartissant entre les cosmétiques, le sportswear, les vêtements d'enfants, les chaussures...

Suez s'aventure dans la lingerie

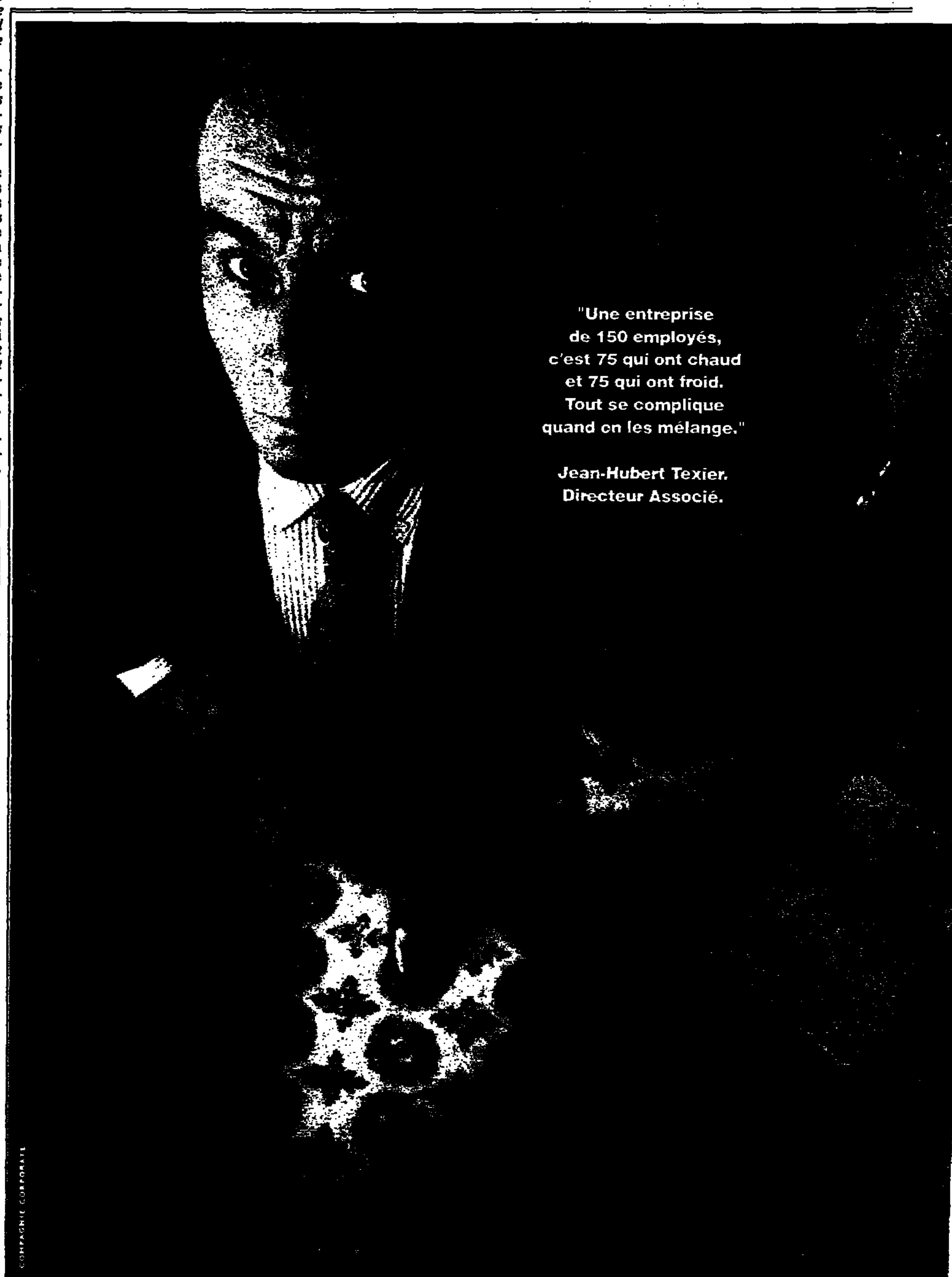
Débarquement en force des Américains, implantation allemande, attente en embuscade du nippon Wacoal, velléités britanniques... Dans la lingerie, la guerre ne se livre pas qu'en dentelle. Propriétaire de Playtex, mais aussi de Dim, Cacharel et Rosy, l'américain Sara Lee contrôle désormais 22 % du marché français. Son compatriote Vanity Fair, repreneur fin 1991 de l'ensemble des marques de corseterie de Damart (Boléro, Variance, Siltex...), en détient 10,4 %. L'allemand Triumph (Triumph, Sibra et Valisère) pèse 8,3 % du marché. Quant au groupe britannique Hardstone, il annonçait, début juin, vouloir diversifier les collants Well, sa nouvelle filiale française, dans le sous-vêtement féminin.

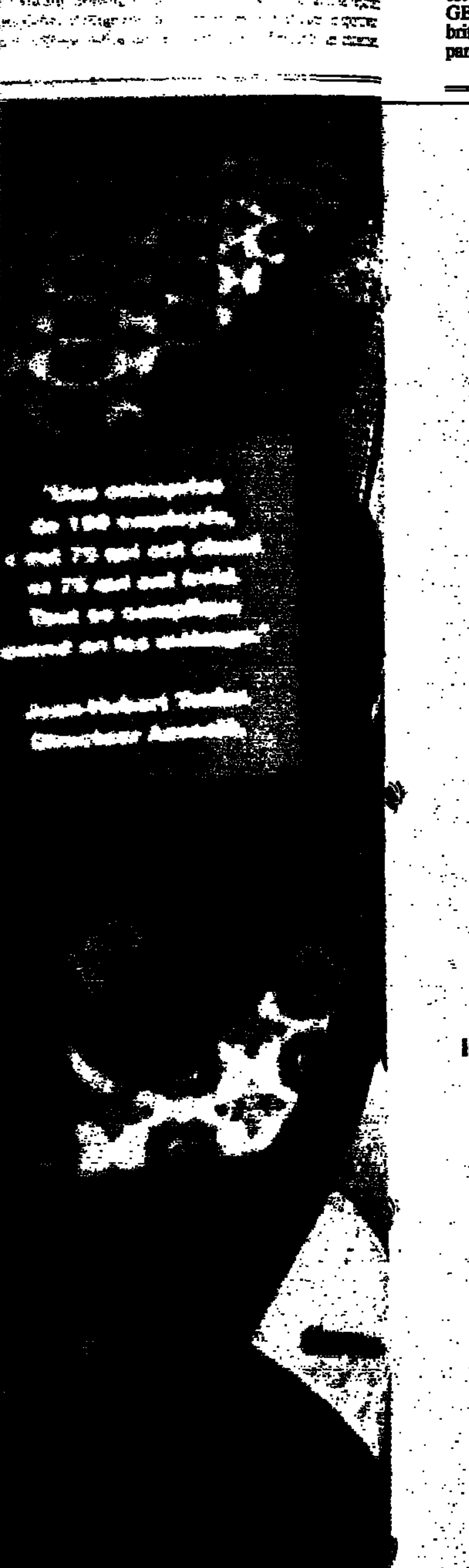
Le risque est réel, désormais, pour les français Chantelle (6,5 % du marché), Simone Pérèle (5,2 %) ou Barbara (4,5 %) de se laisser distancer. Aussi le rapprochement annoncé, début mai, sous l'égide du groupe Suez, entre le français Jean Bellanger Entreprises (marques Lou et Carina, 5,6 % du marché) et l'espagnol Vives-Vedela (Gemma en lingerie, Bilytis en maillot de bain notamment) fait-il déjà figure de précurseur. Le *nouveau pôle européen* pèse 850 millions de francs de chiffre d'affaires, dégage un résultat net de 70 millions de francs et possède quatre filiales en Europe et une aux Etats-Unis. De quoi jouer parmi les six premiers.

« Il ne s'agissait pas de grossir pour grossir, nuance pourtant Philippe Renié, de Suez Finance Conseil, qui a assuré le montage financier du nouveau groupe. *Les deux entreprises présentaient des visages à la fois similaires et réellement complémentaires. »* Même taille, même structure familiale du capital, même problème de succession, mais des marques et des implantations commerciales présentant de réelles synergies. Avec Lou, Jean Bellanger Entreprises est présent en Europe du Nord. Titulaire de la licence Warner's pour l'Espagne, l'Italie et le Portugal, Vives-Videla est surtout implantée autour de la Méditerranée.

« Nous pensions que les deux sociétés avaient tout à gagner à travailler ensemble, explique Philippe Renié. *Mais nous voulions éviter l'intégration, pour ne pas casser ce qui avait fait leur succès respectif. »* Les dirigeants des deux sociétés resteront donc en place, sous l'autorité d'Alain Migaud en France et de Pedro Prat pour l'Espagne, qui assurera de surcroît la fonction d'administrateur délégué de la nouvelle structure : les deux entreprises seront désormais chapeautées par un holding commun en cours de constitution dont le groupe Suez et son partenaire espagnol Mercapital (dont Suez détient 25 %) contrôleront ensemble plus de 60 % du capital.

P.-A. G.





INDUSTRIE

Une pluie de contrats pour GEC-Alsthom

Lorsque l'anglais GEC et le français Alsthom ont créé une filiale commune fin 1988 pour fabriquer des centrales thermiques, on ne donnait pas cher de ses chances. Une bonne conjoncture et des percées technologiques lui ont assuré le succès

Sur les téléscripteurs, les commandes gagnées par GEC-Alsthom tombent comme des petits pains. 14 janvier : une centrale à gaz en Grande-Bretagne (2 milliards de francs); 20 janvier : second contrat du même type, aux Pays-Bas (5,5 milliards); 6 février : rebelotte, toujours pour la Grande-Bretagne (5,8 milliards); 7 février : 139 wagons pour le train de nuit qui empruntera le tunnel sous la Manche (plus de 1 milliard); 6 avril : une centrale au charbon pour la Chine (3 milliards); 9 avril : lettre d'intention pour une centrale à gaz en Tunisie (1,4 milliard); 15 avril : le groupe inaugure le TGV Madrid-Séville et rappelle qu'en mai dernier l'Etat du Texas choisissait aussi le TGV pour relier Fort Worth à San-Antonio...

Cette avalanche de victoires est d'autant plus méritoire que GEC-Alsthom, filiale à 50/50 du britannique General Electric Company (GEC) et du français Alcatel-Alsthom, affronte partout une concurrence féroce. Qu'il s'agisse des centrales thermiques, du TGV, des navires, des turbines à gaz, du traitement des déchets, ou de la distribution d'énergie, on se bouscule dans ses secteurs de prédilection. Outre le géant helvéto-suédois ABB (Asea-Brown Boveri), le groupe franco-britannique doit compter avec l'allemand Siemens, l'américain General Electric et les trois japonais Mitsubishi, Toshiba et Hitachi, pour ne citer que les plus gros...

GEC-Alsthom a beau avoir une taille à la mesure du défi, rares étaient ceux qui pariaient sur sa réussite, lors de sa création, en décembre 1988, par le rapprochement de Alsthom-Atlantique (filiale de ce qui s'appelait alors la Compagnie générale d'électricité devenue depuis Alcatel-Alsthom) et de la division Power Systems de GEC.

La situation des deux entreprises, toutes deux touchées par plusieurs années de conjoncture difficile (crise des chantiers navals, des centrales thermiques classiques, du transport, etc.), comme la forme originale de cette alliance qui ne se voulait pas une fusion et entendait préserver la personnalité de chacune des deux parties, ne portaient guère à l'optimisme, en dépit de leurs complémentarités.

Trois ans et demi plus tard, force est de reconnaître que le mariage a réussi. Depuis sa création, le carnet de commandes de GEC-Alsthom (composé à l'origine de 60 % de contrats GEC et 40 % Alsthom) a augmenté de 50 %, passant de 10 à 14,5 milliards d'écus – dans cette société franco-britannique, on s'exprime en monnaie européenne ! – soit plus de 100 milliards de francs. Le chiffre d'affaires s'est accru de 33 % pour atteindre 51,8 milliards de francs en 1991. Et le résultat net a été multiplié par deux.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION 1990/91

Division	%
Chaudières et Environnement	6%
Turbines à gaz et Diesel	10%
Electromécanique	18%
Centrales Energétiques*	9%
Equipements Navals	8%
Equipements Industriels	12%
Transport	19%
Transport et Distribution d'énergie	18%

CHIFFRE D'AFFAIRES 1990/91 PAR ZONE DE DESTINATION

Zone	%
Australie	2%
France	33%
Roy.-Uni	12%
Autres pays d'Europe	16%
Afrique	5%
Amérique	12%
Asie	20%

CONJONCTURE • Plusieurs raisons expliquent ce succès. Tout d'abord, comme le reconnaît le PDG de l'entreprise, Pierre Bilger – énarque, inspecteur des finances, – la conjoncture lui est désormais favorable. Depuis le mois de janvier, pendant que GEC-Alsthom signait quatre contrats de centrales électriques à gaz *« à cycle combiné »* d'une puissance totale de 4 385 mégawatts, Siemens en remportait trois, mais d'une puissance inférieure (1 305 mégawatts au total). Cyclique par excellence, l'activité traverse une période faste. Après la stabilité ou même la décroissance qui a caractérisé les années 80 (avec l'arrêt des programmes de centrales nucléaires par exemple), on assiste en 1990 à un redémarrage de la demande.

Dans le domaine de l'énergie, où les centrales électriques à gaz ont le vent en poupe, puisqu'elles présentent le triple avantage d'être considérées comme moins dangereuses ou polluantes que les centrales nucléaires, d'avoir un bon rendement énergétique, et un cycle de développement plus court. Mais aussi dans le domaine du transport, où de nouveaux besoins apparaissent en faveur des trains à grande vitesse ou des transports urbains. Porté par cette conjoncture favorable, GEC-Alsthom a aussi des atouts qui lui sont propres. *« La fusion entre GEC et Alsthom-Atlantique a permis de rationaliser tant la production que les services commerciaux ou financiers »*, explique Pierre Bilger. D'où une réduction des coûts de 20 %. L'entreprise a amélioré sa productivité : ses effectifs (80 000 personnes) sont restés constants malgré l'augmentation de l'activité. Elle a spécialisé ses usines.

MULTINATIONALE • Enfin, sa « multinationalité » (d'origine franco-britannique, elle est de droit néerlandais) lui permet de proposer à ses clients des financements tant français que britanniques ou allemands (par le biais de EGT Gmbh, filiale allemande dont l'usine d'Essen emploie plusieurs centaines de personnes) : un aspect capital du dossier pour décrocher de grands contrats d'équipements à l'exportation. Sa puissance financière la rend aussi apte à de nombreuses acquisitions.

Mais, surtout, GEC-Alsthom dispose d'une réelle avance technologique. Grâce, d'une part, à un fort budget de recherche et développement, de plus de 2 milliards de francs, soit 4,3 % du chiffre d'affaires. Grâce, aussi, à deux entreprises dont elle dépend étroitement : à savoir son principal client, la SNCF, pour son activité transport ; et son associé minoritaire, la firme américaine General Electric, qui lui a accordé la licence de turbine à gaz à cycle combiné, pour son activité dans le domaine des centrales à gaz.

« Notre avantage compétitif dans le domaine du TGV doit beaucoup à la décision prophétique de la SNCF qui a donné l'impulsion nécessaire pour mettre en place le système », avoue Pierre Bilger. Pour les turbines, Alsthom a eu l'intelligence de signer, dès 1959, un accord de licence, plutôt que de chercher à tout développer par elle-même. Son partenaire, General Electric, détient 10 % de European Gas Turbine (EGT), société qui gère les activités turbine à gaz de GEC-Alsthom.

Au fil du temps, l'accord de licence s'est transformé en accord de coopération technique pour le développement de nouvelles machines en commun. La 9F, centrale à gaz à cycle combiné, objet de nombreuses commandes pour GEC-Alsthom, est issue de cette collaboration.

CONFIANCE • Comme toutes les centrales à cycle combiné, celle-ci récupère les gaz d'échappement de la chaudière, pour générer de la vapeur qui à son tour entraîne un turbo-alternateur : elle produit ainsi plus d'électricité sans combustible supplémentaire. Mais la technologie EGT aurait un rendement de l'ordre de 55 %, supérieur de 1 à 2 points à celui de la concurrence. Un rendement *« calculé sur le papier »* estime-t-on chez Siemens, mais non encore prouvé, et que la prochaine génération de centrales du constructeur allemand devrait égaler, affirme ce dernier.

> **Cette technologie produit plus d'énergie à quantité de carburant équivalent. *Une économie* qui peut représenter 1,5 milliard de francs.**

Si les faits le confirmaient, cela signifierait que cette technologie produit plus d'énergie à quantité de carburant équivalent. Une économie qui peut représenter 1,5 milliard de francs sur la durée de vie d'une centrale (vingt-cinq ans). Un chiffre non négligeable comparé à l'investissement initial, de l'ordre de 6 milliards de francs. Cet avantage vient en particulier du fait que General Electric, fabricant de turbines d'avions, fait bénéficier les turbines à gaz de son expérience dans l'aéronautique.

En outre, pour cette activité, GEC-Alsthom a aussi bénéficié de la confiance d'un grand donneur d'ordre national, à savoir EDF, qui, dès 1986, avait passé commande à Alsthom d'une turbine 9F pour la centrale de Gennevilliers, en banlieue parisienne. Un engagement crucial : EDF n'avait pas commandé de centrale à gaz depuis le milieu des années 70.

Annie Kahn

Il faut de l'intelligence pour créer le climat le plus favorable au travail, pour offrir à chacun la lumière, le son, l'air, l'espace, l'information, la sécurité, la bonne température, en un mot le bien-être dont il a besoin pour être productif, tant il est vrai que quand les gens vont, le travail va. C'est cette intelligence-là qu'offre aux chefs d'entreprise le bâtiment intelligent, *une intelligence capable de dispenser à chacun équilibre et* confort, et d'aller jusqu'au bout de la logique de l'entreprise en générant de réels gains de productivité.

Le meilleur facteur de productivité ne serait-il pas la bonne humeur ?

Une gestion de votre investissement sur la durée.

Une réduction des coûts de transformation des locaux supérieure à 25 %.

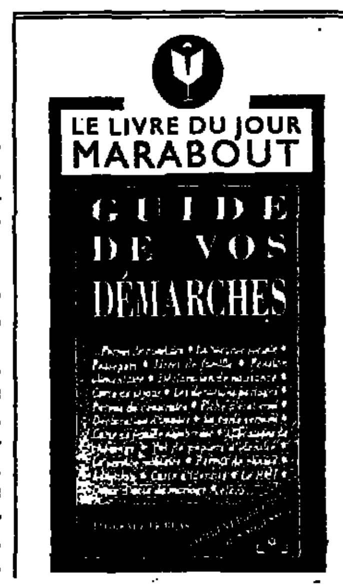
Une réduction des coûts de maintenance.

Une baisse sensible du taux d'absentéisme.

Une économie d'énergie qui peut aller jusqu' à 30%.

Avec l'électricité, le bâtiment intelligent va jusqu'au bout de l'intelligence.

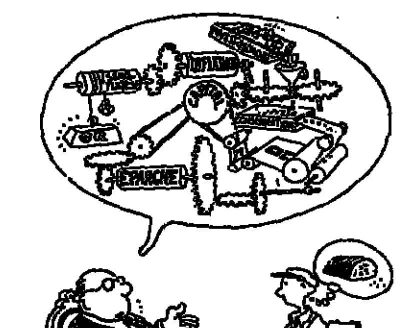




هكذا من الأصل

DOSSIER

Le Fonds monétaire international



L'année 1992 est faste pour le Fonds monétaire international (FMI). Premièrement : l'institution née de la deuxième guerre mondiale, restée largement dans l'ombre pendant deux décennies, vilipendée pendant les deux suivantes, accède au statut d'universalité ; la quasi-totalité des Etats du monde, soit cent soixante et onze au total, en sont désormais membres. En mai 1992, les Suisses ont approuvé la proposition d'adhésion de leur pays à l'organisme de Washington. Deuxièmement : loin des laboratoires du siège américain, le FMI s'apprête à lancer sur le territoire de l'ancienne Union soviétique des programmes extrêmement ambitieux, qui impliquent la transformation d'un système économique tout entier. Les pays industriels ont choisi de lui confier la mission la plus vaste de son existence. Troisièmement : une partie du monde en développement – notamment certains Etats d'Amérique latine, « élèves » de longue date du Fonds, – est en train de sortir du piège de la dette, de retrouver le chemin de la croissance et d'attirer des investissements étrangers. Cependant, les dix-huit cents employés du FMI suscitent toujours une animosité qui a peu d'égale dans le monde des organismes internationaux. Le Fonds est, en vrac, accusé d'imposer des contraintes économiques très lourdes sans se soucier des conséquences sociales ou politiques, de prôner la supériorité d'un unique modèle de développement économique, ou de n'avoir pas su tirer du sous-développement des régions entières de la planète, en Afrique notamment. Le fait que jamais le Fonds n'a eu autant de programmes d'ajustement en place (une cinquantaine d'Etats sont concernés) est-il une preuve du succès et de la popularité du FMI, ou au contraire celle de son incapacité à déclencher un développement économique harmonieux dans les pays qui font appel à lui ? La question intéresse désormais le monde entier.

Dossier établi par Françoise Lazare

Quel est son rôle ?

■ *Avant même la fin de la seconde guerre mondiale, les pays alliés commencèrent à réfléchir sur l'organisation économique du monde après la défaite des puissances de l'Axe. Tous étaient marqués par le souvenir de la Grande crise des années 30 et par le rôle qu'elle avait joué dans l'avènement de régimes totalitaires. Après la chute de la livre en 1931, suivie de celle du dollar en 1933, les Etats avaient essayé de se défendre en limitant leurs relations commerciales. Ils avaient suspendu la convertibilité de leur monnaie. Loin d'enrayer la crise, ces parades avaient précipité la rupture des liens économiques internationaux et aggravé la dépression.*

L'idée de créer une institution internationale capable d'organiser la reconstruction et de venir en aide aux économies victimes de déséquilibres économiques et financiers a donc pris corps pendant la guerre. Les représentants de quarante-quatre Etats se réunirent en juillet 1944 à Bretton-Woods, dans le New-Hampshire, aux Etats-Unis. Les débats furent dominés par deux pays : le Royaume-Uni, représenté par le célèbre économiste John Maynard Keynes, et les Etats-Unis, dont la délégation était conduite par Harry Dexter White.

> **“C'est une des prérogatives des Etats souverains d'adopter eux-mêmes les mesures nécessaires, si ingrates soient-elles.”**
>
> Michel Camdessus, directeur général du FMI, 1989.

Le projet de Keynes était très ambitieux. Le nouvel organisme aurait fonctionné comme une banque, créant des liquidités, en l'occurrence une véritable monnaie internationale, le « bancor ». Le projet de White, d'inspiration plus libérale, était centré sur la mise en commun de ressources financières susceptibles d'être utilisées pour la création d'un fonds de stabilisation visant à assurer la convertibilité des monnaies. Les statuts du FMI, ratifiés en 1946, se sont davantage inspirés du plan White, instaurant un régime fondé sur l'or et le dollar. Le siège du FMI a été fixé à Washington, où se réunit deux fois par an le conseil des gouverneurs du Fonds.

En 1958, la plupart des pays européens rendirent leurs monnaies convertibles, et jusqu'en 1976 (conférence de la Jamaïque, qui suivit de cinq ans la décision américaine de suspendre la convertibilité du dollar en or) les taux de changes sont restés fixes. Le rôle principal du FMI fut de garantir la stabilité des monnaies, qui pouvaient être échangées à taux fixes contre des dollars, eux-mêmes échangeables contre une quantité fixe d'or (étalon-or). Pour cela, le FMI accordait principalement des prêts à court terme, en soutien à la balance des paiements.

En août 1971, les Etats-Unis ont décidé de suspendre la convertibilité du dollar en or. Après une tentative, en décembre 1991, de replâtrage du régime de changes fixes (par rapport au dollar), le monde est entré dans une période de taux de changes flottants. Théoriquement, le FMI perdait une bonne partie de sa raison d'être. Mais l'instabilité gérérale et les déséquilibres croissants des balances des paiements qui allaient s'ensuivre allaient au contraire élargir son champ d'action. A partir du début des années 80, il a joué un grand rôle dans la gestion de la crise de la dette des pays en voie de développement. Le FMI remplit également une fonction de surveillance des politiques économiques de ses membres. ■

Quelle est sa spécificité ?

■ *Les participants à la conférence de Bretton Woods décidèrent de la création, parallèlement à celle du FMI, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), plus connue sous le nom de Banque mondiale.* Alors que le FMI se concentre sur les problèmes monétaires des Etats, la Banque mondiale a été créée pour superviser la reconstruction de l'Europe, et par la suite a concentré ses activités sur le monde en développement. En résumé, le Fonds apporte des concours financiers pour remédier aux déséquilibres des balances des paiements et faciliter les programmes d'assainissement monétaire et budgétaire, alors que la Banque finance des projets, allant de l'enseignement aux systèmes d'irrigation ou aux transports routiers.

Il existe par ailleurs des banques régionales de développement, comme les Banques asiatique, interaméricaine, africaine... de développement, ou des institutions spécialisées, comme la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale chargée de la promotion du secteur privé dans le tiers-monde. A mi-chemin entre banque régionale et institution spécialisée se trouve la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), dont le but est d'assister les anciennes économies socialistes d'Europe dans leur transition vers l'économie de marché. Les filiales de l'ONU, comme la FAO (Food and Agriculture Organisation), l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), gèrent également d'importants programmes de développement économique.

Aujourd'hui, le FMI vient en aide principalement aux pays ayant échoué dans la bonne gestion de leur économie, ou ayant subi des « chocs » extérieurs (chute du cours des matières premières, hausse du coût de l'énergie...).

Au fil des ans, les programmes du FMI ont servi d'étape préliminaire à la restructuration de la dette extérieure due aux Etats (réunis au sein du club de Paris) et aux banques commerciales (réunies au sein du club de Londres). Depuis 1989, le FMI participe également aux programmes d'allègements de la dette extérieure, conçus dans le cadre du plan Brady, du nom du secrétaire américain au Trésor, et dont ont bénéficié le Mexique, le Venezuela, le Costa-Rica, les Philippines ou le Maroc. ■

Ses rapports avec les pays pauvres

■ *Depuis deux décennies, les actions du FMI se sont largement concentrées sur le monde en développement. Aujourd'hui, le FMI a une cinquantaine de projets en cours dans des pays différents, appartenant pratiquement tous au monde en développement.*

En échange de crédits, le FMI formule avec les autorités du pays un programme d'assainissement économique et fixe des objectifs. Le gouvernement qui reçoit un prêt doit par exemple s'engager à respecter un montant maximum de déficit budgétaire, ou à réduire ses subventions à l'économie.

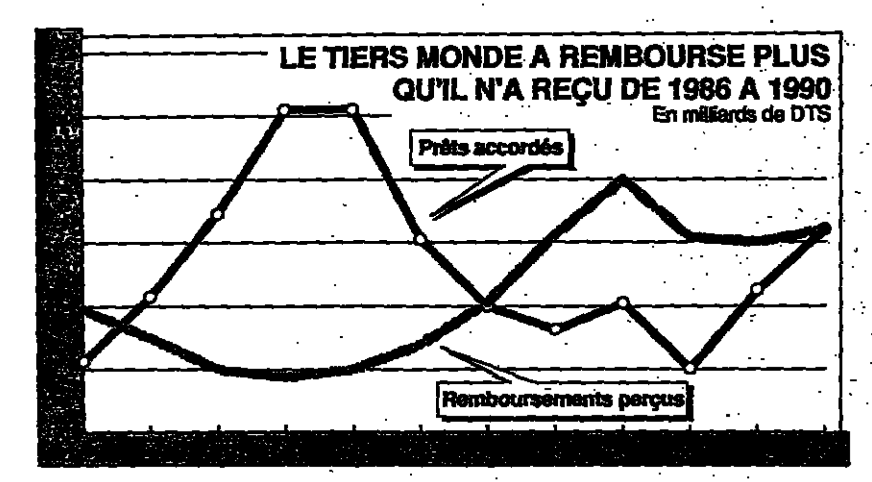
Les programmes du Fonds se sont souvent traduits par des dévaluations brutales de la monnaie nationale, des réductions de personnel dans la fonction publique (afin de limiter les salaires versés par l'Etat) ou par des augmentations des prix des biens de consommation (puisque le gouvernement cesse de subventionner ces produits), des phénomènes parfois durement ressentis par les populations. Les effets sociaux néfastes des programmes du FMI se traduisent souvent par des vagues de mécontentement.

Ainsi, le Pérou a entre 1985 et 1989 pratiquement cessé toute relation avec le FMI, l'accusant de pomper les ressources du pays pour s'assurer le remboursement des prêts consentis dans les années précédentes.

En mars 1989, de violentes émeutes déclenchées en réaction à la politique d'austérité avaient provoqué la mort de plusieurs personnes au Venezuela, et donné lieu à un célèbre échange de lettres entre le président du pays, Carlos Andres Perez, et le directeur général du FMI, Michel Camdessus.

A l'heure actuelle, le FMI a cessé ses relations avec une dizaine de pays, qui ont accumulé auprès de lui des arriérés de paiement (Cambodge, Libéria, Panama, Pérou, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Vietnam, Zambie).

Par ailleurs, entre 1986 et 1990, le FMI a reçu plus d'argent qu'il n'en a apporté à ses membres, en raison de l'importance des remboursements issus des années de la dette. Au cours de l'exercice 1990-1991, cette tendance s'est inversée, puisque les tirages (emprunts) ont atteint 6,2 milliards de DTS, alors que les remboursements se sont établis à 5,4 milliards. ■



Que peut-il apporter à l'Est ?

■ Représentée à la conférence de Bretton-Woods, l'URSS choisit finalement de ne pas adhérer au FMI et incita les Etats passés sous son orbite, comme la Tchécoslovaquie, à s'en retirer. En 1946, le FMI n'avait que 39 membres. Progressivement, au fil des indépendances, les pays du tiers-monde ont adhéré et, dans les années 80, la crise de la dette obligea une partie de l'Europe de l'Est à adhérer au Fonds. Malgré les nombreuses discussions des années 90 et 91, l'URSS s'est désintégrée avant son adhésion au FMI. En avril 1992, ce sont les 15 Républiques issues de l'Union soviétique qui sont finalement devenues membres. Cette date représente une étape très importante dans l'histoire du FMI, pour deux raisons. D'une part, avec la chute du communisme, le FMI se présente aujourd'hui comme une « institution universelle », représentant, à de rares exceptions près (Cuba notamment), la totalité des Etats du monde.

> **“Vos formules ne peuvent pas être réfutées du point de vue technique, et vos objectifs sont sains sans aucun doute. Mais vous ne tenez aucun compte de l'environnement économique international dans lequel elles sont appliquées ni des conditions de l'économie réelle des pays où elles sont mises en pratique.”**
>
> Carlos Andres Perez, président du Venezuela, 1989.

D'autre part, parce que sa mission dans l'ancienne URSS est particulièrement vaste : il s'agit tout autant d'établir la convertibilité du rouble que de rétablir les grands équilibres financiers (budget, comptes extérieurs) et d'assister, plus généralement, la transformation radicale de l'économie planifiée. Cette tâche immense intervient au moment où le FMI se vante d'avoir obtenu enfin de très bons résultats dans plusieurs parties du monde, notamment en Amérique latine où plusieurs Etats sont sortis du piège de la dette et retrouvent une crédibilité internationale.

A l'Est, la plupart des anciens pays socialistes ont actuellement des programmes avec le FMI. Les experts de Washington ont suspendu, à l'automne 1991, leurs concours à la Pologne, faute de respect des objectifs économiques assignés au pays. En mai 1992, le FMI négociait avec la Russie la signature d'un accord de confirmation, particulièrement délicat en raison de l'ampleur des transformations économiques à accomplir, et des incertitudes politiques. Il s'apprêtait à en faire de même avec les autres Républiques. ■

LEXIQUE

QUOTE-PART. – La quote-part représente la participation financière de chaque État au FMI, et le total des quote-parts constitue donc le capital du Fonds, révisable tous les cinq ans. En 1992, doit entrer en vigueur la neuvième augmentation de ces quote-parts qui portera le montant total de 90 à 135 milliards de DTS (de 675 à 1015 milliards de francs). La quote-part d'un pays est fixée en fonction de la taille de son économie et détermine le droit de vote. Les pays industriels ont donc un poids prépondérant au sein du FMI, avec environ 60 % des droits de vote (dont 19,6 % aux Etats-Unis, 6,1 % à l'Allemagne et au Japon, 5,5 % à la Grande-Bretagne et à la France). Les quote-parts servent également à déterminer les montants que chaque Etat peut emprunter au Fonds, en différentes tranches : il s'agit de « droits de tirage ».

CRÉDIT STAND-BY (accord de confirmation). – Au-delà d'un certain pourcentage emprunté au Fonds (tirages « ordinaires »), un Etat doit recourir à un « accord de confirmation », c'est-à-dire emprunter de l'argent à court terme (en général dix-huit mois) en échange d'engagements sur la poursuite de la politique économique. Outre les droits de tirage ordinaires et les accords de confirmation, le FMI a mis en place au fil des ans plusieurs mécanismes de financement, dont, en 1974, le mécanisme élargi de crédit, permettant aux pays emprunteurs d'accéder à des crédits plus larges, ainsi que des facilités d'ajustement structurel.

DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX. – En 1968, le FMI décida d'allouer à ses membres une nouvelle forme d'aide, baptisée de « droits de tirage spéciaux » (DTS), par opposition aux tirages ordinaires. Ces DTS, devenus l'unité de compte du FMI (un DTS vaut actuellement 7,55 francs), dont la valeur est déterminée chaque jour par un panier des cinq principales monnaies mondiales, représente aujourd'hui une partie importante des réserves du Fonds et avaient vocation à devenir une véritable monnaie de réserve internationale. Jusqu'à présent, leur usage n'a pas été développé.

CONDITIONNALITÉ. – Le concept de conditionnalité est appliqué à une large échelle par le FMI depuis les années 80, dès qu'un pays demande à emprunter au-delà des tranches ordinaires, pour lesquelles les prêts sont qualifiés d'« inconditionnels », il doit s'engager sur des échéances précises de remboursements, sur la réalisation d'objectifs économiques, et doit accepter les visites régulières des experts du Fonds. Ces conditions permettent au FMI de veiller à ce que l'argent ne soit pas distribué sans contrepartie en termes de politique économique.

BIBLIOGRAPHIE

Outre son rapport annuel, disponible chaque année en septembre, le FMI publie de nombreux documents (1). Par ailleurs la littérature sur le Fonds est particulièrement riche. Parmi les ouvrages utiles, on peut citer :

■ *Glossaire du Fonds monétaire international (anglais, français, espagnol)*, FMI, 1986. Ce manuel de 300 pages permet de trouver rapidement les définitions en plusieurs langues des termes techniques utilisés par le FMI.

■ *Le Fonds monétaire international*, de Michel Lelart. PUF, 1991 (*Que sais-je?*). Ce petit ouvrage relate l'évolution historique du FMI et explique ses principales fonctions.

■ *Le Fonds monétaire international et les pays du tiers monde*, de Marie-France l'Hériteau, PUF (collection « Idées »), 2e édition, 1990. Ce livre analyse plus particulièrement les actions du FMI dans le monde en développement, approfondissant la notion de conditionnalité et examinant les politiques mises en œuvre.

(1) Consultables à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris.

OPINIONS

LIVRES

L'entreprise tous azimuts

Portée aux nues depuis l'effondrement du communisme, l'entreprise est aujourd'hui tentée d'étendre son influence en dehors de la production : dans l'art, le sport, et même la politique

MAIN BASSE SUR LA CITÉ ÉTHIQUE ET ENTREPRISE
d'Emmanuel Faber, Hachette. Collection « Pluriel Intervention », 263 pages, 89 F.

Des rapports ambigus se nouent aujourd'hui entre l'entreprise et la Cité. Ils méritent attention. Car les années 80 n'ont pas été seulement, comme on l'a dit, celles de la réhabilitation de l'entreprise. Elles ont été celles de son triomphe. Cette victoire écrasante n'est pas dénuée de dangers.

Désormais grande première au « hit-parade » des institutions sociales, l'entreprise est tentée d'étendre son empire en dehors de la seule sphère de la production. Avec le mécénat et le sponsoring, elle a pris pied dans les domaines de l'art et du sport. Aujourd'hui, la politique et plus généralement la morale sont en passe d'être investies. C'est cette « OPA de la morale », cette tentation de faire « main basse sur la Cité », en tirant parti du désarroi et du vide politiques – communs aujourd'hui à nombre de pays occidentaux – que le livre d'Emmanuel Faber analyse et dénonce en s'attaquant au mythe de l'entreprise « éthique ».

Dire qu'il arrive à point nommé est peu dire. Notre chef d'entreprise le plus médiatisé – Bernard Tapie – ne vient-il pas de quitter précipitamment un gouvernement auquel il n'aura appartenu que sept semaines? Et le président d'une des plus grandes entreprises automobiles européennes – Jacques Calvet – ne laisse-t-il pas entendre qu'il sera peut-être demain candidat à la présidence de la République française? L'étonnant, dans ce contexte, est presque que ce livre n'ait pas déjà fait plus parler de lui.

Il est vrai, et c'est dommage, que le texte désoriente parfois car il passe sans crier gare du registre du philosophe à celui du pamphlétaire... ou du conseil en organisation. Il n'empêche : la réflexion proposée mérite sûrement débat.

Emmanuel Faber rappelle d'abord fort justement combien cette irrésistible ascension de l'entreprise a été facilitée par l'effondrement des économies planifiées. Et surtout comment cet effondrement a contribué à projeter l'entreprise vers la société. Tout s'est passé en effet, explique-t-il, comme si, ayant vaincu une philosophie-le marxisme – le capital se trouvait, de ce simple fait, érigé lui-même en philosophie.

Et l'entreprise, son bras séculier, s'est sentie dès lors, tout naturellement, une vocation cosmique. *« Environnement, art et culture, sports et loisirs, éducation et œuvres sociales, autant de desseins qu'embrasse dans son infinie compétence et sa débordante largesse l'entreprise à responsabilité illimitée. »*

Cette dernière – et c'est là un paradoxe que l'auteur met au jour – ne va pourtant pas aussi bien que peut le laisser penser sa popularité nouvelle et ses ambitions affichées. Pas plus que les autres institutions sociales, l'entreprise n'a été épargnée par l'action corrosive de l'individualisme. Là comme ailleurs, il ronge le tissu de relations qui assure la cohésion des unités sociales : malaise des cadres, faible mobilisation des personnels... en sont la manifestation.

SURVIE • Loin d'être le signe d'une force intérieure accrue, l'aspiration vers l'universel apparaît au contraire, pour certaines au moins des entreprises qui l'affichent, comme une fuite en avant, comme une tentative pour contrecarrer ces tendances à la déliquescence. *« L'éthique est un instinct de survie. L'entreprise à responsabilité illimitée tente donc pathétiquement d'élargir le cercle de son influence, de « récupérer » la tendance sociale qui éloigne l'individu de son identité de producteur : stages hors limites, métaphores sportives, implications dans la vie locale, tout est fait pour colmater les fuites ».*

Ce faisant, l'entreprise prend toutefois des risques. Parce qu'elle est performante dans son domaine d'activité, elle va en effet intervenir dans des domaines qui lui sont *a priori* étrangers. Elle pourra décider alors d'affecter des ressources à des objectifs « éthiques », pour la définition desquels elle entre en concurrence directe avec d'autres institutions sociales, qui vont de l'Etat au citoyen lui-même.

« Supposer que ce transfert dans le rôle de la répartition de la richesse est utile... c'est supposer que les hommes deviennent tous les matins plus généreux et discernent mieux les priorités de répartition des richesses en franchissant le seuil de leur entreprise... De quel droit l'entreprise prétend-elle jouer le rôle que les citoyens ont confié à l'Etat qu'ils se sont choisi, et celui qu'eux-mêmes se réservent au plus intime de leur conscience? » Voilà la question posée par l'activité des entreprises pour qui l'éthique ne se borne pas à un respect scrupuleux et intelligent des obligations et des contraintes édictées par la société.

Mais notre auteur va plus loin. Au cœur même de son analyse on trouve, bien établie, l'idée qu'une entreprise ne saurait normalement avoir des activités à objectif « éthique ».

« En effet, soit l'action qu'elle mène est morale en soi, et elle lèse forcément l'une des composantes actionnariale, salariale ou gestionnaire de l'entreprise, puisqu'elle détourne des ressources (du temps et de l'argent) à leur détriment ; soit au contraire l'une de ces composantes trouve un intérêt quelconque dans cette action qui n'a de la vertu que l'apparence, et alors la finalité n'en est plus morale. »

Ce qui force bien sûr à redonner aux actes « éthiques » de l'entreprise leur véritable signification : ils relèvent de l'intérêt bien compris de cette dernière... ce qui d'ailleurs, notons-le, n'a rien de honteux.

On le voit, le livre d'Emmanuel Faber est, au sens propre, décapant!

Anton Brender

NOTES DE LECTURE

CHEVROLET UN NOM... UNE FAMILLE
de Jacques Chevalley, chez l'auteur (8, rue Colette, 21200 Beaune), 250 pages, 250 F + 20 F de port.

Les célèbres Chevrolet de la firme General Motors, voitures américaines par excellence, doivent pourtant leur nom à Louis Chevrolet, né en Suisse, mais qui a passé son enfance et son adolescence en France, à Beaune, avant d'émigrer aux Etats-Unis. Jacques Chevalley, professeur d'histoire-géographie au lycée de Beaune, aujourd'hui à la retraite, retrace l'histoire de cette famille dans un livre très bien documenté. Sa maquette attrayante et abondamment illustrée rend cet ouvrage très agréable à lire.

A. K.

FORMES ET SCIENCES DU MARCHÉ
Etudes présentées par Hervé Defalvard et Roger Frydman
Cahiers d'économie politique, *nos 20-21, 1992, L'Harmattan, 16, rue des Ecoles, 75005 Paris, 280 pages, 180 F.*

Après le numéro (no 19, 1991) consacré au marché chez Adam Smith, ce nouveau *Cahier* élargit le champ : à partir d'analyses et de démarches contemporaines et d'autres s'inscrivant dans l'hsitoire de la pensée et des faits, il témoigne de la vitalité de la réflexion et des travaux sur le domaine aujourd'hui éclaté des théories du marché.

Comme le rappelle en effet Hervé Defalvard, *« la forme canonique du marché, donnée par le modèle d'Arrow-Debreu, est depuis une vingtaine d'années la cible d'une mise en question aux multiples déclinaisons »*, avec notamment la prise en compte de l'incertitude (qui débouche sur l'économie des contrats), l'examen des différentes formes de concurrence (qu'a renouvelé la théorie des jeux) et la rupture que constitue la reconnaissance de la dimension collective de la relation marchande (avec notamment les travaux de l'école des conventions).

M. B.

LA CHAINE GRAPHIQUE
de Jacques Chauvel et Jean-Christophe Léac, LCA éd., (BP 124, 44503 La Baule cedex), 125 p., 395 F. hors taxe

Deux professionnels qui expliquent *« la face cachée de la pub »*, derrière l'affiche, l'annonce de journal, le dépliant publicitaire. Ils font pénétrer sur papier glacé, avec peu de texte et beaucoup d'illustrations, dans l'univers magique de la chose imprimée : maquette, photocomposition, photogravure, impression en « quadri » ... Cela donne un manuel agréable, clair et didactique, qui intéressera au-delà du petit monde de la « communication ».

Y. A.

HISTOIRE ECONOMIQUE
de Frank B. Tipton, Menhia Bibliothèque d'orientation, 75 pages, 64 F.

Cette collection demande à des chercheurs de faire le point sur leurs champs scientifiques par un exposé pédagogique d'une soixantaine de pages. Frank B. Tipton, directeur du département d'histoire économique à l'université de Sidney, présente ainsi les diverses écoles d'histoire économique et les hauts lieux de l'enseignement de cette discipline.

C'est une excellente initiative qui devrait être encouragée en achetant ce type de livres dans les bibliothèques de nos lycées pour informer les bacheliers à la recherche d'une vocation.

J.-J. L.

A SIGNALER

Gestion, *de Daniel Soulié et Dominique Roux, PUF, Coll. « Premier cycle », 518 pages, 118 F.*

Garantir le revenu. Une des solutions à l'exclusion, *coordonné par Gilles Gantelet et Jean-Paul Maréchal, Ed. Document « Transversales »*, GRIT, 29, rue Marsoulan 75012 Paris, *158 pages, 100 F.*

La croissance régionale dans l'Europe méditerranéenne. XVIIIe-XXe siècles *(Actes du colloque de Marseille 16-18 juin 1988), sous la direction de Louis Bergeron, Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 268 pages, 250 F.*

La politique internationale, *de Pierre de Senarclens, Armand Colin, Collection « Cursus », 162 pages, 69 F.*

Enjeux méditerranéens. Pour une coopération euro-arabe, *de Chedly Ayari, Préface d'Erik Orsenna. Presses du CNRS, 262 pages, 120 F.*

De la sous-traitance au partenariat industriel, *de Claude Altersohn. Préface du Roger Fauroux, L'Harmattan, 340 pages, 150 F.*

Au cœur du changement. Une autre démarche de management : la qualité totale, *de Pierre Jocou et Frédéric Lucas. Préface de Raymond Lévy, Dunod. 220 pages, 152 F.*

HÔTEL DU RHÔNE
GENÈVE
Parce que
l'on s'y sent bien.
The Leading Hotels of the World
TÉL. (41 22) 731 98 31
FAX (41 22) 732 45 58

CHRONIQUE • par Paul Fabra

La BRI décrit un monde à la dérive

DANS leur dernier rapport annuel (*le Monde* du 16 juin), les économistes de la Banque des règlements internationaux écrivent : *« Les marchés des changes ont ... montré une fois de plus leur capacité de faire varier les principales monnaies dans des proportions relativement importantes en faisant manifestement abstraction des données fondamentales de l'économie, et à l'occasion malgré des signaux clairs transmis par les autorités sous forme d'intervention sur les marchés des changes. »*

Voilà un aveu propre à jeter une lumière crue sur les méthodes et les ambitions de la coopération internationale. Il n'est pas un seul communiqué du groupe des Sept, du Fonds monétaire, de l'OCDE et du sommet lui-même, qui ne fasse allusion à la nécessité d'améliorer les fameuses données fondamentales – *fondamentals* en anglais, – la capacité des gouvernements à y parvenir étant admise par hypothèse.

Chaque fois que diminue le déficit de la balance des paiements américaine (pratiquement disparu en 1991), ou bien que se réduit le surplus japonais (lequel est au contraire en plein essor), ces résultats sont soulignés comme autant de succès des politiques suivies et arrêtées de concert. On est plus discret au cas où les déséquilibres s'accroissent, mais c'est alors une occasion d'affirmer une détermination accrue d'œuvrer pour les résorber. Outre les mouvements de marchandises, de services et de capitaux qui sont récapitulés dans les balances de paiements, l'attention se porte sur d'autres phénomènes jugés fondamentaux : l'inflation, la situation budgétaire, l'endettement public, le niveau des taux d'intérêt. Tous ces indicateurs ont été repris dans le traité de Maastricht.

Or que constatent les experts de Bâle? Que les marchés des changes apparemment se sont moqués de l'évolution de ces *fondamentals*, et même, impertinence suprême, qu'ils ont ignoré les signaux que les autorités monétaires leur ont adressés dans telle ou telle circonstance, soit en achetant du dollar (pour freiner sa chute), soit au contraire en en vendant (pour briser un mouvement de hausse). Au cours des dix-huit derniers mois, les fluctuations de la monnaie américaine se sont produites le plus souvent à contre-courant. Le raisonnement des experts a été pris en défaut. Pendant toute la période considérée, l'écart entre les taux allemands et les taux américains n'a cessé de se creuser. D'après les théories en vigueur, cela aurait dû déterminer une baisse continuelle du dollar. Mais celui-ci, de décembre 1990 au début de 1992, a parcouru, face aux autres grandes monnaies, un cycle complet : une chute suivie par une forte hausse, à laquelle succède une nouvelle baisse.


NICOLAS GUILBERT

En pleine guerre du Golfe, le dollar atteignait le 11 février 1991 son point historiquement le plus bas (1,443 DM), pour amorcer presque aussitôt une remontée spectaculaire de 25 % portant son cours le 5 juillet à 1,84 DM (et à Paris 6,2285 F). Puis ce fut le reflux. Le cours sera ramené progressivement jusqu'à 1,51 DM le 8 janvier 1992 (5,161 F). S'ensuivit un rebond d'environ 10%. Depuis mars on assiste à une lente descente, interrompue par des pauses et des vélléités de hausse.

Pour rendre compte du retournement brutal constaté au début de cette année, les doctes économistes de la BRI ont cette formule qui en dit long sur la qualité scientifique des analyses contemporaines : *« ... De même qu'on dit que la nature a horreur du vide, les marchés des changes ont aussi parfois, semble-t-il, horreur de l'absence de mouvement. »* Quand ils cherchent une explication, ils ne trouvent rien de mieux que celle-ci : *« Les flux et reflux d'optimisme sur la probabilité d'une reprise de l'économie, aux Etats-Unis en particulier, ont souvent constitué (...) un facteur d'influence de premier plan de l'évolution des marchés nationaux des capitaux et des marchés des changes. »* A très court terme, les variations du sentiment public sur les perspectives de l'activité jouent sans doute un rôle important. Mais par quoi sont gouvernés les hauts et les bas du jugement moyen sur la conjoncture? Le plus souvent par les dernières statistiques sur l'emploi, les carnets de commandes, etc.

Il existe une interprétation rassurante ; le rapport s'en fait à plusieurs reprises l'écho. En profondeur, les actions entreprises par les gouvernants exerceraient une influence bénéfique ; les succès remportés dans la lutte contre l'inflation ne sont-ils pas là pour en attester l'efficacité? Le plus important est de ne pas changer de cap : les résultats ne manqueront pas de suivre, pour peu que les peuples et les politiciens eux-mêmes se montrent patients.

Cependant, l'ampleur des fluctuations enregistrées est à elle seule un signe d'extrême fragilité. Si vraiment les sautes d'humeur causées par la conjoncture ont eu pour conséquence de faire varier en quelques mois d'un bon quart la valeur de la monnaie internationale, sur laquelle reposent les deux tiers de la totalité des transactions enregistrées sur la planète, comment croire que ces mouvements ne sont qu'apparente agitation ; que les gouvernements sont capables d'en orienter sur le long terme le cours?

Le mode choisi d'analyse est lui-même révélateur du mal qui ronge le fonctionnement des marchés. Les ministres responsables se réfèrent aux « données fondamentales » comme autant d'objets sur lesquels ils doivent appliquer leur politique. C'est la démarche typique du dirigisme. On prend des dispositions spécifiques pour chaque problème qui se pose. La faille est qu'en adoptant des mesures pour résoudre le problème A on risque souvent de rendre insoluble le problème B. Le bon exemple est le traitement international infligé au dollar depuis 1985.

A cette date le groupe des Sept s'était réuni à l'hôtel Plaza à New-York pour proclamer *urbi et orbi* sa détermination de faire baisser la devise américaine. Le raisonnement sous-jacent était simple : le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis ne fait que s'accroître. Pour le résorber, peut-on imaginer un moyen plus approprié à une économie de marché que la dévalorisation de la monnaie? On en attendait des exportations américaines accrues et un découragement des importations. Afin d'accélérer le mouvement, les auteurs de cette stratégie firent pression sur un de leurs collègues, le ministre des finances du Japon.

C'est ainsi que Tokyo fut plus ou moins forcé de diminuer les taux d'intérêt jusqu'à un niveau ridiculement bas, tout en libéralisant le marché des capitaux à l'américaine. Ce faisant, on créait dans l'archipel toutes les conditions pour un boom sans précédent du crédit. Les Occidentaux et leurs experts en attendaient une reprise fulgurante de la croissance nippone, génératrice d'importations. Celles-ci ont bien augmenté, celles de produits manufacturés ont en particulier plus que doublé depuis 1985. Mais le crédit a surtout financé une spéculation effrénée sur la Bourse et l'immobilier. L'idée que l'accord du Plaza a, par ses effets secondaires, donné naissance à la bulle financière est aujourd'hui largement admise. On en trouve la trace dans le rapport de la BRI.

Dans une économie globale de marché qui disposerait d'instruments globaux de régulation, la spéculation ne disparaîtrait pas. L'histoire de l'étalon-or au dix-neuvième siècle, et au début de celui-ci, le montre abondamment. Cependant, les effets du cycle du crédit étaient immédiatement diffusés.

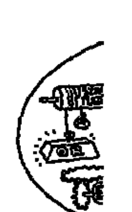
Tel était encore le cas pendant les années 60 sous le régime de Bretton Woods d'étalon-or et dollar. Les bulles spéculatives crevaient avant de devenir monstrueuses. Les cycles du crédit (expansion-rétraction) étaient beaucoup moins contrastés. Les effets sur l'emploi en étaient amortis ; les pulsations de la vie économique n'étaient pas livrées à la merci des mouvements psychologiques.

LE marché de Tokyo devenu très instable s'est encore affaibli l'année dernière, mais d'énormes placements en actions nippones y ont été effectués par des investisseurs étrangers. Simultanément, les banques japonaises ont brutalement arrêté d'emprunter à l'étranger. La combinaison de ces deux facteurs a eu pour conséquence de ralentir la hausse du yen. Cette devise s'est moins revalorisée que les monnaies européennes vis-à-vis du dollar. Les ministres espéraient le contraire.

Autre exemple : d'énormes capitaux étrangers se sont portés sur l'achat de bons et d'obligations du Trésor espagnol. Ces titres sont devenus le principal article d'exportation du royaume. Grâce à cet afflux d'argent, c'est non plus la Bundesbank, mais la Banque d'Espagne qui mène la danse au sein du SME.

Depuis le début de l'année, les placements étrangers en obligations du Trésor français ont fortement augmenté : le volume des souscriptions a atteint 50 milliards de francs au premier trimestre. Il en résulte qu'aujourd'hui les étrangers possèdent entre 350 et 400 milliards d'obligations, sur un total d'environ 1 500 milliards de dette publique française négociable. Voilà un résultat flatteur pour la gestion financière du Quai de Bercy. Mais qui pourrait mesurer les effets à long terme d'un tel afflux de capitaux, qu'il faudra bien rembourser un jour?

هكذا من الأصل





L'anné le Fonc interna Premiè née de mondia dans l'i décenn pendar accède d'unive quasi-t monde onze a désorn 1992, approu d'adhé l'organ Deuxiè laborat améric lancer l'ancie des pr extrêm impliqu d'un s tout er industr confier vaste Troisiè du mo dévelo notam d'Amé de lon est en piège retrou croiss investi Cepen cents suscit animo dans l organi Le For accuse contra très lo des cc ou pol supéri modèl écono pas su sous-c région planèt notam jamais de prc d'ajus cinqua conce du su du FM de so décle dévelc harmc qui fo quest désor

Dossie par Fra

CLM/BBDO

Selon IPSOS, le troisième journal lu par les cadres ne comporte aucune information financière. A une petite exception près.



D'après les résultats de la dernière enquête IPSOS Cadres, Télérama est devenu le troisième titre de la presse française auprès des cadres*. Ce qui confirme la bonne nouvelle, jamais la culture n'a suscité autant de passion.



PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

* 18% de pénétration sur l'ensemble des cadres.

Le débat sur l'Union économique et monétaire

Le traumatisme de Maastricht

par ROBERT PELLETIER (*)

LE traité de Maastricht est un événement sans précédent dans notre histoire. Rarement pourtant un projet d'intérêt national aura été présenté avec autant de dissimulations, et de simplifications abusives. Une propagande démagogique présente au grand public la monnaie unique sous ses aspects touristiques : on pourra voyager en Europe *sans opérations de change!* Tout est fait pour dissimuler le traumatisme que représentera pour plus d'une génération l'abandon de la monnaie nationale, qui fait partie des structures mentales d'analyse des valeurs présentes et passées.

Ce que le gouvernement n'a jamais accordé à la Banque de France, dont la compétence, le sens des responsabilités et des intérêts fondamentaux de l'Etat sont unanimement reconnus, le traité de Maastricht le remet inconditionnellement et sans partage à la Banque centrale européenne.

Les partisans du traité affirment – à l'encontre de ce que montre sa lecture attentive – que le Conseil et donc les Etats conserveront la maîtrise de la politique économique et monétaire et pourront aller à l'encontre des avis de la Commission et de la BCE. En fait, l'armature du traité encadre le Conseil, qui ne peut statuer que sur les propositions de la Commission après avis de la BCE, et cela à la majorité qualifiée. Ce dispositif ligote toute velléité d'exercice de sa souveraineté par un Etat membre, ayant des contraintes propres.

Un phénomène contingent

Le sophisme le plus flagrant consiste à prétendre que la France, *ayant déjà perdu toute réelle autonomie* dans sa politique monétaire, retrouvera une plus grande marge de manœuvre dans l'ensemble plus vaste d'un directoire à douze. Prétendre que la France est totalement dépendante de ce qui se passe à Francfort n'est pas exact. Toutes les monnaies convertibles du monde sont soumises, depuis le déplorable effondrement du système de Bretton Woods, aux fluctuations erratiques des marchés des changes. L'influence actuellement dominante des taux d'intérêt allemands est un phénomène contingent.

Mais les contre-vérités ne s'arrêtent pas là. Tous les observateurs bien informés savent que la monnaie unique ne sera pas adoptée par les douze Etats membres. Le Parlement de Westminster n'acceptera jamais un tel abandon de sa souveraineté. Parmi nos autres partenaires, les simulations réalisées – dans le plus grand secret par divers instituts d'analyse économique et par la Commission elle-même – démontrent que les exigences fixées par le traité pour entrer dans l'Union monétaire ne sont pas réalisables dans des délais prévisibles pour l'Italie, le Portugal, la Grèce et l'Espagne.

Le fait que l'Union monétaire ne puisse se réaliser qu'autour d'un bloc croupion, à savoir le Benelux, l'Allemagne et la France, est sciemment dissimulé car il signifie que Maastricht met en place – à l'encontre du discours officiel – une Europe à deux vitesses et crée – comme l'a montré le retrait du Danemark – une ligne de fracture dans cet espace économique que l'on proclame unifié. L'Union monétaire ainsi limitée signifie sans ambiguïté que l'Allemagne assurera le leadership au sein de la BCE. La Hollande, la Belgique et le Luxembourg sont déjà dans la zone mark. Dans tous les cas de figure, la France sera minoritaire dans le conseil de la BCE, et, loin d'élargir nos possibilités d'action, la monnaie unique nous placera pieds et poings liés dans l'orbite de la Bundesbank.

Les *six* pays de l'AELE, que le traité en cours de ratification sur «l'espace économique européen» vise à associer étroitement à la CEE, ne sont pas non plus, sauf l'Autriche, en mesure de participer à l'Union monétaire à partir des critères de Maastricht. Personne n'a voulu avouer que l'Union monétaire était un instrument de marginalisation des pays de l'AELE et d'exclusion des pays nouvellement libres de l'Europe de l'Est.

Un effet récessioniste

Le traité de Maastricht fixe en tant qu'objectif fondamental la promotion *«d'un progrès économique et social équilibré et durable»*. Toute la propagande vise à imposer l'image d'une Europe à douze, première puissance économique mondiale vouée au progrès continu. Cette présentation idyllique ne résiste pas à une analyse économique un tant soit peu sérieuse. La monnaie unique signifie l'abandon de la souveraineté nationale dans la conduite de la politique économique et sociale, car il n'est pas concevable qu'un pays membre impose, par l'effet de ses contraintes internes, une charge ou un déséquilibre à l'ensemble de l'Union. Il est donc logique que Maastricht fixe des conditions à la fois sévères et rigides dans la conduite de la politique économique.

Les calculs économétriques soigneusement dissimulés par la Commission de Bruxelles démontrent que le seul rapprochement en tendance des pays du Sud méditerranéen sur les objectifs macro-économiques fixés par le traité aura sur l'ensemble de la CEE un effet récessionniste.

Pour l'économie espagnole, l'évaluation la plus modérée débouche sur un taux de chômage porté de 16 % à 19 % de la population active en 1997. Guido Carli, ex-ministre du Trésor de l'Italie, a indiqué que l'alignement de l'endettement public de 104 % à 60 % du PIB d'ici à 1997 impliquerait un colossal accroissement des impôts, une réduction drastique des dépenses de santé, de sécurité sociale, de retraite, d'éducation nationale, etc. L'effet sur l'emploi serait une explosion sans exemple historique du chômage en Italie et une réduction d'environ 4 points par an du PIB. Les calculs concernant le Portugal et la Grèce donnent le vertige. La Belgique, dont le taux d'endettement dépasse 100 % du PIB, devrait revoir de fond en comble sa politique fiscale et sociale dans le sens d'une extrême sévérité.

L'analyse des effets de Maastricht sur l'économie française a été menée par la direction de la prévision et l'INSEE. Ces résultats font l'objet d'un embargo plus strict que «le secret défense». Mais ce que l'on sait des conclusions des modèles économétriques sur les contraintes de Maastricht ne laisse aucun doute – alors que la France remplit aujourd'hui les conditions – sur l'effet d'accroissement du chômage et sur l'impossibilité de retrouver un taux d'expansion permettant l'amélioration du niveau de vie ou une «avancée sociale». Milton Friedman affirme que l'Union monétaire signifiera l'acceptation d'un taux très élevé du chômage en France.

Les discours officiels soulignent que l'écu sera tout naturellement la première monnaie du monde et donnera à nos entreprises des armes supérieures à celles dont disposent les Américains et les Japonais. Les cambistes savent que l'écu sera un remarquable instrument de spéculation sur le marché des changes, mais que la rigueur procédant à sa gestion aura pour effet de le surévaluer de façon quasi structurelle, ce qui représentera un handicap redoutable pour les entreprises européennes.

L'écu placera l'Europe dans une situation d'infériorité par rapport au dollar et au yen, c'est-à-dire les grands concurrents du commerce mondial. La liberté avec laquelle le Japon manipule le cours du yen pour conforter la compétitivité de l'industrie japonaise, le cynisme des Etats-Unis dans la gestion de la valeur du dollar montrent combien la petite Europe de l'écu va se priver d'atouts décisifs dans la compétition mondiale.

Le manque de clairvoyance n'est pas l'apanage des milieux politiques. Le rapport du CNPF sur l'Union monétaire se situe à un niveau de réflexion micro-économique qui n'est pas à la mesure des vrais enjeux. Pour le CNPF, une monnaie unique facilitera les transactions, la présentation comptable des groupes multinationaux, la facturation et l'édition des catalogues (!) et procurera une économie (en réalité minime) du fait de la suppression des commissions de change. Cette vision boutiquière laisse perplexe, mais la modestie des avantages énoncés par le CNPF est heureusement corrigée par les déclarations du président Perigot, qui resitue les problèmes dans leur vraie dimension.

Le souvenir des accords de Grenelle après 1968, celui de la politique désastreuse menée de 1981 à 1983 sont présents à l'esprit des chefs d'entreprise. Pour eux, Maastricht ferme définitivement la porte à de tels débordements. Il interdit un laxisme de gauche et permet de faire supporter à la BCE et au Conseil européen la responsabilité d'une politique de rigueur. L'encadrement strict de l'évolution des salaires, la perspective d'une réduction des charges sociales par un allégement des prélèvements obligatoires par rapport à la moyenne de nos partenaires, sont autant d'éléments sérieux pour justifier l'accord du CNPF. De même qu'il serait inconcevable que l'âge de la retraite, la couverture des dépenses de maladie, les allocations familiales, etc., suivent un régime différent en Bretagne ou dans le Poitou-Charentes, il faut admettre que l'Union européenne signifie, à terme, un alignement des prélèvements sociaux sur la base d'une moyenne communautaire. *La France étant de loin en flèche en matière* de couverture sociale, les entreprises peuvent espérer une réduction de leurs charges.

Mais le problème de l'acceptation par l'opinion publique de la somme des contraintes impliquées par l'Union monétaire est sans doute sous-estimé. On ne pourra pas dissimuler très longtemps aux Français que la politique induite par Maastricht sous des couleurs libérales de retour à l'économie du marché est, en fait, le modèle le plus authentiquement réactionnaire de ces soixante dernières années.

Une domination définitive

Il est de bon ton de soutenir que ce qui a fait le succès pour l'Allemagne de la politique monétaire de la Bundesbank devrait avoir les mêmes effets pour la France. Mais les conditions de l'économie allemande sont très différentes de celles de l'économie française. Les entreprises allemandes autofinancent très largement leurs investissements.

Elles sont donc peu sensibles au taux des crédits. En France, au taux actuel du loyer de l'argent, il est pratiquement impossible de financer des investissements industriels dans des conditions de rentabilité acceptables, d'où une progression à peu près nulle de ceux-ci en volume. L'Allemagne avec les mêmes taux connaît une progression moyenne de l'investissement de 12 % en volume. A ce rythme, dans cinq ans, la France sera totalement et définitivement dominée par l'Allemagne, qui bénéficie en outre des prodigieuses perspectives de développement que représentent la réunification et la réouverture de sa zone d'influence traditionnelle à l'Est.

Il n'est pas convenable de laisser croire aux entreprises que l'Union monétaire permettra une baisse des taux, car ceux-ci sont, pour la Bundesbank comme pour la future BCE, l'instrument quasi exclusif de lutte contre l'inflation et non le résultat d'un équilibre entre l'offre et la demande de capitaux. Force est de reconnaître en outre que la pénurie mondiale d'épargne pousse en toute hypothèse à des hauts taux d'intérêt. Parmi la multitude des problèmes qu'il est de bon ton de ne pas soulever, il y a celui du sort de la zone franc. La thèse officielle est que rien ne sera changé dans le fonctionnement de la zone franc. Le compte d'opérations que gère la Banque de France et qui assure l'équilibre global de la zone vis-à-vis du reste du monde conserverait son activité.

Maintenir le franc CFA alors que le franc français aura disparu, est une gageure. Rattacher le franc CFA à l'écu n'aurait aucun sens, si ce n'est, à la limite de l'absurde, d'assimiler les conditions économiques et monétaires de l'Afrique à celles de la zone mark. En fait le franc CFA ayant perdu sa base de référence vivra sa propre vie, ce qui le condamne à l'instabilité.

La zone franc institue une solidarité entre les balances de paiements. Concrètement, la Banque de France comble, avec ses réserves de change, les déficits des pays associés. Avec l'Union monétaire, la BCE gérera une balance des paiements commune. Il n'est pas évident que nos partenaires accepteront de consacrer les réserves de change de la CEE au sauvetage de l'Afrique francophone.

L'éclatement de la zone franc Lest fatal à terme, avec pour conséquence la disparition d'un mécanisme de solidarité qui fait de l'ancienne Afrique française une zone de stabilité enviée par l'ensemble du continent africain.

Quel discours crédible le gouvernement français peut-il tenir face à l'inquiétude légitime des chefs d'Etat africains et à leur amertume de voir leurs intérêts économiques fondamentaux traités avec une telle désinvolture?

Il est inexact de présenter la monnaie unique comme le complément indispensable de l'Union économique. Celle-ci sera réalisée à peu près complètement dès le 1• janvier 1993, à travers la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux. L'intégration monétaire complique en fait le processus et fait courir à la Communauté un risque évident d'éclatement. Le Danemark vient d'en faire l'éclatante démonstration. La sage décision du président de la République de soumettre le traité à référendum ouvre la perspective d'un sursaut venant des profondeurs du peuple français.

(*) Ancien directeur général des services économiques du CNPF, membre du groupe employeurs du Comité économique et social de la CEE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AIR FRANCE

FRF 2.590.000.000

EMISSION INTERNATIONALE DE TSDI
(TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE)

ARRANGEURS

BANQUE NATIONALE DE PARIS — **CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE**

BANQUE NATIONALE DE PARIS

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU
SOCIETE GENERALE

CIC BANQUES

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR
CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES
DEUTSCHE BANK

BANQUE FRANCO ALLEMANDE
BANQUE VEUVE MORIN PONS
BAYERISCHE LANDESBANK
CREDIT LYONNAIS

BANQUE INDOSUEZ
BANQUE PARIBAS
BARCLAYS BANK
NEUFLIZE SCHLUMBERGER MALLET

CAISSE DE RETRAITE DU PERSONNEL NAVIGANT

BANQUE REGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DEPOTS
CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

INTERNATIONAL MANAGER
S.G. WARBURG & CO. LTD.

AGENT PAYEUR
SOCIETE GENERALE

CONJONCTURE

L'INTÉRÊT porté aux fluctuations des prix américains et allemands, en tant qu'éléments annonciateurs des politiques monétaires de la Fed et de la Bundesbank, prend un tour obsessionnel.

Que les prix de détail aux Etats-Unis augmentent légèrement plus vite, comme en février, ou légèrement moins vite, comme en mai, ne calme en rien le climat : on parle dans le premier cas de risque de stagflation, tandis que, dans le second, les anticipations de baisse des taux d'intérêt reprennent le dessus de l'actualité. Les marchés de capitaux en accusent les contrecoups, ce qui se solde par une instabilité importante des taux de change.

La même incertitude imprègne les résultats concernant l'inflation en

INDICATEUR • Les prix

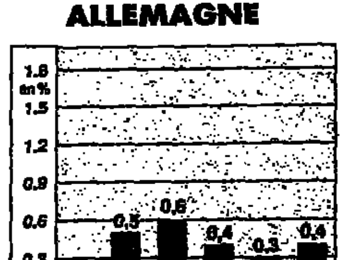
Des anticipations coûteuses

Allemagne car, même si le rythme de la hausse des prix paraît s'être stabilisé à 0,3/0,4 % par mois, nul ne peut prévoir le comportement des autorités monétaires allemandes. Alors, les spéculations vont bon train. Les deux mois à venir risquent d'être instructifs.

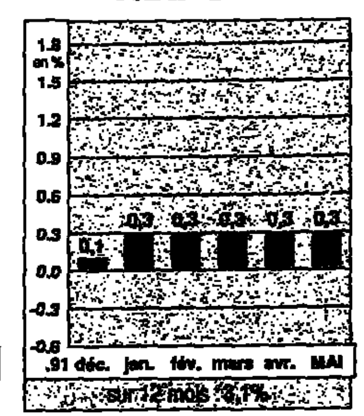
Généralement présentée en variations sur douze mois, la hausse des prix allemands devrait s'inscrire en net ralentissement en juin et juillet prochains. A supposer en effet que l'augmentation mensuelle reste inchangée, à 0,4 %, l'inflation sur douze mois reviendrait de 4,6 % en mai à 4,4 % en juin puis à 3,9 % en juillet.

Cette décélération, entièrement liée au mode de calcul, et donc proprement statistique, est néanmoins susceptible d'alimenter une nouvelle vague d'incertitudes et d'interrogations quant à l'éventualité d'une baisse des taux d'intérêt outre-Rhin qui ne manquera pas d'entraîner de nouvelles perturbations au sein du SME. Ne serait-il pas souhaitable d'envisager une plus grande transparence des politiques monétaires pour éviter ces turbulences néfastes plutôt que de poursuivre dans la voie actuelle ?

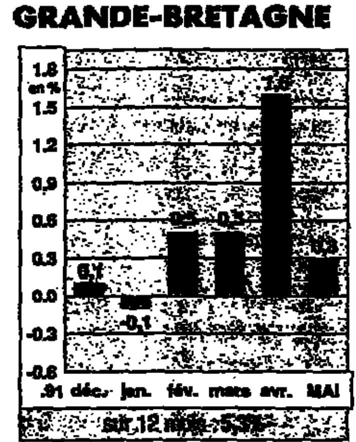
ALLEMAGNE



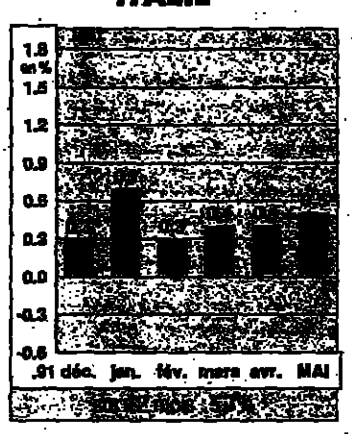
FRANCE



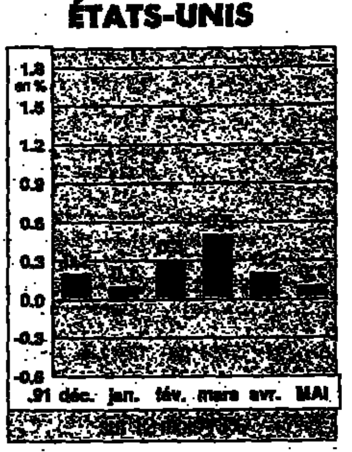
GRANDE-BRETAGNE



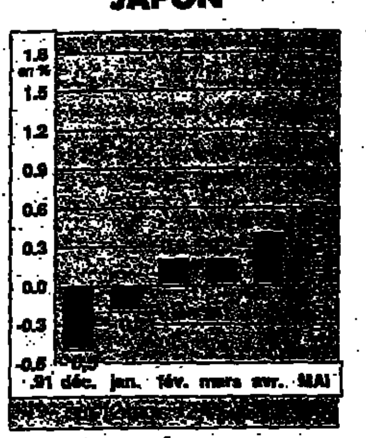
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Évolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION • L'Asie du Sud

L'enjeu démographique

GRACE aux réformes économiques de la fin des années 70, et malgré la guerre civile qui dure depuis près de dix ans, Sri-Lanka maintient sa croissance à une moyenne de 4 % par an. Au Pakistan et en Inde, les réformes, même timides de 1980-1985, ont porté la hausse du PNB à 5,5-6 %. Le Bangladesh suit le rythme de Sri-Lanka.

Que donnera le nouveau train de réformes beaucoup plus radicales introduites au Pakistan, en Inde, au Bangladesh, en 1990 et 1991 ? Si la direction est juste, il reste à voir les effets sociaux : dans une première phase, la libéralisation de l'économie fait mal. Ces pays connaissent encore des niveaux de vie fragiles, surtout l'Inde et le Bangladesh. Or, la meilleure parade à la misère tient en deux mots : croissance et emploi.

On le voit déjà dans les régions les plus développées : les paysans sans terre, qui forment traditionnellement les couches les plus pauvres, commencent à s'en sortir. Les salaires réels augmentent et les pauvres trouvent davantage de petits métiers qui, mis bout à bout, assurent un début de mieux-vivre.

L'enjeu n'est pas seulement économique, il est aussi démographique. Seul Sri-Lanka a réussi à maîtriser sa population. Supérieur à 2 % il y a vingt ans, le taux de croissance est tombé à 1,4 %, voire moins. Au Bangladesh, la baisse est beaucoup plus lente : 2,13 % en 1991. L'Inde, un des premiers pays du tiers-monde à se lancer dans la prévention des naissances, a remporté des succès mélangés, au point que le taux moyen commence seulement à baisser en dessous de 2 %. Quant au Pakistan, faute de politique en la matière, sa population croît de 3,1 % par an.

Même si l'on peut s'attendre à un ralentissement plus marqué, l'Inde passera le cap du milliard d'habitants vers l'an 2000 (844 millions en 1991), le Pakistan sera proche de 150 millions (113), le Bangladesh des 130 millions (108). Quant au Népal, déjà très à l'étroit dans ses montagnes, il comptera 24 millions d'habitants contre 19 millions aujourd'hui.

Les effets pervers de cette démographie s'exercent sur l'éducation, la santé, l'urbanisation... La lutte pour le moindre « petit boulot » est devenue impitoyable au point de susciter tensions et violences entre classes, castes, ethnies, groupes régionaux... Face à ces plaies, l'Asie du Sud a néanmoins marqué un grand point : le danger de véritables famines est maintenant écarté grâce à la révolution verte et aux progrès dans les politiques de stockage et de distribution des céréales.

Comment, sur cette toile de fond, se présentent les réformes ? Dans un premier stade, la modernisation des industries va plutôt réduire qu'accroître les besoins en main-d'œuvre, car celle-ci est pléthorique, surtout dans le secteur public, ce qui constitue la difficulté majeure lors des privatisations. Quant aux nouvelles fabriques, elles ne vont pas assurer beaucoup de places de travail. En revanche, on peut s'attendre à des réactions en chaîne positives suscitées par les réformes.

Déjà aujourd'hui la trame de l'industrie est très variée : les grandes sociétés largement ouvertes sur le monde et la gamme la plus incroyable d'entreprises moyennes et petites, équipées à la moderne ou à peine sorties du bricolage. Les mini-industriels du Pendjab indien ont réussi à s'implanter même sur les marchés internationaux avec bicyclettes, tricots, articles de sport. Leurs voisins du Pendjab pakistanais agissent de manière analogue, avec des spécialités telles que le matériel dentaire.

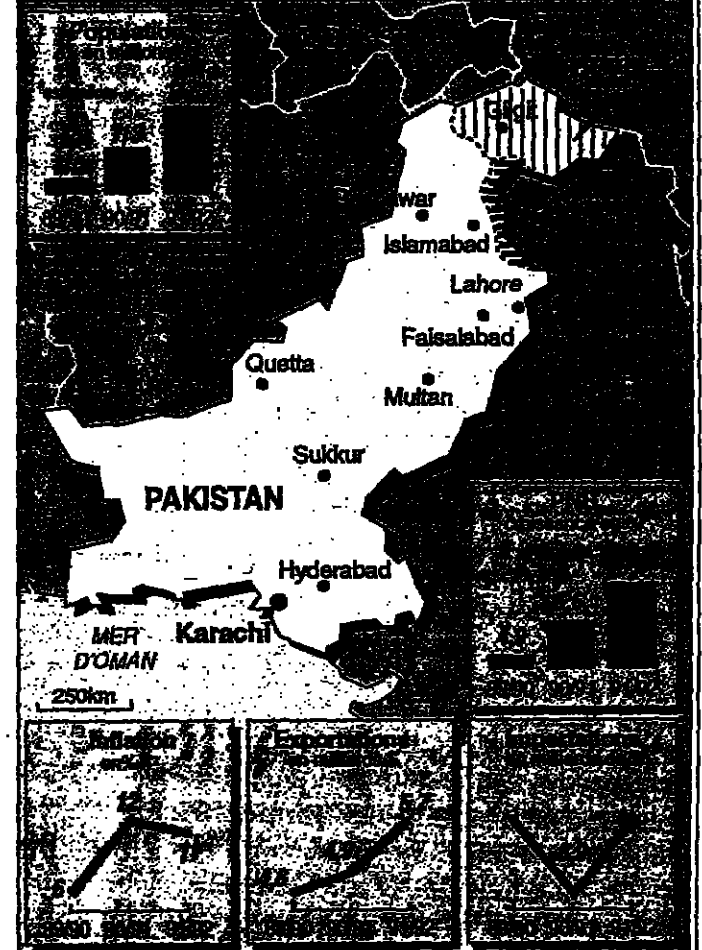
Constatation analogue dans les services, avec la poussée des firmes de publicité et des agences de voyage stimulées par l'essor du tourisme local, des grandes surfaces commerciales, des négoces qui prennent l'allure de véritables magasins dans les bourgs ruraux...

Même si les réformes concernent plutôt le monde urbain, leurs effets sur les campagnes sont importants. Le marché pour les biens autres que de première nécessité est estimé à 150 à 200 millions de personnes en Inde, dont la moitié en milieu rural. Les grandes sociétés comme Hindustan Lever (Unilever) l'ont bien compris en développant leurs réseaux de vente. Pour ce faire, leurs jeunes cadres, dotés d'un prestigieux MBA, commencent par passer trois mois dans un village pour saisir ce monde de plus en plus inconnu des élites de Calcutta ou de Karachi.

Le huitième plan indien (1992-1997) espère créer 90 millions d'emplois. Or ce chiffre ne dépasse que de peu le nombre de ceux qui parviendront sur le marché du travail. Ainsi, le nombre actuel des chômeurs et des sous-employés ne sera pas beaucoup affecté. Ces données se répètent dans le reste de l'Asie du Sud avec des chiffres évidemment plus modestes, de par la taille des pays. L'urgence d'une croissance accélérée ressort avec encore plus de force.

Bien conduites et couvrant tous les secteurs y compris services et infrastructures, l'expansion et la diversification de l'économie auront des chances d'élargir le marché de l'emploi. Ce qui va dans le sens des estimations de la Banque asiatique de développement qui prévoit des croissances de 4,5 % à 7 % par an en Asie du Sud pour 1992 et 1993. Néanmoins, les difficultés financières évoquées à propos du Pakistan (voir ci-contre) ont beau être moins aiguës en Inde, elles suscitent de gros soucis. La situation n'est pas non plus assainie à Sri-Lanka et au Bangladesh.

Gilbert Etienne



PAYS • Le Pakistan

Succès et déficits

EN cette fin d'année budgétaire (30 juin), le chaud et le froid soufflent sur Islamabad. Plusieurs indicateurs confirment le bien-fondé des réformes introduites à la fin de 1990 : hausse sensible du PNB, forte poussée de l'industrie (+ 8 % en 1991-1992), privatisation d'une cinquantaine d'entreprises sur cent quinze prévues, vive activité boursière. Les multinationales se montrent plus actives. De gros contrats ont été signés ou sont en discussion. Les récoltes de coton battent tous les records avec 2,2 millions de tonnes contre 1,6 million en 1990-1991. Blé, riz, canne à sucre marquent des points.

Un vent nouveau souffle sur l'économie, animé par le premier ministre, Nawaz Sharif, important industriel du Pendjab entré en politique, par Sartaj Aziz, avisé ministre des finances, et par des hauts fonctionnaires éclairés. Les nouvelles générations des milieux d'affaires réagissent favorablement à la libéralisation. Preuve en est l'augmentation de 67 % des importations de biens d'équipement destinés à la modernisation de l'industrie. Après avoir longtemps misé sur le textile de coton, le Pakistan est en train de diversifier son tissu industriel : ciment, engrais chimiques, industries mécaniques, véhicules à moteur, électro-ménager...

Ces succès ne doivent pas faire oublier l'envers de la médaille. Troubles interethniques, réseaux de drogue, trafic d'armes, corruption. « Il importe d'introduire des changements révolutionnaires dans notre caractère culturel et moral », déclarait récemment Nawaz Sharif.

« Les Pakistanais ont de l'argent, mais l'Etat a les poches vides », dit-on depuis des années à Islamabad. Le déficit budgétaire aurait dû baisser à 4,2 % du PNB en 1991-1992. Il va dépasser 5 %. L'endettement s'alourdit (17 milliards de dollars de dette extérieure), et les recettes de l'Etat ne couvrent même pas le service de la dette ni le très gros budget de la défense nationale. Depuis 1985, la réforme de la fiscalité piétine. L'industrie est très peu taxée (sans même parler de l'évasion fiscale). Les deux cents usines textiles, qui encaissent 3 milliards de dollars pour les seules exportations, ne paient, en tout, que 8 millions de dollars au fisc. Les grands propriétaires, sur-représentés à l'Assemblée nationale, ne versent qu'un dérisoire impôt foncier. Malgré la bonne tenue des exportations, le déficit de la balance commerciale s'accentue.

Ces embarras financiers sont d'autant plus graves que, malgré la libéralisation, l'Etat conserve de lourdes responsabilités : l'éducation, la santé, les infrastructures sont très en retard et risquent de ralentir, à terme, l'expansion.

La démocratie pakistanaise, rétablie depuis quatre ans à peine, a encore de sérieux obstacles à surmonter.

G. Et.

SECTEUR • Equipement automobile

Sauvé par l'exportation

A l'instar des constructeurs, les équipementiers automobiles français ont évité le pire en 1991 grâce à la progression de leurs exportations. Le chiffre d'affaires de la profession, au sens étroit du terme, telle qu'elle est définie par la nomenclature de l'INSEE (excluant notamment les fabricants de batteries, d'auto-radios, de compresseurs, de pneumatiques, de vitres et pare-brises, de lampes ou de roulements, etc.), a augmenté de 1 %, atteignant 74,650 milliards de francs selon la Fédération des industries des équipements pour véhicules (FIEV) (1). Cette hausse a eu lieu dans une conjoncture difficile puisque, durant la même période, la production française de voitures régressait de 3,2 %.

Ce recul des constructeurs explique la baisse de 1,6 % du chiffre d'affaires réalisé pour la « première monte » (par opposition aux pièces détachées) par les équipementiers dans l'Hexagone. Cette baisse est cependant inférieure à celle de la construction automobile en raison de la combinaison de deux facteurs : la montée en gamme des voitures et leur sophistication accrue, necessitant des équipements plus nombreux et plus coûteux, d'une part ; et le fait que les constructeurs automobiles confient de plus en plus à leurs fournisseurs la réalisation de fonctions complètes et non d'équipements isolés, d'autre part, accroissant aussi la valeur des fournitures.

Les ventes d'équipements de rechange sont restées stables. « Quand les ventes d'automobiles ne marchent pas, il en va de même pour les pièces de rechange, car ces dernières sont aussi liées aux ressources des ménages. En période de crise, on ne fait que les réparations indispensables », explique Irène Cytrynowicz, statisticienne à la FIEV. En outre, l'amélioration de la qualité des équipements accroît leur longévité et réduit aussi les besoins de remplacement.

C'est la progression des exportations, de 4,8 % au total selon les statistiques douanières, et même de 5,2 % pour les exportations directes, qui a réellement permis à la profession d'accroître son chiffre d'affaires en 1991. Ces ventes directes n'ont cessé de progresser, quoique de façon irrégulière, depuis dix ans (voir graphique ci-dessous). Comme pour l'ensemble de l'industrie automobile, le marché allemand a tiré cette croissance, en raison de l'unification du pays. Les exportations d'équipements français ont progressé de 15,6 % en Allemagne : celle-ci devient ainsi le premier client, détrônant l'Espagne, qui rétrograde en deuxième position.

Cette progression des exportations a aussi permis d'améliorer le solde de la balance commerciale, les importations n'ayant progressé que de 3 %. Dans la branche des équipements pour automobiles au sens large, ce solde, largement positif, s'est aussi accru, passant de 22,9 milliards de francs en 1990 à 24,6 milliards en 1991 (2).

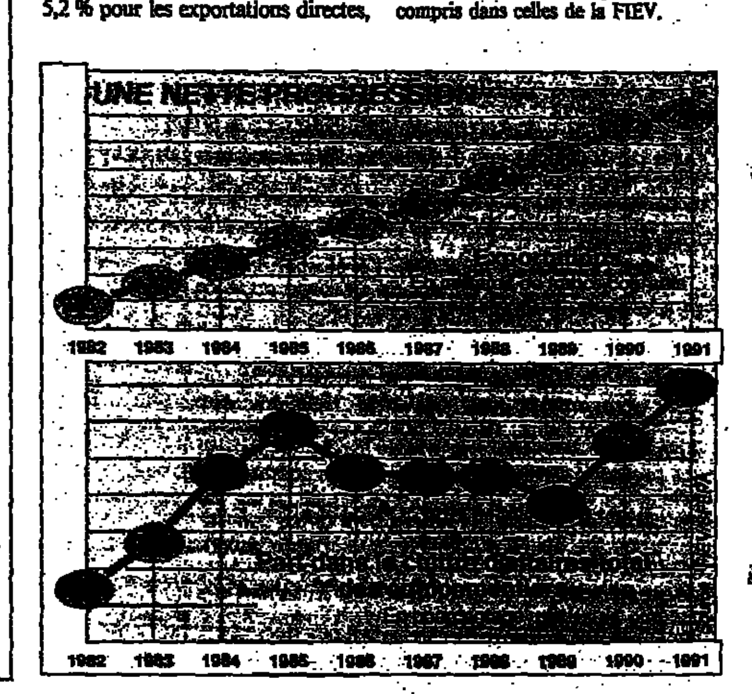
Les équipementiers européens résistent mieux que leurs confrères américains à la concurrence japonaise. Grâce aux quotas qui limitent encore et jusqu'en l'an 2000 les importations de voitures nippones. Mais aussi grâce à l'amélioration de leur compétitivité. Onze équipementiers français exportent au Japon et seize fournissent les transplants européens. Cependant, le solde des échanges avec le Japon reste néanmoins très déficitaire (de près de 1 milliard de francs).

Faute de statistiques disponibles, il est encore difficile d'apprécier quelle a été la rentabilité du secteur. Elle devrait être légèrement inférieure aux 3 % enregistrés en 1990, malgré une baisse des effectifs de 3,1 % en 1991.

Annie Kahn

(1) En incluant tous les secteurs non répertoriés dans la nomenclature INSEE sur laquelle sont fondées les statistiques de la FIEV, le chiffre d'affaires de la profession serait d'environ le double.

(2) Ces statistiques douanières incluent certains équipements non compris dans celles de la FIEV.



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.